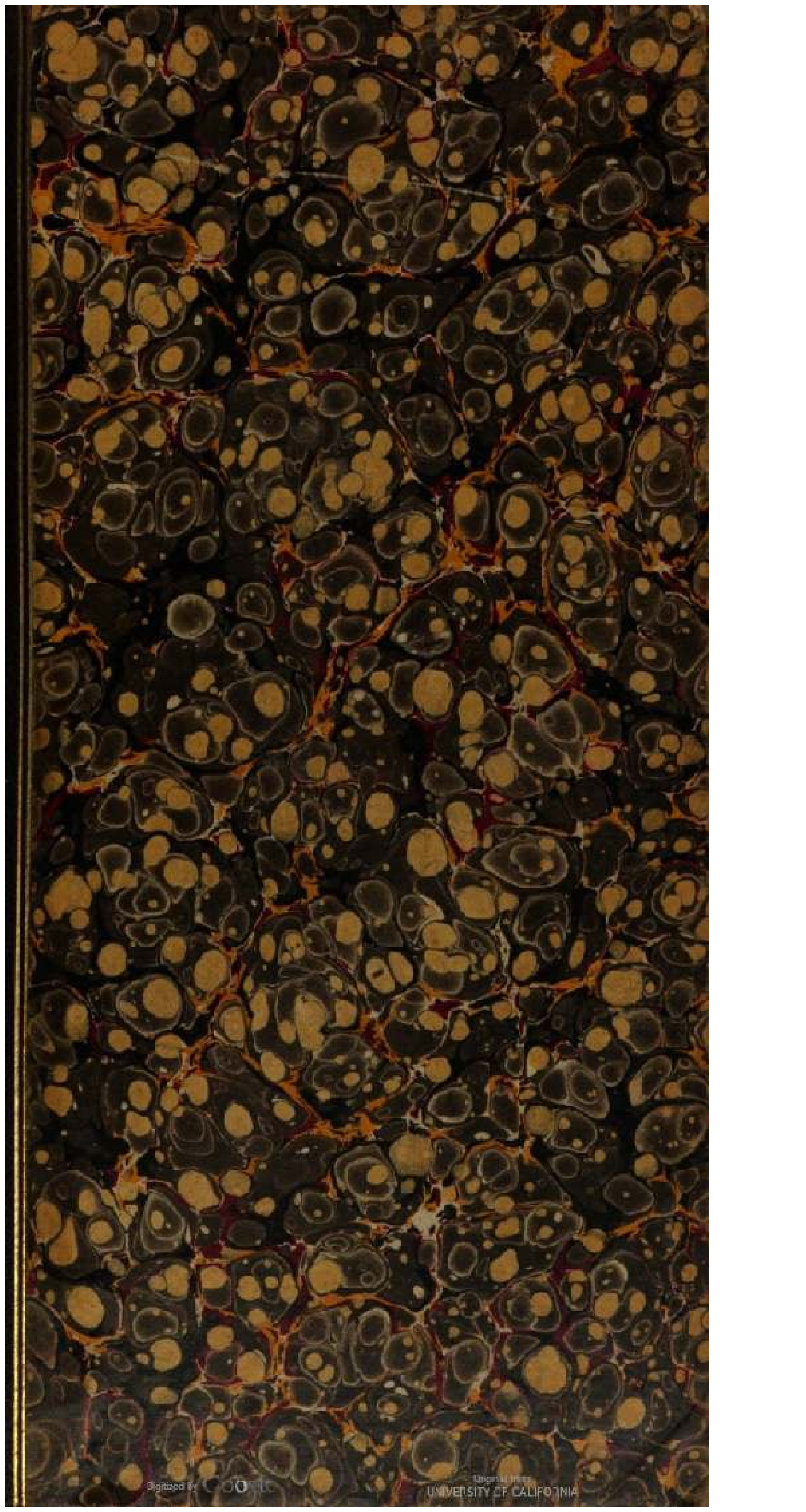
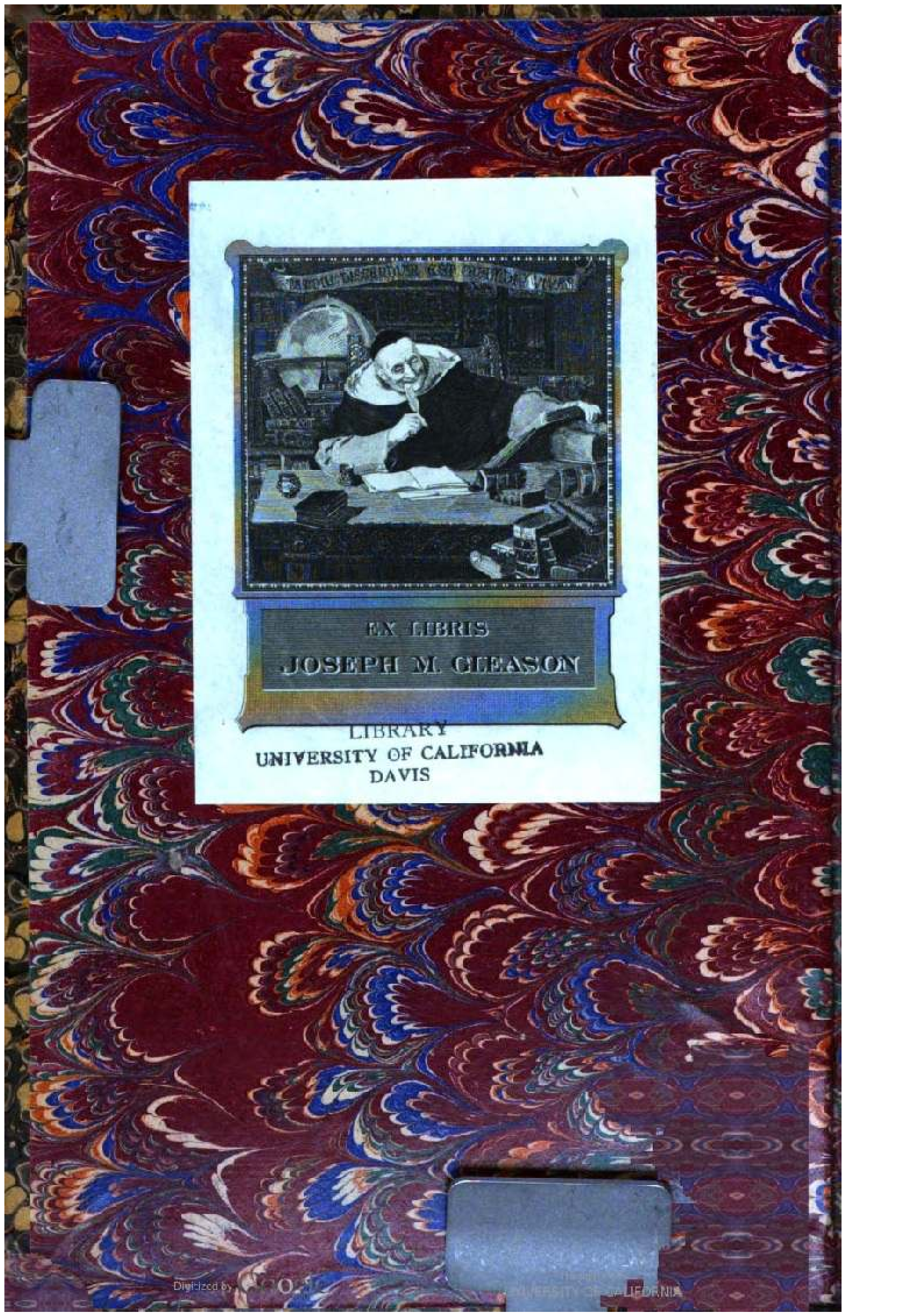
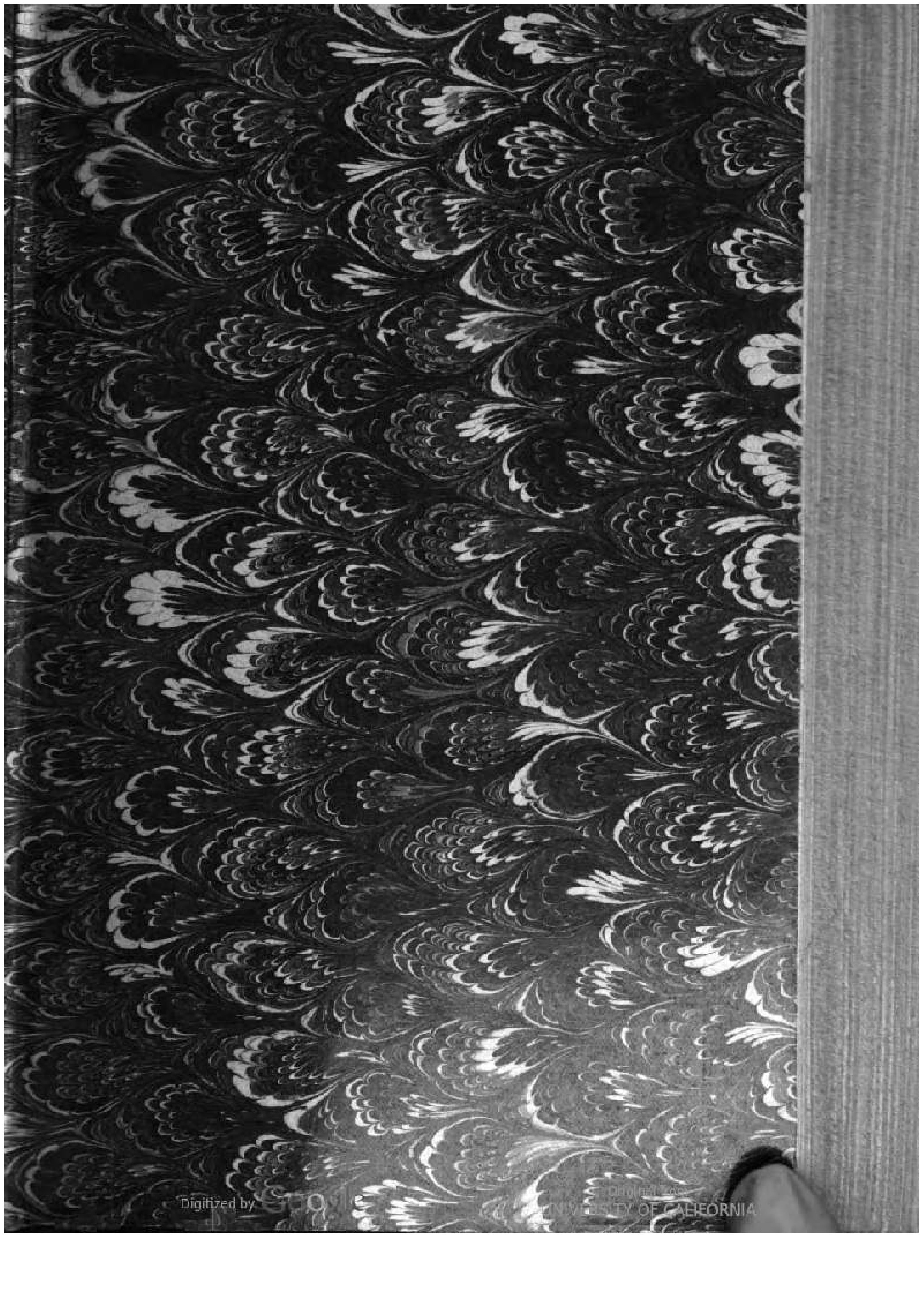



EX LIBRIS
JOSEPH M. GLEASON



NAPOLÉON

ET

SA FAMILLE



ŒUVRES DE M. FRÉDÉRIC MASSON

de l'Académie française

Mémoires et Lettres du Cardinal de Bernis (1715-1758).	2 vol. in-8°.
Le Cardinal de Bernis depuis son ministère (1758-1794)	1 vol. in-8°.
Journal inédit du marquis de Torcy (1709-1711)	1 vol. in-8°.
Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution (1787-1804).	1 vol. in-8°.

ÉTUDES NAPOLÉONIENNES

I. **Manuscrits inédits de Napoléon** (1786-1791)	1 vol. in-8°.
Napoléon dans sa Jeunesse (1769-1793)	1 vol. in-8°.
II. **Napoléon et les Femmes**	1 vol. in-8°.
Joséphine de Beauharnais (1763-1796)	1 vol. in-8°.
Joséphine Impératrice et Reine (1804-1809)	1 vol. in-8°.
Joséphine répudiée (1809-1814).	1 vol. in-8°.
L'Impératrice Marie-Louise (1809-1815)	1 vol. in-8°.

La série sera complète en six volumes.

III. **Napoléon et sa Famille** (1769-1814).	9 vol. in-8°.

L'ouvrage complet formera douze volumes.

IV. **Napoléon et son fils**.	1 vol. in-8°.
V. **Napoléon chez lui. — La journée de l'Empereur aux Tuileries**	1 vol. in-8°.
VI. **Cavaliers de Napoléon**.	1 vol. in-8°.
Le Sacre et le couronnement de Napoléon.	1 vol. in-8°.

CHAQUE VOLUME : 7 FR. 50

Collection à 3 fr. 50

Napoléon et les Femmes, édition illustrée par CALBET. .	1 vol. in-18.
La Révolte de Toulon en prairial an III	1 vol. in-18.
Diplomates de la Révolution. Hugou de Bassville à Rome, Bernadotte à Vienne.	1 vol. in-8°.
Jadis (1re et 2e série)	2 vol. in-18.
Le Marquis de Grignan, petit-fils de Mme de Sévigné.	1 vol. in-18.
Souvenirs de Maurice Duvicquet	1 vol. in-18.
L'Affaire Maubreuil	1 vol. in-18.
Jadis et Aujourd'hui (1re et 2e série)	2 vol. in-18.
Autour de Sainte Hélène (1re et 2e série)	2 vol. in-18.
Un déporté de Fructidor an V, journal de Laffon-Ladebat .	1 vol. in-18.
Sur Napoléon (Conférences)	1 vol. in-18.
Petites histoires.	1 vol. in-18.
Au jour le jour	1 vol. in-18.



FRÉDÉRIC MASSON
de l'Académie Française.

NAPOLÉON
ET
SA FAMILLE

I

(1769-1802)

Onzième édition revue et augmentée d'un appendice inédit.



PARIS
SOCIÉTÉ D'ÉDITIONS LITTÉRAIRES ET ARTISTIQUES
Librairie Paul Ollendorff
50, CHAUSSÉE D'ANTIN, 50

1911

IL A ÉTÉ TIRÉ

Vingt exemplaires sur papier de Hollande

numérotés à la presse.

AVANT-PROPOS

DE LA NEUVIÈME ÉDITION

En réimprimant ce volume, je puis une fois de plus profiter de notions nouvelles. Des documents, que d'heureux hasards ont mis entre mes mains, ont rectifié, complété, — pourquoi ne pas le dire? — révélé à mes yeux le rôle politique de Joseph et de Lucien Bonaparte, en l'an VI et l'an VII. Ce n'est encore qu'une partie de la vérité peut-être, mais combien étonnante! Il s'agit de l'établissement, de l'exercice, de la chute et de la restauration de la domination du clan en Corse. Il s'agit de la répercussion que ces événements de Corse, demeurés inconnus jusqu'ici et dont nul historien insulaire ne semble avoir rendu compte, ont exercée sur la politique générale et non seulement sur le Coup d'État du 30 prairial, mais encore sur les événements de Brumaire.

Lorsque les premiers de ces documents sont venus

entre mes mains, les faits qu'ils relataient m'ont paru à ce point étranges que j'étais près d'en douter, mais lorsque, au compte rendu de l'Administration centrale du Liamone, j'ai pu joindre certaines lettres du général Vaubois, commandant la division de Corse en l'an VI, les papiers du colonel Ramand, commandant la place et la citadelle d'Ajaccio en l'an VI et l'an VII, le copie-lettres de la deuxième administration départementale en l'an VII, enfin la correspondance des Bonaparte avec le commissaire du Directoire Costa, de l'an VI à l'an XIV, il m'a été permis de penser que je tenais, sinon toute la vérité, au moins assez de vérité pour être obligé d'en faire part au public.

Un livre tel que celui-ci, qui se propose pour objet d'exposer sans réticence les actes de personnages dont les débuts furent obscurs et dont l'existence fut d'abord mystérieuse, ne saurait prétendre à serrer du premier coup les faits. C'est déjà beaucoup qu'il en indique la succession et qu'il pose justement un certain nombre de points d'interrogation. Sur des bribes de documents que j'avais recueillies, j'avais noté, dans le chapitre V, les inquiétudes qu'avait prises Joseph des persécutions dirigées contre les amis de sa famille (p. 257) j'avais soupçonné une sorte d'embarras dans la fougueuse

éloquence de Lucien (p. 268); mais la raison ou le prétexte échappait et, les documents faisant défaut dans les Archives publiques, la liaison des faits ne pouvait être restituée que grâce à des bonnes fortunes surprenantes. Elles se sont rencontrées, et, venues de quatre sources différentes et inattendues, des pièces authentiques m'ont permis d'établir ma conviction.

Sans doute, Napoléon ne paraît point ici en personne. En l'an VI et l'an VII, il est en Égypte et l'on peut croire qu'à partir de l'an III, le théâtre de Corse l'a laissé assez indifférent. C'est ailleurs qu'il se proposait de jouer son rôle — et il l'y a joué. Mais peut-on ici le séparer de ses frères et peut-on séparer ceux-ci de la Corse ? A proportion qu'on pénètre davantage dans les origines du Consulat, l'on trouve que Joseph et Lucien ont pris à la préparation des événements une part majeure. Dès à présent, l'on est d'accord pour reconnaître que, sans Lucien, les journées de Brumaire étaient impossibles. Peut-être sera-t-on amené à discerner mieux la part qu'y a prise Joseph : mais, en se tenant à ce qui est acquis, en admettant simplement ce qui appartient à Lucien, n'apparaît-il pas que si Lucien a fait Brumaire, si Brumaire eût échoué sans Lucien, Brumaire n'eût pu même être tenté



si, neuf mois auparavant, Lucien avait été renversé de son piédestal, et ce piédestal, c'était la Corse.

Insurgée, peut-on dire, contre la domination que, grâce aux victoires de Napoléon, les Bonaparte y avaient établie à leur profit et au profit de leur clan, la portion de Corse que les Bonaparte s'étaient réservée les avait violemment rejetés ; leurs amis, qui y étaient en minorité, étaient accusés et emprisonnés ; Lucien courait le risque d'être déshonoré, dénoncé, exclus des Conseils, destitué de son mandat. Il fut sauvé par le Coup d'État du 30 prairial ; en même temps, il sauva ses amis corses et raffermit son piédestal. Ainsi se trouva-t-il prêt à paraître en Brumaire.

Faut-il croire, dès lors, qu'au changement du Directoire il influa autant qu'il l'a dit dans ses mémoires — en donnant certes à sa conduite des mobiles différents ? Faut-il croire que cette affaire du Liamone, minuscule pour les Directeurs, capitale pour Lucien, devint la cause efficiente de la chute de Merlin et de Revellière ? Pourquoi pas ? Pourquoi ne pas croire que Lucien rechercha, réunit, associa des intérêts lésés, comme les siens, par les Directeurs et qu'il se rendit, avec Joseph, demeuré dans la coulisse, l'instigateur de cette révolution dont il devait profiter le premier ? L'on ne saurait

guère en douter et, par là même, l'histoire s'éclaire et une partie de vérité, demeurée inconnue, apparaît. Ce livre ne vaut que par la sincérité que j'y porte : aussi ai-je tenu, dès maintenant, à publier le récit qui forme l'appendice du présent volume. Plus tard, lorsque, du livre terminé, j'essaierai de donner une édition définitive, je refondrai sans doute ces éléments dans les chapitres IV et V, mais, pour atteindre un tel but et rédiger les quatre derniers volumes, il faut encore bien des jours. Ai-je le droit de les escompter ? Sauf les fautes que je corrige et les indications nouvelles que j'intercale, je prétends laisser à ces volumes leur physionomie première jusqu'au moment où je pourrai les reprendre d'une haleine, afin de faire profiter cette enquête de toutes les ressources que je me serai procurées; cette fois pourtant, ce n'est point par une note ajoutée ou par le changement de quelques lignes que je pourrais donner satisfaction à ma conscience d'historien et, au risque de démentir dans l'appendice ce que j'ai écrit dans le texte, je livre au public ce que j'ai trouvé.

F. M.

Mai 1904.



INTRODUCTION

Lorsque, il y a trois ans, je publiai la première de ces études sur Napoléon, l'ensemble que je prétendais composer, m'apparaissait avec cette fausse rigueur qui résulte d'ordinaire des jugements *a priori*. Voulant rendre compte des sensations, des sentiments, des jugements de Napoléon en ce qui touche la femme, il me semblait tout simple et assez aisé, après avoir indiqué comment l'amour l'impressionnait moralement et physiquement, de rechercher quel homme il s'était montré dans ses relations avec les femmes de sa famille et de quelle façon il avait exercé son affectivité sur les êtres qui lui tenaient par le sang. Plus tard, dans une troisième étude, j'aurais essayé de déterminer quelles idées générales il avait reçues, apportées et laissées sur la femme, *être social*, dans les institutions, les lois et les mœurs ; quelle place il lui avait ménagée dans sa hiérarchie et quelle doctrine il convenait de tirer de ses paroles et de ses actes.



Donc, dans le présent livre, je croyais uniquement avoir à envisager les rapports de Napoléon avec sa mère, ses sœurs, ses belles-sœurs, ses filles et belles-filles adoptives, la conduite qu'il avait tenue à leur égard, les sentiments qu'il avait montrés, les actes par lesquels il les avait signalés, et de cette étude devait sortir une notion de l'*être sentimental*, complétant la notion de l'*être sensationnel*.

Mais la fausseté de cette conception m'est apparue dès que j'ai tenté de passer à l'exécution : à mesure que je classais mes notes et que j'y recherchais des éléments de conviction, à mesure que j'essayais de regarder vivre et agir ces êtres, je constatais d'une part l'ignorance absolue où l'on est resté jusqu'ici de leurs mobiles et de leur action ; par suite, la nécessité d'en rendre un compte plus détaillé ; puis, l'impossibilité de distraire du drame ceux qui en étaient les protagonistes, qui y fournissaient les scènes les plus vives, qui occupaient le plus fréquemment le théâtre aux côtés du héros principal, dont les actes avaient exercé le plus d'influence sur ses résolutions et se trouvaient être la cause efficiente des agitations féminines. Sous peine de donner des caractères une idée incomplète et fausse, de bâtir sur le néant documentaire des théories hasardées dont il eût été impossible de suivre le développement, il fallait mettre en ligne tous les personnages de la famille, aussi bien les deux femmes que Napoléon a épousées que ses frères et que son fils adoptif.

Il a donc fallu reprendre en sous-œuvre la bâtisse

entière, et d'abord s'assurer pour chacun des êtres d'une biographie à peu près exacte, ou tout le moins d'un itinéraire, en relevant des dates certaines sur des pièces authentiques; puis, pour donner quelque vie à ces squelettes, il a fallu recueillir le plus possible de ces menus faits jusqu'ici dédaignés ou ignorés de l'histoire, qui ne paraissent avoir été notés que par hasard et qui reçoivent leur seul intérêt du groupement qu'on en peut faire, de la relation qui s'établit entre eux et de la suite qu'ils prennent; enfin, entre ces biographies, il a convenu d'établir un synchronisme précis qui s'est trouvé jeter un jour nouveau sur les hommes et sur les événements et qui a permis peut-être de retrouver, en certains cas, des vérités à dessein obscurcies.

Ce travail a été long : il a pris plusieurs années; pour en rendre un compte très sommaire, j'ai dû donner à ce livre un développement inattendu et consacrer cinq volumes au moins à une étude que je supposais originairement rendre complète en un seul.

Le premier volume qui paraît aujourd'hui, va des origines, en 1769, jusqu'à l'année 1802; le deuxième, prenant en 1802, racontera les événements jusqu'en 1805, et je pense qu'il suffira peut-être de trois pour pousser jusqu'en 1821.

Cela est beaucoup de pages et il y en aura plus peut-être. Pourtant, qu'on ne s'attende pas à rencontrer ici rien qui soit de l'histoire générale, rien qui soit même des faits historiques; ce n'est que par des allusions rapides, pour indiquer les temps, que j'ai



rappelé les faits extérieurs et connus de la vie de Napoléon : rien de ses campagnes et de ses batailles, rien de ses délibérations civiles et de ses lois, rien même de sa vie intime dès qu'elle sort du cadre que je me suis tracé : la famille seule, en son groupement autour de lui, avec les sentiments qu'elle lui inspire, avec la conduite qu'il tient à son égard, avec les décisions auxquelles elle l'oblige ; les frères et les sœurs, cherchés, non dans leur existence propre, mais dans le rapport que leur vie prend avec la sienne ; l'esprit de ces êtres étudié moins dans leurs actes officiels, publics, militaires ou civils, que dans des manifestations intimes, dans des traits de caractère patiemment assemblés, et toujours, et uniquement, en ceux qui touchent Napoléon, en ceux qui, à un moment, peuvent faire comprendre les mobiles de sa conduite envers eux, donner une ouverture sur son moral et, par les antécédents, comme on dit en justice, éclairer le verdict qu'on doit porter. L'intelligence, le courage, l'éloquence, l'habileté de tel ou tel ne me regardent point : Qu'à des points de vue il ait bien ou mal fait, peu m'importe ; qu'il puisse avoir des excuses et qu'il trouve des apologistes, ce n'est point mon affaire. J'expose des faits que je ne considère pas hors du rapport qu'ils ont avec Napoléon. S'il arrive que, pour présenter certains personnages, je sois obligé de rappeler leur carrière antérieure, je le fais avec brièveté et sécheresse, quoique je m'efforce de fournir — et c'est souvent pour la première fois — des dates certaines et des événements

authentiques : mais, je le répète, je n'ai ni l'intention, ni la prétention de raconter ici par le menu la vie de chacun des dix-huit hommes et femmes qui ont constitué, au premier degré seulement, la Famille napoléonienne : il n'en est pas un, à coup sûr, qui ne mérite d'être étudié d'une façon précise, scientifique et complète et qui ne doive faire l'objet d'une monographie sérieusement documentée ; mais cela n'est, en ce moment, aucunement mon but; pour songer seulement à l'atteindre, ce serait peu de plusieurs vies humaines, car tout est à faire et rien de ce qui a été publié jusqu'ici ne peut à aucun degré inspirer confiance.

Par suite, le terrain sur lequel je me hasarde est dangereux et peu sûr. Quelque nombreux que soient les livres et les papiers que j'ai remués; quelque soin que j'aie apporté à ne me servir que de pièces dont une étude attentive m'a prouvé l'authenticité ; quelque curiosité que j'aie mise à regarder le spectacle que donnaient les personnages et à chercher les fils qui les faisaient mouvoir, je ne suis point assuré d'avoir rencontré et réuni les éléments de certitude qui permettent seuls l'entière affirmation et portent directement la conviction au lecteur. J'ai la conscience d'avoir cherché la vérité; je crois l'avoir trouvée en bien des cas; mais il en est d'autres où des apparences ont pu me leurrer, me jeter sur de fausses pistes, me faire prendre des hypothèses pour des réalités. Si j'ai une excuse, c'est la nouveauté d'un sujet que, au moins dans l'histoire moderne, nul, à ma connaissance,



n'a tenté d'aborder, et où, à chaque instant, se font mieux sentir l'inanité des recherches et le néant des documents.

Dans l'intimité familiale, on n'écrit pas tout ce qu'on dit; on ne dit pas tout ce qu'on pense. — La pensée, la parole échappent; de l'écrit, que reste-t-il au bout d'un siècle? Sans doute, il existe des archives privées où doivent être conservés des témoignages singulièrement précieux; mais, en solliciter seulement l'accès engage sinon à des mensonges, au moins à des omissions, et certainement à des jugements influencés; je devais ici surtout, pour beaucoup de raisons, conserver une indépendance intacte et entière. Ne voulant faire aucune compromission avec la vérité, prétendant dire tout entière celle que j'aurais cru trouver, je ne pouvais accepter des services qu'il eût fallu payer de complaisances.

C'est donc seulement ce qui a échappé dans des publications intéressées, ce qui s'est égaré dans des collections particulières, ce qui subsiste dans les dépôts d'état civil des communes et dans les minutiers des notaires, ce qui, par grand hasard, se rencontre dans les archives publiques, qui a pu servir à former ma conviction. Cela fait un butin médiocre; mais lorsque la scène se trouve éclairée par les bribes d'information qu'ont laissées certains contemporains bien placés pour voir et pour entendre, tel mot, telle phrase prend un accent particulier qui permet de juger un caractère et de reconstruire une situation. Si cette méthode est la seule qui en l'espèce ait pu

être appliquée, je n'en méconnais point les dangers, je n'en exagère point la valeur, je n'en dissimule pas les inconvénients : je n'ai nullement la prétention d'avoir fait ici un livre définitif, seulement d'apporter quelques rapprochements de faits et d'idées qui par la suite pourront, à des historiens mieux armés, fournir l'occasion de recherches utiles.

F. M.

Clos des Fées, novembre 1896.

NAPOLÉON

ET SA FAMILLE

I

LES DÉBUTS[1]

15 AOUT 1769. — JUIN 1793

La race. — Le père. — La mère. — Joseph. — Brienne. — La mort de Charles Bonaparte. — Retour en Corse. — Les petits. — Pauline. — Louis. — Caractère de Joseph. — La révolution à Ajaccio. — Projets d'avenir. — Napoléon et Louis à Auxonne et à Valence. — L'héritage de l'archidiacre. — L'émeute d'Avril. — Voyage à Paris. — Marianna. — Délibération. — Retour à Ajaccio. — Lucien. — Lucien et Marianna. — L'esclandre de Lucien. — La fuite. — Départ pour la France.

De ses ancêtres paternels et maternels, on sait des noms, des charges qu'ils ont remplies, rien de plus. Les uns et les autres sont venus en Corse de la haute Italie où les Bonaparte, à Florence et surtout à Sarzane et à San-Miniato, ont joué des rôles, acquis par une longue pratique, cette habileté parlementaire, cette expérience politique, cette ingéniosité diplomatique

[1] La plupart des documents qui ont servi à ce chapitre se trouvent in extenso dans mon livre : *Napoléon inconnu, notes sur la jeunesse de Napoléon*. Paris, Ollendorff, 1895, 2 vol. in-8°.



qui se rencontrent seulement alors dans le gouvernement de ces petites cités républicaines. Ils y ont passé par tous les emplois militaires et civils, alternant de fonctions selon les occasions, et si le théâtre où ils ont paru n'avait été si étroit, les qualités qu'ils y ont déployées ont été assez remarquables pour leur valoir d'être illustres. Les Ramolino ont des origines pareilles, mais ils ne se sont point tenus dans la Lombardie dont ils étaient originaires, ou en Toscane où ils avaient émigré. Ils ont jeté des rameaux à Naples et à Gênes. C'est de Gènes qu'ils sont venus vers la fin du xve siècle résider à Ajaccio où les Bonaparte ne sont arrivés qu'au milieu du xvie. Dès lors, les deux familles ont existé côte à côte, occupant simultanément des charges municipales, alliées l'une à l'autre par de fréquents mariages, mais distinguées, semble-t-il, par ce fait que les Bonaparte se font Corses davantage, entrent plus dans l'intérieur du pays, ne recherchent que des unions corses, tandis que les Ramolino vont plus volontiers à l'extérieur, qu'on trouve chez eux des unions avec des étrangers ou des étrangères : Grecs, Suisses, même Français. Ils ne dédaignent point les emplois que leur abandonnent les Génois, et leur patriotisme corse n'est point intransigeant.

La plupart des familles qui fournissent des femmes aux Bonaparte ou aux Ramolino : les Paravicini, les Tusoli, les Odone, les Rastelli, les Bozzi, les Benielli, les Pietra-Santa sont, à des degrés divers, de souche pareille à la leur, Italiennes d'origine, émigrées en Corse vers le xve ou le xvie siècle, presque

toutes résidentes à Ajaccio ou aux environs. Seuls les Grecs de Panoria font exception; mais on les tient pour des concitoyens, bien que, au physique et surtout au moral, ils apportent des éléments sans doute très divergents.

Tous sont pliés à une discipline commune qui est l'essence même, la raison d'être et la formule de la race et à laquelle se soumettent et s'habituent tous les étrangers qui s'y agrègent. C'est ici une société pour qui l'idée de famille est supérieure à toute autre conception sociale ou gouvernementale, qui en est empreinte au point qu'elle y trouve toutes ses lois, qu'elle en fait la base de toutes ses entreprises et la justification de toutes ses aventures. C'est ici une société qui, de la famille, s'est élevée à la tribu, au clan, à la *gens*, et de là, par intervalles seulement et presque à un moment unique, à la nation ; — encore d'une façon si fugitive qu'on ne peut juger si, hors du péril commun et de l'état de guerre contre l'étranger, elle eût pu s'y maintenir. C'est ici une société chez qui l'idée de famille et son dérivé, l'idée de tribu, sont enracinées par des siècles et des siècles, au point que, dans l'agglomérat des sociétés qui ont formé la nation française, elle les conservera seule, malgré cent ans et plus d'annexion, malgré le niveau commun des lois et l'uniformisation graduelle des mœurs. Le peuple corse est en substance tel aujourd'hui qu'au temps de Paoli : la France a glissé sur lui, comme l'eau du ciel sur ses rochers. Droit de vie et de mort du



père sur les fils ; souveraineté absolue du chef de famille ; solidarité entière des membres de la famille ; toute idée de justice, toute notion de bien général subordonnées à l'intérêt ou à l'avancement de la famille ; — avec les familles parentes ou alliées, unité de vues, communauté d'intérêts, les querelles embrassées avec la même ardeur que si elles étaient personnelles, les faveurs recherchées avec la même suite, une intimité étroite jusqu'au jour où, pour un motif souvent futile, une querelle éclate amenant une longue suite de luttes individuelles ; — au-dessous, une population clairsemée de bergers ou de pêcheurs, qui, plus ou moins nombreux, adoptent telle ou telle famille selon sa richesse, son influence, la protection dont elle les couvre et les services qu'elle leur rend, lui restent fidèles dans la paix et dans la guerre, pour le juste et l'injuste, mais à condition que le contrat soit observé des deux parts.

L'influence politique — si l'on peut entendre par là la prédominance d'une famille et de ses alliés dans le conseil de la commune — est essentielle par le principe même de la constitution de la propriété : pâturages communs où l'on est admis à paître un nombre réglé de têtes de bétail, immenses terres, propriété de la communauté, que le conseil des Anciens donne à ferme, pour un temps plus ou moins long, non aux enchères, mais selon son plaisir. Qui est maître du conseil des Anciens est maître de la fortune publique et en use. La clientèle va donc à ceux-là qui la nourrissent. Les querelles pour le pouvoir sont

donc là les querelles pour la vie. On s'arrange entre soi pour que, à son tour, chacun des alliés profite et fasse profiter les siens. Là est le fin de la politique et la raison majeure des combinaisons. Qu'on y joigne le goût et l'appétit du pouvoir pour le pouvoir et la volonté d'être le maître de la justice afin de la distribuer inégalement à ses amis et à ses ennemis, en voilà plus qu'il ne faut pour éveiller toutes les ambitions, motiver toutes les brigues, dépenser inutilement de grandes forces, user sans profit des hommes durant six ou sept générations.

Dans ces familles, sauf peut-être chez quelque Ramolino, peu de goût de l'aventure et de désir de chercher fortune outre mer. Dans les listes de Royal-Corse et des Chasseurs corses, point de ces noms. On vit de la commune, de la politique, du sol, sans industrie et sans commerce. Point d'argent en Corse. On y paie les impositions, les fermages, le crû, en nature : on a les châtaignes de la montagne, les chèvres du maquis, les bœufs des pâturages communaux, le blé de son champ, l'huile de ses oliviers, le vin de sa vigne : du poisson qu'on échange ou qui est encore une redevance l'on a contribué à l'achat ou à la construction de la barque : du drap fabriqué dans la montagne avec du poil de chèvre. On a cela en abondance comme chez tous les peuples primitifs qui, isolés par la mer, privés de voies de pénétration, incapables d'ouvrer eux-mêmes leurs produits, n'en récoltant d'ailleurs que de ceux dont la valeur sur le continent ne payerait pas le transport, regorgent de

ce qui est l'indispensable pour la nourriture et le vêtement, mais inutilement pour leur bien-être qu'ils devraient tirer d'autres peuples. Donc, aucun luxe, aucune aisance même, rien de ce qui s'achète, mais une abondance réelle qui justifie et explique les habitudes d'hospitalité. Si l'on est tenté par l'argent, il faut le chercher au dehors, car, dans l'île, Gênes n'emploie presque que des Génois et la France que des Français, et les uns comme les autres n'y dépensant point leurs traitements n'y apportent point d'argent.

Malgré tout, par la force d'économie, ces familles ont réussi, les unes et les autres, à réunir des maisons et des biens de campagne qui n'ayant point été partagés depuis cent ans, leur donnent un air d'aisance. Aussi, dans la Maison Bonaparte, se trouve une douzaine de mille livres de rentes, et, toutes les successions échues, les enfants pourront recevoir environ trois cent mille livres ; mais ce ne sera que dans un avenir lointain, au temps où tous les héritages, grossis de quelques legs inespérés, auront été recueillis.

Au début, on est fort loin d'une telle fortune : Mlle Ramolino, qui passe pour riche, a apporté en dot sept mille livres de capital, représentées par des terres, une partie de maison et un vignoble. Charles Bonaparte n'a que ce que veut bien lui donner son oncle, auquel son père a laissé l'administration et la jouissance de l'entière fortune de la famille.

Charles, le père de Napoléon, très jeune — il a

vingt-trois ans en 1769 — est, de nature, ambitieux et mécontent. Peut-être, dès lors, souffre-t-il de la maladie d'estomac dont il mourra avant trente-neuf ans, et l'inquiétude de son caractère, l'instabilité de sa vie y sont-elles consécutives. Il ne se trouve à son gré en aucun des lieux où il se pose ; il n'est satisfait d'aucun des emplois qu'il obtient. Il rêve sans cesse d'autre chose : d'entreprises qui l'enrichiront, de missions qui lui attireront gloire ou profit, de places qui assureront à ses fils un avenir certain et de mutuels appuis ; il veut tout à la fois, il est pressé, il est brouillon, il porte à ses désirs une agitation qui le surmène. Les faveurs conquises, il en est las par avance et néglige ce qu'il a pour ce qu'il pourrait avoir.

Il a pris ses degrés à Pise pour être magistrat et est parvenu, après la conquête, à se faire nommer conseiller du roi, assesseur de la juridiction royale des provinces et ville d'Ajaccio, mais en même temps, comme gentilhomme, car il se qualifie écuyer, il fait partie des États de Corse, et il intrigue pour être de la commission des Douze, qui a une sorte de pouvoir en l'absence des Etats ; surtout pour être envoyé en députation près de la Cour. Là, il sollicite et obtient l'établissement et la direction de pépinières de mûriers ; il se propose pour dessécher les marais des Salines et s'en fait accorder l'entreprise ; il invente et offre vingt autres affaires qui toutes doivent être menées par lui, à son profit, et aux frais de l'Etat.

En un style où les italianismes abondent, mais qui

pourtant le montre, chose très rare en son pays, parlant et écrivant le français de façon à se faire entendre, — et c'est là la raison essentielle de ses succès près des gouverneurs et des intendants qui ignorent l'italien — il écrit lettre sur lettre, placet sur placet, humble lorsqu'il sollicite, presque arrogant lorsqu'il tient du bon plaisir des ministres ou de la faiblesse des bureaux un semblant de droit. Il tourne et retourne alors la concession dont il est porteur, élude les conditions onéreuses avec une habileté singulière et excelle à se prévaloir des obligations que l'Etat semble avoir contractées en échange. Il porte à tout une audace qui lui réussit, un aplomb que rien ne déferre, ne lâchant point son homme dès qu'il est parvenu à l'entrevoir; érigeant en protecteur quiconque lui a une fois parlé; tenace à mourir sur place dans l'antichambre où il s'est introduit; portant une sincérité verbeuse en l'exposé de ses prétentions, et, dès lors, redoutable aux ministres, aux premiers commis, aux employés, aux huissiers même, qui, la cloche sonnant l'ouverture ou la fermeture des bureaux, trouvent toujours présent, le sourire aux dents, le placet à la main, l'éloquence prête, cet éternel demandeur auquel, de guerre lasse, ils finissent par donner la signature qu'il réclame.

Ce n'est pas tout que l'État : ailleurs, Charles est aussi vif à se créer des droits, aussi habile à les soutenir, aussi entêté à en tirer parti : il engage, sollicite et poursuit d'innombrables procès, de ceux qu'on transmet à ses troisièmes descendants et qui, si on

les gagne, coûtent une fortune; il se berce de successions si lointaines qu'elles paraissent imaginaires, calcule les degrés, dresse des arbres de généalogie, visite des cousins retrouvés auxquels il prouve une parenté oubliée depuis des siècles. Ce n'est point assez de ses propres affaires, il prend charge de celles des autres : pension pour celui-ci, office pour celui-là, des grâces, des remises de peine, des secours. Il est toujours en mouvement, toujours dans l'inquiétude et l'espoir; il forme chaque jour quelque nouveau dessein, multiplie les démarches, les lettres, les voyages; il escompte sans cesse l'avenir et y trouve des ressources assurées pour combler les trous du passé : quant au présent, il n'y vit point.

Aux États de Corse, ces États en miniature qui ne sont que d'apparence et de représentation, il machine, pour des intérêts qu'on ne voit plus, toutes sortes de combinaisons ; il constitue des factions, enflamme des partis, s'allie à tel où tel, engage des luttes d'influence, présente des motions, propose des votes, fait *de la politique*. Il a dans le sang, comme le peuple dont il est, cette politique, faite d'expédients, de ruses, d'embuscades, ornée d'interminables discours, qui semblerait du parlementaire le plus retors si, à des jours, elle n'était relevée d'audace, de violences et de coups de fusil.

Tout jeune, il a été patriote comme l'était à sa génération quiconque ne servait pas dans Royal-Corse et n'avait pas goûté de la France ; il s'est attaché à la fortune de Paoli qu'il a servi plus, à dire vrai, dans les

emplois civils que dans les militaires, quoique, à ce qu'il semble, il se soit bravement montré dans les derniers combats ; mais le métier de soldat n'est point à son goût. Après la conquête, marié, chargé d'enfants, hors d'état, faute de moyens, de s'attacher des clients assez nombreux pour s'assurer en Corse une situation qui l'égalise aux grands chefs de clans, il se dirige vers ceux qui gouvernent afin de tirer d'eux ce qu'il peut. Rien ne prouve qu'il soit sincère en se ralliant à la France. Peut-on demander à un Français si neuf qu'il le soit — qu'il soit si rapidement convaincu que l'indépendance de son pays doit être subordonnée à des intérêts généraux? Lui envisage plutôt ses intérêts particuliers. Quelques mois à peine ont passé depuis la conquête que, avec une intelligence très aiguisée, singulièrement remarquable chez un homme qui n'a jamais vécu ni même passé en France, pour qui tout, de la France, de son organisation, de sa hiérarchie, de sa constitution, est du nouveau, il a compris les avantages qu'il peut tirer de l'annexion ; il s'est rendu compte que, pour participer à quelque chose en France, il faut être noble. Lui l'est, mais la preuve en est à fournir, car la noblesse en Corse ne donnant nulle prérogative et nulle exemption de taxes, on ne s'est point inquiété d'en compter les degrés, d'en chercher ou d'en maintenir les traces. A présent, il ne suffit plus du traditionnel qui apportait de la considération, il faut du positif qui fournira des privilèges. Charles est le premier en Corse à réunir les documents qui affirment sa noblesse ; le premier à



regarder vers les institutions fondées en France au profit de la noblesse pauvre ; le premier à comprendre quelles bonnes places on peut occuper si, noble, on se glisse dans la hiérarchie de robe, d'épée ou d'église. Et il est le premier à deviner comment un homme intelligent, qui s'établira en Corse le serviteur et l'homme à projets de l'intendant et du commandant en chef, pourra tirer parti de l'un et de l'autre, s'appuyant d'eux près des bureaux, les appuyant près de la Cour de l'autorité des États -- États qui n'ont que le nom commun avec les redoutables États de Bretagne et de Languedoc, mais usent près des ignorants de cette similitude et jouissent de l'apparence.

Non seulement Charles a compris tout cela qui devrait être fermé à un homme tel qu'il est, mais il sait par ses actes le mettre en pratique. Pour ses protecteurs qu'il protège à son tour — ou qu'il a l'air de protéger — il distingue au premier coup les démarches utiles ; il fait son bruit ; il s'insinue et se coule, rapportant chaque fois quelque petit avantage personnel, une concession, une gratification, une pension, une place, une promesse d'avancement pour ses fils, son beau-frère ou ses cousins, demandant sans cesse et portant aux sollicitations une ténacité qui lasse l'indifférence et triomphe des volontés mauvaises, — aussi ardent et plus adroit que les vieux courtisans et combien plus ingénieux puisque tout cela lui est nouveau et qu'il a dû tout apprendre de cette savante exploitation de l'Etat qui est l'occupation continuelle de la plupart.

Mais quoi? Parce qu'il arrache ce qu'il sollicite, en est-il plus heureux? Tout cet effort, toute cette ardeur dépensée pour obtenir des apparences qui sans cesse le déçoivent, des menues faveurs qui ont l'air d'aumônes; pour continuer à se débattre dans une sorte de misère et ne faire sa vie que d'expédients, cela vaut-il la peine? Ne ressent-il pas en lui-même, quelque instinct qui le pousse au grand? Ne pourrait-il, comme d'autres et mieux que d'autres, mener des négociations, régir des provinces, siéger sur les fleurs de lys, s'il n'était point un nouveau Français, s'il n'y avait point contre lui le préjugé qu'il est un Corse, un sauvage, un *annexé?* Que lui manque-t-il? n'est-il point bel homme, noble, intelligent, lettré? Et toujours, pour sa vanité blessée, pour son orgueil souffrant, cette existence étroite, cette maison obscure, cette petite ville, cette destinée commune! Il s'en échappe alors et repart à la poursuite de quelque nouveau rêve. Où le prendre? Il est à Gênes, à Pise, à Florence, à San-Miniato, à Rome, à Bastia, à Corte, à Marseille, à Versailles, toujours pressé par ses projets, toujours aiguillonné par la nécessité, toujours fouetté par ses chimères. Il vit en voyage. Il y mourra.

Pourtant, il passe à Ajaccio; il y séjourne assez pour que, chaque année presque, sa famille s'accroisse. Marié à dix-huit ans en 1764 à une enfant de quatorze, il a un fils en 1765, une fille en 1767, un fils en 1768, un fils en 1769, une fille en 1771, une fille en 1773,

un fils en 1775, une fille en 1777, un fils en 1778, une fille en 1780, une fille en 1782, un fils en 1784, douze enfants en dix-neuf ans de mariage, et cela sans compter ceux qui ne sont point venus à terme !

La mère, dans cette perpétuelle grossesse, outre les soins du ménage dans une vie des plus resserrées et des plus modestes, a la charge d'un infirme, l'oncle Lucien, qui a servi de père à Charles, qui tient l'argent et dirige les propriétés de la famille de son lit, car, depuis l'âge de trente-deux ans, il est malade de la goutte et, à des intervalles de plus en plus rapprochés, il se trouve entièrement paralysé. Elle n'a donc point le loisir d'être une mère à la moderne, esclave d'un unique enfant, s'extasiant sur sa maternité et prenant pour un miracle ce qui ne doit sembler que la plus ordinaire des fonctions, le régulier accomplissement d'un devoir naturel. Les grossesses ne l'arrêtent ni ne la troublent. Elle fait ses enfants, les nourrit si elle a le temps; sinon, les donne à nourrir à quelque femme de berger ou de pêcheur, mais ne suspend point pour cela les soins qu'elle doit prendre. Dans sa nichée, ses soins, sa tendresse vont aux malades, à ceux qui ont besoin d'elle. A ceux-là, aux petits qui souffrent, elle donne son cœur. Ainsi sera-t-elle toujours pour ceux des siens qui, par leur faute ou la faute de la destinée, auront des *malheurs*. Elle leur sera plus faible et plus serviable, considérant leur infortune comme une maladie qu'il est de sa charge et de son devoir de mère de soigner, quelle qu'en soit la cause.



Bien portants, ses enfants croissent sans qu'elle ait le loisir de s'attendrir sur eux, absorbée qu'elle est par les ravaudages, l'entretien, le cousage des habits et des robes, le rangement des provisions, la surveillance de la bonne, — uniquement par le matériel de la vie dans la mesure la plus restreinte ; car du reste elle ne s'occupe point. Cela regarde les hommes qui seuls commandent, parlent et agissent, qui seuls ont le soin de la fortune et le droit d'en disposer. Elle est pliée au joug, et n'en sent pas le poids ; cela est ainsi, cela a toujours été ainsi, donc cela doit être ainsi.

En cette femme très jeune — car elle a dix-neuf ans à la naissance de son quatrième enfant, Napoléon — très belle, malgré ses grossesses répétées, mais d'une beauté qu'on admire plutôt qu'elle ne séduit, absence complète de rêve et de sentimentalisme ; nulle trace d'influence littéraire, nul trouble causé par cette fausse culture qui, sur la constante inaptitude de la femme à s'instruire réellement, applique un vernis de pédantisme. Elle a appris et pratique cette redoutable loi du silence par qui, plus tard, elle sera uniquement sauvée : elle y a été dressée par les institutions, les lois, les mœurs d'un pays où l'épouse est entièrement, uniquement, absolument, la servante de l'homme, où toute initiative, toute critique, toute réflexion même sur les actes extérieurs du *maître* lui est interdite, mais où, par contre, sur le ménage, sur les enfants, sur les détails domestiques, elle exerce un pouvoir presque absolu. En cette claustration, Mme Bo-

naparte ne disperse point son esprit aux rêveries et aux projets ; elle concentre sa volonté sur ce qui est pratique et actuel ; elle porte son attention aux moindres détails ; elle est économe parce qu'il le faut, parce que tout ce qu'il y a d'argent qui n'entre pas à la caisse de l'oncle Lucien, passe aux voyages de Charles, aux dépenses ou aux entreprises qu'il ne lui est permis ni de contredire ni de contrecarrer ; en tout ce qui est de son domaine, pour tout ce qui la touche, elle épargne avec une ténacité qui pourrait passer pour de l'avarice, si elle n'était prête à sacrifier d'un seul coup son trésor en ces occasions où elle sent engagé l'avenir des siens, où elle voit en jeu leur honneur, leur liberté, leur fortune et leur bonheur. Elle apporte alors tout ce qu'elle a, sans le compter, sans le regretter, jetant tout au jeu d'une seule masse ; mais, pour former sa réserve, ne faut-il pas qu'elle ait mis sou sur sou, qu'elle se soit privée de toute fantaisie pour elle-même, qu'elle ait mené son petit troupeau d'une main ferme et, en fait de plaisirs, lui ait offert seulement ceux qui ne coûtent rien ?

D'instruction, elle ne peut personnellement en donner aucune à ses enfants — pas même leur apprendre à lire — car elle ne sait point le français, ni même correctement l'italien. Elle n'a point reçu plus de culture que les femmes de sa condition en son temps et son pays : elle écrit mal et n'est point la femme des livres. Pour l'éducation, elle ne peut leur inculquer que celle qu'elle tient de tradition,



qui n'est point faite de politesse à la française, de grâces délicates, de sautillantes allures et du jargon du bel air, mais se réduit à quelques très simples formules qui sont celles de la race. Mme Bonaparte les relève par des façons nobles, par une silencieuse et hautaine tenue morale qui, au physique, est comme exprimée par le port de sa tête et l'attitude presque hiératique de son corps. Sans doute, tout ici, bien moins que de l'enseignement, dépend du milieu. Celui où Mme Bonaparte a grandi, a été tel que, chez elle, l'éducation a porté tous ses fruits. Il n'en saura être de même pour ses enfants, étant donnés les milieux très divers où ils grandiront. Au fait, elle ne tolère ni qu'ils lui manquent à elle-même, ni qu'ils manquent aux siens, reprend chez eux la gourmandise et le mensonge par des corrections manuelles où elle ne les épargne point, et les habitue à une propreté de corps inusitée à coup sûr en leur temps et en leur pays.

Doit-on pourtant, ici, voir un fait d'éducation ou un phénomène d'atavisme? Faut-il croire que garçons et filles y ont été dressés par leur mère, ou n'est-ce pas là chez eux une sorte d'instinct? Ils ont tous, les uns et les autres, la folie de l'eau, des bains, des grands lavages; certains ne peuvent voir de l'eau courante ou tombante sans courir s'y plonger ou en recevoir la douche... Une telle passion commune à tous les individus d'une même famille, contraire à toutes les façons reçues dans leur époque et leur milieu, ne dénote-t-elle pas, plutôt qu'une acquisition de l'habitude, une impulsion

ancestrale ? Ils n'ont, aucun, la pudeur du vêtement, cette pudeur qui a été imposée par la rigueur du climat, et plus encore par l'hypocrisie religieuse. Ils ne sont point embarrassés de leur nudité ; ils n'en ont ni la honte, ni l'effroi. De quelque Grec leur ancêtre, ils semblent tenir, avec certains traits physiques indéniables, le sens supérieur et le culte de la Beauté, ce culte qui, d'abord, doit aller à la forme, ne couvre le corps que si la température l'exige et conserve à l'être humain, dans sa nudité, la décence, la grâce, l'aisance qui écartent les imaginations vicieuses en même temps qu'elles ne laissent nulle place aux idées grotesques. Pour attester les origines oubliées, pour ouvrir les tombeaux perdus des aïeux et en ravir le secret, n'est-ce point comme un Sésame, ce vocable unique et sonore transmis à travers les générations, ce nom prédestiné de ΝΑΠΟΛΕΩΝ aux syllabes mystérieuses et prophétiques, qui, chacune et toutes ensemble, annoncent le lion preneur de villes ?

D'où qu'il vienne, du père ou de la mère, d'un aïeul de celle-ci ou de celui-là, l'atavisme grec a tracé chez ces êtres près de l'atavisme latin et, à des moments, l'on se demande lequel des deux est le plus fort.

Ils sont tous et demeurent des impulsifs; l'éducation les a donc très peu modifiés et ce qu'ils peuvent lui devoir, c'est le respect de la mère, une discipline familiale sévère, un esprit de solidarité entre eux et quelques formes semblables de politesse extérieure. Encore à ce médiocre bagage faudrait-il rechercher peut-être des origines diverses.

Mme Bonaparte n'eût été ni de sa race, ni de son temps si elle n'avait eu de ces superstitions qui en beaucoup d'endroits passent pour de la piété. Elle était dévote à la Madone et l'on peut même penser qu'elle croyait en Dieu. Elle ne manqua point de nommer chacune de ses filles Maria (Maria-Anna, Maria-Paoletta, Maria-Nunziata) et de les consacrer ainsi à la Vierge, mais elle ne s'étonna point lorsque ses fils et même ses filles contractèrent des mariages purement civils. Elle ne fut point choquée que son frère prêtât serment à la Constitution civile du clergé, se défroquât et se livrât à des occupations qui n'avaient rien de sacerdotal. Sans doute, en Corse, la Constitution civile dut moins heurter les consciences que sur le continent, puisqu'en ses grandes lignes elle y avait été établie quelque vingt ans auparavant par Paoli; mais, que Mme Bonaparte n'ait point tenu expressément à ce que deux de ses filles, mariées sous ses yeux, reçussent d'un prêtre — assermenté ou non — la bénédiction nuptiale, cela montre bien que, chez elle, la religion catholique était seulement en surface, que sa piété se réduisait à quelques pratiques dont elle avait donné l'usage à ses enfants.

Ceux-ci, par nature, sont et demeurent des païens. La formation de leur intelligence est antérieure au christianisme. Leur cerveau n'a point subi cette terreur qui déprime l'individu, supprime en lui l'initiative et jette un crêpe sur la nature. Ils se refusent à être contemplatifs. Ils envisagent la vie comme un but et non comme un moyen. Ils croient à l'*au-delà*,

d'une façon sereine et vague, à la façon dont y pensaient les poètes antiques et le paradis qu'ils imaginent est singulièrement voisin des Champs-Elysées. Ce n'est point qu'ils ne soient nettement, sincèrement, fermement spiritualistes. Ils le sont d'autant plus qu'ils sont moins chrétiens. S'il arrive à quelques-uns d'entre eux, que, à de rares moments, ils s'émancipent jusqu'à constater qu'il est des athées et à supposer qu'ils puissent eux-mêmes être matérialistes, tout de suite la doctrine, avec ses conséquences nécessaires, les fait reculer, et on sent en eux un dégoût et un effroi. Par contre, ils ne sont attachés à nulle religion révélée; ils acceptent celle-ci comme ils prendraient celle-là, ne se regardent point comme possédant des vérités absolues et tiennent seulement la religion, quelle qu'elle soit, pour le meilleur moyen de gouverner les hommes. De leur enfance ils conservent, il est vrai, l'usage fréquent et répété du signe de croix dans les instants de grand étonnement, de grande joie et de grande douleur. Mais l'usage de ce geste, de cette antique conjuration contre le mauvais sort, est chez eux purement machinal et n'implique nulle pensée.

Bien plus qu'au Dieu des chrétiens, ils croient au Sort, à la Destinée, au Fatum, la divinité aveugle et sourde qui a hanté les imaginations antiques et c'eût été le principal ressort qu'on eût brisé chez eux, si, à la place de cette confiance en eux-mêmes, on eût imposé à leurs esprits cette discipline catholique de sacrifice, d'abnégation et de renoncement : car ils



ont foi en la Destinée, non comme les croyants qui s'imaginent être inspirés par leur Dieu et possédés par l'Esprit, mais comme des êtres qui ne s'étonnent point des faits, sont toujours prêts à en profiter, se trouvent sans cesse supérieurs à leur fortune et gardent la confiance sereine de leur continuelle ascension.

Mme Bonaparte, si elle eût été ce qu'on appelle *une mère chrétienne*, eût, sans doute, par toutes les armes — et l'Église en a trouvé de redoutables — combattu et peut-être vaincu chez ses enfants ce mode de penser; mais elle ne s'en aperçut point ou peut-être le partageait-elle ? Rien ne serait moins surprenant, car elle aussi ne parut point étonnée de sa fortune : dans la prospérité ou les revers, elle garda l'âme sereine et elle montra une confiance en elle-même qui ne lui permit ni de s'étonner, ni de se réjouir de rien.

Faut-il croire qu'elle ait été galante? Il eût fallu qu'elle le fût singulièrement pour trouver le loisir d'avoir des amants. Ses enfants portent tous, à un degré égal, l'empreinte, physique et morale, du double atavisme dont ils procèdent; par eux-mêmes, par leurs descendants, ils reproduisent d'une façon frappante un type que, sans doute, après des générations, des croisements ont pu altérer au point de vue de la beauté, mais qui subsiste pourtant chez les moins favorisés au point qu'on ne saurait le méconnaître. Et il en est de même pour le caractère, la tournure d'esprit, les habitudes de corps, le tempérament et

les maladies. Ses enfants sont donc bien, tous les huit qui ont vécu, issus de Charles Bonaparte. On a beaucoup dit qu'elle avait été la maîtresse de M. de Marbeuf; mais ne suffisait-il pas que Charles Bonaparte fût un rallié pour que les indépendants cherchassent des motifs honteux à ses succès? Il avait rendu des services à M. de Marbeuf et il avait reçu de lui à son tour un appui précieux. Le gouverneur avait été parrain d'un de ses enfants; son portrait figurait à la place d'honneur dans le salon de la maison Bonaparte; ses actes publics et privés avaient été célébrés par Charles en prose et en vers, en italien et en latin. Tout cela prouve de l'intimité et de la confiance; mais Charles en avait fait presque autant pour l'intendant, M. de Boucheporn, et, des deux, pourquoi est-ce Marbeuf, qui a soixante ans alors, que l'on donne à Mme Bonaparte? N'est-ce pas assez pour expliquer les menues faveurs que Charles a obtenues qu'il soit tel qu'il est et pourquoi sa femme y eût-elle influé? Telle qu'elle est, fière, sévère de tenue et de visage, belle à coup sûr, mais sans cesse livrée aux occupations du ménage, toujours enceinte et gardée par ses enfants, elle est une épouse, point une maîtresse. La voit-on faisant la coquette, engageant la causerie avec un homme de la cour et se plaisant aux caquetages à la mode?

Sa vie s'écoule dans un cercle des plus restreints au point de vue des idées, quoiqu'il semble fort étendu par le nombre des personnes qui y sont admises. Mais ce sont les vieilles grand'mères, les oncles, les

tantes, les cousins, les cousines, qui forment un groupe serré où un étranger serait singulièrement déplacé. C'est une fortune en Corse qu'avoir quantité de parents et l'on y entretient les liens de cousinage jusqu'à des degrés infinis. Tout ce monde se fréquente, se visite, se maintient en relations. Point d'auberges, on descend chez les parents. De là, par cette ouverture forcée de la maison, par cette familiarité entre compatriotes, une vie en pleine lumière qui rend la faute d'une femme singulièrement difficile à couvrir; une surveillance continue et qui ne manquerait pas de se traduire en actes d'hostilité, car toute atteinte aux mœurs est une offense à la famille, l'on ne badine point sur le chapitre de l'adultère et les complaisances d'un mari vis-à-vis d'un grand personnage entraînerait une mise au ban du clan, sinon un de ces exemples de justice sommaire comme en fournit, presque à chaque page de son histoire, ce peuple qui est comme demeuré spartiate par ses mœurs, ses idées et ses institutions.

La *société*, dans le sens où on l'entend, n'existe pas alors à Ajaccio, pas plus que les plaisirs qu'elle procure et que les tentations que ceux-ci entraînent. Hormis servir le mari quand il revient ou qu'il passe; hormis faire, nourrir, soigner les enfants et ce qu'on appelle les joies de la maternité; hormis les enfilages de discours avec les parentes et les voisines, les flots alors épanchés de paroles qui s'abandonnent ou s'exaltent, livrant, soit l'intime secret de ces âmes silencieuses, soit leurs mensongères imaginations,

soit leurs poétiques ressouvenirs, rien, — mais n'est-ce pas assez de ce rien pour emplir la vie ?

Il arrive pourtant qu'à des jours, jours célèbres et désastreux dans les annales de la mère de famille, le maître, pour célébrer le passage par la ville de l'intendant ou du gouverneur, s'attirer leur faveur ou se ménager leur protection, imagine de leur donner à dîner, et, pour les fêter, de réunir les gens d'importance. Alors, que de soins, que de peines, que de courses, pour emprunter les meubles, l'argenterie et le linge, pour montrer que l'on n'est point des pauvres et que l'on sait vivre ! Que de soucis pour le lendemain, où il faut payer, restituer, remercier ! Que d'ennemis l'on se fait pour donner une heure pâture à la vanité du maître ! Et comme, pour réparer la brèche, il faudra que la mère économise et rogne sur toute chose! Alors, avec les petits, elle s'en ira dans la montagne, en quelque maison sombre, blindée comme une forteresse, vivre à la façon des bergers qui paissent dans le maquis les chèvres de la famille.

Voilà le milieu où Napoléon a passé sa prime enfance ; voilà le sang d'où il sort, les enseignements qu'il a reçus et les exemples qu'il a trouvés. Mais ce serait rendre un mauvais compte de la vie qu'il a menée que l'imaginer sans la lumière joyeuse et chaude qui baigne les êtres et les choses, sans la brise d'air salin qui gonfle les poumons allègres ; sans la liberté du sol natal dont l'odeur, quarante ans plus

tard, eût seule réjoui ses narines, comme le vin de la vigne paternelle eût seul, il lui semblait, désaltéré ses lèvres... Et, autour de lui, une affection très profonde, très réelle, point basse ni humble, quoique gardant les distances, l'affection des clients de la famille ; cette affection enveloppante, surtout pour le petit qu'a nourri une de leurs femmes ; des rapports comme de chef élu à soldats volontaires, établis, dans des jeux uniquement guerriers, avec les enfants de ces clients et provignant dans l'avenir des dévouements certains ; lorsque la mère réside à Ajaccio, les escapades chez la mère nourrice pour manger des poulpettes ou la bouillie de châtaignes qui semble ainsi bien plus savoureuse, pour faire le petit savant avec le meunier, pour enfourcher les poneys au poil rude, à la crinière effarouchée, sur le dos desquels il apprend toute l'équitation qu'il saura jamais.

Bon et tendre accueil chez toutes les femmes de la famille, dont plusieurs n'ont point d'enfants à elles et gâtent d'autant plus les petits Bonaparte : ainsi surtout sa tante et marraine Gertrude Paraviccini, la sœur de Charles ; puis deux mères grands, deux mamans gâteaux, la Bonaparte et la Fesch, celle-ci toute bossue et contrefaite, pareille à une bonne petite fée avec ses poches pleines de cornets de bonbons ; et la tante Fornioli, et la tante Benielli, et la tante Fesch qui est restée fille pour mieux aimer les enfants de sa demi-sœur ; elles apportent comme un renfort de tendresse où Mme Bonaparte, trop occupée, ne peut mettre que le matériel des soins, et, dans le cœur de

l'enfant, tracent d'une façon, semble-t-il, plus douce que la mère elle-même.

Il a une petite sœur, de deux ans sa cadette, baptisée le même jour que lui, en 1771, qu'il aime infiniment, dont il fait sa société quand il est tout enfant, mais elle meurt quand il a sept ans. A cause d'elle, peut-être eût-il pris plus de féminisme dans son caractère, atténué quelque peu son âpreté apparente de nature. Désormais, son unique compagnon est son frère aîné, Joseph. Les autres camaraderies d'enfance, hormis de petites filles, n'apparaissent nulle part dans sa vie, où pourtant la reconnaissance ou le simple souvenir prennent une place telle qu'il ne néglige ou n'oublie, dans les temps de sa grandeur, aucun des êtres qu'il a connus, aimés ou simplement rencontrés à d'autres époques. Ici, lacune : lorsque, à Sainte-Hélène, il repasse les jours disparus, aucun nom ne se présente à son implacable mémoire; Joseph seul revient sans cesse, les escapades ensemble, les confidences qu'il lui fait, les coups qu'il lui donne, sans que Joseph plus fort les lui rende, et les triomphes de Joseph à l'école, et la supériorité de son intelligence et de son esprit. Joseph exerce sur lui le double prestige de l'âge et de l'aînesse. Il est celui qui fait bien tout ce qu'il entreprend et n'a qu'à vouloir pour pouvoir. Cela est tout naturel. Les petits, ses cadets à lui, séparés de lui par six, huit, neuf ans, — Lucien né en 1775, Maria-Anna en 1777, Louis en 1778, — ne comptent pas alors et ne peuvent compter; par nécessité, il fait bande à part avec

Joseph, laissant les autres vagir ; c'est un immense intervalle alors qui les sépare, et tel qu'il ne se sentira vraiment frère qu'avec Joseph, tandis que, vis-à-vis de Louis, il aura presque de la paternité.

C'est là toute la famille, en décembre 1778, au moment où Charles Bonaparte enmène en France Joseph et Napoléon : ce n'est donc point une brisure de cœur la première fois qu'il quitte sa mère et son pays. Le compagnon de son enfance part avec lui. Ils vont tous deux vers le nouveau, l'aventure et la fortune, sous la conduite de ce père, aimable, beau, lettré, spirituel, qui fait des chansons et qui dit des douceurs, l'être d'exception et comme un peu de rêve, qui est apparu à des intervalles assez rares dans leur existence plate et sauvage pour l'éblouir de fêtes, de dîners et de galas ; le seigneur-père qui voit le roi de France quand il lui plaît, cause à son loisir avec les ministres, traite d'égal le gouverneur, imagine de grandes entreprises et mène d'immenses desseins. Tous les projets qui bouillonnent dans le cerveau de Charles, toutes les illusions dont il se berce, toutes les vanités dont il se repaît, sont des réalités pour les enfants. Ils croient sincèrement l'un et l'autre que nul, après Paoli, n'a joué un si grand rôle que leur père dans la guerre de l'Indépendance et, très sincèrement, de leur premier voyage, ils gardent l'un et l'autre le souvenir précis que leur père a été reçu au mieux à Florence, par le grand-duc de Toscane (qui était à ce moment à Vienne) et qu'il a emporté une lettre de recommandation de Léopold pour sa sœur,

la reine de France. Toute leur vie, ils resteront l'un et l'autre dans cette croyance dont le moindre examen des faits et des dates eût dû les détromper, qui subsiste même après que la mort du père a enlevé bien d'autres illusions.

Le père reparti, tous deux ensemble à Autun, c'est assez encore pour leur cœur : ils se distraient, se consolent, s'épaulent l'un l'autre : où est la cassure véritable, c'est, après les cinq mois d'Autun, quand les deux frères sont séparés et que Napoléon entre à l'école de Brienne ; alors, pour lui surtout qui n'est point liant, ni aimable, c'est l'isolement définitif, absolu, sans un compatriote de qui se faire entendre, à qui parler du pays natal qui, rendu plus cher et plus attrayant, occupe désormais toute sa pensée. Cet enfant de neuf ans commence là la lutte pour la vie. Sous un ciel inclément, au milieu de maîtres ignares et de condisciples ennemis, soumis à une discipline qui révolte son esprit et à des habitudes qui révoltent son corps, il faut qu'à lui seul il s'instruise, s'élève, s'éduque, trace sa carrière et marque la route qu'il prétend parcourir. De secours du dehors nul à attendre ; il n'a pour le soutenir que le sentiment du devoir, que l'ambition d'arriver, que la conviction de sa fortune. Il se replie sur lui-même, s'enferme en ses souvenirs, s'isole en son rêve. A la claustration forcée, il ajoute si l'on peut dire une claustration volontaire et, seul avec sa pensée, il la martèle et la trempe. Même après des années de séjour, il ne semble point familiarisé : sans doute,



pour tous ceux de ses maîtres, tous ceux de ses camarades qui firent, par la suite, appel à sa mémoire, il eut des bontés singulières, mais il ne semble point que, sauf peut-être avec Bourrienne, il ait eu une sorte d'intimité et un semblant d'ouverture de cœur. C'est à Joseph, par la correspondance assidue qu'il entretient avec lui, qu'il continue sès confidences. Seulement, l'affection qu'il lui porte ne l'aveugle point. Il le juge avec la sévérité que lui inspire la conscience de son propre effort ; il le sait peu appliqué et travailleur et le dit, mais c'est dans l'intérêt de son frère, parce qu'il envisage, sous un certain angle, la carrière que celui-ci doit prendre. Déjà la volonté, l'esprit de commandement étant entiers en lui, il prétend ordonner de l'avenir de Joseph — et il le fait sans le moindre embarras, n'admettant ni contestation, ni discussion ; et pourtant, en même temps, la considération qu'il a pour son aîné, la tendresse qu'il lui porte, le rendent prêt, dès lors, à lui faire tous les sacrifices qu'il peut offrir. Dans ses lettres, cela est moins écrit que pensé, mais pourtant peut se lire.

Donc, pendant le temps que Napoléon reste à Brienne, Joseph est encore le premier dans son affection et c'est de tous les siens celui avec qui il est davantage en confiance. Il voit pourtant durant cette période quelques autres membres de sa famille : sa mère vient, dit-on, le visiter ; en 1783, son père passe à Brienne accompagné de Marianna qu'il conduit à Saint-Cyr et de Lucien qu'il laisse dans les petites classes. Mais pour cette sœur qui a sept ans, qu'il a

quittée au maillot, qu'il aperçoit le temps d'une récréation, comment se prendrait-il soudain d'affection, et quant au *Chevalier*, plus jeune que lui de six ans, déjà leurs deux caractères sont faits pour se choquer. Lucien s'imagine que « lancé dans la même carrière que son frère » il est son égal. Napoléon veut bien s'occuper de lui, mais en protecteur, en directeur, en maître. De l'aveu de Lucien, « c'est à ces premières impressions qu'il doit la répugnance qu'il a toujours éprouvée à fléchir devant lui ».

Pour le reste de la famille, dans les lettres qu'il écrit nulle expansion, nulle effusion, nulle démonstration de tendresse : pas un mot pour la mère, pour les petites sœurs nées depuis son départ ; par contre, une énumération à l'infini des grands parents, des oncles et des tantes : Minana Saveria, Minana Francesca, Zia Gertrude, Zio Nicolino, Zia Touta, tous ceux qu'il aime et dont il se plaît à écrire les noms. Il est de ceux qui, comme en une chapelle close, gardent au fond du cœur leurs sentiments et en parlent d'autant moins qu'ils les éprouvent davantage. Netteté, fermeté, sécheresse, une maturité étrange, un jugement parfaitement sain sur chacun des êtres qui composent la famille à son degré et le parti qu'on en peut tirer, une application étrange à leur avancement particulier dans l'intérêt général, voilà ce que montre, dans ses lettres, ce garçon de treize ans.

Quitter Brienne est pour lui une délivrance : c'est gravir le dernier échelon qui le sépare de l'état d'officier, acquérir le complément extérieur de sa person-



nalité : nulle douleur à laisser Lucien ; d'abord, point de sympathie entre eux, un abîme trop grand d'âge et d'idées, la conviction de ce qu'il vaut déjà, augmentée d'un peu de dédain pour ce frère qui est dans *les petits*, enfin la sensation de la carrière ouverte où le premier de tous les Corses, il va entrer, *sachant les mathématiques*.

A Paris, nul rapprochement avec Marianna enfermée à Saint-Cyr comme lui à l'Ecole militaire. Sauf quelques visites espérées des parents, les députés des Etats qui viennent à la Cour, point de contact avec la famille, moins de correspondances qu'à Brienne : Joseph est en effet reparti en Corse. Et, pour les lettres, de Brienne à Autun, il y avait des occasions ; de Paris à Ajaccio, une lettre coûte au moins dix-neuf sols et, à moins qu'on ne trouve moyen de passer en franchise, sous quelque contreseing, on n'écrit point.

La mort de son père ne cause point à Napoléon une douleur qu'il ait le besoin d'épancher en voceri. Cela est bon pour les femmes. Lui la prend en homme, en soldat qu'il est déjà. Tout enfant, il a peu vécu avec lui : depuis six ans, il l'a vu une fois, pendant une heure. Il ne peut donc éprouver pour lui cette tendresse qui est surtout faite d'habitude et d'impressions quotidiennes. On peut dire qu'il ne l'a point connu, qu'il se l'est imaginé. A sa mort, il voit surtout la charge qui lui incombe à lui-même : toute la charge de la famille pauvre, endettée, engagée, pour le compte de l'Etat, en toutes sortes d'entreprises que Charles a

inventées, que la faveur des intendants et des commandants a déterminées, que seule la politique pouvait justifier; qui, chaque année, absorbent sans profit certain des sommes considérables et que le gouvernement, aujourd'hui que les protecteurs de Bonaparte ont disparu, est médiocrement disposé à alimenter.

Pendant que Joseph sera, en Corse, sous la haute direction de l'archidiacre Lucien, l'administrateur et le gérant des propriétés familiales; pendant qu'il surveillera les travaux commencés aux Salines et aux deux pépinières, pour le compte de l'Etat; qu'il prendra ses degrés en vue d'occuper une charge de judicature dans l'île; qu'il exercera sur la famille et les clients le rôle de chef et de protecteur qui lui est dévolu par sa primogéniture, lui, Napoléon qui se trouve résider en France, se chargera des affaires extérieures. C'est lui qui sollicitera près des ministres et des premiers commis, qui cherchera des protecteurs, qui rédigera les placets, qui obtiendra aux petits frères des bourses dans les écoles, qui poursuivra le paiement des créances contestées et des pensions arriérées; qui, à seize ans, sans faiblir, sans se plaindre, sans se lasser, mais en y portant cette raideur et cet air d'autorité dont il ne peut dès lors se défaire, même quand il lui faudrait de la souplesse et de l'humilité pour réussir, se débattra contre l'indifférence des uns, la mauvaise volonté des autres, contre les intendants, les subdélégués, les principaux, pour tirer du gouffre la famille et la mettre à flot. Où en est-elle? Si désargentée qu'elle ne peut rembourser les vingt-cinq louis empruntés par Charles



en 1784 à M. du Rosel de Beaumanoir, le commandant d'Ajaccio, en vue de conduire Marianna à Saint-Cyr et que, pour répondre de la dette, Mme Bonaparte propose ce qu'elle a d'argenterie! Et pour cette besogne qu'il assume, quels appuis, quels secours rencontre Napoléon? — Rien que sa volonté, son activité et son titre d'officier d'artillerie. Là est sa carte majeure, celle qu'il joue à chaque occasion, la seule qui, par un coup de fortune, puisse le sauver, soit qu'il reste au service de la France, soit qu'il passe à gros appointements à un service étranger. Aussi, comme il en est fier, comme il s'en pare, comme il s'en sert à toute occasion, ayant soin de ne jamais dire son grade, son misérable grade de lieutenant en second, mais faisant chaque fois suivre sa signature de la majestueuse et vague qualification : officier d'artillerie!

Au milieu de ce bouillonnement d'idées qui emplissent son cerveau, dans ce dispersement d'études qui l'entraînent à travers tous les temps, toutes les théories philosophiques et sociales, pas un instant il ne perd de vue la famille et le devoir vis-à-vis d'elle. Ce n'est point assez que le montrer vivant en sage, sans contracter une dette, sans se permettre une fantaisie ; à la famille il réserve tout, il donne tout, il sacrifie tout. Seulement, — et c'est ici que, malgré lui-même peut-être, le séjour sur le continent et l'éducation qu'il y a reçue ont influé sur lui — il semble que, dès lors, il n'étend plus la famille à l'infini, il ne se tient point obligé vis-à-vis des cousins à quelque degré qu'ils soient et, s'il ne perd pas la

notion du clan, au moins il s'en dégage, il s'en affranchit, lui oppose et lui préfère l'idée de justice. Quoi qu'il arrive, il ne se prêtera point à être l'esclave d'un clan sous prétexte qu'il en est le chef et se refusera constamment à cette servitude qu'acceptent, pour conserver et accroître leur clientèle, les Corses de vieille roche. L'esprit de clan, s'il eût dominé en Napoléon, eût amené la conquête de la France par les Corses, l'occupation par eux de toutes les places d'importance. Il ne leur en a, pour ainsi dire, point donné et il a restreint ses faveurs selon les services rendus à la France et ceux qu'on pouvait lui rendre. A la vérité, il a livré la Corse à son clan, mais, contre lui, il a défendu la France. Et c'est là, à dire vrai, ce que bien des Corses ne lui ont pas encore pardonné.

Après sept années d'absence, il retourne au pays natal ; il fait, peut-on dire, la connaissance de ces êtres pour qui il se sacrifie. Il rentre sous la discipline maternelle; car, aux yeux de sa mère, cet officier, cet écrivain, ce penseur, si fier de son uniforme d'artilleur, est toujours le petit enfant qu'il était avant de partir en France, un enfant auquel on commande ses démarches, auquel on ordonne d'assister à la grand'messe et qu'on fustige au besoin à main leste.

Se l'est-il, en ses rêves de Brienne, de Paris, de Valence, imaginée aussi étroite, l'existence dans la maison régie par l'active et implacable économie de l'archidiacre et de Mme Bonaparte ?

Finis à présent les repas où Charles conviait le gouverneur et l'intendant ; finies les façons hospitalières qui assuraient des clients et des obligés à Ucciani, à Bocognano, à Bastelica, des amis et des électeurs par l'île entière, procuraient en temps de paix des mandats de député et, la guerre survenant, mettaient des fusils aux ordres de Charles. A présent, dans la maison fermée, Mme Bonaparte n'entretient qu'une domestique à tout faire, une bonne à trois francs par mois. Tant qu'elle a pu, elle-même a fait tout le service : il a fallu un mal au doigt qui l'empêchât « de faire un point » pour qu'elle se déterminât à joindre une Toscane à la Corse qui, sans gages, en amie, presque en parente, prenait soin jusque-là des enfants les plus petits. A quel point est poussée par Mme Bonaparte la stricte économie, à quel point l'argent manque, on ne l'imaginerait point sans quelques fragments de lettres retrouvées : ici, Napoléon se plaint que sa mère ne lui ait point rendu six écus qu'il lui a prêtés ; trois un autre jour. Pour le moindre envoi de linge ou d'effets qu'elle fait à ses fils, il faut que, d'avance, ils lui adressent l'argent pour le port. Lorsque, d'Ajaccio, la famille se transporte à Ucciani, les enfants envoient leur matelas : chacun n'en a qu'un. Rien de ce qui s'acquiert par l'argent, rien de ce qu'il faut payer avec de l'argent, rien de ce qui n'est point des produits locaux qu'on ne peut pas vendre : les châtaignes, le vin, l'huile qu'on récolte ; l'argent regardé comme quelque chose de si rare, de si particulier, de si remarquable en soi

qu'on n'a presque pas acquis la notion qu'il puisse servir à autre chose qu'à être thésaurisé — à quoi s'emploie l'archidiacre Lucien qui, pour plus de précaution, cache son trésor dans son lit et couche dessus.

Oui, l'existence est pauvre, mais c'est la maison maternelle, c'est l'île natale. « Homme trop heureux ! cours, vole, ne perds pas un moment. Si la mort t'arrêtait en chemin, tu n'aurais pas connu les délices de la vie, celles de la douce reconnaissance, du tendre respect, de la sincère amitié... » C'est Napoléon qui parle ainsi dans son *discours à l'Académie de Lyon* et ce sont bien là les impressions qu'il a subies quand pour la première fois il a embrassé sa mère, son frère Joseph, Louis qui à son départ venait de naître, et les trois petits êtres nés depuis qu'il est en France : Maria-Paoletta, Maria-Nunziata et Jérôme. Les deux aînés Paulette et Louis prennent tout de suite son cœur : celle-là, si jolie déjà en sa prime enfance qu'elle séduit quiconque l'aperçoit, et si vive, si gaie, si espiègle, toute en imaginations de farces, de moqueries, de charges auxquelles sa joliesse prête plus de plaisant encore. Tout sérieux qu'il se croie, tout grand garçon, tout officier qu'il est, Napoléon a une vapeur d'enfance, qui comprimée par l'exil, l'internement au collège et à l'école, refoulée par la volonté qu'il a de se montrer homme et de ne se laisser voir que tel, s'échappe, dès que la soupape s'entre-bâille, en jeux, en rires, en gamineries. Par là, toujours, dans l'intimité stricte, il restera jeune,

d'une jeunesse parfois fatigante pour les personnes qu'il aimera davantage, pour ses deux femmes en particulier.

Vis-à-vis de Louis, il reprend son masque sérieux, car, dès lors, il a des idées sur lui et veut l'instruire, faire de lui son élève, et il faut là du respect, tandis qu'avec Paulette il s'amuse. Avec Joseph, il discute et il pense. Ce sont de longues conversations, des promenades au bord de la mer, des raisonnements à l'infini sur l'avenir de la Corse, sur leur avenir à tous deux, sur la littérature, la politique et la philosophie. Dès ce moment et dans ce continuel frottement, dans ce perpétuel échange de pensées, leurs idées, leurs formations, leurs tendances s'accusent et on peut presque juger où elles les conduiront.

Joseph a de l'équilibre et du sens ; il ne manque point de lettres, bien qu'il n'ait passé que cinq années au collège d'Autun et que, depuis l'âge de seize ans, il soit livré à lui-même. Il écrit correctement le français et parle purement l'italien. Il n'a point de trait en sa parole ou son écriture, point de saillies en sa conversation et ses plaisanteries sont lourdes ; mais il réfléchit, sait se taire et se donne des buts où il tend avec une obstination patiente. Il est fidèle en amitié, de commerce agréable et d'une facilité pour ceux qu'il prend en gré qui va jusqu'à la faiblesse. Ses qualités réelles, de cœur plus que d'intelligence, sont gâtées par une vanité, qui semble en désaccord avec les théories politiques contemporaines qu'il professe lui-même, mais qu'expliquent à la fois son atavisme et son édu-

cation, la race dont il sort et le milieu où il vit. Les théories sont *continentales;* elles n'ont qu'effleuré Joseph, ne l'ont pas pénétré ; il en parle, il croit peut-être qu'il les pratique ; mais il reste Corse et transpose toutes les idées qui ont cours en France selon cette méthode qui lui est propre. Se tenant très sérieusement, à dix-huit ans, pour chef et directeur de famille; accepté et reconnu comme tel par tous, petits et grands; convaincu, non seulement de l'importance qu'il reçoit de ses fonctions, mais de la supériorité que lui donne sa naissance, il est, par une sorte d'instinct, amené à rapporter tout en la famille à lui-même et à considérer ses frères comme autant d'ouvriers chargés de travailler à sa fortune. En effet, la fortune du chef de famille est la fortune de la famille, comme, en d'autres sens, la fortune du chef de clan est la fortune du clan. Il est le chef, cela suffit. Il se repose donc assez volontiers sur les autres et évite de troubler sa sérénité par des soins qu'il juge inutiles. Il est indolent, paresseux, nullement pressé. Il est convaincu que, sans qu'il se bouge ou fasse effort, tout doit arriver entre ses mains, et tout y arrive. Il ne néglige d'aucun de ses cadets — sauf de Napoléon — les marques extérieures du respect et exige qu'ils lui donnent du *vous* tandis qu'il les tutoie. Il traite ses sœurs de cette hautaine façon qu'emploierait non pas un père tendre, mais un aïeul sévère qui parle par sentences et dont on recueille les leçons. Il se plaît, comme il le raconte, à jouer au seigneur, à parcourir à cheval, aux côtés de sa



tante Paravicini, les terres qui sont ou pouront être à la famille, à se présenter aux anciens clients de son père, à s'essayer au rôle de chef de clan, mais à l'état honoraire, sans argent pour entretenir les dévouements, sans influence pour protéger les fidèles, sans activité pour les grouper, sans ardeur de politique pour échauffer leur zèle — rien semble-t-il, que pour recevoir des compliments et ces espèces d'honneurs qui font du bruit et de la fumée. Il attache une importance extrême à l'antiquité de sa race, au prestige de sa naissance, aux alliances que « sa Maison » a contractées avec les premières de l'île. A l'entendre, il ne tient qu'à lui de recevoir des cordons et des décorations; les souverains de Toscane se trouvent honorés de le recevoir à leur cour et les cardinaux voyageurs l'agréent pour un compagnon de leur choix. Presque tout cela se passe dans son imagination, mais l'on ne peut croire qu'il manque de sincérité. Il désire vraisemblablement les grandeurs avec une telle ingénuité qu'il lui suffit de les avoir sollicitées pour les tenir acquises et d'avoir énuméré ses titres en un placet pour qu'ils deviennent certains. Il ne doute point, de même, qu'il n'ait ainsi toute place qu'il ambitionnera. Aussi, dès que s'ouvrira, par la Révolution, l'ère des élections, sera-t-il, malgré son âge, candidat perpétuel à toutes les charges, quelles qu'elles puissent être, toujours certain du succès et toujours assuré de la défaite.

Son patriotisme corse, bien moins exalté que celui de Napoléon, se contenterait moyennant que, dans

l'île, toutes les places d'administration, de judicature et de finance — payées par la France — fussent réservées aux indigènes et que, de ces places, il obtînt celles qui rapportent le plus d'honneur et de profit. Quoiqu'il n'ait point l'âge où, sur le continent, l'on peut être nommé au moindre emploi, quoiqu'il n'ait point pris en France ses degrés et se dispose seulement à passer à Pise, sans suivre les cours de l'Université, des examens qui semblent de complaisance, il ne se considère pas moins, même avant d'avoir ses diplômes, comme apte à toute fonction, et regarde comme une injustice qu'on ne le nomme point à quelque chose. Pourtant, n'ayant point, en ce temps, de but précis, son ambition, pour grande qu'elle est, n'est point active : elle se borne au rêve et se satisfait presque avec des fictions.

Quant aux doctrines politiques et philosophiques, il a retenu de ses lectures l'horreur de la guerre, une teinte générale d'humanitarisme sentimental ; il est disposé à embrasser, sinon à mettre en pratique, la plupart des théories que l'Assemblée constituante prétendra introduire dans les lois et dans les institutions ; mais il est enclin à y porter cette accentuation un peu hautaine qui se rencontrera sur les bancs de la minorité de la Noblesse parmi les grands seigneurs libéraux. Dès lors, Joseph, pour prendre une formule consacrée, serait, si l'on peut dire, un homme de Quatre-vingt-neuf, tandis que Napoléon, par son esprit, ses tendances, ses doctrines serait un homme de Quatre-vingt-treize. Joseph procède de Montes-

quieu; Napoléon, de Jean-Jacques. Celui-ci rêve d'une Constitution à la Lycurgue avec des parties de communisme à la base; celui-là, d'une Constitution suivant la formule anglaise, avec une part importante faite à la grande propriété. Napoléon croit que la démocratie ne peut s'exercer que par l'intermédiaire de chefs élus, revêtus pour le civil et le militaire, de pouvoirs dictatoriaux; Joseph, bien qu'il ne soit point orateur, que sa fortune soit médiocre, que sa famille ne soit point élevée en dignités, s'attache à des institutions parlementaires qui réservent l'influence aux hommes ayant reçu une culture, occupant des fonctions, ou tenant de leur naissance des privilèges particuliers.

Entre les deux frères, les idées communes sont assez rares, mais le terrain d'entente est l'avancement de la famille, et la discussion, toute théorique, est toujours subordonnée aux obligations vis-à-vis de la Corse, aux doctrines purement corses. Ils ne manquent donc point de se comprendre.

Napoléon, durant ce premier séjour, refait connaissance avec un certain nombre de ses parents, cousins ou alliés; mais la plupart de ceux-ci ignorant le français, il est dans l'impossibilité de se faire entendre, car il a oublié l'italien et le patois corse. Il se trouve donc dans cette situation singulière que, avec son patriotisme intransigeant, avec le projet qu'il nourrit d'écrire l'histoire de son pays, avec le désir ardent d'interroger les uns et les autres sur les épisodes de la guerre de l'Indépendance, il apparait à la plupart des

gens comme un demi-étranger, comme un *francisé*, avec qui le lien des pensées est rompu par l'absence d'une langue par qui les exprimer. Il lui arrive donc, car il a besoin de société, de fréquenter presque plus les Français résidant dans l'île que les Corses même. Il s'assoit souvent à la table des officiers, surtout des camarades de l'artillerie. Ce n'est pas pourtant qu'il soit d'accord avec la plupart d'entre eux, étant prêt sans cesse à la haute lutte pour les principes philosophiques, à l'attaque contre ce qu'il nomme la servitude française, à l'opiniâtre apologie de la liberté corse.

Plus tard, dans les autres séjours qu'il fera dans l'île, familiarisé de nouveau avec la langue, il courra la montagne à la recherche de manuscrits, de rares imprimés qu'il obtiendra des uns ou des autres, pour le travail qu'il médite. Il trouvera sans doute, dans chaque maison l'hospitalité cordiale et gratuite que les mœurs imposent; il se sentira heureux de montrer ses épaulettes, se parera du prestige dont le revêt, même aux yeux des Paolistes purs, son titre d'officier, d'officier d'artillerie — l'arme par qui la Corse a été vaincue — mais, quoi qu'il fasse, quelles que soient ses affirmations patriotiques, si sincères soient-elles, il n'effacera point cette impression qu'il est un *francisé*; les exclusifs se méfieront de lui, comme, pour des causes semblables, et à des degrés divers, ils se méfieront de ses frères.

Napoléon mène cette vie de septembre 1786 à juin



1788, durant près de deux années que coupe seulement un voyage de trois mois à Paris (octobre-décembre 1787), voyage qui serait inexplicable s'il n'avait été forcé : au mois d'août en effet, sur la crainte d'une guerre avec la Prusse à propos des Pays-Bas, tous les semestriers ont été rappelés; puis, la menace de guerre écartée, contre-ordre est venu et des prolongations de congé ont été accordées à ceux qui les demandaient. Napoléon était rendu à Marseille quand il a connu le contre-ordre, et, son régiment étant à Douai, il a profité de l'occasion pour venir peut-être assister à la revue du commissaire, puis voir Paris et y solliciter les affaires en souffrance. Aussitôt qu'il a obtenu quelque promesse il est retourné en Corse où sa présence était d'autant plus nécessaire que Joseph se trouvait à Pise pour prendre ses grades et qu'il fallait à la maison quelqu'un pour surveiller les travaux, écrire les placets, les suivre près de l'intendant et des Etats. Ce ne fut qu'à la fin de juin 1788, Joseph revenu, qu'il rejoignit son régiment à Auxonne.

Réhabitué à la famille, son cœur est plein à présent de ceux qu'il a quittés. Il s'est attaché aux enfants, surtout à « Monsieur Louis », d'une affection toute paternelle. Il est triste, il est malade; il reste, par suite de la cherté des ports de lettres, durant des mois, sans nouvelles des siens. « Je n'en ai pas depuis le mois d'octobre, » écrit-il le 12 janvier 1789. Pour se distraire, il travaille, apprend son métier d'artilleur, refait toute son éducation historique, s'instruit des

grands intérêts que met en jeu la réunion des Etats généraux; mais, au milieu de ce labeur sans exemple, il ne néglige pas un instant les intérêts de la famille, ne perd point de vue les réclamations à soutenir près de la Cour et les représente à chaque occasion. Dès qu'il aperçoit une possibilité d'obtenir un congé de semestre, il le demande et part pour la Corse, où ses affections, ses intérêts, ses passions le pressent ensemble d'arriver.

Dans le bouillonnement qu'il provoque dès les premiers jours qu'il est à Ajaccio, en vue de constituer, comme sur le continent, une garde nationale et une municipalité, il entraîne tous les siens, tous ceux qui sont attachés ou reliés à sa famille, vieux et jeunes. Comme il s'agit au début d'une question purement ajaccienne, puis d'une question purement corse : chasser les fonctionnaires français, constituer sous le vague protectorat de la France la liberté de la Nation et peut-être même son indépendance; il trouve pour adhérents la plupart des Ajacciens et des Corses. Dans ces premiers mouvements, son audace, son habileté, son sang-froid, ses succès, son titre même d'officier, le portent, le font chef de parti, lui confèrent une influence. Mais, le triomphe assuré, les jalousies s'éveillent. Il est trop jeune; il est presque un continental; son père était un rallié, sa mère a fréquenté Marbeuf; il est gênant; il est encombrant; si l'on n'y prend garde, il se substituera, il substituera les siens aux chefs des familles an-



ciennes, riches, qui ont des droits acquis, Sa pauvreté surtout le traverse, car, après le mouvement national où il a tout entraîné, l'esprit de clan a repris le dessus. Depuis la mort de Charles, le clan des Bonaparte — médiocre d'ailleurs — est dispersé. Point d'argent pour les élections. Il n'a pas même de quoi payer une misérable note d'imprimeur : Aussi, après avoir révolutionné en entier la Corse, l'avoir rendue partie intégrante de la France, lui avoir conquis par suite toutes les libertés dont la Constituante a comblé les anciennes provinces, après avoir fait cela presque à lui seul, de septembre 1789 à février 1790, qu'obtient-il? Pour Joseph, une place d'adjoint non rétribuée dans la municipalité d'Ajaccio, puis une place de 900 livres dans le Directoire du district; pour Fesch, une place de grand vicaire qui ne vaut pas celle d'archidiacre qu'il avait; pour Lucien, pour lui-même, rien. Tous les gros morceaux sont allés aux amis personnels de Paoli et aux chefs de clans.

Or, si c'est pour son pays, pour ses idées que Napoléon s'efforce, c'est, à un degré presque égal, pour l'élévation de sa famille et pour l'avancement des siens. Dès ce temps, pour tout Corse, l'idéal est d'être fonctionnaire — on le voit bien dans les pamphlets de Joseph — il s'est créé des places par centaines et voilà ce qu'on lui réserve. Néanmoins, il ne perd point courage. La présidence du district d'Ajaccio qu'il a eue pour Joseph lui fait illusion. Aux prochaines élections, son frère aîné sera député

à l'Assemblée nationale; Lucien ne saurait manquer d'être employé quelque part, à la trésorerie, ou à la recette des domaines. Il ne trouve donc point qu'il ait perdu son temps et sa peine. Il compte d'ailleurs, pour se mettre complètement en vue, s'attirer d'une façon définitive la faveur de Paoli sur son pamphlet : la *Lettre à Buttafuoco*, et sur son *Histoire de la Corse*. Avec ces deux publications, il s'établira sur un tel pied auprès du Général qu'il deviendra l'homme nécessaire; il l'entourera de Joseph qui sera son conseil pour les affaires civiles, et de Lucien qui lui servira de secrétaire intime. Il absorbera Paoli au profit des Bonaparte.

C'est dans cette confiance qu'il repart pour son régiment (fin janvier 1791), emmenant Louis. Son congé est expiré depuis trois mois et demi, et il se trouve dans le cas de perdre à la fois son état d'officier et ses appointements. C'est sur ces appointements qu'il compte pour vivre lui-même et pour faire vivre son frère : mais la pensée de sa destitution ne l'empêche pas plus de se charger de Louis, qu'elle ne l'a déterminé à partir en temps utile. Les siens, leurs intérêts et leurs besoins, passent d'abord. C'est une lourde mission qu'il prend, celle de l'éducation et de l'entretien d'un enfant de douze ans; mais la famille ne peut payer sa pension dans un collège, les bourses réservées jadis aux jeunes nobles dans les écoles sont supprimées; à Ajaccio, les moyens d'instruction font défaut. Napoléon n'hésite point : il se fera le précep-



teur de son petit frère. Et, une fois rendu à Auxonne, une fois arrangée la question de son retard à rejoindre, de quelle maternelle tendresse, de quelle orgueilleuse affection, il entoure cet être qu'il peut dire sien à présent; car c'est sur sa propre subsistance qu'il le nourrit, c'est en se privant de tous les petits agréments qui rendent la vie de garnison supportable qu'il le loge, l'habille et l'héberge. Comme il quitte, pour parler de lui, sa physionomie sérieuse, son air méditatif, ses façons hautaines! « Louis a écrit cinq ou six lettres, dit-il à Joseph; je ne sais pas ce qu'il y baragouine. Il étudie à force, apprend à écrire le français; je lui montre les mathématiques et la géographie; il lit l'histoire. Il fera un excellent sujet. — Toutes les femmes de ce pays-ci en sont amoureuses. Il a pris un petit ton français, propre, leste; il entre dans une société, salue avec grâce, fait les questions d'usage avec un sérieux et une dignité de trente ans. Je n'ai pas de peine à voir que ce sera le meilleur sujet de nous quatre. Il est vrai qu'aucun de nous n'aura eu une aussi jolie éducation. Tu ne trouveras peut-être pas ses progrès fort rapides dans l'écriture, mais tu songeras que, jusqu'ici, son maître ne lui a encore appris qu'à tailler ses plumes, à écrire en gros. Tu seras plus satisfait de son orthographe. C'est un charmant sujet, travailleur par inclination autant que par amour-propre et puis pétri de sentiment. C'est un homme de quarante ans qui en a l'application et le jugement. Il ne lui manque que l'acquis. »

N'est-ce pas ici une note de tendresse qu'on n'at-

tend point, une note qui montre en Napoléon, à vingt-deux ans, le sens paternel tout développé, l'instinct d'éducateur, la faculté de direction qui s'adjoint à son caractère dominateur, mais avec une nuance si douce et si jolie de tendresse, une recherche des excuses pour son petit élève, une facilité à se contenter qu'on ne trouve point d'ordinaire en sa nature? Louis lui plaît d'autant mieux qu'il le sent — alors — plus complètement soumis : il est heureux de lui voir acquérir une habitude du monde que lui-même n'a point et, aussi, de trouver en lui ce sérieux qui lui paraît chez l'enfant la marque de l'homme supérieur. Il compte faire de lui « son chef-d'œuvre », le chef-d'œuvre de la famille et, dès maintenant, porter sur lui comme l'espérance des choses futures.

Peut-on croire qu'il se fait des illusions sur « Monsieur Louis » et qu'il le voit trop en beau ? L'intelligence à un tel âge n'apparaît guère qu'aux professeurs ; mais, le cœur, certaines phrases permettent de le juger : et n'est-ce point joli, ceci, en une lettre de Louis à Joseph : « Vous n'avez qu'à dire un mot et je resterai ; vous n'avez qu'à en dire un contraire et je viendrai. Enfin, vous ne devez pas ignorer qu'après Napolione, vous êtes celui que j'aime et que je chéris le plus. » Et cette phrase où se montre, dans le dénument où il vit, l'an d'après, en Corse, toute la gentillesse d'une nature généreuse et donnante : « Je vous fais cadeau de mes deux mouchoirs de col que Napolione m'a laissés. Je vous les enverrai tous deux d'Ucciani parce qu'ils sont là avec notre linge. Ainsi,

écrivez à maman qu'elle ne vous prenne plus les mouchoirs de col ; mais ne lui dites pas que je vous les ai envoyés. » N'est-ce point assez de ces médiocres détails de linge pour y faire voir des délicatesses de cœur qui sont presque féminines et qui ajoutent un trait nécessaire au portrait aimable et tout en dehors que Napoléon a fait de ce gentil enfant? C'est, en vérité, un spectacle qu'il ne faut point perdre en cette vie qui a donné tant et de si magnifiques spectacles, celui des deux frères travaillant côte à côte en leur pauvre chambre meublée, le petit plongé aux mathématiques qu'il ne comprend guère ou s'efforçant à copier quelque beau modèle d'écriture, le grand embrassant tour à tour la religion, la politique, l'histoire, et brouillonnant son discours à l'Académie de Lyon que le petit transcrit de sa plus belle plume. Durant ces huit mois, pas un instant de lassitude ou d'impatience, pas une faiblesse ni de conduite, ni de surveillance, de la part de Napoléon. Il vit comme le plus austère des moines et sa force de pensée s'en accroît, comme sa puissance d'ambition, comme sa faculté d'affection toute concentrée sur cet enfant.

Au retour en Corse, en octobre 1791, Napoléon trouve qu'aucun de ses rêves ne s'est réalisé : les armes sur lesquelles il comptait se sont retournées contre lui. Paoli a désapprouvé la *Lettre à Matteo Buttafuoco* ; il s'est refusé à fournir des documents sur l'histoire de Corse et à prêter à cette publication le caractère officieux qui eût accrédité Napoléon comme son pané-

gyriste et l'interprète de ses idées politiques. Il a paru faire une concession à Joseph en consentant qu'il fût nommé membre du Directoire départemental ; mais, en réalité, ç'a été annuler l'influence qu'il exerçait à Ajaccio et dans le district, le noyer dans des affaires compliquées auxquelles il ne connaît rien, le perdre au milieu d'une collectivité anonyme, — et cela pour un traitement annuel de 1600 livres. Lucien est toujours inoccupé et, si le Général n'a pas encore formellement prononcé qu'il ne le souffrira pas près de lui, au moins n'a-t-il mis nul empressement à l'agréer.

A ce moment même, un coup de bonheur met aux mains de Napoléon l'outil, le misérable outil qui manquait à sa fortune. L'oncle, l'archidiacre Lucien, meurt (16 octobre) et la fortune familiale dont il est détenteur, le trésor qu'il cachait si soigneusement sous ses matelas et dont Paulette pourtant trouvait moyen de faire rouler quelques écus sur le carreau, va rétablir l'équilibre, et, sinon placer les Bonaparte au premier rang, du moins prouver qu'il faut compter avec eux ; que, pour arriver, ils peuvent se passer des autres, même de Paoli, et qu'ils sont une force. L'élection de Napoléon comme lieutenant-colonel en second du bataillon des volontaires d'Ajaccio et de Talano, avec les négociations qui la précèdent, les coups de force qui l'accompagnent, les réjouissances et les protestations qui la suivent ; cette élection qui, jugée par un continental, est insoutenable d'illégalité ; qui, pour tout Corse, est une merveille d'habileté, un modèle achevé

4



et toujours suivi, cette élection miraculeuse, c'est l'argent de l'archidiacre qui la paye, et il en faut de l'argent! « Dans ce moment, écrit Lucien le soir du vote, la maison est pleine de monde et la musique du régiment. » Le vin de la Sposetta coule à pleins tonneaux, on tire des coups de fusil, on plante un mai. C'est un de ces triomphes où il faut nourrir tous les amis le temps qu'il leur plaît de rester — et là, d'amis, il y a tout un bataillon, sans compter les pères, frères, cousins et alliés des volontaires.

C'est une victoire, certes; mais, si elle emporte des avantages inappréciables, si l'on peut la considérer comme le premier et nécessaire échelon de la fortune de Napoléon, elle ameute pour le moment contre les Bonaparte des inimitiés acharnées. Au groupe déjà redoutable d'adversaires que leur a donnés l'élection se joignent tous ceux que soulèvent contre eux, à Ajaccio seulement, les querelles entre assermentés et insermentés, séculiers et réguliers, les rivalités des citadins, des faubouriens et des montagnards, colères qui, se chauffant l'une l'autre, aboutissent à la sanglante émeute d'avril, où Napoléon avec ses volontaires se trouve singulièrement compromis; mais, sauf le commandant français de la citadelle, tout le monde, au fond, a intérêt à ce que l'affaire soit étouffée. Les Corses n'aiment point que la justice des continentaux s'introduise dans leurs querelles : ils les règlent entre eux et à leur mode. « Leur linge sale se lave en famille. » Le premier feu jeté, silence sur toute la ligne, dans un camp comme dans l'autre. Mais on ne



sait pas si les Français, qui n'ont pas à se taire le même intérêt que les Corses, ne mettront pas la justice en mouvement : or, des actes tels que l'émeute d'avril relèvent de la Haute cour nationale et, outre qu'elle peut prononcer des condamnations sévères, les geôles d'Orléans, que tout à l'heure Fournier l'Américain va se charger de déblayer, sont médiocrement sûres. Outre cette affaire qu'il lui faut présenter sous un angle favorable, Napoléon en a d'autres à régler à Paris : par suite de son absence à l'époque de la revue de rigueur, il est rayé des contrôles de l'artillerie et se trouve sans autre état que celui de lieutenant-colonel en second d'un bataillon de volontaires en rébellion : il prétend ne point perdre son emploi de lieutenant d'artillerie et doit se faire rétablir dans les cadres. Enfin, la Maison de Saint-Cyr peut être fermée, et Marianna mise sur le pavé : il faut que quelqu'un de la famille aille y voir et Napoléon est tout désigné.

A Paris, en très peu de temps, il arrange les affaires qui lui sont personnelles : l'émeute, on la passera sous silence; l'absence, on n'en tiendra compte : non seulement il est rétabli lieutenant, mais il est promu capitaine. Reste Marianna. Il y avait, disait-on, quelque espérance de la marier en Corse ; mais, en regardant de plus près, cette chimère n'était que dans l'esprit de Mme Bonaparte. A défaut, on se berçait de l'idée que si Marianna restait à Saint-Cyr jusqu'à l'âge de vingt ans, elle recevrait la dot réglementaire de trois mille livres et un trousseau de trois

cents. Cela valait la peine qu'on s'en inquiétât, avant de prendre un parti.

La première visite de Napoléon à Saint-Cyr fait tomber cette dernière illusion. Nul doute : la Maison va être fermée et il n'y a point de dot à espérer. Reste seulement à savoir si, à tout risque, il faut attendre l'événement ou s'il est préférable de prendre les devants : « — Marianna est neuve, écrit Napoléon à Joseph ; Elle s'accoutumera très facilement au train de la maison. Elle n'a point de malice. Sur ce point elle est moins avancée encore que Paoletta. L'on ne pourrait pas la marier avant de la tenir six ou sept mois à la maison... Je sens qu'elle serait malheureuse en Corse si elle restait dans son couvent jusqu'à vingt ans, au lieu qu'aujourd'hui elle y passera sans s'en apercevoir. » Voilà son jugement établi, dès sa première visite, sur cette grande fille dont il vient en réalité de faire la connaissance ; car il l'a quittée quand elle avait dix-huit mois à peine, il l'a entrevue à Brienne en 1784, peut-être aperçue à Saint-Cyr en 1787 ; et il ne sait ce qu'elle pense que par ce qu'elle dit. Il y a, dans les institutions comme est Saint-Cyr, un ton général qui est celui de la maison, que toute pensionnaire est tenue d'adopter et sous lequel elle dissimule sa nature, son caractère et ses aspirations, comme ses cheveux sous les bonnets à la vieille de Mme de Maintenon. Qu'on aille donc juger Marianna d'après les lettres qu'on lui fait rédiger et que corrigent ses maîtresses : « J'ai eu l'honneur de vous écrire... Je n'ai pas eu la satisfac-

tion d'avoir une réponse... Je vous supplie d'avoir la bonté de me donner bientôt de vos nouvelles... Il ne manque que cela à mon bonheur, etc., etc. » C'est un masque qu'on a appliqué sur sa figure, comme on a mis un transparent à son écriture et une pratique à sa voix. Napoléon y est pris comme la plupart des hommes le sont à ces ingénuités des couvents. Il estime que Marianna, avec ses quinze ans — l'âge où en Corse toute fille presque est établie et déjà mère, — après les huit années passées à Saint-Cyr, est une enfant qu'on mènera à son gré : Mais l'empreinte qu'elle a reçue dans la Maison royale, elle l'a conservée toute sa vie ! Même émancipée, par des côtés, au delà du nécessaire, elle est demeurée, par des traits essentiels, l'élève, la pupille de Mme de Maintenon, avec un fonds d'idées molinistes, une tournure d'esprit aristocrate, une passion des règlements, la conviction de la supériorité de la femme sur l'homme, s'exerçant, non pas dans le domaine de la femme, mais dans celui que, alors encore, on disait réservé à l'homme. Avec ses yeux baissés, ses courtes révérences, sa voix blanche, « elle n'a point de malice », dit Napoléon, habitué qu'il est, dans la famille, à voir la femme qu'est Paoletta, ne trouvant point d'autre objet de comparaison avec Marianna et s'étonnant que les quinze ans de l'une soient si différents des douze ans de l'autre. Certes, c'est autre chose ; celle-ci est née pour plaire aux hommes, et les attirer, et les séduire, et les prendre, et, vive ou morte, leur souffler le désir aux moelles. Elle apporte une de ces



figures d'humanité qui font croire qu'il y eut des dieux parmi les ancêtres des hommes. Et, si femme qu'elle ne songe qu'à relever sa beauté et à parer sa joliesse, toute en ce mot de Napoléon à Joseph : « Je t'envoie une feuille du *Cabinet des modes :* cela aura dû être pour Paoletta. » Et ne la voit-on pas, dans la chambre haute et sombre de la maison d'Ucciani, regardant l'image coloriée, qui déjà est vieille de trois ans, et cherchant à se faire pareille aux dames de Paris, en tournant à la mode sa pauvre petite robe de toile du lin que sa mère a filé ?

Les quatre mois que Napoléon passe à Paris (28 mai-novembre 1792), ne sont point employés uniquement à la poursuite de ses affaires ou à des visites à Marianna : ce qui les emplit, ce qui les rend décisifs dans sa carrière, c'est la délibération qu'il tient lui-même et qui s'éclaire au spectacle des grandes journées révolutionnaires, le 20 juin et le 10 août : délibération singulièrement grave puisqu'il s'agit de savoir s'il restera Corse avec Paoli ou s'il deviendra Français avec la Révolution. De la résolution qu'il va prendre dépend non seulement son sort à lui-même, mais le sort de tous les siens : aussi pèse-t-il avec un soin minutieux le pour et le contre et l'on peut dans une mesure reconstituer les impressions diverses que reçoit sa pensée.

Au début de son séjour, il est encore tout Corse ; il est descendu à l'hôtel garni qu'habitent les députés corses à la Législative ; il n'entend parler que de la

Corse et de Paoli. Son attention, trop longtemps uniquement absorbée par les événements auxquels, en Corse, il a été si activement mêlé, a besoin de se reprendre pour qu'il acquierre une vue nette de la situation en France et des avantages qu'elle peut lui procurer. Il faut qu'il sorte de ce milieu provincial, qu'il fréquente des gens nouveaux, qu'il s'instruise aux événements.

En Corse, pour lui et les siens, quelle situation et quel avenir? Peut-il s'y ranger derrière ceux qui tiennent uniquement à leur indépendance, à leurs vieilles coutumes et à leurs anciennes mœurs? Peut-il se contenter des places médiocres qu'ils lui laisseront et même, en admettant que sur bien des points ses idées ne le portent point à se révolter et contre ces hommes et contre leurs principes, peut-il se contenter d'être mis perpétuellement au second plan? L'y laissera-t-on même? Plus les Bonaparte se présentent aux Paolistes pour intelligents et capables, plus ils font d'efforts, plus ils se remuent, plus ils deviennent suspects : leur père rallié, leur éducation continentale, leurs opinions libérales, leur adhésion, par Fesch, à l'Église constitutionnelle, leurs achats de biens nationaux — tout ce qu'ils sont et tout ce qu'ils veulent être, car ils visent au grand, — tout les désigne aux soupçons des exclusifs. Ils ne sont pas de ceux qui, comme Pozzo, se sont, dès le début livrés à Paoli et subissent toutes les passions, partagent toutes les haines, embrassent toutes les querelles du *Babo*. Ils ont bien essayé de l'entourer, mais d'abord



les places étaient prises, puis eux-mêmes n'étaient point assez souples. A la première rencontre, Paoli a senti le dédain de Napoléon pour ses talents militaires : cela ne se pardonne pas. Et puis les Bonaparte ne se subordonnent pas : ils veulent être par eux-mêmes, ont de l'initiative et l'ont prouvé. Cela ne plaît ni aux dictateurs, même séniles, ni aux assemblées, ni aux républiques. Donc, dans le parti corse, nul avenir : les Bonaparte sont donc rejetés dans le parti français ; ce n'est pas grand' chose alors : ce n'est ni ce qui est le plus considéré, ni ce qui est le plus riche, ni ce qui est le plus influent. Mis à part quelques officiers qui servent aux armées et qui, dans le pays, n'ont gardé nulle action, ce sont des hommes tels que Saliceti et Arena, de familles médiocres, de réputation douteuse, habiles sans doute, mais avec qui une alliance est une compromission. C'est avec eux pourtant que Napoléon doit marcher, s'il reste en Corse : or, un conflit entre les Paolistes et les Français est presque certain et si les Français n'obtiennent pas l'appui de quelques régiments, leur défaite est certaine.

Napoléon ne doit-il pas plutôt rester en France, où il trouve un état assuré et des chances d'avancement qu'il ne rencontre pas dans son pays? Partout, les mêmes ressorts produisent les mêmes effets : cela lui apparaît nettement à présent ; dès lors, pourquoi s'obstiner à ce médiocre théâtre d'Ajaccio quand il peut en conquérir un digne de lui? De loin, les acteurs lui semblaient dépasser sa taille; de près, il les voit tels

qu'ils sont et inférieurs à lui. Les moyens qu'il a déployés en Corse sont les mêmes qu'on emploie ici pour réussir et le succès qui procure une prédominance momentanée dans un chef-lieu de district, est-il à mettre en comparaison avec celui qui assure, à qui saura l'emporter, le gouvernement sur la France et, par là, l'empire du monde? Jour par jour, heure par heure, on suit le travail qui s'opère dans son esprit. Un élément qui n'est point indifférent pour le décider, c'est sa réintégration dans l'artillerie, sa promotion de capitaine : car il est un soldat, il se sent, se déclare et s'affirme tel, a désir et volonté de faire ses preuves. Or, qui est soldat d'âme, qui est soldat de métier comme Bonaparte, n'admet point la guerre autrement qu'avec de vrais soldats, des soldats de métier, sous ses ordres. En Corse, tout ce qu'on pourrait, c'est une guerre d'insurrection, une guerre de postes et de chicanes sans rien qui rappelle les grandes opérations que tout jeune officier rêve de diriger, et avec des paysans qui vont pour leur compte, qui délibèrent et raisonnent avant d'obéir, n'ont rien de ces pions qu'on meut à son gré sur un échiquier de bataille.

Sans doute — mais, s'il reste en France, que deviendra la famille? N'est-ce pas, pour caser les frères, tout un travail à recommencer, à moins que Joseph, venant comme député à la Convention, ne se trouve par là mis hors de pairs? A-t-il le droit d'abandonner tout d'un coup les hommes qui l'ont élu leur chef, qui se sont fiés à lui, qui forment son parti et, sous peine de compromettre gravement les siens, ne doit-il pas



passer le commandement de son bataillon à un de ses amis? N'y aura-t-il pas lieu de tirer parti de cette apparence de grade de lieutenant-colonel et ne pourrait-on en obtenir la confirmation dans l'artillerie, soit dans le Corps ci-devant royal, soit dans l'artillerie de marine qu'on va former? Son parti est pris sans doute, mais peut-être avec des ajournements que les circonstances imposent, des atermoiements qu'a pu suggérer Saliceti, désireux de conserver au moins momentanément en Corse un homme tel que Napoléon.

D'ailleurs un incident en décide : la Maison de Saint-Cyr est supprimée; les élèves sont licenciées, sans dot, sans trousseau, simplement avec une indemnité de route de vingt sols par lieue. Au lieu de rejoindre son régiment, il faut qu'il reconduise au pays cette grande fille de quinze ans qu'il ne peut songer à traîner avec lui dans des hôtels meublés et à mener dans les garnisons. — Et c'est le 1er septembre, et l'on tue à l'Abbaye, à la Force, aux Carmes, à Saint-Firmin, à la Conciergerie, au Châtelet, à Bicêtre, à la Salpêtrière, aux Bernardins; on tue à Versailles; on tue à Meaux; on tue partout où le mot d'ordre des massacreurs a trouvé des affidés prêts à exécuter ce formidable coup de terreur électorale d'où doit sortir la Convention.

Il part donc: mais, à Marseille, point de bateau pour Ajaccio; impossible de risquer Marianna sur une barque de pêcheurs du cap Corse; des contretemps qui empêchent Napoléon de prendre part aux

élections sur lesquelles il aurait peut-être influé. Joseph qui se présente cette fois encore pour être député à la Convention, échoue, obtient seulement des électeurs une des cinq places de juge au tribunal du district d'Ajaccio, moins que ce qu'avait en son temps Charles Bonaparte, car le décret du 23 août 1790, en établissant en Corse neuf tribunaux de district, a singulièrement réduit l'ancienne juridiction du siège royal d'Ajaccio.

Cet insuccès est-il dû à la médiocrité des talents de Joseph, ou n'est-ce pas plutôt une marque de défiance contre la famille entière, une revanche prise de l'élection arrachée par Napoléon, un avertissement qu'on le tient pour suspect, lui et les siens? Aussi bien, Napoléon et Joseph ne sont plus les seuls qui comptent; Lucien a fait son entrée dans la politique et ce gamin de dix-sept ans qui ne connaît ni règle, ni discipline, semble né pour fournir à des adversaires, déjà singulièrement soupçonneux, toutes les armes dont ils peuvent avoir besoin.

Au sortir de l'école de Brienne où il a passé deux années, Lucien a été placé au séminaire d'Aix où l'on espérait obtenir en sa faveur une des bourses réservées aux jeunes gens corses se destinant à l'état ecclésiastique. La bourse n'est point venue; la vocation pas davantage, si bien que la famille s'est déterminée à le faire revenir à Ajaccio où désormais il a vécu en amateur, noircissant du papier, « écrivant, comme il dit, avec une vélocité étonnante » et se nourrissant l'esprit de déclamations et de lieux com-



muns dont il fait une si ample provision qu'il en a, pour toutes les circonstances, des chapelets tout préparés. Comme « il a déjà un cœur trop formé pour suivre une autre impulsion que la sienne en affaires publiques », les avis et les remontrances ne peuvent rien sur lui. Il reconnaît à la vérité, à Joseph, comme aîné, une sorte d'autorité pour ce qui touche la famille, mais à condition que cette autorité reste honoraire, parce qu'il sait la bonté, la faiblesse même de Joseph et que, en son à-part, il a peu de considération pour son esprit. Mais, de Napoléon, dont il se tient l'égal, étant cadet comme lui, il n'admet aucune observation. « Je vous le dis dans l'effusion de ma confiance, écrit-il à Joseph, j'ai toujours démêlé dans Napolione une ambition pas tout à fait égoïste, mais qui surpasse en lui son amour pour le bien public : je crois bien que, dans un État libre, c'est un homme dangereux... Il me semble bien penché à être tyran et je crois qu'il le serait bien s'il fût roi et que son nom serait pour la postérité et pour le patriote sensible un objet d'horreur... Je vois, et ce n'est pas dès aujourd'hui, que, dans le cas d'une contre-révolution, Napolione tâcherait de se soutenir sur le niveau et même, pour sa fortune, je le crois capable de volter casaque... » Napoléon est donc mal venu à lui prêcher la modération, à lui remontrer que les pamphlets qu'il compose contre tel ou tel député et qu'il veut envoyer en manuscrit au Général — le seul général, c'est Paoli — « sont pour contrevenir au bien général de la famille ». A son retour de Paris, il le

trouve installé comme l'orateur en titre de la Société populaire, parlant de tout et toujours avec cette faconde redoutable des séminaristes dévoyés en révolutionnaires. Doué d'une de ces facilités de parole qui font penser qu'on a des idées parce qu'on trouve des mots, armé d'une de ces rhétoriques abondantes et diffuses qui tiennent lieu de style, bourré de ces réminiscences classiques qui font aux ignares l'effet qu'on est instruit, Lucien joue dans le club d'Ajaccio, à l'aide de sa précocité singulière et du niveau médiocre de ses auditeurs, un rôle analogue à celui que d'autres jeunes hommes — un peu plus âgés peut-être, mais guère plus instruits — jouent en ce moment dans d'autres clubs, au nord, au centre, à l'est, au midi de la France. Question d'âge et de milieu, s'il ne s'est point, comme d'autres, éveillé, un matin d'octobre 1792, l'un des législateurs de la Révolution. C'est donc lui qui, sans prendre nul avis, pousse les Bonaparte au premier plan comme représentants du mouvement révolutionnaire et des idées françaises. Joseph, modéré et louvoyant, voudrait s'accommoder avec Paoli et rester fidèle aux doctrines de la Constituante. Napoléon, quoique ayant pris son parti, trouverait impolitique de le crier. Mais Lucien va de l'avant, et emporte tout.

On ne saurait vraiment s'étonner que renseigné sur le caractère du jeune homme, Paoli ait refusé de le prendre pour secrétaire intime. Lucien sans doute aurait accepté cette place — il se vante même à tort de l'avoir occupée — mais d'autre emploi, qui l'obli-

geât à un travail régulier sous une direction quelconque, il n'avait pas voulu entendre parler. Né, comme il se croyait, pour les grands rôles, convaincu de son génie oratoire et littéraire, tout ce qui n'était point de *la politique* lui semblait une besogne vile — en quoi, il était profondément Corse, — et les femmes qui l'entouraient dans la famille, l'étaient trop aussi pour que Lucien, dans les conditions où il s'était placé, ne leur apparût pas comme l'homme de génie, l'homme vraiment destiné à illustrer la race.

De la part de la mère, c'est tout simple : de la part de Marianna, cela semble plus complexe. Pourtant, dès son arrivée, il s'établit un courant de sympathie entre elle et ce frère dont toutes les idées politiques devraient la révolter ; il se forme entre eux une liaison qui sera certainement plus intime qu'avec aucun des frères. Elle est aristocrate d'éducation, royaliste de sentiments, lui tout l'opposé ; mais, d'abord, ils sont presque du même âge, appariés comme Joseph avec Napoléon ; il est le seul avec qui elle puisse causer dans la maison, Joseph et Napoléon étant presque toujours en route hors d'Ajaccio, absorbés par les questions de personnes auxquelles la nouvelle venue ne peut rien entendre, peu disposés d'ailleurs à prendre pour confidente cette fille de seize ans qu'ils traitent sans façon, à la Corse. Lucien, au contraire, tient à l'opinion des femmes et y regarde : Marianna d'ailleurs est, à la maison, le seul public sur qui il puisse essayer l'effet de ses morceaux de style français. Il se méfie de Louis qui redirait les

choses aux frères aînés ; les autres sont des enfants qui ne parlent que le corse. Cette littérature n'est-elle pas pour jeter de la poudre à des yeux qui d'eux-mêmes ne sont pas très clairvoyants ? Puis, n'est-ce rien, sur l'esprit et l'imagination d'une jeune fille, que ces succès d'orateur, répétés et grossis à chaque séance,qui font, chaque soir, à Lucien, un cortège de lumière et de bruit à travers les rues noires de la petite ville. Jouer à la toilette avec Paoletta, jouer à la poupée avec Nunziata n'irait guère à une grande demoiselle de Saint-Cyr ; mais les Grecs, les Romains, Brutus, les *Nuits d'Young* et le reste, cela fait un cercle où se meut à l'aise le pédantisme à la Maintenon.

Et puis, c'est tout plaisir de suivre Lucien et de s'attacher à lui : voici venir pour égayer Ajaccio — et au besoin l'ensanglanter — l'escadre de Truguet ; voici débarquer l'ambassade de Sémonville ; et tout de suite Lucien s'improvise l'interprète de l'ambassadeur et le factotum de l'amiral. Cela est forcé. Ni Sémonville ni Truguet ne parlent italien. Hormis les députés qui sont à Paris ou en route, hormis quelques rares jeunes gens qui la plupart sont attachés à la fortune de Paoli, les frères Bonaparte et leur oncle Fesch sont les seuls à peu près à Ajaccio à parler le français ; seule sans doute des femmes, Marianna, — fait médiocre en apparence et qui pourtant seul a suffi pour expliquer, justifier, nécessiter même les premières élections de Joseph. — Et maintenant, pour Sémonville et pour Truguet, Lucien

n'est-il pas l'homme indispensable, lui qui, au club, lorsque Sémonville a débité en français un discours de bienvenue incompréhensible pour les auditeurs, s'est trouvé pour le traduire en italien d'affilée et de mémoire, sans se reprendre et comme de lui-même; lui qui, au nom des Jacobins d'Ajaccio, a porté le salut fraternel aux Jacobins siègeant en société à bord du vaisseau amiral! Et quel rôle pour Marianna, la seule qui dans les fêtes offertes aux officiers de l'escadre puisse écouter et répondre! Truguet est jeune, élégant, bien élevé: bien que de famille bourgeoise et d'origine modeste, il était du *Grand corps* avant la Révolution, et il y a pris ces façons distinguées qui assuraient aux officiers rouges, partout où ils passaient, d'incontestables succès. Arrivé très jeune à un haut grade par l'émigration de ses anciens, il porte à la galanterie l'ardeur de son âge et, si l'on peut dire, de sa profession. N'ayant que Marianna pour interlocutrice, peu s'en faut, dit-on, qu'il ne s'enflamme au point de penser au mariage et même de le réaliser; mais si, en 1793, on avait encore le temps d'être amoureux, on n'avait guère celui de se marier. Truguet, qui a touché à Ajaccio le 15 décembre 1792, en part le 8 janvier pour la fâcheuse expédition de Sardaigne et il n'y revient point.

D'ailleurs s'il revenait, y retrouverait-il ses amis Bonaparte, définitivement compromis comme Français depuis l'accueil qu'ils lui ont fait? En trois mois les événements les plus étranges se produisent: Napo-

léon, destiné avec son bataillon de volontaires à la contre-attaque de l'île de la Magdelaine, après trente jours d'attente pénible à Bonifacio, échoue dans son entreprise et rentre en Corse (28 février) convaincu de la mauvaise foi de Paoli et de ses partisans, de leur lâcheté volontaire et de leur trahison possible. Soldat, il s'indigne du rôle qu'on lui a fait jouer et se refuse à admettre que la politique ait pu lui arracher sa première victoire. Baptisé Français par le feu, il a horreur d'une complicité qu'il devine avec les coalisés. Il sent que Paoli va rompre les liens, très relâchés à la vérité, qui attachent encore la Corse à la France ; il ne voit qu'une chance de salut en cette crise, l'arrivée des Représentants que la Convention envoie en mission dans l'île : un d'eux est Saliceti avec qui il a lié partie, qu'il tient au courant, qui, intime avec Joseph, son ancien collègue au Directoire, pourra réveiller le parti français, lui apportera en tout cas, des secours, un appui, une force militaire, fera peut-être reculer Paoli, du moins le fera réfléchir. Il s'agit de longer la courroie jusqu'à l'entrée en scène des députés, jusqu'au moment où les négociations qu'ils tentent, de Toulon, auront pris couleur.

Après avoir longtemps hésité ils se déterminent à passer en Corse (5 avril). De fait, Paoli est déjà en insurrection contre la Convention, mais il ne l'a pas encore déclaré et, à la rigueur, entre Corses, on peut s'entendre : on en est encore aux politesses, on se fait *des finesses*. Personne ne veut tirer le premier

coup de fusil et en prendre la responsabilité ; — situation étrange à coup sûr, sans analogue dans la France continentale, qu'expliquent et justifient les mœurs du peuple, la récente conquête de la Corse, le respect passionné que tout insulaire porte au vieux chef, la conviction où est Saliceti que la rupture entraîne l'écrasement, la ruine matérielle et probablement la proscription de ce qu'on appelle et de ce qui se trouve être le parti français, de ce qu'on est obligé de nommer ainsi, bien que, en réalité, dans ce conflit d'intérêts privés, surrexcités par l'ambition des places, il semble que les principes et les intérêts nationaux jouent un rôle médiocre.

A ce moment juste, Lucien fait éclater une bombe, Parti en mars d'Ajaccio avec Sémonville qu'il accompagne en qualité de secrétaire interprète ou de délégué de la Société populaire, dès son arrivée à Toulon, il court au club, fait une fulminante dénonciation contre Paoli, rédige une adresse à la Convention qui, adoptée sur l'heure, expédiée immédiatement à Escudier, député du Var, tombe à Paris dans l'Assemblée le lendemain du jour où a été prononcée la mise en accusation de Dumouriez (2 avril). Ainsi la trahison au midi en même temps qu'au nord, Paoli avec les Anglais, Dumouriez avec les Autrichiens ! il n'y a ni à hésiter, ni à discuter : la Convention décrète que Paoli et Pozzo di Borgo seront traduits à la barre.

Lucien triomphe et exulte : « J'ai porté un coup décisif à nos ennemis, écrit-il à ses frères. *Vous ne vous y attendiez pas.* » Certes, ils ne s'y attendaient



pas, car si lui est à l'abri et en sécurité à Toulon, eux, qui sont en Corse, risquent gros : on ne peut manquer de les accuser d'être ses complices, d'avoir machiné avec lui cet attentat contre le Père de la patrie : mère, sœurs, vie, fortune, tout est en un de ces imminents périls où le salut dépend d'un hasard. Et, du même coup, s'écroulent toutes les combinaisons imaginées, soit pour maintenir avec Paoli une apparence de liaison, soit pour s'assurer, avant la rupture, la possession des places maritimes qui plus tard serviraient au moins de points de débarquement et de bases d'opérations. Joseph encore est à Bastia près des Représentants qu'il a rejoints dès leur débarquement, mais Napoléon, le plus compromis de tous, le plus redoutable pour ses ennemis, est entre leurs mains. Il tente de sortir d'Ajaccio, échappe à grand'-peine aux embûches qu'on lui tend, est une nuit prisonnier, s'évade, rentre en ville, s'y cache de maison en maison jusqu'au moment où des amis lui procurent une barque sur laquelle il gagne Bastia où il prend les instructions des Conventionnels. Mme Bonaparte est restée, pensant que, par sa présence, elle sauvegardera ses biens et que des femmes et des enfants n'ont point à courir de dangers pressants : mais, d'heure en heure, les avertissements deviennent plus sérieux. Il faut fuir : elle laisse ses deux derniers enfants, Nunziata et Jérome, à sa mère, Mme Fesch, se réfugie d'abord à Millelli avec Louis, Marianna et Paulette ; puis, devant l'approche des bandes montagnardes, elle se dirige vers le rivage espérant être recueillie par l'escadrille



que Napoléon doit ramener sur Ajaccio, pour y jeter une garnison française avant que les Corses n'y soient établis en force. Alors, sous la protection de quelques bergers restés fidèles malgré tout à sa fortune et qui, le fusil à la saignée, attentifs, flairant les pistes, battant la brousse, marquent la route libre par de grands gestes silencieux, c'est la fuite à travers le maquis et les rochers; puis, à la tour de Capitello, la longue attente des navires français, pendant que les montagnards saccagent à Ajaccio la maison Bonaparte, qu'ils pillent et brûlent les biens de campagne et que le vent apporte leurs lointaines clameurs qui font pleurer les petites filles. Elle, Mme Bonaparte, ne pleure pas. Elle savait que c'était l'enjeu et elle est belle joueuse. Sans doute, après vingt-quatre ans de vie paisible, retrouver ainsi l'aventure, voir s'écrouler cet édifice maintenu avec tant de soin, par de telles précautions d'économie, de tels prodiges d'industrie et de maternelle prévoyance, cela est dur; mais, sur ce qui tient à la politique, la femme n'est point consultée : épouse, elle subit l'opinion du mari ; mère, du chef de famille. Fataliste, la femme corse est stoïque et les stoïques font les silencieux.

Lucien a prêté à sa mère, en ce moment, des phrases à effet et des exclamations patriotiques : ce sont des imaginations qui ont pour objet de le dégager lui-même, de faire l'ombre sur sa conduite, de donner à entendre que toute la famille l'approuvait. Mme Bonaparte, élevée, grandie, vieillie dans le culte de Paoli, ne pouvait point si vite se convertir

aux idées révolutionnaires, moins encore trouver bon qu'un de ses fils se fût fait devant des Français le dénonciateur du Babo. Si, des lèvres, à cet instant, Mme Bonaparte n'a point accusé cet écervelé qui, à dix-huit ans, venait de ruiner sa famille et de la jeter dans le plus imminent péril, si elle s'est retenue de le maudire, parce qu'il était le préféré, l'enfant gâté, l'homme de génie, comment n'eût-elle pas tremblé devant cet avenir qui s'ouvrait pour elle et ses huit enfants ? — Trois au plus en âge de gagner leur vie ; tout le reste à sa charge ; rien de sauvé que les effets qu'on a sur soi, nul argent, pas même les couverts qui sont l'argenterie de la famille, pas même les papiers, les correspondances, les titres. — Rien ! et l'horizon reste vide !

Enfin, une voile... un chebek... Napoléon, qui, vivement, les embarque pour Girolata d'où ils gagneront Calvi, tandis que lui s'arrête pour tenter la dernière partie, un coup de main sur Ajaccio à l'aide des patriotes de la ville : mais personne ne répond aux signaux convenus ; le vent s'élève ; la flottille est obligée de s'éloigner de la côte, abandonnant durant une nuit d'angoisse les quelques hommes qu'elle y a jetés. A grand'peine, on se rembarque, on revient à Bastia d'où, à cheval, Napoléon gagne Calvi. Là, au moins, chez les excellents Giubega, dont un, Lorenzo, est le parrain de Napoléon, on se rassemble, on peut délibérer : les petits rejoignent, Joseph est là, Mme Bonaparte, les trois enfants qu'elle a menés avec elle. On ne récrimine pas contre Lucien. On accepte le fait



accompli. Si Lucien a mis le feu aux poudres, tôt ou tard la maison devait sauter. L'esprit de solidarité le couvre si bien que, jamais, ni Napoléon, ni Joseph, ni Louis n'ont, dans les écrits qu'ils ont laissés sur cet événement, fait la moindre allusion au rôle que Lucien avait joué. Que les deux aînés se soient promis de le sermonner et, par la suite, de le tenir en bride, on peut le croire ; mais avouer le fait eût été, au point de vue corse, avouer le déshonneur et c'est pourquoi ils ont cherché et donné, de leur proscription, des explications si confuses et si contradictoires. Ils ne regardent point le passé : ils regardent l'avenir. Que faire à Calvi ? Les filles Bonaparte ont beau s'évertuer à préparer des plats doux, on ne peut rester là, à la charge d'amis déjà très éprouvés eux-mêmes. Les choses d'ailleurs se gâtent tout à fait : les quinze cents hommes de la garnison ont journellement affaire à six ou sept mille Corses qui tiennent la campagne. Déjà il y a eu des rencontres, où les Français ont eu l'avantage, mais qui ont montré la force de leurs adversaires et fait constater le blocus. Le siège est imminent : on ne peut y exposer une femme et cinq enfants. En France, il y aura les appointements de capitaine que Napoléon ne peut toucher qu'à son poste ; Joseph provoquera les renforts et les accompagnera : au pis, comme victime de la cause, il obtiendra bien quelque place ; il y aura des secours pour les exilés ; les députés corses s'emploieront pour eux. Même pour avoir chance de revenir à Ajaccio, il faut partir. C'est décidé, on part ; et sur un des petits

bâtiments expédiés de Calvi à Toulon pour chercher des munitions, la mère et les sept enfants s'embarquent : l'espérance est en poupe et gonfle les voiles

C'est ainsi que, en cette phase première de sa vie, Napoléon a reçu et marqué l'esprit de famille : tel il s'est montré avec Joseph, avec Louis, avec Lucien, avec Marianna, avec Paulette, tel on le retrouvera durant les autres périodes de son existence. Dès à présent, peut-on dire, les rôles sont tracés; les personnages principaux apparaissent, sauf un — Louis que l'âge et la maladie modifieront profondément — avec les traits décisifs de leurs caractères. Joseph paresseux et digne, le chef de famille à qui tout est dû parce qu'il s'est donné la peine de naître; Lucien, agité, ambitieux, indisciplinable, risquant tout d'un premier mouvement; Marianna, pédante, volontaire, dissimulant ses desseins, déjà toute prise par sa liaison avec Lucien; Paulette enfin, joyeuse de sa joliesse et de sa grâce, tournant d'une danse légère et souple, en gonflant ses robes claires, autour de ce groupe sévère et d'une antique beauté — pareille aux figures ailées de danseuses divinisées qui courent sur la panse des vases grecs.

Et Napoléon, aussi, se montre dès lors tel qu'il demeurera : fraternel, avec une nuance de déférence et presque de respect pour Joseph; paternel avec des accents d'infinie douceur, mais une volonté d'éducateur, pour Louis; prêt à tous les pardons pour Lucien qu'il estime très haut, mais avec qui déjà la

rivalité se dessine; disposé à remplir tout son devoir vis-à-vis de Marianna sans qu'il ait de vraie sympathie pour elle; gardant sa tendresse complaisante, sa faiblesse de grand frère pour cet être exquis, rare, vraiment féminin, qui sait aimer et qui vaut d'être aimé, Paulette.

II

LES EXILÉS

13 JUIN 1793. — 13 VENDÉMIAIRE AN IV (5 octobre 1795)

Toulon en Juin 1793. — Dispersement de la famille. — Joseph à Paris. — Napoléon à Nice et à Beaucaire. — Mme Bonaparte autour de Toulon. — Trait commun de caractère des quatre frères. — Napoléon à Toulon, à Antibes. — Lucien à Saint-Maximin. — Joseph à Toulon et à Marseille. — Son mariage. — Joseph et Napoléon. — Napoléon suspect, emprisonné ; l'Expédition maritime. — L'Armée de l'Ouest. — Napoléon et Aubry. — Napoléon à Paris. — Ce qu'il fait pour Louis, Lucien, Joseph. — Projet de départ en Turquie. — Napoléon et les bureaux. — Le 13 Vendémiaire.

Le 13 juin 1793, bien que déjà les flottes espagnole et anglaise qui tenaient la Méditerranée, rendissent les communications difficiles avec la Corse, la famille Bonaparte débarqua à Toulon où elle retrouva Lucien : depuis son fameux discours au club Saint-Jean, il y avait établi son quartier général. La ville était en pleine anarchie. Les équipages de la *Melpomène* et de la *Minerve*, révoltés contre leurs officiers, venaient d'exiger le jugement à mort de leur commandant, M. de Basterot. Les clubistes de Saint-Jean étaient les maîtres du port, annulaient les décrets de la Convention, les ordres des ministres, arrêtaient l'embar-



quement des poudres à destination de la Corse, défendaient la sortie de la flotte. Le pain était rationné et tarifé. A la porte de chaque maison étaient affichés les noms des habitants avec l'indication des moyens d'existence de chacun. Près de cent notables étaient emprisonnés sans forme légale. Chaque jour, on attendait et l'on redoutait des massacres. En Corse, les Bonaparte étaient jacobins, mais ils ne l'étaient point à la façon des Toulonnais. A Ajaccio, on se tirait des coups de fusil, on ne s'entreguillotinait pas. Les plus grands excès de Paoli, dictateur de fait, avaient été des déportations sur le continent. Les hommes tués, l'avaient été dans des rixes ou des combats. Ni d'un côté, ni de l'autre, on n'avait songé à commettre des meurtres juridiques en se couvrant de l'appareil de lois ou de décrets de circonstance. Aussi, en arrivant sur le continent, tous les Bonaparte, depuis Joseph jusqu'au plus jeune, Jérôme, éprouvèrent un sentiment d'horreur et d'effroi. Les aînés qui allaient être obligés de quitter la famille et de l'abandonner à elle-même, jugèrent que, pour une femme et des enfants en bas âge, la place n'était point tenable et qu'aux environs, à la campagne, on vivrait plus sûrement et à meilleur compte : donc, après une semaine passée en ville, ils installèrent Mme Bonaparte avec ses trois filles et ses trois derniers fils, au village de la Vallette, à la sortie de Toulon, de l'autre côté de la montagne du Faron, et, sans attendre même qu'elle y fût établie, ils prirent leur vol afin de chercher des ressources.



Pour Napoléon, la chose était simple : il n'avait point cessé de compter à son régiment (4e d'Artillerie); il n'avait qu'à rejoindre la portion qui se trouvait à Nice. De façon ou d'autre, il serait employé, toucherait sa solde, des rations, sans compter qu'il devait avoir droit à un arriéré faisant un objet de près de 3,000 livres, à ce moment singulièrement utile. Par bonheur, le général du Teil cadet, qui commandait à Nice, connaissait Napoléon, l'avait vu à Auxonne et à Pommiers chez son frère le général baron du Teil — et tout de suite, il le prit pour adjoint, le chargea de dresser et d'approvisionner les batteries de la côte; lui ouvrit par ce fait une correspondance directe avec le ministre de la Guerre — ce dont Napoléon ne manqua point de profiter. Par surcroît de chance, il resta donc en vue de la Corse, put retirer quelques débris d'effets qu'il avait laissés à Corte, recevoir un peu d'argent que lui fit passer Braccini d'Ajaccio.

Joseph, toute affaire cessante, était parti pour Paris. En telle occasion, tout est pour les premiers arrivés. Il faut croire qu'il s'employa avec quelque zèle, car, dès le 11 juillet, la Convention, sur la proposition de Jean-Bon-Saint-André, appuyée par Collot d'Herbois, vota un premier secours provisoire de 600,000 livres en faveur des patriotes corses réfugiés. Joseph, immanquablement, était des pétitionnaires qui, à cette occasion, furent admis aux honneurs de la séance.

En attendant que Saliceti revînt de Corse, Joseph et ses amis avaient fort à faire pour combattre l'influence de Constantini, défenseur attitré de Paoli et



son représentant officiel à Paris, et pour tenir le Comité de Salut public en éveil au sujet des renforts à diriger sur Calvi, Bastia et Saint-Florent; car les députés réguliers de la Corse à la Convention avaient par eux-mêmes peu de chances de se faire écouter. Dans le procès du Roi, ils avaient tous, sauf Saliceti, voté pour les peines les plus douces : la détention et la réclusion. Ils s'étaient, la plupart, prononcés au 31 mai contre la Montagne et, s'ils n'avaient point été proscrits avec les Girondins, plusieurs d'entre eux, ayant signé les protestations contre le coup d'Etat, étaient dès ce moment suspects. Saliceti au contraire, régicide et montagnard, donnait toutes garanties à la faction dominante, et, sur les affaires de Corse, avait les meilleures chances d'obtenir un vote dans le sens qu'il souhaiterait. Dès son retour, en effet (17 juillet), il coupa le pont entre les Paolistes et la France : sur sa proposition, Paoli fut déclaré traître à la Patrie et mis hors la loi; les membres du Directoire et du Conseil général du département furent décrétés d'accusation en même temps que les commissaires du département à Ajaccio et le commandant de la citadelle; lui-même, renvoyé en mission à l'Armée d'Italie, fut chargé d'en détacher quatre mille hommes, qui, embarqués à Toulon sur une division de six vaisseaux, devaient secourir les villes maritimes qui tenaient encore pour la France et reprendre possession de l'île.

Il partit, menant avec lui Joseph; car, avec les Bonaparte, il était depuis la Révolution dans une in-

timité complète et jamais, jusque-là, il n'était survenu de désaccord entre eux, sans doute parce qu'il était de Bastia et eux d'Ajaccio et que s'ils avaient, lui et eux, des ambitions pareilles et des idées politiques analogues, aucun intérêt corse ne les avait encore divisés. Mais, en route, ils furent arrêtés par Lyon révolté, se heurtèrent à l'armée insurrectionnelle des Bouches-du-Rhône, entrèrent enfin à Marseille à la suite de l'Armée de Carteaux, mais pour apprendre la nouvelle de la défection de Toulon. Désormais, tous les projets sur la Corse étaient ajournés : avant tout, il fallait reprendre Toulon.

Au moment même où, à la suite de Saliceti, Joseph arrivait à Marseille, Napoléon venait aux environs par une autre route. Envoyé par le général du Teil pour chercher des munitions à Valence, il s'était trouvé à Avignon à l'instant où la petite armée conventionnelle que commandait Carteaux hésitait à attaquer la ville. Il avait pris part à l'action qui avait déterminé la déroute des Marseillais ; puis, sans accompagner les Allobroges dans leur marche facilement triomphale, il avait poursuivi, à Tarascon, à Avignon, à Beaucaire sa mission pour l'approvisionnement de l'Armée d'Italie. Obligé par les fièvres d'interrompre sa tournée, il avait, durant qu'il était souffrant, composé et publié une brochure, *le Souper de Beaucaire*, où il démontrait l'impuissance de l'insurrection fédéraliste. Cette brochure fut réimprimée, aux frais du trésor public, par ordre des Représentants en mission à l'armée — c'est-à-dire de Saliceti. Donc, il avait retrouvé



soit à Avignon, soit ailleurs Saliceti, avec qui il s'était, par Joseph, maintenu en contact. Peut-être même l'avait-il rejoint à Marseille. Aussi, lorsque Dommartin, commandant l'artillerie de l'armée conventionnelle, fut mis hors de combat en forçant le défilé d'Ollioules défendu par les Toulonnais insurgés, le nom de Napoléon se présenta immédiatement à l'esprit de Saliceti. Il pouvait répondre de ses talents — puisque quelques mois auparavant il l'avait nommé inspecteur général de l'artillerie en Corse ; de son patriotisme, qu'affirmait sa récente brochure, et d'ailleurs il n'y avait point à portée d'autre officier de son arme. Les Représentants prirent donc un arrêté pour le requérir et « lui ordonner de remplacer Donmartin ». Il arriva devant Toulon le 12 septembre. Huit jours auparavant, le 4, les mêmes représentants — c'est-à-dire toujours Saliceti — avaient nommé Joseph commissaire des guerres de première classe, adjoint au citoyen Chauvet, commissaire ordonnateur — ce qui lui donnait un traitement annuel de six mille francs, plus fourrages, logement et frais de bureau.

Durant ces trois mois, du 13 juin au 12 septembre, qu'étaient devenus Mme Bonaparte et ses six enfants ? La répercussion, dans les départements, du coup d'État du 31 mai ne s'était fait sentir qu'après un temps assez long : si, dès le 12 juin, à Marseille, d'un temps assez long : si, dès le 12 juin, à Marseille, l'assemblée générale des sections s'était déclarée « dans un état légal de résistance à l'oppression » ; si, dès le 22 juin, l'armée insurrectionnelle des Bouches-du-Rhône s'était mise en marche sur Paris, ce fut

seulement le 12 juillet que la garde nationale de Toulon se révolta contre les *clubistes*, rétablit les sections, institua un comité général et reçut l'adhésion de l'amiral Trogoff, commandant en chef de la flotte.

Mme Bonaparte avait donc eu à la Vallette un mois de tranquillité relative. Lucien qui, avant même que sa famille eût débarqué à Toulon, avait adressé à la Convention un mémoire « où, prévoyant les malheurs qui menaçaient sa patrie et l'impossibilité pour lui d'y retourner, il demandait une réponse qui pût lui servir de passeport pour aller à Constantinople rejoindre l'ambassadeur Sémonville », avait, durant ce temps, renouvelé ses instances pour obtenir que « Sémonville fût autorisé à l'employer selon ses connaissances dans les vastes domaine de l'Empire Ottoman ». Louis lisait *Paul et Virginie* et écrivait à Bernardin de Saint-Pierre « pour lui demander les circonstances de cet ouvrage qui n'avaient pas été le fruit de son imagination. Vous dites qu'il y a du vrai, disait-il ; quel est le vrai ? quel est le faux ? Voilà mon but. Voilà ce que je me suis proposé de savoir pour qu'une autre fois, en le relisant, je puisse me dire pour soulager ma sensibilité affligée : Ceci est vrai ; ceci est faux. »

La situation devenant grave à Toulon où le décret de la Convention du 11 juillet, accordant des secours aux Corses réfugiés, n'avait pu, par suite de l'insurrection des Toulonnais, recevoir aucune exécution, où Lucien par la part active qu'il avait prise aux réunions du club Saint Jean, se trouvait fort com-

promis ; Mme Bonaparte, de la Vallette, avait émigré d'abord au Bausset, puis, dit-on, à Mionnac, petit village sur la route de Brignoles et enfin, après la défaite de l'armée insurrectionnelle, elle s'était réfugiée à Marseille où une réquisition des Représentants lui avait ouvert l'hôtel d'un émigré, M. de Cipières. Les mêmes représentants avaient donné à Lucien une place de garde-magasin des subsistances, à la résidence de Saint-Maximin, avec 1.200 francs d'appointements et des rations.

Ainsi, la période difficile pour la famille a duré vraisemblablement trois mois, pendant lesquels elle n'a pu vivre que de ce que Napoléon lui a fait passer. Mme Bonaparte pouvait désormais se considérer presque comme hors de presse, car ses trois fils aînés étaient en place et elle-même, avec ses autres enfants, allait recevoir régulièrement les secours votés aux réfugiés.

Le rôle principal qu'a joué, en toute cette affaire, Saliceti se passe de commentaires ; et, de même, il n'y a pas lieu d'insister sur les mobiles si naturels et si clairs auxquels Joseph et Napoléon ont obéi en se ralliant à la Convention ; mais, dans le caractère que Joseph, Napoléon, Lucien et Louis ont développé à ce moment, il est un trait commun qu'il faut retenir : Napoléon correspond directement avec le ministre de la Guerre; Lucien adresse à la Convention mémoire sur mémoire; Louis écrit à Bernardin de Saint-Pierre ; Joseph aborde les ministres et les députés : cela aux mêmes dates. N'est-ce pas ainsi que faisait



le père et n'ont-ils pas tous hérité de cette qualité ou de ce défaut qui, chez eux, s'accentue encore, se nuance selon les caractères et prend une expression différente selon les aptitudes ? ils ont l'audace ; nulle timidité, nul respect humain. Ils vont de l'avant : ministres, intendants, premiers commis, la Convention qui est le suprême pouvoir devant qui la France tremble, des écrivains illustres, des médecins fameux, Paoli, Raynal, Tissot, Bernardin de Saint-Pierre, n'importe qui, ils l'abordent d'un air d'égalité, sans embarras, sans formules presque de courtoisie ou de respect, et, en une langue qui leur est étrangère et qu'ils ne savent pas manier, ils écrivent des lettres. Pas un instant ils ne s'arrêtent devant ces scrupules que les traditions et l'éducation imposent au civilisé et qui le paralysent. Ils vont de prime jet, ignorant ces rentrées en soi qui montrent le néant de ce qu'on est et font trouver gigantesques les êtres dont les fonctions, les services ou les talents ont consacré le nom. Ils ne s'étonnent de rien, se tiennent égaux à tout le monde et supérieurs à tout emploi. A peine un échelon gravi — même lorsqu'il n'y a qu'une apparence — ils voient le suivant et y aspirent. Ainsi Napoléon rétabli, et avec quelle peine, en son grade d'officier, devenu capitaine par les vacances de l'émigration, demande à Monge de le nommer lieutenant-colonel dans l'Artillerie de la marine. Ainsi, Lucien, parce qu'il a servi parfois d'interprète en Corse à Sémonville, prétend être réclamé par lui et veut être envoyé en Turquie pour le rejoindre. Louis

vise moins haut, seulement aux confidences de Bernardin de Saint-Pierre, mais n'est-ce pas toujours le même esprit? Et ne doit-on pas penser que cette assurance a été l'un des véhicules les meilleurs de leur fortune lorsque chez l'un d'eux, le génie s'y est trouvé joint?

Il paraît de mode aujourd'hui de contester la part que, à vingt-quatre ans, Napoléon a eue à la reprise de Toulon. Voici les faits : il arrive le 12 septembre devant la place. Le 14, les Représentants envoient au Comité de Salut public un plan pour la reprise de Toulon; or, ce plan, entièrement l'opposé de celui qui avait été conçu antérieurement, est le plan de Napoléon. Le 12 septembre, le parc de siège se compose de deux canons de 24, deux canons de 16 et deux mortiers. Or, avec les moyens qu'il tire de toutes parts, avec les canons qu'il semble traîner lui-même, avec les munitions qu'il charrie à la sueur de son corps, avant le 19 septembre, il a établi, armé, approvisionné une batterie à la sortie du défilé d'Ollioules; avant le 23, deux batteries sur les hauteurs de Brégaillon; avant le 15 octobre, cinq batteries partant de la plage de Fabrégas et se reliant à la chapelle de Brégaillon; avant le 16 novembre, trois autres batteries qui complètent l'investissement de la place. A ce moment arrive pour prendre le commandement de l'artillerie, le général du Teil cadet. C'est Napoléon lui-même qui a demandé que les Représentants « fissent venir à l'armée un général de brigade qui pût, même

par son grade, contribuer à la considération et imposer à un tas d'ignorants de l'état-major ». Mais alors est passée la période préparatoire, la plus difficile à coup sûr pour le commandant d'Artillerie — et comment Napoléon se conduit-il ensuite? — « Je manque d'expressions pour te peindre le mérite de Bonaparte, écrit du Teil au ministre de la Guerre : beaucoup de science, autant d'intelligence et trop de bravoure, voilà une faible esquisse des vertus de ce rare officier ; c'est à toi, Ministre, de le consacrer au service de la République. » Napoléon a été nommé par les Représentants[1] chef de bataillon (provisoire) le 29 septembre, confirmé le 19 octobre ; promu adjudant général chef de brigade le 27 octobre, confirmé le 1er décembre (10 frimaire an II); il est élevé le 22 décembre (1er nivôse) au grade provisoire de général de brigade. Il n'hésite pas un instant à accepter cette élévation si subite, à prendre les responsabilités qu'elle entraîne à chaque échelon ; il a tout de suite le ton qui convient ; il est né *Imperator*.

Il n'y regarde point et ne s'en soucie, mais pour la famille mise complètement hors de peine par sa fortune, les appointements vont compter : comme général de brigade, en vertu du décret du 18 août 1790,

[1] Jusqu'au 13 décembre, il semble bien que Saliceti, resté seul en mission devant Toulon depuis la mort de Gasparin (11 novembre) lequel d'ailleurs s'absentait souvent, ait eu la part principale à ces nominations sauf celle de général de brigade où intervinrent Freron, Ricord et Robespierre jeune — point Barras, qui était à la division La Poype.



il touche une solde de douze mille livres, plus deux mille livres d'entrée en campagne ; à partir du 20 juillet 1794 (2 thermidor an II) sa solde sera de quarante et un francs par jour, soit quinze mille francs par année et il a droit de plus au logement et à des rations. Plus qu'au traitement, il faut sans doute regarder aux accessoires ; les traitements se payant en assignats et, en octobre 1793, le louis de vingt-quatre livres coûtant quatre-vingt-une livres assignats ; mais ces tarifs de dépréciation sont-ils exacts ? la proportion n'est-elle pas toute différente s'il s'agit, au lieu d'acheter des louis, d'échanger des assignats contre des objets de première nécessité, et, en attendant la loi sur le Maximum, aux environs des armées, dans les villes récemment reconquises de vive force, croit-on que les agioteurs aient déjà le dessus ?

C'est donc sur le traitement de Napoléon et sur ses rations que compte Mme Bonaparte : Napoléon s'est rapproché de Marseille et y établit même son quartier général, ayant le 26 décembre (5 nivôse II) reçu l'ordre d'inspecter les côtes depuis les bouches du Rhône jusqu'à celles du Var. Il va et vient, de Toulon où Joseph, passé au commissariat de la marine, s'occupe des approvisionnements en vue de l'expédition de Corse, à Marseille où se trouvent sa mère et ses sœurs. Il a déterminé Mme Bonaparte à envoyer Louis à Châlons-sur-Marne pour y passer l'examen des aspirants d'artillerie. Mais, bien qu'il eût en mains un passeport des Représentants du peuple, Louis, terrifié de ce qu'il a vu à Lyon, s'est

laissé dire à Chalon-sur-Saône que l'Ecole d'artillerie était dissoute et sans autre information est revenu à Marseille. Lorsque Napoléon, confirmé le 7 janvier 1794 (18 nivôse II) dans son grade de général de brigade et chargé à la fois, du commandement en chef de l'artillerie de l'Armée d'Italie et de l'armement des côtes, s'établit à Nice pour « les opérations préliminaires de la campagne de Piémont », il emmène d'abord Louis comme adjoint à son état-major, lui fait faire ses premières armes à la prise d'Oneille et au combat de Cairo; puis, pour lui créer quelques droits à un grade dans l'armée, il le nomme sous-lieutenant dans une compagnie de canonniers sédentaires en garnison à Héraclée (Saint-Tropez) qui relève directement de son commandement. Dès le printemps, appelé par ses opérations du côté d'Antibes, il fait aussitôt venir sa mère et ses deux sœurs et les installe au Château-Sallé, une de ces bastides ensoleillées qui seraient ailleurs des maisons bourgeoises, mais qui, du paysage, de la végétation et de la lumière, prennent des airs pittoresques et reçoivent des apparences. Sans doute y a-t-il logement par réquisition. On vit modestement, assez pauvrement même en ce *château :* Mme Bonaparte y a conservé ses habitude de ménagère attentive et les anciens d'Antibes se souvenaient l'avoir vue lavant son linge dans le Riou qui coulait en bas. Ce séjour a tracé pourtant dans les souvenirs de Mlles Bonaparte d'une façon si vive que, quatorze années plus tard, l'une d'elles, au sommet de sa fortune, voulut y venir rechercher



ses impressions d'enfance et les souvenirs des jours qu'elle disait être les plus heureux de sa vie. Quoi ! C'était le temps où dévalisant le jardin de M. Baliste des artichauts naissants et des figues mûres, Paulette fuyait éperdue devant le terrible propriétaire qui la poursuivait armé d'un échalas, enfilant tous les jurons dont la langue provençale est si riche. — Et de ces artichauts et de ces figues maraudés, Son Altesse Impériale la princesse Pauline n'avait point oublié le goût.

Lorsque, à l'été, Napoléon fut obligé de retourner à Nice, sa famille l'y accompagna et ce ne fut qu'à l'automne de 94 qu'elle regagna Marseille.

Lucien, quoi qu'il en ait dit, ne put à aucun moment être mêlé à cette vie intime. Le métier de garde-magasin des subsistances n'était point pour contenter son activité et, bien que Saint-Maximin, une bourgade de trois mille habitants, fût un médiocre théâtre pour un homme tel que lui, il n'avait point dédaigné de mettre les habitants *à la hauteur*. Grâce à lui et à Barras, Saint-Maximin était devenu Marathon ; lui-même ne se nommait plus Lucien, mais Brutus. A la Société populaire, où il était l'unique orateur, il régnait sous le titre de président, et il cumulait, avec ce pouvoir délibératif, le pouvoir exécutif comme président du Comité révolutionnaire. Il en usait : plus de vingt habitants de la ville, des plus honorables et des plus respectés, étaient, par ses ordres, en prison comme suspects. « Des gens que



j'aurais rougi d'approcher, a-t-il écrit plus tard, des galériens, des voleurs étaient devenus mes camarades. » Il n'en restait pas moins idyllique, comme il convenait à un imitateur provincial du vertueux Maximilien; seulement, à Marathon, malgré la Société populaire et le Comité révolutionnaire, on cédait encore à ces préjugés dont, à Paris, s'étaient défaits les Duplay et la chaste Eléonore. Brutus-Lucien avait fait la cour à la sœur de l'aubergiste chez qui il logeait. Elle avait deux ans de plus que lui, n'avait reçu nulle instruction, ne savait pas même signer son nom. Bel exemple à donner d'égalité ! Peut-être fut-il un peu forcé. — Quoi qu'il en soit, le 4 mai 1794 (15 floréal II), par-devant Jean-Baptiste Garnier, membre du Conseil général de la commune de Marathon, ci-devant Saint-Maximin, Brutus Buonaparte, ainsi dénommé, épousa Catherine, fille à feu Pierre-André Boyer et à Rosalie Fabre. Il avait dix-neuf ans et deux mois.

Nul membre de sa famille ne parut à ce mariage pour lequel il s'était bien gardé de demander le consentement de sa mère et dont l'acte se trouvait entaché des illégalités les plus flagrantes. On aurait donc pu penser qu'une telle union serait d'une médiocre durée : mais cette petite personne, mince et souple, aux cheveux noirs, au front étroit, aux yeux si tendrement doux, avait, outre une intelligence peu ordinaire, une résignation, une faculté d'aimer et de se sacrifier qui attachèrent Lucien au point de ne lui laisser jamais envisager même la pensée d'une rup-



ture. Très entraînable par des côtés, très susceptible de changer d'opinions, très mobile en ce qui touchait ses espoirs de fortune, disposé à ces enthousiasmes oratoires où la parole entraîne la pensée et produit des maux incalculables et incalculés, prêt ensuite à ces abattements où l'on se déjuge et où l'on chante la palinodie, Lucien, dès qu'il rencontrait, en ce qui le touchait personnellement, une contradiction chez les siens, se cabrait et nul ne pouvait espérer le faire revenir. Convaincu de son indépendance en matière de sentiment, persuadé qu'il ne relevait que de son bon plaisir, il avait, au fond de lui, une notion de la famille toute différente de celle que ses actes indiquaient. A mesure qu'une femme qu'il avait choisie, peut-être par caprice et sans réfléchir aux nœuds qu'il formait, lui donnait des enfants, elle lui devenait chère, respectable et sacrée. Il n'admettait point qu'il eût à recevoir le moindre avis de sa mère ni de ses frères, qu'il fût en rien obligé vis-à-vis d'eux, mais il se tenait obligé vis-à-vis de la femme qui le faisait père et de ses descendants à lui. C'était à lui-même que commençait sa race, elle n'était qu'à lui et il semble que, de ce sentiment de propriété, son amour pour elle se trouvât accru. Ce trait de caractère, visible ici dès ce moment, aura plus tard sur la vie de Lucien une influence extrême.

Ce mariage avec Mlle Boyer, devait achever, devant la famille, la disgrâce de Lucien auquel malgré tout on n'avait point entièrement pardonné son incartade de Toulon. Par surcroît, la place de garde-magasin

lui échappa, le magasin de Saint-Maximin étant supprimé, et il se trouva sans appointements. Enfin, il fut dénoncé comme étant dans l'âge de la réquisition et s'étant soustrait à la loi du recrutement. Pour éviter le métier de soldat et retrouver une place, il jeta les yeux sur l'agence nationale du district occupée par un nommé Bernes, ci-devant notaire public à Rians. Il l'accusa devant le Comité révolutionnaire, parvint à le faire suspendre de ses fonctions par le représentant Ricord; mais, au moment où il comptait être nommé à sa place, la réaction de Thermidor éclata : il dut en hâte quitter Saint-Maximin, et fut trop heureux de trouver à Saint-Chamans, près de Cette, une inspection des charrois aux gages de l'entrepreneur de l'Armée d'Italie. Sa femme, restée à Saint-Maximin, y accoucha en son absence, le 22 février 1795 (4 ventôse III), d'une fille déclarée à l'état civil sous les noms de Christine-Charlotte.

Toute différente et bien plus heureuse avait été la marche adoptée par Joseph. Destiné à prendre part à l'expédition de Corse qui, politiquement au moins, était sous les ordres de Saliceti, il avait passé, à Toulon et aux environs, l'hiver et le printemps de 1794, pour surveiller l'arrivée et la mise en place du matériel et, au commencement de juin (prairial II), il s'était embarqué sur l'escadre commandée par le contre-amiral Martin et composée de sept vaisseaux, de quatre frégates et de quatre bâtiments légers. A l'en croire, il fut reçu à bord du vaisseau-amiral *le Sans-Culotte* et l'ami-



ral Martin qui, « sous l'écorce un peu rude d'un marin républicain renfermait la meilleure âme qu'il eût connue, avait poussé la bonté jusqu'à lui céder son lit ». L'escadre française rencontra, sur les atterrages de la Corse, l'escadre anglaise composée de quatorze vaisseaux et de quatre frégates. Il n'y avait pas à combattre. Martin, qui avait pris aux Anglais dans cette courte croisière une frégate et un brick, se réfugia au golfe Juan où, en construisant et en armant des batteries de terre, il rendit sa position si formidable que la flotte anglaise, renforcée de dix-sept vaisseaux espagnols, n'osa point l'attaquer. Martin avait tenu la mer pendant une semaine et, dès que l'escadre fut au golfe Juan, Joseph débarqua.

Avait-il dès lors des projets de mariage? C'est peu vraisemblable, mais ce n'est pas impossible. Depuis l'arrivée de sa mère et de ses sœurs à Marseille, il se trouvait en relations avec une famille de commerçants, originaire du Dauphiné, dont le chef, François Clary, avait gagné, en vendant des tissus, une belle fortune et avait rempli à Marseille les charges d'échevin (1764), de député du commerce et de marguillier de sa paroisse : l'église Saint-Ferréol. François Clary était marié en secondes noces à Françoise-Rose Somis, dont le père, chevalier de Saint-Louis, capitaine au régiment de Picardie, avait été ingénieur en chef à Marseille. De ses deux mariages, il avait eu treize enfants dont sept étaient encore vivants : deux des filles du premier lit, bien mariées à deux frères Lejéans dont un avait été député à la Constituante, une fille

du second lit, mieux encore à un M. Anthoine, se disant Anthoine de Saint-Joseph, grand négociant qui avait, aux Echelles, rendu des services assez signalés pour que, en 1786, Louis XVI lui eût accordé des lettres de noblesse; une autre à M. Blait de Villeneufve, chevalier de Saint-Louis et capitaine du génie. C'était, ces Clary, une de ces familles bourgeoises qui, parties du mesnage des terres et du négoce, arrivaient vers 1789, après un siècle et quatre générations de travailleurs et d'épargneurs, à marcher de pair avec la petite noblesse des villes, avec laquelle ils entraient en alliance et qu'ils remettaient en état de ne point besoigner : le *rien faire* étant le propre des gens bien nés.

Comment la liaison s'était-elle nouée entre les Bonaparte et Mme Clary? On a parlé d'un billet de logement donné à Napoléon lors de l'entrée à Marseille des soldats de la Convention ; — mais, à ce moment, il est bien douteux que Napoléon y soit venu. On a dit que Marianna et Paoletta avaient été prises chez les Clary comme gouvernantes ou comme demoiselles de compagnie ; — mais, outre qu'elles semblaient peu propres à ces fonctions, elles étaient avec leur mère à Antibes dès le printemps. On a voulu encore que Napoléon eût, en nivôse an II (février 1794), fait connaissance avec Lejéans qui l'avait présenté aux Clary. Tout cela est obscur : quelque hasard les avait fait se rencontrer et les Clary s'étaient empressés de profiter d'une relation qui leur assurait des protecteurs.

Cela pouvait passer pour urgent si l'on se souvient



que, à Marseille, seulement du 28 août 1793 au 29 nivôse II (18 janvier 1794), le premier Tribunal révolutionnaire avait condamné à mort cent soixante-deux personnes; que, du 1er pluviôse (20 janvier) au 8 ventôse (26 février), la Commission militaire en avait condamné à mort cent vingt-trois; que, du 25 ventôse (15 mars) au 6 floréal (25 avril), le second Tribunal révolutionnaire en avait condamné à mort cent vingt-quatre; que, de ces quatre cent neuf guillotinés, la plupart étaient des négociants, amis ou parents des Clary; que, contre les accusés acquittés, les trois tribunaux avaient prononcé des amendes allant jusqu'à quatre-vingt mille livres; que les prisons regorgeaient de suspects, et que l'on continuait sous le moindre prétexte les arrestations.

François Clary était hors d'atteinte puisqu'il était décédé en sa maison de la rue des Phocéens le 20 janvier 1794 (1er pluviôse an II). Mais il y avait tout à craindre pour Mme Clary dont le frère, officier du génie, avait pris une part active à l'insurrection fédéraliste et avait émigré, pour les fils Clary dont un, consul de Naples à Marseille, se trouvait, par suite, plus que suspecté, vu la conduite des Napolitains à Toulon; pour les filles dont les maris étaient nobles et émigrés et dont une au moins, Mme Blait de Villeneufve, venait de chercher un certificat de civisme dans un divorce apparent (14 floréal an II-3 mai 1794). Un fait suffit pour montrer l'état de terreur où ils vivaient : le 21 du second mois de l'an II (11 novembre 1793), un des fils Clary (Justinien-François),

perdu de peur d'être traduit devant le Tribunal révolutionnaire, se tua. Aussi bien, qu'on imagine cette ville, dépeuplée par la fuite des citoyens les plus riches — car grâce à la mer, ceux qui se croyaient compromis avaient pu émigrer, — où, sur ceux qui s'étaient sentis assez innocents pour rester, étaient tombées ces quatre cent neuf condamnations à mort, sans compter les condamnations aux fers, à la réclusion, à la déportation, à la gêne, à la prison. Peut-être, en de tels temps, est-il des jeunes gens qui pensent à l'amour et au mariage : il semble qu'on pense plutôt à sauver sa vie et la vie de ceux qu'on aime.

Joseph était l'ami, l'alter-ego du représentant Saliceti ; il était le frère du général Bonaparte, ami des représentants Ricord et Robespierre jeune : il occupait une place qui le rendait capable de protéger ceux qui lui seraient alliés. Il en avait donné la preuve puisque, sur son intervention, Etienne Clary, arrêté par ordre du Tribunal révolutionnaire, avait été remis en liberté.

En même temps, il n'avait trempé dans aucun crime et n'était point de ceux sur qui planaient des ombres sanglantes. Il était comme en dehors et à part, du fait qu'il était Corse réfugié, obligé de fuir sa patrie pour d'autres querelles. Il apportait une sauvegarde et n'avait rien à voir avec les bourreaux.

Il était bien né ; il était gentilhomme, s'exprimait en bons termes, n'avait nul sans-culottisme dans son langage et son éducation était parfaite. De plus, il était joli garçon : vingt-six ans, grand, svelte, des traits réguliers et imposants : moins d'énergie certes et

de caractère dans la tête que Napoléon, une face à ce moment plus remplie, des yeux moins éclairés, un nez, une bouche moins volontaires, mais, d'ensemble, une beauté qui pouvait séduire davantage une jeune fille.

Et cette jeune fille, Marie-Julie, qui, elle, montait en graine, car elle avait pris ses vingt-deux ans le 26 décembre 1793, était franchement laide, Petite, mal construite, une vilaine taille, une apparence maladive ; dans une figure toute courte, de gros yeux saillants, un nez épais et camard, une bouche sans dessin ; un ensemble pauvre et mesquin que seul rendait supportable un air de douceur lassée ; nulle grâce, nulle tournure, rien qui parlât aux sens, émût l'imagination, agît sur l'esprit. Elle avait pourtant des qualités et des vertus singulières, mais tout intérieures, toutes cachées volontairement, effacées comme à dessein. Elle poussait à un point rare la tendresse pour sa propre famille — frères, sœurs, oncles, cousins, cousines. Elle était pieuse, honnête, extrêmement charitable, profondément attachée à ses devoirs, susceptible de se lier à la famille de son mari, de s'y fondre même, à condition pourtant qu'il n'y eût point choc entre les intérêts des Bonaparte et ceux des Clary ou de leurs alliés, car, en ce cas, son parti eût été pris très vite. Elle avait de l'esprit, et du plus fin, et de l'esprit qui pince sans rire, mais elle avait soin de ne le montrer qu'à ses tout intimes, restant silencieuse dès qu'elle se trouvait devant des inconnus et se repliant sur elle-même.

Telle quelle, à la fois pour ses défauts physiques et

pour ses qualités morales, elle était, pour sa belle-mère, la bru idéale, pour M[lles] Bonaparte la belle-sœur rêvée. De plus, elle avait cette vertu principale d'être riche, et d'une richesse acquise, certaine, établie, d'une richesse réalisée par la mort de M. Clary, dont l'espérance ne pouvait donc être douteuse, ni l'attente indéfinie.

Quelle était cette richesse ? Cela est difficile à dire précisément, car, pour éviter de se compromettre ou de payer de gros droits, on n'énonce pas de chiffres dans les contrats. La future apporte ses droits sur la succession non liquidée de son père. Mais ses sœurs aînées ont eu, chacune, en se mariant, une dot de 50.000 livres. De cette fortune, on pourra, l'an d'après, détacher 80.000 livres en numéraire pour l'achat d'une terre. Il y avait à l'étranger quantité de créances à liquider qui devaient rapporter de bonnes sommes. Le chiffre de 150.000 livres paraît vraisemblable. Or, avec l'avilissement de l'assignat, le cours des terres patrimoniales et des biens nationaux, l'amoindrissement de la fortune générale par suite des banqueroutes successives de l'Etat, un tel capital, en 1794, représentait au moins dix fois ce qu'il permettrait d'acquérir aujourd'hui.

Le mariage civil ne fut point célébré à Marseille, où les actes préliminaires avaient été publiés les 9 et 10 thermidor ; il le fut le 14 (1[er] août 1794) à Cuges, petite commune distante de six lieues, où les Clary possédaient, dit-on, quelque bien de campagne, par-devant le maire Joseph-Jean Monfray. Les témoins

étaient des individus du lieu : deux officiers municipaux, un perruquier — nul parent. La mère de la mariée l'assistait. Mme Bonaparte avait envoyé de Nice son consentement.

Quelques jours plus tard, la bénédiction nuptiale fut, assure-t-on, donnée aux jeunes époux, à Saint-Jean-du-Désert, dans une petite campagne de la banlieue de Marseille par un prêtre insermenté, l'abbé Reimonet. On ajoute que Napoléon y fut présent, ce qui est impossible, car il était à ce moment au camp du Sieg ; mais si ce détail paraît inventé, le fait du mariage religieux subsiste. Joseph qui d'ailleurs n'avait jamais témoigné d'hostilité contre la religion catholique, n'avait point, pour plaire à Mlle Clary, reculé devant un acte qui, si l'on en eût eu connaissance, lui eût coûté son influence, sa place et sa tête.

En effet, à cette date du 14 thermidor où le mariage fut célébré, tout le Midi ignorait les événements qui s'étaient produits à Paris quatre jours auparavant : d'ailleurs, Robespierre tombé, le système de Terreur ne s'écroula point aussitôt. Robespierre même en était-il l'auteur principal ? Les Représentants qui avaient, en recherchant les missions, établi leur dictature dans les provinces n'en étaient-ils pas responsables plus directement ? Et n'a-t-on pas le droit de penser que le coup de main contre Robespierre fut organisé par eux pour se soustraire aux redditions de comptes, nullement pour inaugurer un régime de clémence ?

Pour Joseph, l'union avec Mademoiselle Clary,

c'était l'indépendance assurée : la dot qu'elle apportait était, entre ses mains, où qu'il lui plût de résider, en Corse ou en France, un instrument certain de fortune politique, s'il continuait à courir cette carrière, ou la base d'une grande fortune commerciale, s'il se tournait vers l'industrie. Allié à des familles qui tenaient le premier rang parmi les négociants des Echelles, il pouvait — bien mieux que Lucien — penser « à exploiter les vastes domaines de l'Empire ottoman ». Et en Corse, quelle puissance! qui donc en Corse avait 150.000 livres et comme un tel argent régénérerait un parti!

Malgré l'éclat que son grade prêtait à Napoléon, malgré la réputation qui s'attachait déjà à son nom, malgré les services de tous genres qu'il avait rendus aux siens, Joseph n'avait jamais cessé d'être le premier des frères, le successeur du père, le chef de la famille. Il l'était par naissance et n'avait jamais abandonné ni même laissé contester ses droits. Il l'était par le consentement de tous les siens, à commencer par Napoléon. « Joseph qu'on appelait ou qui se faisait appeler *le comte*, caressait son second frère; mais celui-ci avait visiblement pour le premier les égards, dont, parmi les nobles, les chefs de famille ont toujours été l'objet. » C'est un observateur hors du médiocre qui écrit cela après avoir vu ensemble les deux frères à Fréjus. Sans doute Louis et Paulette témoignaient à Napoléon une préférence, s'étaient attachés plus particulièrement à lui, subissaient son

influence, recevaient ses directions ; mais c'était Joseph pourtant qui, même pour ce qui les touchait, décidait en dernier ressort. Quant à Lucien et à Marianna, ils n'admettaient point d'un autre des avis ou même des conseils.

Enfin, il était le chef par les places civiles qu'il avait occupées, les magistratures, comme il dit, le fait d'avoir été de la Municipalité, du District, du Département. L'esprit de localité, si puissant sur tous les Corses, grandissait cela à l'immense aux yeux des Bonaparte, faisait autour de Joseph, du respect et de l'admiration. A son prestige de chef de famille il joignait celui, tout-puissant sur l'imagination corse, d'avoir été l'*autorité*. Et maintenant, voici qu'il avait la grande fortune, la fortune des Echelles !

Napoléon, lui, est général, cela est vrai. Mais combien de généraux en Corse où se faisait général qui voulait, et, en France, qui n'est général à présent ? Qui est sûr de le rester après l'avoir été ? En ces tempêtes des guerres civiles, combien, en un mois, parfois en un jour, se trouvent, du plus bas grade portés au plus haut, — généraux de brigade, généraux de division, généraux en chef — qui sombrent au premier grain, dont la tête roule au premier échec, ou qui, destitués par un caprice, comme ils ont été élevés par une fantaisie, retombent au néant plus vite encore qu'ils n'en sont sortis ? Quand la nécessité ne presse plus, qui se souvient qu'elle a commandé ? L'oubli se fait vite des services rendus et, si l'on peut encore mettre quelque confiance en la

reconnaissance publique d'un homme ou de quelques hommes, comment attendrait-on de la gratitude d'une collectivité irresponsable, de bureaux anonymes, de cette machine invisible, sourde, muette et aveugle qui s'appelle l'administration? Quiconque a assisté à ces guerres improvisées, où, pour les masses d'hommes qu'on met en mouvement, il faut tout de suite instituer des chefs, sait avec quelle prodigalité se répandent les grades. Combien plus aux époques de guerres civiles! Même si un changement politique ne se produit pas, transformant brusquement les vainqueurs en proscrits, réduisant à néant les brevets les plus authentiques et faisant de chaque grade obtenu un chef d'accusation plus grave, est-ce qu'un tassement dans les forces soulevées pour la défense nationale, un retour quelconque à l'état de paix, n'a pas pour conséquence obligée la revision des grades, sinon leur abolition?

Sans doute, Napoléon a, plus qu'autre, contribué à reprendre Toulon; il y a montré de si éminentes qualités qu'on peut dès à présent le dire hors de pair; mais combien d'échelons cela lui vaudra-t-il de franchir? Encore, s'il servait dans l'infanterie où les règles sont moins sévères, les cadres plus étendus, l'esprit plus libéral, il pourrait avoir quelque chance pour être maintenu dans son grade; mais, dans un corps spécial dont l'exclusivisme est connu, qui se tient lui-même pour une aristocratie dans l'armée, où le nombre des places est singulièrement restreint, puisque dans le plan général d'organisation de



l'armée il a été prévu seulement six emplois d'inspecteurs généraux (dont deux du grade de général de division et quatre du grade de général de brigade) et cent quatre d'officiers supérieurs (colonels et lieutenants-colonels) ; dans ce corps où la plupart des officiers ont acquis par l'ancienneté, par des campagnes de guerre, par des blessures, des droits qui priment ceux de Napoléon — lequel n'a fait qu'une campagne depuis la Révolution — peut-on compter qu'il conservera un des quatre emplois de son grade, qu'il gardera même son grade, qu'il ne retombera pas capitaine ou chef de bataillon ? Et ce grade même, si aléatoire, que rapporte-t-il en comparaison des 150 000 livres que Joseph a trouvées dans la main de Mlle Clary ? — Des assignats qui perdent chaque jour et quelques rations.

L'expérience, au surplus, allait prouver que la famille Bonaparte, en pensant ainsi, en considérant comme singulièrement fragile la fortune de Napoléon, ne se trompait pas beaucoup. Peu s'en fallut que, dans ce conflit des personnalités et non des principes qui amena et qui suivit la journée du 9 thermidor, il ne fût écrasé. A l'Armée d'Italie, il s'était lié d'une façon étroite avec deux des représentants qui y avaient été envoyés en mission : Robespierre jeune qui venait de périr avec son frère et Ricord qui, signalé depuis le début par son ardeur montagnarde, associé à tous les arrêtés d'Augustin Robespierre, avait peu de chances d'échapper à la proscription si

elle s'étendait aux amis de Maximilien absents de la Convention au moment de la catastrophe. Or, c'était par ces Représentants en mission à l'Armée d'Italie que, contre l'avis formel des Représentants en mission à l'Armée des Alpes, Napoléon avait fait prévaloir un plan d'opérations qui, approuvé par le Comité de Salut public, avait été exécuté et avait amené de vifs succès militaires, mais qui, entraînant la fusion de l'Armée d'Italie et de l'Armée des Alpes, avait réduit à néant les pouvoirs des Représentants en mission près de cette dernière. De là, de leur part, un premier grief, d'autant plus grave que, disait-on, grâce à ces opérations, Ricord avait fait des affaires fructueuses et que c'est là un agrément qu'on ne passait point à d'autres.

C'était encore de Robespierre jeune et de Ricord que, en messidor, Napoléon avait reçu la mission de se rendre à Gênes, ostensiblement pour former certaines réclamations au sujet de la neutralité violée par les Gênois, secrètement pour reconnaître les forces et les moyens d'un pays où l'on comptait prochainement porter la guerre. A ces deux objets, il en avait, probablement de lui-même, joint un troisième : En vue d'une action à exercer en Corse, il avait à Gênes et à Garessio, conféré avec les patriotes réfugiés et particulièrement avec Buonarotti qui, proscrit dès 1791 par Paoli, était maintenant chargé d'une sorte de mission révolutionnaire en Piémont.

Rentré à Nice le 10 thermidor (28 juillet), reparti presque aussitôt pour le camp du Sieg, il y apprit le

18 (5 août) les événements de Paris. Ricord, averti le même jour que sa tête était menacée et qu'il était rappelé, jugea que l'audace seule pouvait le sauver et partit sur-le-champ pour Paris afin de s'y justifier, et des complicités dont on l'accusait, et d'un accaparement d'huiles qu'on lui imputait. Il comptait, avec raison, que ses anciens amis de la Montagne l'aideraient à se tirer de presse ; mais il laissait Napoléon seul aux prises avec les Représentants en mission près l'Armée des Alpes dont les pouvoirs venaient d'être étendus à l'Armée d'Italie — avec Albitte et Laporte auxquels venait de se joindre Saliceti.

Pour les deux premiers, Napoléon était l'homme de Robespierre jeune ; faire quelque chose contre un ami du vaincu, c'était s'assurer à bon compte un certificat de civisme. Puisque l'on dénonçait partout la grande trahison de Maximilien, de quel prix serait la preuve qu'il avait des intelligences dans l'armée, des desseins secrets — que sait-on? Que voulait dire ce voyage à Gênes dont on leur avait fait mystère, et que cachait-il? Et puis, c'était une revanche personnelle contre ce faiseur de plans qui tenait si peu de compte de la dignité des Représentants du Peuple, de leur compétence en matière militaire, et même de leurs intérêts.

Quant à Saliceti, on peut être surpris de son changement momentané d'attitude vis-à-vis de Napoléon : mais, outre qu'il pouvait partager certaines des appréhensions de ses collègues et certains de leurs désirs de se rendre *pur* à bon marché ; outre que, au dire

d'un témoin désintéressé, il était, à ce moment, en rivalité avec Napoléon à propos d'une femme, ne serait-ce pas dans les affaires de Corse qu'il faudrait en chercher le secret? Ne peut-on croire qu'il lui a déplu que Napoléon ait agi en dehors de lui, ait eu des conférences avec les réfugiés et formé des projets avec Buonarotti? En choses de Corse, il n'est point aisé aux continentaux de se connaître et l'on peut être certain que, lorsqu'une querelle éclate entre deux Corses, il s'agit, non pas de principes généraux, non pas de partis comme on l'entend d'ordinaire, mais d'intérêts, de passions, de rivalités qui uniquement *insulaires* adoptent, momentanément et pour la forme, des épithètes françaises et qui, à distance, deviennent indéchiffrables. Peut-être enfin, peut-on penser que Saliceti, certain que Bonaparte se justifierait pour peu qu'on gagnât du temps, ne voulut pas, seul contre ses deux collègues, s'opposer à des mesures qu'il ne pouvait les empêcher de prendre et dont il lui était bien plus aisé de combattre les effets en gardant l'apparence d'être d'accord avec la majorité de la mission.

Le 19 thermidor (6 août), le lendemain du jour où ils ont appris la mort de Robespierre, le jour même où Saliceti les rejoint à Barcelonnette, les trois Représentants dénoncent au Comité de Salut public le plan de campagne liberticide de Robespierre jeune et de Ricord, plan proposé par Napoléon, combiné avec les coalisés — et c'est pour cela que Napoléon est allé à Gênes. Il convient donc de s'assurer d'abord

de Bonaparte et de Ricord « parce qu'il importe qu'il n'y ait qu'une députation pour les deux Armées des Alpes et d'Italie ». Le même jour, ils lancent l'ordre de suspendre et d'arrêter le général Bonaparte, et de mettre les scellés sur ses papiers. Cet ordre arrive aux mains du général en chef Dumerbion qui s'y conforme le 22 thermidor (9 août). Trois jours après les Représentants se rendent à Nice ; ils font examiner les papiers de Napoléon, le font conférer sur les détails de service avec le général Dujard par lequel ils l'ont remplacé. Pour se justifier, Napoléon écrit une première lettre le 25 thermidor (12 août), une seconde le 27 (14 août) : « Le sentiment de ma conscience, dit-il, soutient mon âme dans le calme, mais les sentiments de mon cœur sont bouleversés et je sens qu'avec une tête froide, mais un cœur chaud, il n'est pas possible de se résoudre à vivre longtemps dans la suspicion. » Six jours après, le 3 fructidor (20 août) les Représentants, ayant constaté qu'il ne se trouvait nulle pièce compromettante dans les papiers du citoyen Bonaparte, « mis en état d'arrestation après le supplice du conspirateur Robespierre par mesure de sûreté générale ; » s'étant fait rendre un compte détaillé de sa mission à Gênes, l'ayant eux-mêmes interrogé, « prenant en considération l'utilité dont peuvent être à la République ses connaissances militaires et locales », arrêtent qu'il sera provisoirement mis en liberté pour rester au quartier général. Néanmoins, Napoléon n'est pas encore réintégré : il faut, comme les Représentants



l'écrivent au Comité de Salut public le 7 fructidor (24 août) que, « par son dévouement à la chose publique et l'usage de ses connaissances, il reconquierre la confiance ». C'est ce qu'il fait en fournissant le plan des opérations qui, du 29 fructidor an II (15 septembre) au 2 vendémiaire an III (23 septembre), assurent à l'Armée d'Italie, par le combat de Cairo, la possession de la rivière du Ponant et la neutralité de Gênes.

Dès le 28 fructidor (14 septembre) il a, paraît-il, reconquis la confiance puisque, par arrêté de ce jour, Saliceti l'a chargé des préparatifs en vue d'une expédition maritime destinée « à délivrer la Corse de la tyrannie des Anglais ». Ce fut en effet la Corse qui fut l'objectif de l'expédition tant que Saliceti fut en mission ; mais, après son rappel, on songea à la Toscane, aux États romains, aux côtes d'Italie. Napoléon croyait pourtant toujours qu'on allait en Corse et, en même temps qu'il s'épuisait à fournir tous les moyens de réussir, il avait appelé Joseph à Toulon « où il était chargé de la police supérieure du service de santé sous le titre d'ordonnateur des hôpitaux », et où sa femme et sa belle-sœur l'avaient accompagné.

Le contre-amiral Martin, général en chef de l'armée navale, effrayé de la responsabilité qu'il assumerait si, avec des vaisseaux mal commandés, montés par des équipages incomplets, il entreprenait de protéger un nombreux convoi, alors qu'il ne devrait

penser qu'à combattre, obtint à la fin que l'escadre sortît d'abord seule pour chercher l'ennemi et lui livrer bataille : si elle le mettait dans l'impossibilité de tenir la mer, elle reviendrait à Toulon, et, alors, partirait l'expédition tout entière, embarquée dès le 24 pluviôse (11 février 1795), débarquée et réembarquée à diverses reprises, mais dont tous les bâtiments de transport entièrement chargés attendaient sous voiles.

Ce plan échoua par suite de l'inexpérience et de l'indiscipline des officiers et des matelots. L'escadre, forte de quinze vaisseaux, sept frégates et cinq bricks ou corvettes, quitta Toulon le 11 ventôse III (2 mars) et débuta brillamment par la prise du vaisseau anglais *le Berwick ;* elle rencontra le 22 (13 mars), à la hauteur du cap Noli, l'escadre anglo-napolitaine composée de dix-sept vaisseaux et commandée par l'amiral Hotham. Les Français montrèrent individuellement la plus rare intrépidité; mais ils manœuvrèrent si mal que, réduits à treize vaisseaux dont onze seulement en ligne, ils en perdirent deux, le *Ça ira* et le *Censeur*, et rentrèrent à grand'peine à Toulon. L'expédition maritime était désormais impossible; l'effort immense fait par Napoléon depuis six mois était perdu. Le 29 ventôse (19 mars), toutes les troupes reçurent l'ordre de débarquer.

Deux mois plus tard, Napoléon se trouvait de passage à Marseille, près des siens, lorsque le 18 floréal (7 mai) il reçut l'ordre de rejoindre l'Armée de l'Ouest où il devait être employé comme général

d'artillerie. Le Comité de Salut public venait de procéder à une réorganisation des états-majors, en vue de la campagne qui allait s'ouvrir. Il avait réformé huit cent vingt-trois officiers dont vingt généraux de division et cinquante-quatre généraux de brigade. Il avait maintenu Bonaparte comme général de brigade avec cette note : « a des connaissances réelles dans son arme » ; mais, comme il avait destiné, pour commander l'artillerie aux Armées réunies des Alpes et d'Italie un général de division (Labayette) et deux généraux de brigade (Lamartinière et Dulauloy), il n'avait vraisemblablement pas voulu mettre en second ordre Napoléon qui avait été en premier, la précédente campagne, et il l'envoyait à l'Armée de l'Ouest comme chef de service.

Ce n'était donc rien qui ressemblât à une disgrâce : aussi Napoléon, même s'il avait quelque répugnance à commander dans une guerre qui n'avait rien de militaire — car, d'autres considérations, il ne saurait être question ; il avait fait ses preuves à Toulon, et, Toulonnais ou Vendéens, c'est la même cause — s'empressa de se conformer à l'ordre qu'il avait reçu. Son seul déplaisir était que Joseph, malgré les recommandations très vives du représentant Chiappe, n'eût pas été compris dans le nombre des Commissaires des guerres conservés pour l'an III ; c'était là sans doute une contrariété ; mais Joseph n'avait pas un besoin urgent de sa place, et il en serait plus libre pour veiller à la rentrée des créances faisant partie de la dot de sa femme, pour s'occuper des intérêts

restés en souffrance en Corse, pour prendre soin de sa mère et de ses sœurs.

Après avoir vendu une partie de ses équipages, Napoléon partit pour Paris (19 floréal-8 mai). Il emmenait avec lui son aide de camp Junot, le capitaine d'artillerie Viesse Marmont qui s'était attaché à sa fortune, et Louis qu'il comptait placer à l'École de Châlons pour compléter ses études s'il ne pouvait obtenir sa titularisation officielle comme sous-lieutenant d'artillerie. Il ne se pressa point d'arriver à Paris, flâna en route et, tout en voyageant, continuait à Louis ses leçons de mathématiques, le traitant même avec quelque sévérité quand il n'avait pas rempli sa tâche et calculé comme il fallait ses logarithmes. Sans s'inquiéter des changements que pouvait amener le renouvellement du Comité de Salut public où venaient déjà d'entrer, en germinal (avril), certains Girondins de nuance si effacée qu'ils touchaient au royalisme, il s'arrêta plusieurs jours à Châtillon chez le père de Marmont, visita les environs, chercha une terre que Joseph pût acheter, fréquenta la société de la petite ville, causa avec les femmes — avec une au moins qu'il trouva à son gré —, dansa des rondes et joua aux petits jeux.

Là, le surprit la nouvelle des événements de prairial (21 mai), de la proscription de tous les hommes sur qui il pouvait le mieux compter : Saliceti, Ricord, Albitte; l'annonce que, vraisemblablement, rien n'allait subsister du travail présenté par Dubois-Crancé au nom du Comité du Salut public pour l'organisa-

tion des états-majors. La réaction avait reçu de l'envahissement de la Convention, du meurtre de Féraud, de la complicité de certains montagnards à l'insurrection une impulsion telle que, dans la Convention, quiconque, montagnard, ne s'était point affiché comme thermidorien, était obligé de se cacher, de s'enfuir, était sous la menace de la guillotine ou, au moins, de la déportation.

Napoléon, suspecté de Robespierrisme, arrêté et destitué comme tel, lié d'intimité avec certains des montagnards mis en accusation, n'ayant pour protecteurs que les députés corses qui étaient sans influence ou Barras fort attaqué, Fréron entièrement discrédité, Turreau sans autorité, avait déjà contre lui bien des chances mauvaises ; mais, sans le savoir, il en avait de pires. Celui des membres du Comité de Salut public qui était maintenant chargé du personnel militaire, était un ancien officier d'artillerie qui avait passé de cinq ans la quarantaine quand il avait été nommé député du Gard à la Convention. N'ayant fait aucune campagne de guerre, il ne connaissait pour l'avancement que l'ancienneté. Il portait dans ses fonctions dictatoriales toute l'étroitesse d'idées que puisent dans les bureaux les hommes médiocres, toute l'envie dont est susceptible un homme déjà âgé qui a parcouru une carrière sans éclat contre un jeune homme qui débute par les premiers rôles, toute la haine que devait porter au vainqueur de Toulon, au protégé de Robespierre jeune, un Girondin proscrit qui, quoique régicide, était déjà tourné vers le roi par haine de la



Montagne. Par faveur spéciale, parce que Napoléon était artilleur et qu'il faisait honneur à l'arme, Aubry consentait à lui confier une brigade d'infanterie : mais que, à vingt-six ans, il figurât dans le Corps comme général, c'eût été un sacrilège. Il fallait pour cela la soixantaine, car c'est seulement à l'âge où l'on a cessé d'être un homme que l'on est apte à faire un général d'artillerie.

Toute affaire cessante, Napoléon accourt à Paris. Il y est le 9 prairial (28 mai) et, après avoir touché le 28 prairial (15 juin) ses frais de route, 2640 livres, sur quoi il pourra vivre quelque temps, le même jour, il sollicite et obtient du Comité de Salut public de rester à Paris jusqu'à la publication officielle du travail sur la répartition des officiers généraux. On ne le lui dit pas, mais, depuis trois jours, depuis le 25 prairial (12 juin), son sort est réglé : c'est le commandement d'une brigade d'infanterie à l'Armée de l'Ouest. Or, si Aubry a la superstition de l'arme, alors, Napoléon en a le préjugé. Quand il aura exercé un commandement d'armée, il verra que de telles spécialisations sont nuisibles à l'entente des grandes opérations et que, si brillants que se montrent les officiers d'artillerie, ils ont rarement, jamais peut-on dire, l'esprtt militaire. Il s'en convaincra si bien que, dans la première promotion des maréchaux d'Empire, il ne mettra aucun artilleur, et que si, plus tard, il donnera à Marmont cette haute dignité, ce sera uniquement par faveur et à cause de son ancienne amitié. Mais, en



l'an III, il a encore cette faiblesse de tenir indigne de lui tout autre commandement que d'artillerie. Néanmoins, il ne veut point rompre, n'est point si fou que de donner sa démission : il prétend gagner du temps, et c'est tout en effet. Avec ces gouvernements au mois, tout est action et réaction. Egalement odieuse à la droite du pays et à la gauche, menacée alternativement par une insurrection des jacobins ou par une insurrection des royalistes, obligée de s'appuyer sur ceux-ci pour triompher de ceux-là et sur ceux-là pour triompher de ceux-ci, la Convention, après les journées de Prairial, a donné d'autant plus violemment dans la réaction que sa peur a été plus grande et elle a, par suite, relevé les royalistes au point de les rendre intraitables. Qu'un jour, elle leur résiste, le choc sera certain et, pour se défendre, elle sera trop heureuse de rencontrer les officiers suspects d'être de la Montagne. Si même ce conflit n'a point lieu dans la rue, au moins, dans l'assemblée, ne pourront manquer de se produire, par les avantages pris au dehors par les Bourbonniens, des oscillations qui influeront sur le renouvellement du Comité de Salut public. Napoléon n'a qu'à attendre. Il attend.

Dès le 5 messidor (23 juin), son parti est pris. « Je suis employé comme général de brigade dans l'Armée de l'Ouest, écrit-il à Joseph ; mais non pas dans l'artillerie : je suis malade, ce qui m'oblige à prendre un congé de deux ou trois mois ; quand ma santé sera rétablie, je verrai ce que je ferai. » Il demande donc un congé de deux décades pour remettre sa

santé (26 messidor-14 juillet); mais, en même temps, pour marquer sa bonne volonté et son intention de rejoindre son poste, il expédie ses chevaux en Vendée sous la conduite de Richard, domestique de Junot : Richard même est pris par les Chouans à cinq lieues de Nantes (lettre du 1er thermidor).

Les deux décades passent sans qu'il obtienne le changement qu'il désire : vainement a-t-il présenté au Comité de Salut public des mémoires où, très en détail, il a fait valoir ses services, où il a discuté les titres de ses concurrents et revendiqué une ancienneté qu'il a fait remonter à son entrée à l'École de Brienne — ce qui lui a donné dix-sept années de présence dans l'armée. En thermidor (fin juillet-août 1795) il est acculé. Sa carrière en France comme général d'artillerie, — ce à quoi en ce moment il s'attache par-dessus tout — est plus que compromise. Pour gagner des jours, il en est à solliciter des congés de convalescence qu'on lui accorde en rechignant. Le petit état-major qui s'était groupé autour de lui, s'est dispersé au vent de tempête. Marmont, qui s'est fait employer à l'armée du Rhin et qui se rend devant Mayence, a emmené Louis qui, à défaut d'un grade dans un régiment d'artillerie, a eu une place à l'École de Châlons. Il ne reste près de Napoléon que Junot qui, à dire le vrai, ne lui est point à charge, car « il vit en bon diable, dépensant à son père le plus d'argent qu'il peut ». Mais de cet argent, Napoléon en profite-t-il ? A en croire un témoin, d'ordinaire bien renseigné et qui prétend le

tenir de première source, il occupe à ce moment une chambre garnie à trois francs par semaine, dans l'hôtel du Cadran-Bleu, rue de la Huchette, au coin de la rue du Petit-Pont ; il se nourrit le matin d'une tasse de café qu'il prend au café Cuisinier près le pont Saint-Michel et, le soir, d'un dîner à vingt-cinq sous. Ces conditions de vie physique et morale l'entraînent un jour « dans une de ces dispositions nauséabondes qui suspendent les facultés cérébrales et rendent la vie un fardeau trop lourd » si bien qu'il est « sur le point de céder à un instinct animal qui l'entraîne vers le suicide ». Sa mère vient de lui faire savoir, dit-il lui-même, que toutes ses ressources sont épuisées et il n'a en poche qu'un assignat de cent sous. S'il ne se tue point ce jour-là, c'est que par un hasard extraordinaire il rencontre un de ses anciens camarades de régiment qui lui prête trente mille francs *en or*.

Que faut-il croire de ce récit ? Napoléon est-il vraiment si dénué ? N'y a-t-il pas quelque exagération de la part de ceux qui ont recueilli ses conversations à Sainte-Hélène, de sa part à lui-même ? S'il sait sa mère en une position si précaire comment écrit-il à Joseph : « Les réfugiés qui ont de quoi vivre ont tort de rentrer : sous peu, il est à croire que la Corse nous appartiendra, ils rentreront alors avec plus d'honneur : *je ne parle pas de ceux qui n'ont pas de quoi vivre.* » Étant toujours employé, puisqu'il est en congé de convalescence, il doit, à défaut d'une solde, toucher au moins des rations. S'il est réduit à une telle misère, com-

ment n'a-t-il pas cédé, n'a-t-il pas rejoint sa brigade d'infanterie? Tout cela est confus, inexpliqué, le demeurera vraisemblablement ; mais ce qui est certain c'est son état d'esprit, son découragement en ce qui le touche lui-même : « Moi, écrit-il, très peu attaché à la vie, la voyant sans grande sollicitude, me trouvant constamment dans la situation d'âme où l'on se trouve la veille d'une bataille, convaincu par sentiment que, lorsque la mort se trouve au milieu pour tout terminer, s'inquiéter est folie, tout me fait braver le sort et le destin et, si cela continue, je finirai par ne pas me détourner lorsque passe une voiture. »

Cela est ainsi pour lui-même, mais qu'il s'agisse de sa famille, il est tout autre : point de peine alors qu'il ne prenne, point de mal qu'il ne se donne. « Tu le sais, écrit-il à Joseph, je ne vis que par le plaisir que je fais aux miens. » Et c'est dans ces jours de détresse où il semble que, pour lui-même, l'espérance l'a abandonné, qu'il fournit à la fois, pour chacun des membres de sa famille, des preuves si nombreuses et si multipliées de dévouement qu'on ne saurait douter de la vivacité, de l'intensité, de la profondeur de ses sentiments.

Passe pour Louis : il est son préféré, en quelque sorte son fils d'adoption. Il est simple qu'il le suive et s'intéresse à sa vie à Châlons. « Je suis très content de Louis, écrit-il, il répond à mes espérances et à l'attente que j'avais conçue de lui ; c'est un bon sujet, mais aussi c'est de ma façon : chaleur, esprit, santé, talent,

commerce exact, bonté, il réunit tout. » Et quelle adresse! quel entregent! « pas d'homme plus actif, plus adroit et plus insinuant. Il faisait à Paris ce qu'il voulait. » Cela est de la tendresse, de l'aveuglement paternel, cela explique toutes les démarches, les rend faciles, agréables même : quoi de plus doux que de s'occuper de quelqu'un qu'on aime, qui vous aime et qui mérite qu'on l'aime?

Voici Lucien : dès son arrivée à Paris (5 messidor-23 juin), Napoléon, sur la demande de Joseph, s'est occupé de lui chercher une place : Lucien est encombrant, il est compromettant, il a fait un sot mariage, mais il meurt de faim en son inspection des charrois à Saint-Chamans. Napoléon s'ingénie donc; mais voici bien autre chose : Lucien a été arrêté à Saint-Chamans sur un ordre des représentants Chambon et Guérin visant une dénonciation de la municipalité de Saint-Maximin, et il a été incarcéré dans les prisons d'Aix. C'est un nommé Rey, d'une famille que Lucien a persécutée quand il était Brutus, qui s'est chargé de l'arrestation. A Aix, les compagnons de Jéhu ont, une fois déjà, massacré dans les prisons les terroristes détenus. Lucien doit-il être de la seconde fournée? Il en tremble. Fiévreusement, il écrit au citoyen Rey père pour le supplier de retirer sa plainte; il écrit à sa mère; il écrit à son compatriote, le représentant Chiappe qui se trouve en mission à l'Armée d'Italie; il écrit à Napoléon. Sur la nouvelle, Mme Bonaparte s'efforce : elle écrit de son côté à Chiappe; par Mme Isoard, d'Aix, que connaît Fesch, elle fait

tenir cinq cents francs au prisonnier et elle ne perd pas un instant pour mettre en branle Napoléon. Celui-ci, aussitôt reçues les lettres de sa mère et de son frère, écrit (10 thermidor-29 juillet) à Mme Isoard en la priant de faire passer à Lucien une lettre et cinq cents livres. « Je vais demain, dit-il, m'occuper de son affaire, et, comme il paraît qu'il est le jouet de quelque ressentiment particulier, j'espère le faire remettre en liberté. » Il emploie en effet à des démarches la journée du 11 et peut, le 12, écrire à Joseph : « Un courrier qui part demain porte l'ordre du Comité de Sûreté générale de le mettre en liberté. » Cela n'est point tout à fait exact : le Comité renvoie seulement la pétition de Lucien aux Représentants en mission à Marseille en les laissant maîtres de statuer ; mais, à cet arrêté, en un jour, Napoléon est parvenu à joindre trois pièces : une apostille du représentant J.-J. Serres, une lettre du représentant Mariette à son collègue Guérin, une lettre du commissaire des guerres Chauvet à un de ses amis de Marseille pour le charger de presser la libération ; enfin, dans le pli même du Comité, il a introduit une lettre personnelle de lui à Guérin. Que de pas, que de démarches, que d'activité dépensée ! Et ce n'est pas assez que Lucien soit relâché : Napoléon lui envoie de nouveau de l'argent (12 thermidor-31 juillet), il s'occupe de lui trouver une place à Paris, il l'y fait venir et il l'y garde à sa charge (4 vendémiaire IV-26 septembre).

Voici Jérôme — et c'est son entrée en scène ; car jusque-là, c'était un enfant, dont, au milieu de cette

vie singulièrement agitée et remuée en tous sens, on n'a guère eu le moyen de soigner l'éducation ; mais il marche sur les onze ans et il paraît avoir grand désir de s'instruire, à moins que ce ne soit de venir à Paris. Il écrit à Napoléon pour qu'il lui cherche une pension (5 messidor-23 juin) ; mais les pensions sont fermées ; les Corses qui sont à Paris, Casabianca, par exemple, ne savent que faire de leurs enfants, pensent à les renvoyer à Gênes et de là au pays. Néanmoins, Napoléon ne renonce pas ; cette idée de l'éducation de Jérôme l'inquiète. « Je voudrais faire venir Jérôme ici, écrit-il le 14 thermidor (1er août). Il n'en coûterait que 1.200 francs par an. »

Il est impossible de ne point souligner cette dernière phrase, de ne pas la rapprocher des envois d'argent faits à Lucien à deux reprises. Peut-on penser dès lors que Napoléon fût aussi dénué qu'on l'a dit? S'il l'est, c'est ici sans doute la marque d'une force d'âme la plus étonnante : mais, si même on a exagéré sa pauvreté, n'est-ce pas que, dans ses lettres intimes, toutes les fois que se pose une question d'argent, il apporte une désinvolture qui fait penser ? L'argent est pour lui un moyen, jamais un but. Il le méprise de mots ; il ne s'y attache point ; il le tient pour ce qu'il est. Il ne se courbera jamais devant ceux qui le font gagner, devant ce qui sert directement ou indirectement à le gagner. Cela n'entre point pour lui en ligne de compte. Même dans les projets qu'il va former en désespoir de cause pour s'ouvrir une nouvelle

carrière, ce ne sera point la richesse qui le tentera, c'est la gloire et aussi la pensée de vivre avec Joseph dans une union de tendresse fraternelle et de courir la même fortune.

En effet, s'il a pour Louis des sentiments tout paternels, s'il s'inquiète avec bienveillance de Lucien et de Jérôme, Joseph est resté son compagnon de cœur : « Dans quelques événements que la fortune te place, lui écrit-il, tu sais bien, mon ami, que tu ne peux avoir de meilleur ami, qui te soit plus cher et qui désire plus sincèrement ton bonheur. La vie est un songe léger qui se dissipe... Si tu pars, et que tu penses que ce puisse être pour quelque temps, envoie-moi ton portrait ; nous avons vécu tant d'années ensemble, si étroitement unis, que nos cœurs se sont confondus et tu sais mieux que personne combien le mien est entièrement à toi. Je sens, en traçant ces lignes, une émotion dont j'ai eu peu d'exemples dans ma vie ; je sens que nous tarderons à nous voir et je ne puis plus continuer ma lettre. »

Pour associer davantage et plus intimement leurs deux vies, Napoléon, depuis quelque temps déjà, pense à épouser la belle-sœur de son frère, Eugénie-Désirée Clary, de façon à fondre ainsi tous leurs intérêts, à former une sorte de ménage à quatre. Dans les sentiments qu'il éprouve pour Désirée, nulle violence de passion, mais, avec un rêve de stabilité, d'existence indépendante et assurée, hors des aventures et des alternatives de la politique, la pensée qu'on ne se quittera pas, que rien désormais ne pourra

le séparer de Joseph. Et, autour de cette idée, tourne, durant ces mois de séjour à Paris, l'imagination de Napoléon.

Joseph, après sa radiation de la liste des Commissaires des guerres, a séjourné quelque temps à Marseille, puis il s'est rendu à Gênes avec sa femme et sa belle-sœur, d'abord pour recouvrer des créances provenant de M. Clary; puis, pour entretenir les liaisons avec la Corse qui faisaient espérer que « à l'apparition du drapeau tricolore l'île entière rentrerait dans le giron de la République » ; enfin, pour « tirer de Corse, comme disait Napoléon, le peu d'épingles qui leur restaient » — « l'argenterie et les effets les plus précieux ». Pour ses affaires et celles de la famille, il a eu besoin à Paris d'un correspondant d'une activité et d'un dévouement singuliers : Napoléon, naturellement, a été ce commissionnaire. Il faut à Joseph des lettres le recommandant près du chargé d'affaires de la République. En un jour (7 thermidor-25 juillet), Napoléon lui en envoie trois, des représentants Mariette, Fréron et Barras. Ensuite (le 12), c'est un passeport, puis une lettre de Colchen, commissaire aux Relations extérieures. Celle-ci, Napoléon l'a arrachée ; le rédacteur n'a nulle envie de se compromettre, nul désir qu'on tienne compte de son avis, mais plus vague est la dépêche, moins elle est flatteuse pour Joseph, plus il y a eu sans doute de peine à l'obtenir. Et cette entrée une fois conquise près de Colchen, Napoléon s'empresse (14 thermidor-1er août) de lui remettre un mémoire où il sollicite pour Joseph un



consulat dans un des ports d'Italie. A l'appui, voici l'énumération de ses services, de ses diplômes, des fonctions qu'il a occupées, et une apostille des plus chaudes du représentant Casabianca. Comment n'en tirerait-on pas au moins un consulat dans le royaume de Naples, à la paix avec cette puissance ? Fi du consulat de Chio : c'est une île et Joseph dit « qu'il ne veut pas d'une île ». « On lui aura quelque chose de mieux en Italie. » On l'eut en effet.

Vers ce moment, une idée que Joseph a lancée quelques mois auparavant, revient, par suite de circonstances particulières, à la mémoire de Napoléon ; et peu s'en est fallu que, réalisée, elle n'ait changé leur aiguillage à tous deux, transformé entièrement leurs deux vies — et, qui sait ? peut-être les destinées du monde.

Napoléon a échoué dans ses démarches pour être replacé dans l'artillerie à l'Armée de l'Ouest ; il a échoué dans son projet de retourner commander l'artillerie à l'Armée d'Italie ; il a échoué, enfin ou à peu près, dans sa nouvelle demande d'un congé de quatre décades pour raison de maladie : on lui a enjoint de passer la visite du Conseil de santé ; reconnu malade, il sera remplacé ; sinon, réformé. A la vérité, au commencement de fructidor (milieu d'août), son horizon s'est un peu éclairci : Aubry est sorti du Comité de Salut public ; Doulcet-Pontécoulant lui a succédé en sa présidence et sa mission spéciale. On a parlé de Napoléon à Doulcet qui l'a appelé, l'a vu, l'a

jugé, l'a fait attacher aux travaux de la *division du Comité chargée des plans de campagne et de la surveillance des opérations de terre et de mer.* Sans doute, la place a des avantages et des agréments; on est en intimité avec les maîtres de la France et on leur dicte leurs idées; mais elle vaut ce que valent ceux qui la donnent et le quart en change chaque mois. Ce Comité n'a que l'apparence de la dictature qu'exerçait réellement le Comité de Salut public de l'an II. Par le fait de son continuel renouvellement, il est impuissant; le pouvoir appartient à qui demeure : aux bureaux; et les bureaux, surtout la direction d'artillerie, sont hostiles à Napoléon, homme de génie peut-être, mais non selon la formule. Doulcet a pris Napoléon sous sa protection le 4 fructidor (20 août); il sortira le 15 (1er septembre) : c'est douze jours de patience que les bureaux ont à prendre.

Or, à ce moment même, le Sultan demande à la France des officiers et des ouvriers d'artillerie pour réorganiser son armée. Il remonte à la mémoire de Napoléon un projet d'établissement en Turquie dont Joseph lui a écrit trois mois auparavant. En ce temps, lui-même était en route pour Paris, certain de son commandement à l'Armée de l'Ouest, et il voyait les choses sous un autre angle. Il en a détourné Joseph. « L'on ne retrouve pas la France dans les pays étrangers, lui a-t-il écrit; courir les Échelles tient un peu de l'aventurier et de l'homme qui cherche la fortune. Si tu es sage tu n'as plus qu'à en jouir. » Mais, à présent, c'est différent; à Paris, plus guère d'espoir de



réussir; là-bas, des chances de se distinguer, puis de l'officiel, une mission, des places. Le souvenir se réveille en lui de ses anciennes lectures, du temps où, à Valence, il analysait les *Mémoires du baron de Tott* et l'*Histoire des Arabes* de l'abbé Marigny. L'idée se formule avec une netteté parfaite. Tous les hommes qui l'entourent et qu'il juge attachés à sa fortune, tous ceux qui entourent Joseph, qui sont de sa famille ou de ses alliés, y entreront dans la fonction qui leur convient et serviront à constituer là-bas une sorte de colonie. « Si je demande, écrit-il à Joseph, j'obtiendrai d'aller en Turquie, comme général d'artillerie, envoyé par le gouvernement pour organiser l'armée du Grand seigneur, avec un bon traitement et un titre d'envoyé très flatteur; je te ferai nommer consul et ferai nommer Villeneufve ingénieur pour y aller avec moi; tu m'as dit que M. Anthoine y était déjà : ainsi, avant un mois, je viendrais à Gênes; nous irions à Livourne, d'où nous partirions. » Le 13 fructidor (30 août), il formule sa demande qui est apostillée par Doulcet-Pontécoulant et sérieusement examinée : mais, dans le Comité même, plusieurs se demandent s'il convient de laisser s'éloigner l'homme « aux mérites duquel on doit la plupart des mesures utiles que Doulcet a proposées pour l'Armée des Alpes et d'Italie ». « Mon avis, dit Jean Debry, est qu'en l'avançant dans son arme, le Comité commence par récompenser ses services, sauf ensuite, après en avoir conféré avec lui, à délibérer sur sa proposition s'il y persiste. »



Napoléon peut donc penser (19 fructidor-5 septembre) « qu'il va être rétabli dans l'artillerie, et que probablement il continuera à rester au Comité », il en est même si convaincu que, pour rendre son service plus actif, il demande des chevaux à la Commission des mouvements des armées de terre et qu'il écrit à Joseph qu'il « va avoir trois chevaux, ce qui lui permettra de courir en cabriolet et de faire ses affaires ».

Il ignore que, le 15 fructidor (1er septembre), le jour même où Doulcet est sorti du Comité, le bureau de l'artillerie et du génie a présenté un rapport concluant au rejet de sa demande d'être réemployé comme général de brigade d'artillerie, et, pendant qu'il se berce de l'illusion de son cabriolet et de ses trois chevaux, ce même bureau fait signer, le 29 fructidor (15 septembre) au Comité de Salut public dont Cambacérès est président, un arrêté par lequel « le général de brigade Buonaparte, ci-devant mis en réquisition près du Comité, est rayé de la liste des officiers généraux employés, attendu son refus de se rendre au poste qui lui a été assigné ».

Seulement, ce même jour, 29 fructidor — et il paraît bien difficile que entre ces deux faits il n'y ait que le simple hasard d'une coïncidence — un arrêté est rédigé organisant, sous les ordres de Napoléon, une mission militaire en Turquie, composée de neuf officiers et de deux sous-officiers, parmi lesquels Junot, Songis, Marmont et Villeneufve. Ce qui retarde l'expédition immédiate de l'arrêté, c'est que, en ce

qui concerne les différents officiers désignés, les bureaux compétents sont appelés à donner un avis avant que le Comité approuve définitivement.

C'est une question de jours, car aucune opposition n'est prévue. Napoléon aurait même déjà fixé la date de son départ, s'il n'y avait pas « tant de fermentation dans Paris, de bouillonnements et de germes très incendiaires » ; il ne craint pourtant pas que la réaction triomphe : « Le génie de la liberté n'abandonne pas ses défenseurs. » En ce qui le touche, il n'a point d'inquiétude ; il fait tenir toute sa philosophie en cette phrase qui montre entier le fatalisme dont il a su faire ensemble sa doctrine et sa règle de vie : « Je ne vois dans l'avenir que des sujets agréables et, en serait-il autrement qu'il faudrait encore vivre du présent. L'avenir est à mépriser pour l'homme qui a du courage. »

Vingt et un jours après qu'il a été rayé de la liste des généraux employés, « les Comités de Salut public et de Sûreté générale réunis, arrêtent que le général Buonaparte sera employé dans l'Armée de l'Intérieur, sous les ordres du représentant du peuple Barras, général en chef de cette armée ». Cela est signé ; Merlin (de Douai), Barras, Letourneur, Daunou et Collombet — et cela est daté du 13 vendémiaire an IVe de la République.

III

LA CONQUÊTE DE L'ITALIE

13 VENDÉMIAIRE AN IV. — BRUMAIRE AN VI
(5 Octobre 1795. — Octobre 1797.)

Napoléon général de l'Armée de l'Intérieur. — Ce qu'il fait pour sa famille. — Le clan et ses exigences. — Mariage de Napoléon. — Hostilité de la famille. — Joséphine. — Ses enfants. — Joséphine et Mme Bonaparte. — Joséphine et Joseph. — Fortune de Joseph. — Paulette et Fréron. — Paulette en Italie. — Aventures de Lucien. — Louis à l'Armée. — Le mariage d'Elisa. — Bacciochi. — Les fiançailles de Paulette. — Leclerc. — La famille réunie à Mombello. — Mariage de Paulette. — Dispersement. — Joseph ambassadeur à Rome. — Jugement de Napoléon sur ses frères. — Leur caractère.

Le 14 vendémiaire, à 2 heures du matin, Napoléon écrit à Joseph. « Enfin, tout est terminé ; mon premier mouvement est de penser à te donner de mes nouvelles. Les royalistes formés en sections devenaient tous les jours plus fiers ; la Convention a ordonné de désarmer la section Lepelletier ; elle a repoussé les troupes ; Menou qui commandait, était, disait-on, traître ; il a été sur-le-champ destitué. La Convention a nommé Barras pour commander la force armée ; les Comités m'ont nommé pour la commander en second. Nous avons disposé nos troupes. Les ennemis sont venus nous attaquer aux Tuile-



ries ; nous leur avons tué beaucoup de monde ; ils nous ont tué trente hommes et blessé soixante. Nous avons désarmé les sections et tout est calme. Comme à mon ordinaire, je ne suis nullement blessé. Le bonheur est pour moi. Ma cour à Eugénie et à Julie. »

Donc, il est général de brigade commandant en second l'Armée de l'Intérieur le 13 vendémiaire (5 octobre) ; il est général de division dans l'arme de l'Artillerie le 24 vendémiaire (16 octobre) ; il est général en chef de l'Armée de l'Intérieur, le 4 brumaire (26 octobre). Les bureaux peuvent à présent renvoyer avec avis favorable les demandes des officiers désignés pour la mission en Turquie : Bonaparte a mieux à faire ; en vingt et un jours, il a gravi les derniers échelons : ceux qui l'isolent de la foule, le placent au premier rang, lui fournissent, avec le haut commandement, l'occasion « de servir et d'être utile ». Nul embarras chez lui, nulle gloriole, nulle vanité. Il a vingt-six ans ; c'est sur lui que repose la sécurité de la nation, et rien n'est changé, ni dans son ton avec les siens, seulement un peu plus bref, ni dans sa tendresse, que seulement il se réjouit de rendre plus efficace.

La mère d'abord : sa première pensée est pour elle. « La famille ne manque de rien, écrit-il à Joseph, je lui ai fait passer argent, assignats, etc. » Et, ces envois, il les renouvelle chaque mois : en voici du 26 brumaire (17 novembre), du 10 nivôse (31 décembre), du 18 nivôse (8 janvier 1796), du 21 nivôse (11 janvier). « J'ai envoyé à la famille cinquante

ou soixante mille francs, argent, assignats, chiffons... Elle ne manque de rien... Elle est abondamment pourvue de tout... » Même « il sera peut-être possible qu'il fasse venir la famille », écrit-il le 26 brumaire (17 novembre). Mais c'est là une idée qui le traverse seulement : le temps passant, il en voit les inconvénients et n'y donne pas suite.

Il est accablé d'affaires; mais est-ce une raison pour qu'il néglige les intérêts de Joseph? Joseph a demandé une lettre de recommandation pour l'ambassade d'Espagne ; la voici. Il a demandé une place pour Blait de Villeneufve, son beau-frère : Blait Villeneufve sera chef de bataillon du génie. Il a désiré une consultation d'homme de loi sur une affaire qu'il a et sur des intérêts de sa femme : Napoléon remet lui-même les questions à deux praticiens compétents et fait passer les réponses. Joseph a quarante mille livres à recevoir : c'est Napoléon qui les encaisse. Joseph demande une place de consul : Napoléon rédige le mémoire, le recommande au ministre des Relations extérieures, le fait chaudement apostiller par Barras. Joseph veut prendre des parts dans l'armement de deux corsaires : voici les lettres de marque. Joseph s'ennuie à Gênes : qu'il vienne à Paris ; il trouvera chez Napoléon logement, table et voiture à sa disposition. Il aura « le temps de s'amuser et de faire ce qui lui conviendra ». « Je ne sens de privation que de te sentir loin d'ici et d'être privé de ta société, » lui écrit son frère.

Pour Lucien, les choses pressent : il faut lui

trouver une place qui le nourrisse et où il ait le moins d'occasions possible de se compromettre. D'Aix, Napoléon l'a appelé à Paris, sans trop savoir ce qu'il en fera, « décidé à lui être utile ». Tout de suite après Vendémiaire, Fréron, non réélu dans la nouvelle assemblée, est envoyé en mission dans les départements méridionaux pour enrayer la réaction royaliste et mettre fin aux massacres. Fréron est en relations assez intimes avec Napoléon : sur sa demande, il emmène Lucien qui « l'accompagne dans tous ses voyages ». Deux mois auparavant, il était détenu dans les prisons d'Aix : c'était par fortune qu'il en était sorti et voici qu'il arrive à Aix à la suite du proconsul, peu certain qu'il n'est pas le proconsul même. Cela est bien comme rentrée, mais Napoléon sait que la mission de Fréron n'est pas de celles qui peuvent être indéfiniment prolongées et il veut pour son frère quelque chose de plus stable et de plus lucratif : le 6 brumaire (28 octobre), il obtient du Comité de Salut public dont les pouvoirs expirent le même jour, un arrêté nommant Lucien commissaire des guerres. C'est à l'Armée du Nord, et Lucien doit partir sans retard ; mais la tentation est en vérité bien forte de faire connaissance avec Paris. Lucien a vingt et un ans à peine ; tous les goûts, tous les désirs, toutes les ambitions ; des appétits aiguisés et vierges, nulle conscience d'un devoir quel qu'il puisse être — surtout professionnel — et il est en révolte ouverte contre toute obligation, toute contrainte, toute discipline. Aussi, arrivé de Marseille à la fin de

brumaire (20 novembre 1795) avec son voyage *en poste* rondement payé par la République, Lucien ne repart pour Gorcum et l'Armée du Nord que le 20 pluviôse (8 février 1796). « J'aurais renoncé à tout, a-t-il écrit, pour ne pas m'écarter des tribunes publiques. »

Et quel commissaire des guerres, celui qui se vante lui-même « de s'occuper de son emploi avec moins d'ardeur que de la lecture des journaux, des brochures politiques, de pérorer aux quartiers généraux des armées et de se faire de fréquentes querelles avec des jacobins et des royalistes »! A chaque instant, il faut que Napoléon intervienne pour renouveler les recommandations, obtenir à Lucien un congé ou un changement de poste.

Louis donne de tout autres espérances. Dès le 4 brumaire (26 octobre), Napoléon l'a fait nommer lieutenant au 4e régiment d'Artillerie, et le 22 (12 novembre) il l'a appelé près de lui comme aide de camp. Plus tard, Louis a prétendu, il est vrai, que sa nomination avait été faite contre sa volonté : désirant être reçu dans l'artillerie, il avait refusé quelque temps, dit-il, de quitter Châlons, n'avait obéi qu'avec peine, et n'était revenu à Paris qu'au mois de frimaire (décembre). Cela est si peu exact qu'il avait au contraire devancé sa nomination ; et que, depuis plusieurs jours déjà, il se trouvait à Paris à la date du 18 brumaire (9 novembre). A ce moment, il ne songeait nullement à contester à son frère de l'avoir appelé : il l'accompagnait partout; il était son commensal, son secrétaire intime, son homme de confiance et jouissait comme à

Valence, de cette affection paternelle et tendre qu'il trouvait en lui.

Pour Jérôme, Napoléon a réalisé à la fin de l'année 1795, le projet qu'il avait formé dès le mois d'août, de le faire venir à Paris et de l'y mettre en pension. Un général (peut-être Augereau) l'amène de Marseille le 9 nivôse (30 décembre) et dès le 21 (4 janvier 1796), « Jérôme est au collège où il apprend le latin, les mathématiques, le dessin, la musique, etc., le tout aux frais du grand frère ».

Ainsi, nul n'est oublié ; ainsi Napoléon peut écrire en toute vérité : « *Je ne puis faire plus que je ne fais pour tous ;* » ainsi, à quiconque ignorerait l'excès de travail auquel il se livre en ce moment et qu'atteste sa correspondance, l'avancement de la famille paraîtrait sa préoccupation unique : il porte à servir les siens, une bonne volonté, une patience, une diligence qui surprendraient si on ne l'avait déjà vu à l'œuvre, si l'on ne savait que, depuis la mort de son père, il s'efforce pour eux. A présent, il leur semblerait qu'il n'est en place que pour leur être utile, que c'est là son unique fonction, que tout ce qu'il est leur appartient plus qu'à lui-même, et que, s'il vaque une fonction qui soit à leur convenance, c'est un vol qu'il leur fait s'il ne l'obtient pour eux. Avant tout, il doit être l'homme d'affaires de la famille comme il en est le banquier et c'est pour cela qu'il est général en chef. Chacun tire sur lui, mais il endosse les lettres de change de chacun. Il accepte ce métier de solliciteur et de quémandeur dès que les siens sont en jeu, se



pressant de les satisfaire, ne se refusant à aucune démarche, obtenant des places pour Fesch, pour Ramolino, pour Arrighi, pour les parents des parents, ne témoignant jamais lassitude, ni mauvaise humeur, laissant seulement échapper cette plainte : « *Je ne puis faire plus que je ne fais pour tous.* »

Qu'on ne s'étonne point de cette façon d'agir des Bonaparte : ils sont un clan et Napoléon est l'homme du clan. Il est aux grandes charges ; peu importe ce qu'il y fera, pourvu que, avant tout, il satisfasse le clan. Il doit le tirer à sa suite ; il doit exécuter les instructions, recevoir les ordres de celui qui, pour le clan, en est, en demeure le chef par droit de primogéniture C'est là sa mission et son devoir : assurer au clan des places, des grades et des emplois. Cela est tellement dans les mœurs corses, cela est tellement dans l'esprit des Bonaparte que, si les uns n'ont, à demander, nul embarras et, après avoir obtenu, semblent n'éprouver aucune reconnaissance, l'autre ne paraît surpris d'aucune commission, ne fait point de choix parmi celles dont on le charge et s'acquitte des plus difficiles avec la même simplicité que des plus enfantines. Il y a là un trait de caractère qui, évidemment, se rencontre chez les continentaux lesquels s'entendent au népotisme, mais n'acquiert point chez eux cette vigueur, cette netteté, cette forme d'obligation stricte : Ce ne sont plus là les liens de famille tels qu'on les trouve en France ; c'est quelque chose qui participe en quelque façon de la société secrète ; quelque chose qui, encore une fois, serait inexplicable sans



l'esprit de clan, par qui, aujourd'hui comme il y a un siècle, comme il y a dix siècles, la Corse est agitée, dirigée et gouvernée.

Aussi, quelle stupeur et quelle colère chez les Bonaparte lorsqu'ils apprennent que Napoléon s'est marié, qu'il a épousé à Paris le 19 ventôse (9 mars 1796) Marie-Joseph-Rose Tascher de la Pagerie, veuve du vicomte de Beauharnais. Napoléon s'est bien rendu compte des tempêtes qu'il soulèverait ; car il n'a point demandé le consentement de sa mère, il n'a rien écrit à Joseph, il a pressé le départ de Lucien pour l'Armée du Nord, il a expédié Louis même à Chatillon, chez le père de Marmont, sous le prétexte de conduire des équipages à l'Armée d'Italie. Il n'a voulu les avis ni la présence d'aucun des siens et c'est évidemment qu'il les redoute. S'est-il posé à lui-même les objections et prétend-il qu'on ne lui répète point ? Cette femme de luxe et d'élégance, qu'il tient pour une femme du grand monde et de la haute noblesse, qui a eu des amants, qui a vécu dans la société la plus frivole, qui ne rêve que toilette, théâtres et sorties, qu'il sait plus âgée que lui — bien qu'il ignore son âge exact — qui a deux grands enfants, qui traîne après elle toute une famille, des parents, des alliés, tous de la Cour, des Iles ou de Paris, comment ne serait-elle pas déplacée dans la maison paternelle, si cette maison de Corse se rouvre jamais ? Ce n'est plus ici une petite Marseillaise, laide, timide et riche, que l'on plie à son gré et qui accepte, avec des habi-

tudes, qui au fond ne sont pas si loin des siennes, une discipline familiale qu'adoucissent les sympathies des alliés et l'amour de son mari. Ce n'est plus une fille d'aubergiste, sans lettres et sans dot, pour qui l'accès dans une telle maison serait un honneur suprême et une grande joie; qui gardera longtemps, sinon toujours, de son mariage presque clandestin, une infériorité humble; qui saura se faire pardonner d'avoir forcé les portes par des attentions craintives et une déférence respectueuse ; dont les parents n'embarrasseront pas puisqu'on ne les connaît point et qu'on ne peut les rencontrer, et qui, modeste, avec ses grands yeux de lumière doucement suppliants, s'efforcera de passer inaperçue : et puis au moins celle-là a des enfants : elle en a un déjà ; elle en porte un deuxième ; elle en aura bien d'autres et, pour les enfants, que ne pardonne-t-on pas en Corse? — Mme Bonaparte surtout, si fière de sa maternité, que d'excuses ne trouvera-t-elle pas à celle qui, la première, lui a fait connaître cette joie d'être grand'mère?

Mais, la dame de Paris, comment, pris à part, chacun des Bonaparte ne lui serait-il pas hostile? comment tous, en corps de famille, ne verraient-ils pas en elle l'ennemie?

Pour Mme Bonaparte, c'est la Parisienne : la femme des mauvaises mœurs et des dispendieuses habitudes, désordonnée et prodigue; c'est la grande dame, en face de qui l'on éprouvera une gêne et une timidité, puisque l'on n'a pas les usages du monde dont elle est, du pays d'où elle vient; c'est une femme déjà



mûre et dont on ne peut croire que Napoléon puisse avoir des enfants — et elle n'a pas même d'argent, quoi qu'on dise !

Pour Mlle Bonaparte, c'est pis encore : ne va-t-elle pas, la Parisienne, les écraser de son élégance, de ses toilettes, de ses façons et de ses relations, elles qui sont, pis que de Provence, de Corse; à qui Marseille — et ce Marseille de l'an III ! — a paru la cité féerique, la capitale du luxe féminin. Et puis, une ci-devant vicomtesse, la veuve d'un général en chef, d'un président de la Constituante, comme elle doit connaître de gens, et de gens puissants, et de gens titrés, et de gens agréables, comme elle doit s'y entendre en éducation et en manières et comment paraître devant elle sans être ridicule? Et puis on la dit jolie, et de la façon dont les femmes qui sont belles regrettent surtout qu'elles ne soient pas désirables : n'en voilà-t-il pas assez pour que les trois filles Bonaparte prennent contre leur nouvelle belle-sœur une de ces haines dont l'envie est la base essentielle et qui ne sera satisfaite que par un définitif écrasement?

Et Joseph, en dehors des griefs collectifs, n'a-t-il pas son grief personnel? N'est-ce pas ici la rupture d'un projet longuement caressé : le mariage de sa belle-sœur Désirée avec Napoléon, mariage qui eût confondu leurs intérêts et uni leurs fortunes, qui eût introduit dans la famille un élément déjà connu, apprécié, assimilé si l'on peut dire, incapable de troubler en rien les relations, susceptible seulement de faire pencher un peu davantage la balance du côté Clary.

Pour Lucien et Louis qui, plus instruits que les autres, ont vu Mme de Beauharnais à Paris, à qui elle a paru simplement « une vieille femme ayant de grands enfants », leur surprise, en apprenant que Napoléon l'a épousée, a été plus grande encore, si, pour le moment, par suite de leur attention moins éveillée, leur colère a été moindre : mais, de la part de Lucien, il s'y est mêlé tout aussitôt cette nuance de dédain, plus cruelle encore que la haine pour la femme qui en est l'objet, moins pardonnable pour le mari contraint de ne la point relever.

Le seul satisfait, c'est peut-être Jérôme qui est camarade de pension du fils de Mme de Beauharnais et qui n'a pas été placé là sans dessein ; mais que compte Jérôme et, lorsqu'il comptera, ne faudra-t-il pas qu'il pense comme les autres?

Or, pour les autres, c'est un vol qu'on leur fait : on leur vole leur fils et leur frère ; on le vole au clan. Loin que, par son mariage, il y apporte une force, lui déjà suspect d'esprit continental, sur qui l'éducation française a tracé malgré tout, qui déjà témoigne quelque tiédeur lorsqu'on réclame de lui, pour des membres du clan qui ne sont pas des parents directs, des faveurs trop criantes, il s'attachera à une famille nouvelle, il prendra des habitudes différentes, il emploiera pour d'autres son crédit, il perdra le sentiment d'exclusivisme corse, il cessera d'appartenir uniquement aux siens, d'être leur agent, leur placeur, leur banquier, leur commissionnaire.

De là, dès le premier jour, dès la première heure,

avant même que Joséphine ait paru, cette hostilité nette, absolue, sans remède, cette *vendetta* des Bonaparte contre les Beauharnais. De là, autour de Napoléon, deux camps adverses, et, entre eux, une guerre acharnée, une guerre prenant toutes les formes, employant toutes les armes, guerre d'embuscades et de surprises, de souterrains et de chausse-trappes, où tous les moyens sont légitimes pourvu qu'on chasse l'intruse.

Elle, à ces débuts de mariage, ne se doute point qu'elle ait posé son joli pied, gras et fondant, en cette fourmilière. Elle sait vaguement — très vaguement — que Napoléon a quelque part une famille. Elle a aperçu peut-être, à un arrière-plan, dans le salon de Barras, un grand jeune homme, aux membres de faucheux, aux cheveux noirs, aux traits réguliers dont les yeux sont voilés de grosses bésicles. Peut-être lui a-t-on dit que c'était Lucien Bonaparte. Rue des Capucines, à l'État-major, elle a rencontré un autre frère en uniforme de lieutenant d'artillerie, gentil, aimable, poli, fort doux; chez Mac-Dermott, à Saint-Germain, elle en a vu un autre, un enfant espiègle et vif. Cela est très vague dans son esprit et elle n'y attache nulle importance. Elle juge les relations de famille en France d'après ce qu'elle a vu de son mari et de son beau-père ; ce n'est point là ce qui les a gênés dans leurs affections, leur politique, leurs relations mondaines. Elle-même reste fort bien des années sans entendre parler des siens et n'en prend aucun souci. Peut-elle donc imaginer que ce soit un si grand



crime et qui doive lui susciter de telles inimitiés que d'avoir consenti à donner sa main à ce jeune homme ? Elle l'a épousé parce qu'il l'aime à la frénésie et qu'il est toujours agréable d'être aimée ainsi ; parce que, sur elle, l'âge a marqué, qu'elle est dégoûtée d'être la maîtresse en second d'un homme qui n'a jamais aimé aucune femme ; parce qu'elle est aux expédients et que, si sa position n'en est point améliorée, elle ne peut en être pire ; — puis, quoi ! c'est du nouveau, de l'inconnu, de l'aventure. Napoléon est général en chef de l'Armée de l'Intérieur ; tout le monde sait qu'il va avoir l'Armée d'Italie : Qu'y fera-t-il ? C'est une chance à courir, une carte à jouer. Joséphine est femme de superstition, femme à suivre la destinée qu'elle cherche aux tarots, au marc de café, aux prédictions des devineresses. Elle est femme d'entraînement quand les sens parlent ; créole qu'elle est, elle se laisse glisser, s'abandonne d'un mouvement las et charmant. D'ailleurs, si l'on se prête, l'on peut se reprendre : dans la société où elle vit, on rompt les mariages aussi facilement presque que des liaisons ; on choisit alors, parmi les noms qu'on a portés celui qui sonne le mieux, et l'on n'est pas moins bien accueillie parce qu'on pare un nom de raccroc d'un titre de rencontre.

Ce n'est pas à dire que Mme de Beauharnais ne soit capable, lorsque son intérêt est en jeu et qu'elle en a pris la notion, d'un plan suivi, de roueries, d'habiletés, de combinaisons d'intrigues — même de deux ou trois ensemble. Elle excelle aux contre-vérités et joue des larmes en grande artiste ; elle s'entend à

rendre utiles les vanités, les intérêts adverses, les passions ennemies ; excelle à recueillir les renseignements, ne néglige aucun détail et porte en sa marche vers son but, à la fois une naïveté apparente, un air bonne femme où se trompent les plus avisés et cette hardiesse au mensonge qui, en galanterie comme en politique, est le premier des dons. Elle sait même être secrète, ces jours-là, quoique la discrétion soit d'ordinaire la qualité qui lui manque et que, par nature, elle ait besoin de confidents.

Mais, ici, et à des moments comme ceux-ci, soit lassitude, soit confiance en quelque destinée qui l'entraîne, elle n'a pas en vue un objet précis ; son ambition n'est point éveillée ; son cœur, d'ailleurs banal, n'est point touché profondément : elle fait cela, comme elle ferait autre chose, ou plutôt parce qu'elle n'a pas autre chose à faire.

On a dit — peut-être a-t-elle dit elle-même — qu'elle épousait Napoléon dans l'intérêt de ses enfants, pour leur donner un protecteur et assurer leur avenir. Ce sont là des fables qu'on imagine après coup et que le monde écoute par complaisance. Joséphine a toujours été, sera toujours trop femme pour avoir le loisir d'être mère. Ses enfants ont été pour elle des prétextes et des moyens, lorsqu'elle a pu leur assigner un rôle dans ses comédies et tirer de leur présence un avantage. Autrement, elle s'en est embarrassée le moins qu'elle a pu et ne s'est occupée d'eux que lorsqu'elle n'avait point autre chose à faire. En échange d'une affectuosité démonstrative et superfi-

cielle, toujours subordonnée à ses intérêts ou à ses plaisirs, elle a constamment reçu de ses enfants, comme un hommage qui lui était dû, les témoignages d'une tendresse à la fois passionnée et protectrice, telle que nombre d'enfants de jolie femme en éprouvent pour l'être faible, charmant et toujours en faute qui est leur mère et qu'ils traitent un peu comme leur enfant. C'est cela uniquement, c'est cette espèce de divinisation de leur mère par Hortense et Eugène qui a donné l'illusion que Joséphine avait été une mère. « Ma chère maman, écrit Eugène de son collège, j'ai été bien étonné hier de voir Thomas. Je le charge d'une lettre pour toi. Je te prierais bien fort de venir me voir et tu serais bien aimable si tu pouvais venir sans tarder. Tu ne songes pas qu'il y près d'un mois que je ne t'ai vue. Ainsi, tu sens que ton fils est dans une grande impatience de t'embrasser. J'espère que le temps ne t'en empêchera pas ; dans ce moment-ci, il fait beau. Je te prie de m'apporter un peu de cassonnade et des livres. » — « Ma chère maman, écrit Hortense de sa pension deux mois après le mariage, j'ai cru que les victoires du général étaient la cause de ton retardement à me voir. Si c'est cela qui me prive du plaisir de voir ma chère petite maman, je voudrais qu'il n'y en eût pas souvent, car je te verrais un peu moins rarement. » Cela est-il d'une mère très tendre, ou cela n'est-il pas plutôt d'une mère très aimée, à qui l'on passe tout, qui obtient de ses enfants leur adoration en leur donnant seulement, à de rares intervalles, avec le spectacle de sa personne, la

joie de l'embrasser, sous le menton — là où elle n'a pas de rouge.

Pour ces enfants, c'est un désespoir que ce second mariage, car c'est une déchéance. La première fois qu'Hortense avait vu Napoléon, c'était au Luxembourg, chez Barras. « Elle était placée entre sa mère et lui, et, pour parler à Mme de Beauharnais, il s'avançait toujours avec tant de vivacité et de persévérance qu'il fatiguait sa voisine et la forçait de se reculer. » Elle avait emporté de ce dîner un souvenir désagréable. Que fut-ce lorsqu'elle apprit de sa maîtresse de pension que sa mère avait épousé ce petit général si agité. Hortense, très fière du nom de son père, de son illustration, de ses malheurs, de sa mort — car, naturellement, tous ceux qui l'entouraient, sa tante, son grand-père, sa mère même taisaient les défauts et exaltaient les mérites — Hortense pouvait-elle voir de sang-froid sa mère renier ces souvenirs et abandonner le nom qu'elle portait pour en prendre un inconnu? Joséphine eut si bien d'ailleurs le sentiment de cette infériorité que ce ne fut qu'après plusieurs mois qu'elle se décida à quitter le nom de *citoyenne Beauharnais* pour celui de *citoyenne Bonaparte*, et il fallut pour cela les instances réitérées de Napoléon.

Eugène partageait d'autant plus vivement alors les sentiments de sa sœur qu'il avait plus qu'elle vécu près de son père, et qu'il avait ensuite passé du temps à l'état-major de Hoche qui portait à la mémoire

du général Beauharnais un respectueux souvenir; son culte, plus éclairé, était fortifié par cette sorte de discipline commune à tous les soldats de l'armée du Rhin, qui les faisait solidaires de leurs anciens chefs et leur faisait établir une distinction désavantageuse entre ceux qui, comme eux, avaient servi la République aux frontières et ceux qui, à l'esprit militaire avaient mêlé de la politique.

Pour Napoléon, au début de sa passion pour Joséphine, ces enfants ne comptaient pas : ils n'existaient point. « Uniquement occupé » de la femme qu'il aimait, trouvant en elle toutes les qualités qui font la femme désirable — la maturité des sens et l'enfantillage de l'esprit; — il ne pensait, n'agissait, n'existait (en dehors du métier où son cerveau continuait comme machinalement à agir) que pour l'obtenir et ensuite la posséder; mais, si les enfants qu'avait Joséphine lui étaient indifférents, pourtant il n'éprouvait contre eux, à aucun degré, cette sensation répulsive que la plupart des hommes follement épris ont, malgré leur raison, contre les témoignages vivants d'un précédent amour ou d'une possession antérieure. Il ne souffrait nullement de cette jalousie du passé qui est le tourment de certaines âmes occidentales. Nés de la femme qu'il aimait, ces enfants étaient quelque chose d'elle, et à ce titre ils ne tardèrent pas à prendre place dans son cœur. Il les aima pour leur mère : « à Eugène, à Hortense, amour vrai, » écrira-t-il bientôt; quelques jours plus tard : « J'ai reçu une lettre d'Hortense. Elle est tout à fait aimable. Je vais lui écrire. » Un

mois après : « Embrasse tes aimables enfants. Ils m'écrivent des lettres charmantes. Depuis que je ne dois plus t'aimer, je les aime davantage. »

La gradation est ici marquée et indique nettement ce sentiment très particulier qu'éprouvera Napoléon : ce n'est rien de l'amour paternel; c'est une affection de reflet qui, de la mère, s'étend aux enfants et les caresse — sentiment très complexe qui montre en qui l'exprime une surprenante profondeur de passion et qui étonne d'autant plus qu'on s'est habitué à se figurer Napoléon plus égoïste. Il aime ces enfants d'abord comme il aime, de Joséphine, « tout ce qu'elle fait, tout ce qu'elle dit, les personnes qu'elle voit, les habits qu'elle met, tout ce qui touche à son adorable amie »; puis, peu à peu, un autre sentiment se greffe sur le premier : il continue à envisager Hortense et Eugène comme *fruits* de Joséphine; mais il se les approprie : il les voit comme des êtres qui lui appartiennent, sur qui sa tendresse lui donne des droits, envers qui elle lui impose des devoirs. Il les met presque en concurrence avec les êtres de son sang; il croit même réaliser en leur faveur ce phénomène de l'adoption qu'il n'a fait passer dans les lois que parce que son esprit — unique en France de son espèce — était capable de le concevoir, quoique, en fait, il ait lui-même été impuissant à l'accomplir.

C'est d'une façon insensible et par l'effet du temps que ces impressions, si particulières par leur nature et par leur expression, se font jour chez Napoléon et

se transforment en sentiments : au lendemain de son mariage, il est tout à l'idée de concilier sa famille avec sa femme, de faire agréer l'une par l'autre et de prouver aux siens que s'il ne les a point consultés en cet acte de sa vie, il ne reste pas moins à la disposition d'eux tous et le même qu'il était.

La première personne qu'il ait à convaincre, c'est sa mère ; et, en se rendant à l'Armée d'Italie, pour la voir, pour lui remettre une lettre de Joséphine, il se détourne de sa route, passe par Marseille et s'y arrête les 2 et 3 germinal (22 et 23 mars). La négociation est assez difficile, la résistance assez vive, puisque c'est seulement neuf jours plus tard que Mme Bonaparte se décide à signer la lettre qu'elle répond à sa bru. Probablement, cette lettre rédigée avec trop de soin pour que chaque mot n'en ait pas été pesé en conseil de famille, a dû être soumise à Joseph, qui est toujours à Gênes, et renvoyée par lui : ce peut être là la cause du retard : « J'ai reçu votre lettre, Madame ; elle n'a pu qu'ajouter à l'idée que je m'étais formée de vous. Mon fils m'avait appris son heureuse union et, dès ce moment, vous eûtes, avec mon estime, mon approbation. Il ne manque à mon bonheur que la satisfaction de vous voir. Soyez assurée que j'ai pour vous toute la tendresse d'une mère et que je vous chéris autant que mes enfants. Mon fils m'a fait espérer, et votre lettre me le confirme, que vous passeriez par Marseille pour aller le joindre. Je me réjouis, madame, du plaisir que me procurera votre séjour ici. Mes filles se joignent à moi pour précipiter l'heureuse



époque de votre voyage. En attendant, soyez persuadée que mes enfants vous ont voué, à mon exemple, l'amitié et la tendresse qu'ils ont pour leur frère. Croyez, madame, à l'attachement et à l'affection de

LETIZIA BUONAPARTE MÈRE. »

Qui jugerait par cet échantillon le style épistolaire de Mme Bonaparte, se ménagerait de singulières déceptions. Rien n'y est d'elle, ni le fond, ni la forme. Outre qu'elle sait à peine le français et qu'elle est incapable de trouver ces tournures élégantes et ces synonymes choisis, sa nature repousse ces phrases cadencées, ce ton affecté de politesse et cette uniforme douceur ; mais ce que Napoléon désirait a été obtenu ; les apparences sont sauves, et, quoique tardif, le consentement est formel.

Avec Joseph les choses s'arrangent aussi mieux qu'on n'aurait pu penser. Sa femme vient d'accoucher et c'est un rêve de Napoléon réalisé : « Fais-nous donc un petit neveu, lui écrivait-il juste neuf mois auparavant. Fais-nous un petit neveu, que diable ! Il faut bien commencer : Julie sera bonne mère et serait privée du plus grand bonheur de la vie qui est de nourrir et d'élever ses fils. » A la vérité, c'est une petite fille qui est née, mais Napoléon n'a pas l'air d'en moins aimer « la petite Julie-Joseph ». De Gênes, Joseph à la nouvelle de l'arrivée de son frère vient le trouver à Albenga, le 18 germinal (7 avril.) « Mon frère est ici, écrit Napoléon à Joséphine. Il a appris mon mariage avec plaisir. Il brûle d'envie de te con-

naître. Je cherche à le décider de venir à Paris. Sa femme est accouchée. Elle a fait une fille. Ils t'envoient pour présent des bonbons de Gênes. » Le lendemain, Joseph lui-même se décide à écrire à sa belle-sœur ; il date sa lettre de Gênes (qui en ligne droite est à quatre-vingts kilomètres d'Albenga) pour lui prêter sans doute plus de spontanéité. « Madame, j'ai appris avec le plus vif intérêt votre mariage avec mon frère. L'amitié qui m'unit à lui ne me permettait pas d'être insensible au bonheur qu'il trouvera avec vous. J'en suis aussi convaincu que lui d'après l'idée que je me suis formée de vous. Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments fraternels avec lesquels je suis votre beau-frère. » Cela est sec et ne montre pas que Joseph « brûle d'envie de connaître » sa nouvelle belle-sœur ; bien plutôt y verrait-on ses regrets de la rupture avec Désirée, et, dans la politesse réservée et brève, sentirait-on l'hostilité latente et la pression de Napoléon pour obtenir ces quelques mots. Mais enfin, ici aussi, l'apparence est gardée. Joseph, qui n'est point maladroit, qui a tout à gagner à vivre en bons termes avec son frère, fait contre fortune bon cœur et reste au quartier général. Il n'a point tort : en quinze jours, du 20 germinal (9 avril) au 5 floréal (24 avril), le Piémont est conquis ; le général Colli implore, au nom de son roi, une suspension d'armes, Bonaparte l'accorde, et, pour rendre compte au Directoire des mobiles secrets qui l'ont guidé, pour obtenir la confirmation et l'approbation de l'armistice, qui expédie-t-il à Paris en même temps que son aide de

camp Junot? — Joseph « chargé par le général en chef de l'Armée d'Italie, aux termes de son passeport, de porter au Directoire exécutif une dépêche de la plus haute importance ». Ainsi, du premier coup, sans aucun titre de la part du Gouvernement, sans aucun service qu'il ait rendu, Joseph, qui, quinze jours auparavant, commerçait à Gênes, est, par Napoléon, du chef de Napoléon seul, de l'autorité privée de Napoléon, initié dans les plus graves secrets de l'État, constitué comme le plénipotentiaire du vainqueur de Montenotte, de Millesimo et de Mondovi. Cela se fait sans que Napoléon pourtant en ait entièrement conscience et sans qu'il ait vraisemblablement pesé toutes les conséquences : peut-être a-t-il cru simplement fournir à Joseph l'entrée nécessaire pour obtenir la satisfaction des ambitions très modestes qu'il lui attribue. Il écrit en effet à Joséphine : « Mon frère te remettra cette lettre : j'ai pour lui la plus tendre amitié. Il obtiendra, j'espère, la tienne : il la mérite. La nature l'a doué d'un cœur doux et inaltérablement bon : il est tout plein de bonnes qualités. *J'écris à Barras pour qu'on le nomme consul dans quelque port d'Italie. Il désire vivre éloigné avec sa petite femme du grand tourbillon et des grandes affaires.* »

Joseph laisse son frère croire ce qu'il veut : on lui a mis — ou il a mis — le pied à l'étrier. Il saura bien, la voie ouverte, y marcher à sa guise : il arrive à Paris ; il y est accueilli avec enthousiasme, d'abord à cause des victoires de son frère, puis, à l'en croire, pour ses mérites à lui-même. « Le citoyen Charles

Delacroix, ministre des Relations extérieures, fut jusqu'à me confier — a-t-il écrit — que, aussitôt la paix faite, il me nommerait ministre à Turin. Je le dissuadai d'un tel entraînement, tout en lui avouant mon désir d'entrer dans la carrière diplomatique, mais sans prétendre d'emblée aux premiers postes. »

En envoyant Joseph à Paris, Napoléon n'a pas eu pour objet seulement de le recommander « pour quelque consulat en Italie » ; il a voulu surtout, sans doute, le mettre en rapports avec Joséphine, donner à celle-ci peut-être un mentor et un surveillant et presser son arrivée en Italie. Croyant pouvoir compter sur son frère comme sur un autre lui-même, sans lui dévoiler toutes les inquiétudes, toutes les jalousies. toutes les tortures qu'il éprouve, mais imaginant qu'il l'entendra à demi-mot, qu'il le comprendra sans qu'il ait la honte de s'expliquer, il attend de lui ce qu'il tient à ce moment pour le plus grand service qu'on lui puisse rendre : lui amener sa femme. Mais si, à Paris, Joséphine cherche tous les prétextes pour ne pas s'éloigner et semble se soucier assez peu de l'amour qui l'attend en Italie, Joseph, outre qu'il est occupé de l'achat d'une propriété dans le département de la Marne, du choix de son poste diplomatique et sans doute aussi de l'arrangement des affaires de Corse, n'a garde de se poser, pour ses débuts, vis-à-vis de sa belle-sœur, en porteur de contraintes, de se placer comme tampon entre elle et son mari, sachant qu'à tels métiers on risque fort de se brouiller à la fois avec la maîtresse et l'amant. Il fait la sourde oreille



aux lettres qu'il reçoit de son frère, lettres presque délirantes de passion comme celle écrite de Tortone quand Napoléon croit Joséphine malade : « Si dès l'enfance nous fûmes unis par le sang et la plus tendre amitié, je t'en prie, prodigue-lui tes soins, fais pour elle ce que je serais glorieux de faire moi-même. Tu n'auras pas mon cœur, mais toi seul peux me remplacer ; tu es le seul homme pour qui j'aie une vraie et constante amitié. Après elle, après ma Joséphine, tu es le seul qui m'inspire encore quelque intérêt. »

En vérité, peut-il avouer à un tel amoureux que maladies et grossesse ne sont que des frimes pour retarder le départ ? A moins de se brouiller sans remède avec sa belle-sœur, peut-il agir autrement que sous main, faire agir les Directeurs qui eux aussi, devant les lettres de plus en plus vives de Bonaparte, finissent par comprendre que, si sa femme ne le rejoint pas, il est homme à laisser là son armée et à courir à Paris. Le 6 messidor (24 juin), le convoi se met en route. Il se compose outre Joséphine avec sa femme de chambre et trois domestiques, de Junot, de Joseph, de Nicolas Clary, du valet de chambre de Joseph et du citoyen Hippolyte Charles, adjoint aux adjudants généraux, employé à l'armée d'Italie.

Ce long voyage à travers la France, la Savoie et le Piémont — car on évita Marseille et Joséphine n'eut aucun désir d'aller faire connaissance avec sa belle-mère, — amena des intimités de divers ordres, mais non, à ce qu'il semble, un rapprochement entre le beau-frère et la belle-sœur. Aux couchées, Joseph occu-



pait ses loisirs à des compositions littéraires qu'il publia deux ans plus tard et qui forment à coup sûr le document le plus révélateur sur ses tendances d'esprit. D'autres s'occupaient mieux ou pis.

On arriva à Milan le 21 messidor (9 juillet). Déjà depuis près de deux mois, Napoléon, poursuivant ses anciens desseins sur la Corse, y avait envoyé de nouveaux agents, en même temps que, à Gênes, il chargeait ses amis et parents, Sapey, Braccini et Paravicini, d'organiser les passages et d'acheter des armes. Après quelques premiers succès, il réunit à Livourne tous les Corses de l'armée sous les ordres du général Gentili qui, avec le général Casabianca et l'adjudant général Galeazzini, devait organiser et conduire l'expédition. A la fin de vendémiaire an V (octobre 1796), Joseph, sur l'avis de son frère, s'embarqua à son tour pour Bastia. Il y trouva la révolution accomplie et, lorsqu'il arriva à Ajaccio, le drapeau tricolore flottait sur la citadelle. Il y rentra en maître, organisa d'accord avec Miot, commissaire du Directoire, le département du Liamone dont Ajaccio devint le chef-lieu ; Bastia l'étant du Golo ; plaça dans la nouvelle administration tous ses parents, tous ses amis, son clan entier ; et se fit élire député au Conseil des Cinq-Cents par une assemblée électorale qu'il présida et où il recueillit, sans étonnement, l'unanimité des suffrages : cent trois voix sur cent quatre votants (22 germinal an V-11 avril 1797). Depuis près de six mois, c'est-à-dire depuis le 2 brumaire (23 octobre 1796), l'attendait à Milan un arrêté du Directoire, lui conférant le titre

de résident de la République à Parme, aux appointements annuels de 18.000 francs en numéraire. S'il est bon d'être l'ami d'un grand homme, que sera-ce d'être son frère?

Lorsque Joseph revint d'Ajaccio, Napoléon achevait de porter en Styrie les derniers coups à la dernière armée autrichienne : après avoir signé à Léoben les préliminaires de paix, il s'établit près de Milan au château de Mombello où bientôt la plupart des membres de sa famille vinrent le rejoindre et se grouper pour quelques jours. Déjà, depuis le commencement de pluviôse (fin janvier 1797) Paulette était arrivée en Italie sous la conduite de l'oncle Fesch. Il y avait eu urgence à la dépayser; si, quinze mois auparavant, elle avait fort gaîment accepté l'arrêt de Napoléon, interdisant qu'elle épousât un certain citoyen Billon, marchand ou fabricant de savon, qui était de la connaissance des Clary, c'est que, à ce moment même, débarquait à Marseille, avec Lucien à sa suite, le citoyen Stanislas Fréron, commissaire extraordinaire dans les départements méridionaux, cavalier bien autrement remarquable et séduisant.

Fréron était, en l'an IV, un des personnages les plus en vue de la France officielle ; il en était l'exacte représentation et si, à Paris, par cela même, il manquait de prestige, en tournée de province, il trouvait un public plus confiant, moins blasé et sur qui portaient encore tous ses effets ; sans talent comme journaliste, sans éclat comme orateur, sans valeur comme

politique, sans courage comme soldat, mais capable d'endosser tour à tour sans trop de faiblesse chacun de ces caractères, il s'était trouvé, à des jours de la Révolution, jouer un rôle important, presque décisif, mais *un rôle,* où il fournissait l'expression de passions qu'il ne ressentait pas. Fils du journaliste royaliste et catholique qui fut l'adversaire de Voltaire, filleul du roi Stanislas, protégé de Mesdames de France, il s'était, dès les premiers jours, pour obtenir la vogue et forcer la vente des journaux qu'il fondait, inscrit parmi les plus violents, mais le succès n'était point venu comme il l'espérait et il était resté doublure — doublure à la fois de Marat qui, lorsque l'*Ami du Peuple* débordait de dénonciations, en versait le trop-plein dans l'*Orateur du Peuple*, le journal de Fréron, « son frère d'armes » ; et doublure de Camille Desmoulins auquel il s'engageait à fournir pour chaque numéro des *Révolutions de France et de Brabant* une feuille et demie d'impression sur trois : mais il n'avait ni les délires de Marat ni l'esprit de Camille, et, dans les *Révolutions,* cela paraît.

Compromis dans l'affaire du Champ-de-Mars, il plongea, ne revint sur l'eau qu'au 10 août ; il fut de la Commune insurrectionnelle et eut, dit-on, *car il le nie*, part aux massacres de Septembre. Elu à la Convention, il y parla peu ou point, vota la mort dans le procès de Louis XVI, prononça la proscription des Girondins ; puis, tout de suite, fut envoyé en mission dans le midi où, de concert avec Barras, il exerça une dictature redoutable, tyran de Marseille — *Sans-Nom*



— et proscripteur de Toulon, — *Port la Montagne*. Il connut alors les Bonaparte, Joseph et Napoléon. Rappelé, menacé de près par Robespierre comme les autres missionnaires, il fut des plus chauds à donner de la voix dès que, dans la tempête de la Convention soulevée, il vit Maximilien défaillir ; il réclama l'arrestation de Saint-Just, de Lebas et de Couthon, et s'institua l'aboyeur des Thermidoriens, le Marat de la Jeunesse dorée : *La clique à Fréron*. Pour lui plaire, dans l'*Orateur du peuple* ressuscité, il prit exactement le contre-pied de ses anciennes opinions. Comme, à tout cela, il ne joignait point cette sorte de talent ni surtout ce genre d'esprit qui ont fait trouver des excuses à de bien autres criminels, il était déconsidéré et non redouté — en sorte que, à la fin de l'an III, il ne put parvenir à se faire choisir par la Convention pour être des deux tiers destinés à la perpétuer dans les nouvelles assemblées. Il obtint pourtant, du Comité de Salut public expirant, une mission pour réprimer dans les départements du Midi la réaction royaliste que, plus qu'autre, il avait déchaînée. Il arriva à Marseille, prenant d'autant plus des airs d'importance qu'il sentait sa fortune plus précaire. Il avait retrouvé Napoléon à Paris et lui avait rendu de bons offices ; il l'avait jugé à l'œuvre au 13 vendémiaire, pressentait qu'il irait loin et monterait haut. Pour lui plaire, il n'avait point hésité à emmener Lucien. Lucien, tout naturellement, l'introduisit dans la maison maternelle où il avait d'ailleurs vraisemblablement ses entrées et où il était certainement recommandé.



C'était alors un homme de quarante ans passés, qui n'avait rien de séduisant dans le visage ou la tournure : un front fuyant, un nez gros et flaireur, des yeux à fleur de tête, une bouche aux lèvres minces ; dans l'aspect général, malgré la différence des traits, quelque ressemblance avec Robespierre aîné, son ancien camarade à Louis-le-Grand; des cheveux soigneusement poudrés, une toilette recherchée, rien, dans la tenue, du maratiste : c'est qu'il avait été révolutionnaire tout comme réactionnaire, en homme de lettres, pour vendre sa copie le mieux qu'il avait pu, vu que ses besoins avaient toujours été grands. Il aimait les femmes, les filles de théâtre : depuis cinq ans, était l'amant d'une demoiselle Masson, actrice des Italiens, dont il avait deux enfants et dont il attendait un troisième. Il passait partout pour l'avoir épousée, mais il passait seulement, et ce n'étaient point les sottises de l'opinion qui pouvaient arrêter un homme tel que lui en un projet qui seul pouvait assurer son salut.

Alors, Paulette a seize ans : elle est belle, elle est jolie, elle est rare ; elle est ensemble la beauté et la grâce. Il n'y a pas, en son corps, une ligne qu'on puisse souhaiter différente, elle a des membres dont le moulage, cent ans après sa mort, lui fait encore des amants. Elle est coquette comme en sa petite enfance, mais, à cette coquetterie primitive, elle en joint une plus raffinée : Elle ne veut plus être seule à s'admirer, prétend que quelqu'un voie comme elle est belle, le lui dise, et prenne de sa beauté le culte

comme elle en a l'adoration. D'ailleurs, une admirable ignorance : nulle culture d'esprit ; elle ne sait, a-t-on dit, ni lire ni écrire. Cela est exagéré sans doute, mais qu'importerait ? L'être d'amour, l'être fait et créé pour inspirer l'amour qu'est Paulette, en sait toujours plus que tous les hommes auxquels elle inspire des désirs, dont elle recueille les hommages et qui mendient ses faveurs. La science qu'elle acquerrait ne serait que pour l'enlaidir, et il suffit qu'elle soit telle qu'elle est pour qu'elle réalise la perfection de son type et, vraisemblablement, la perfection de son sexe.

Ces deux êtres se trouvent face à face. Même ignorant qu'il y a un général Bonaparte, commandant en chef l'Armée de l'intérieur et destiné à l'Armée d'Italie, Fréron, certes, peut devenir amoureux ; mais n'y a-t-il pas les engagements qu'il a pris ailleurs, son âge, le respect qu'il doit à cette maison où on le reçoit ? Scrupules bons pour d'autres. Se faire aimer d'une fille de seize ans, dont le tempérament s'éveille, dont la coquetterie a été, dès l'enfance, l'unique passion, c'est un jeu pour un homme à bonnes fortunes, qui sait parler tous les langages, qui est bien élevé, de façons courtoises, capable de tourner un bouquet à Chloris comme de rédiger des épîtres enflammées, qui apparaît environné de tout le prestige du pouvoir et qui a quarante ans, — l'âge où l'on est un roué ou un sage.

Pauline ne tarde pas à répondre à cet amour qu'on veut croire et qui, peut-être, est sincère. C'est la pre-

mière fois qu'on lui dit à son goût qu'elle est belle, et elle le sait si bien ! Les intermédiaires ne lui manquent pas : Lucien d'abord, puis des amis communs, Nouet et Méchin, puis Marianna, d'autres encore. En ventôse (mars 1796), cinq mois après l'arrivée de Fréron, les deux amants sont tout à fait d'accord. « Oui, écrit Paulette, je jure, cher Stanislas, de n'aimer jamais que toi ; mon cœur n'est point partagé ; il s'est donné tout entier. Qui pourrait s'opposer à l'union de deux âmes qui ne cherchent que le bonheur et qui le trouvent en s'aimant ? Non, mon ami, maman, ni personne ne peuvent te refuser ma main. »

Les choses en sont à ce point lorsque Napoléon, allant à l'armée d'Italie, passe à Marseille (2 germinal-22 mars). Il y voit Fréron qui, malgré l'expiration de ses pouvoirs, ne continue pas moins à jouer au dictateur; qui, par l'entrée au Directoire de son ancien complice Barras, se tient au-dessus de toutes les lois et qui, s'il s'attend à être rappelé du Midi, a des promesses positives d'être nommé commissaire du Directoire près d'une des armées — peut-être l'Armée d'Italie. Pourquoi pas ? Il a pour compétiteurs d'anciens collègues, qui ont couru presque les mêmes fortunes, qui ont subi des échecs analogues ; il est comme eux exclu des nouveaux Conseils et, étant plus compromis qu'eux tous, il a droit plus qu'eux à une *compensation*. Or, quelle compensation plus magnifique qu'un Commissariat d'armée — le droit de piller à la fois cette armée et ses conquêtes.

Le souvenir des représentants en mission est trop

proche pour qu'on ne se demande pas si ces commissaires du Directoire n'auront pas quelque chose de leur pouvoir. A ce point de vue, Fréron est à ménager, quand même Napoléon ne lui aurait pas des obligations particulières qui exigent qu'il lui fasse au moins bonne figure. Il lui donne donc presque des encouragements et va jusqu'à lui promettre, pour Joséphine, une lettre où il annoncera le mariage « afin qu'elle ne soit pas trop étonnée de la subite apparition de Paulette quand Fréron la lui présentera ».

Seulement — est-ce un hasard seulement? — aussitôt Napoléon passé, voici Mme Bonaparte qui ajourne le projet. « Ta mère, écrit dès le lendemain Fréron à son futur beau-frère, opposé un léger obstacle à mon empressement. Je tiens à l'idée de me marier à Marseille sous quatre ou cinq jours. Tout est même arrangé pour cela... Je t'en conjure, écris à ta mère pour lever toute difficulté; dis-lui de me laisser la plus grande latitude pour déterminer l'époque de ce moment fortuné. J'ai l'entier consentement, j'ai l'aveu de ma jeune amie : pourquoi ajourner ces nœuds que l'amour le plus délicat a formés? Mon cher Bonaparte, aide-moi à vaincre ce nouvel obstacle, je compte sur toi. »

Bien en a pris à Mme Bonaparte : quatre jours auparavant, le 30 ventôse (20 mars), a éclaté à Paris l'orage que par ses actes, ses sottises, l'abus invraisemblable d'une dictature qu'il s'obstine à conserver contre toutes les lois, Fréron a comme à dessein préparé contre lui-même. Jourdan (des Bouches-du-



Rhône) a dénoncé aux Cinq-Cents « ses opérations anarchiques »; il a été vigoureusement appuyé par Isnard, et le Directoire, cédant devant un mouvement qu'il prévoit formidable, a, par une lettre des plus sévères, enjoint au citoyen Pélissier, commissaire du Pouvoir exécutif près de l'administration du département des Bouches-du-Rhône, « de notifier de nouveau au citoyen Fréron son arrêté du 7 pluviôse si cet ex-commissaire s'est véritablement permis de ne pas s'y conformer et s'il a continué une mission pour laquelle les pouvoirs qu'il avait reçus de la Convention sont expirés depuis la notification qui lui en a été faite le 21 pluviôse ». Le courrier porteur de cette nouvelle arrive à Marseille le 8 germinal (28 mars) le jour même que Fréron fixait pour son mariage. Fréron, exaspéré, court à Paris : il riposte aux accusateurs par un *Mémoire historique sur la réaction royale et sur les massacres du Midi.* Il y prend à partie, — et avec quelle violence! — Isnard, Cadroy, Durand-Maillane, Rouyer, Chambon, tous les représentants qui ont été en mission dans le midi depuis le 9 thermidor. Tactique imprudente : les Girondins qui sont rentrés en force dans les Conseils, qui y sont soutenus par l'opinion, ne s'intimident plus à des déclamations auxquelles manque l'accompagnement qu'y apportaient, au 31 mai, Henriot, ses canonniers et la Commune de Paris. Chacun d'eux — et de pareille encre — riposte à Fréron, « cet homme qui jeune encore a déjà atteint l'immortalité du crime ». Ils remuent toute la boue de son passé, la lui jettent au



visage, et, accablé, Fréron s'effondre. Ses protecteurs qui, tels que Barras, ont été ses complices, sentent qu'à le défendre ils se perdront sans le sauver, et l'abandonnent en se déchargeant sur lui de tous leurs crimes. Vainement, fait-il publier par ses sous-ordres, Julian et Méchin, une apologie de sa mission; nul n'en tient compte. Il est brûlé; il est fini comme homme politique, — si bien que, un an plus tard, en l'an V, quand, grâce à Jeannet-Dervieux, le neveu de Danton, commissaire du pouvoir exécutif à la Guyane, il se trouvera pour quelques jours en possession d'une espèce de mandat de député, son élection sera invalidée sans phrase, sans débats, à l'unanimité des votants et nul n'osera présenter sa défense — pas même lui.

Napoléon, qui en gagnant quatre à cinq jours, a ainsi sauvé Paulette de l'abîme, pense qu'il suffira désormais d'un mot pour que Fréron comprenne, et que ce mot, dit par un tiers, épargnera à tout le monde de graves ennuis et des explications fâcheuses. Il écrit à Joséphine le 24 floréal (13 mai) : « Je te prie, mon amie, de faire savoir à Fréron que l'intention de ma famille n'est pas qu'il épouse ma sœur et que je suis résolu à prendre un parti quelconque pour l'empêcher ; » le lendemain, à Joseph : « Je te prie d'arranger l'affaire de Paulette ; mon intention n'est pas que Fréron l'épouse ; dis-le-lui et fais-le-lui dire. »

On le lui dit ; mais il n'est pas homme à jeter ainsi, sur un simple avis, la seule carte qui lui reste

de son jeu — et quelle carte ! Paulette, qui a la tête montée, qui, dans sa propre famille, trouve des prôneurs de Fréron et des complaisants pour maintenir leur correspondance, croit de son honneur de résister. Elle a reçu de Fréron son portrait, des cheveux : elle-même se fait peindre pour lui ; elle continue à lui écrire et à recevoir ses lettres : l'obstacle qu'elle voit à son mariage, ce n'est point la politique et le discrédit où est tombé Fréron, c'est toujours la demoiselle Masson : même, par un sentiment qu'on ne peut s'empêcher de trouver joli et particulier, bien qu'il marque sans doute quelque précocité, loin de récriminer contre la maitresse de son amant. « elle se met à sa place et la plaint ». Elle est malade d'ennui et de lassitude ; vainement essaye-t-on de la distraire en la menant à la campagne, « en lui procurant toute sorte d'amusements, » elle ne peut détacher sa pensée de celui qu'elle aime et, suivant un système qu'elle conserva si bien qu'il tourna chez elle en habitude, après avoir écrit le corps de la lettre en français, elle réserve pour un *post-scriptum* en italien les tendresses et les chatteries, comme les balbutiements et les bégaiements de son amour : « *Ti amo sempre e passionatissimamente, per sempre ti amo, ti amo, sbell'idol mio, sei cuore mio, tenero amico, ti amo, amo, amo, si amatissimo amante.* »

Cependant les nouvelles sont pires chaque jour : « Je vois par ta lettre, écrit-elle le 18 messidor (6 juillet) que tes amis sont des ingrats, jusqu'à la femme de Napoléon que tu croyais pour toi. Elle



écrit à son mari que je serais déshonorée si je me mariais avec toi, ainsi qu'elle espérait l'empêcher. Que lui avons-nous fait ?... Je te conseille d'écrire à Napoléon ; je voudrais lui écrire. Qu'en dis-tu ? Il me semble que ma lettre n'était pas assez forte pour bien le persuader de mes sentiments pour toi; peut-être serait-il attendri des larmes d'une sœur et des prières d'une amie. Tu sais qu'il peut beaucoup. »

Certes, Fréron le sait et il sait aussi que, seul, Napoléon le tient en échec ; car si, réellement et sans être soufflée par son fils, Mme Bonaparte s'est jadis opposée au projet de sa fille, à présent elle est sa complice, puisque Paulette écrit : « Tu peux adresser tes lettres sous le couvert de maman. »

Peu à peu, pourtant, la résistance de la jeune fille s'épuise. Tout appui lui manque. Fréron reste à Paris pour faire tête et se défendre. Devant la puissance morale de Napoléon, grandissant de victoire en victoire, les oppositions formées contre lui dans la famille s'effacent ou se contiennent ; les complices de Paulette se font plus timides et les confidents s'écartent. Il signifie sa volonté et elle est bien contrainte de se rendre. Si la lettre qu'elle lui adresse alors a bien vraiment été écrite par elle, si elle n'a été ni soufflée, ni dictée par un de ses frères, en vérité qu'avait à faire la petite Corse de maîtres et de professeurs, et à quoi cela sert-il ? N'en sait-elle pas autant que femme au monde, elle qui n'a rien appris? Son cœur ne lui a-t-il pas fait tout deviner et comprendre et, de quelle institutrice autre que la Passion,

eût-elle reçu d'aussi rapides et brillantes leçons de style : « J'ai reçu votre lettre, écrit-elle à Napoléon. Elle m'a fait la plus grande peine. Je ne m'attendais pas à ce changement de votre part. Vous aviez consenti à m'unir à Fréron. D'après les promesses que vous m'aviez faites d'aplanir tous les obstacles, mon cœur s'était livré à cette douce espérance et je le regardais comme celui qui devait remplir ma destinée. Je vous envoie sa dernière lettre : vous verrez que toutes les calomnies qu'on a débitées contre lui ne sont pas vraies.

« Quant à moi, je préfère plutôt le malheur de ma vie que de me marier sans votre consentement et m'attirer votre malédiction. Vous, mon cher Napoléon, pour lequel j'ai toujours eu l'amitié la plus tendre, si vous étiez témoin des larmes que votre lettre m'a fait répandre, vous en seriez touché, j'en suis sûre. Vous, de qui j'attendais mon bonheur, vous voulez me faire renoncer à la seule personne que je puis aimer. Quoique jeune, j'ai un caractère ferme. Je sens qu'il m'est impossible de renoncer à Fréron après toutes les promesses que je lui ai faites de n'aimer que lui. Oui ! je les tiendrai. Personne au monde ne pourra m'empêcher de lui conserver mon cœur et de recevoir ses lettres, de lui répondre, de répéter que je n'aimerai que lui. Je connais trop mes devoirs pour m'en écarter, mais je sais que je ne puis pas changer suivant les circonstances. Adieu. Voilà ce que j'avais à vous dire. Soyez heureux et, au milieu de vos victoires, de tout ce bonheur, rappelez-vous quelquefois

de la vie pleine d'amertume et des pleurs que répand P. B. »

A cette grande passion il n'y avait qu'un remède : dépayser Paulette, la sortir de Marseille, lui montrer des jeunes hommes, droits, nets, intacts, braves, parés, comme on disait, des lauriers de la gloire et portant, à la face de la mort constamment affrontée, ce rire d'enfant, sonnant et joyeux, qui, à soi seul, dit la robustesse du corps, l'intégrité de la conscience et la beauté du cœur. Napoléon avait justement à son état-major un officier supérieur qui, longtemps employé à Marseille où il avait commandé la place, s'y était fort occupé de Paulette, et était amoureux d'elle depuis près de trois années. En remettant en présence deux êtres dont l'un avait pour l'autre une passion assez ancienne pour qu'elle fût alors désintéressée, assez profonde pour qu'elle eût résisté au temps et surtout à la connaissance entière de l'intrigue avec Fréron, Napoléon devait penser qu'il pourrait s'en suivre un mariage qui lui conviendrait à tous les égards et pour lequel, de la part de l'officier qu'il avait en vue, il ne serait besoin ni d'ambition ni de complicité, mais seulement d'amour. Au commencement de frimaire an V (fin novembre 1796), il écrivit donc pour que, sous la conduite de l'oncle Fesch à qui il réservait une bonne place dans les vivres et les moyens de faire rapidement fortune, Paulette vînt le trouver en Italie. Retardée par une indisposition, elle ne put se mettre en route qu'au commencement de nivôse (fin décembre), joignit le Général et Joséphine à Modène



suivit sa belle-sœur dans son voyage au travers des Légations nouvellement conquises, séjourna avec elle à Bologne, où Napoléon les retrouva ; puis — toujours avec Joséphine — elle vint à Mantoue et plus tard à Milan lorsque le Général poussa en Styrie la campagne qui le mena à Léoben, et cela dura ainsi jusqu'au moment où Napoléon se détermina à s'installer pour le printemps au château de Mombello.

Dans toute cette affaire de Paulette, Lucien, chaque fois qu'il était venu à Marseille, avait joué un rôle qui avait dû singulièrement déplaire à Napoléon. Outre qu'il en avait sans doute la responsabilité première, il avait jugé bon ensuite de se rendre jusqu'au bout le confident et l'intermédiaire des deux amants. Il avait tant et de si fortes obligations à son frère qu'il n'osait ni ne pouvait entrer en lutte ouverte avec lui ; mais il prenait sa revanche en le taquinant dans cette question familiale, en suscitant des obstacles à ses désirs, en soufflant la résistance à Paulette : c'était sa façon de marquer qu'il ne se soumettait point, qu'il gardait son autonomie, qu'il restait hors de la sphère d'influence et d'action du Général. Les leçons qu'il avait reçues, loin de l'assagir, avaient en effet exaspéré, semble-t-il, son ambition et son esprit d'indépendance. Le résumé précis et sec de sa vie durant cette période suffit à soi seul au surplus pour établir son caractère.

Nommé, comme on a vu, le 6 brumaire an IV (23 octobre 1795) par la grâce de Napoléon, commis-

saire des guerres à l'Armée du Nord et accouru tout de suite de Marseille, il ne s'est déterminé à quitter Paris qu'après trois mois de séjour le 19 pluviôse (8 février 1796), et, bien que sa destination fût Gorcum, il n'a point dépassé Bruxelles et Malines où il était certainement le 13 germinal (2 avril.) Au bout d'un mois, las déjà de ses fonctions, il est parti, sans congé, pour Paris où il se trouvait encore à la fin de floréal (commencement de mai). De Paris, il est venu — toujours sans autorisation — rejoindre son frère en Italie. Au moment où il y est arrivé, Napoléon était à Pavie : Lucien y est accouru, mais l'accueil qu'il y a reçu a été de telle nature qu'il n'y est resté, dit-il lui-même, qu'une demi-journée. Néanmoins, il a obtenu que son frère fît changer sa destination et le fît envoyer à Marseille toujours en qualité de commissaire des guerres. Il est arrivé à Marseille le 28 prairial (17 juin) et, deux jours après, il écrit à Fréron : « J'ai grande envie d'aller à Paris vous voir et terminer quelques affaires qui m'intéressent beaucoup. » En effet, vingt jours plus tard, le 20 messidor (8 juillet), il est reparti pour Paris, toujours sans autorisation. « Je suis contente que Lucien aille à Paris, écrit Paulette à Fréron. Tu pourras concerter avec lui nos intérêts. » Napoléon n'est point aussi satisfait : de Vérone, le 22 thermidor (9 août), il écrit à Carnot : « Un de mes frères, commissaire des guerres à Marseille, s'est rendu à Paris sans permission. Ce jeune homme joint à quelque esprit une très mauvaise tête ; il a eu toute



sa vie la fureur de se mêler de politique. Dans un moment où il me paraît qu'un grand nombre de personnes désirent me faire du tort et que l'on emploie toute l'intrigue pour accréditer des bruits aussi bêtes que calomnieusement méchants, je vous prie de vouloir bien me rendre le service essentiel de lui faire ordonner de se rendre sous vingt-quatre heures à une armée. Je désirerais que ce fût à l'Armée du Nord. » Pareille lettre à Barras, mais plus vive.

Au reçu de la dépêche, Carnot donne à Lucien l'ordre demandé ; mais — soit qu'il n'y ait pas de vacance à l'Armée du Nord, soit que les souvenirs que Lucien y a laissés ne permettent point de l'y envoyer — l'ordre est pour l'Armée du Rhin. Lucien, qui a amené à Paris sa femme enceinte, part précipitamment avec elle et elle fait une fausse couche à Strasbourg.

A l'Armée du Rhin, Lucien ne réussit pas mieux qu'à l'Armée du Nord. A Barras, il déclare qu'il ne veut pas servir. A Carnot, il réclame contre l'injustice qu'il prétend lui avoir été faite et exige qu'on le renvoie à Marseille. Carnot expédie sa lettre à Napoléon, qui répond le 4 brumaire an V (25 octobre 1796) : « J'ai reçu, mon cher Directeur, votre lettre du 17 vendémiaire. Vous aurez vu, par la seule lecture de la lettre de mon frère, combien ce jeune homme a la tête exaltée. Il s'est compromis en 93 plusieurs fois, malgré les conseils réitérés que je n'ai cessé de lui donner. Il voulait faire le jacobin, de sorte que si, heureusement pour lui, les dix-huit ans qu'il avait

alors n'étaient son excuse, il se trouverait compromis avec le petit nombre d'hommes, opprobre de la nation. Son séjour à Marseille serait dangereux, non seulement pour lui, mais même pour la chose publique. Les intrigants ne manqueraient pas de le circonvenir ; d'ailleurs, ses anciennes relations dans ce pays-là sont très mauvaises. La Corse étant libre aujourd'hui, vous m'obligeriez beaucoup en lui donnant l'ordre de s'y rendre puisque sa tête ne lui permet pas de rester à l'Armée du Rhin. Il serait dans ce pays-là utile à la République. »

L'ordre pour Ajaccio ne se fait pas attendre et Lucien s'empresse de regagner Marseille où il se propose de passer encore un mois avant de se rendre à son nouveau poste. Paulette a cédé : elle est partie avec Fesch pour le quartier général : il n'y a donc pas à continuer la lutte sur ce point. Peut-être d'ailleurs cette lutte semble-t-elle à présent si dangereuse qu'il faille, pour le moment, y mettre une sourdine. Lucien écrit à Fréron (14 nivôse an V-3 janvier 1797) une longue lettre pleine de protestations fraternelles : « Je te suis attaché, lui dit-il, non pas parce que je te dois de la reconnaissance, mais parce que ton caractère, ton cœur et la supériorité de tes talents, se sont conciliés à jamais mon estime et mon amitié. Un insulaire peut être étourdi et manquer aux convenances, mais il n'est pas hypocrite. Crois que si l'occasion se présentait où je pusse t'être utile, tu serais mon frère. Je retourne dans mes montagnes, et, là comme partout, je te

conserverai l'attachement que je t'ai voué, car je ne suis pas un homme à circonstances. » Ces démonstrations ont peut-être pour objet de faire passer cette phrase qui clôt d'une façon définitive le roman de Paulette : « Maman me charge de te demander à qui tu veux qu'elle remette ta..... [1]. Mon ami, cet article me pèse ; finissons-le. »

Lucien a cédé sur Paulette parce qu'il ne pouvait, en l'absence de la principale intéressée et malgré elle, continuer à la marier, mais est-il bien, comme il le dit à Fréron, décidé à « retourner dans ses montagnes » et ne veut-il pas essayer d'un dernier moyen pour se soustraire aux ordres de Napoléon ? A Paris, il n'a point fréquenté uniquement des hommes, et ses préoccupations n'ont pas été exclusivement politiques. Grâce à son frère, grâce au nom qu'il porte, il a pénétré chez Barras ; il s'est fait présenter aux femmes qui y règnent et, suivant une tactique qui, pour n'être pas nouvelle n'en est pas pire, il a adopté près de ces dames le rôle d'un petit frère qui ne demande nulle faveur que l'intimité et la force d'autant mieux qu'il affiche moins de prétentions. N'y a-t-il pas quelque parti à tirer de cette protection ? Ne peut-il s'en servir pour conjurer l'exil qu'il redoute ? Qui sait si Barras ne saisira pas l'occasion de jouer un tour à Carnot et à Napoléon même ? En tout cas, on ne risque rien d'essayer pourvu que l'on s'y prenne bien. Voici justement un peintre, un ami des

[1] *Correspondance*, sans doute.



Bonaparte, Réattu, qui part pour Paris. Lucien lui promet des lettres de recommandation qui feront sa fortune. Il prend du grand papier à l'en-tête gravé de l'Armée d'Italie et il écrit à Mme Tallien : « Je prends la liberté, mon adorable sœur, de me rappeler à votre souvenir ; avant de me déterminer à vous écrire, je me suis dit : *Les absents pour l'ordinaire sont importuns,* mais cette idée passagère a cédé à un sentiment plus consolant pour moi... Que voulez-vous ? Je me rappelle souvent que vous m'avez donné le titre précieux de frère et ce souvenir me rend une confiance peut-être mal fondée... Quoi qu'il en soit, permettez-moi d'occuper un de vos moments « *si lagneran le* « *grazie et gl'amorini* » ; mais les grâces et les amours n'ont qu'à bouder, il faudra bien que leur bouderie finisse et l'amitié que je vous ai vouée mérite bien quelque chose. » C'est là le préambule, mais la lettre a-t-elle été écrite pour fournir à Réaltu une vague recommandation de cinq lignes ou pour permettre, après la salutation *votre dévoué frère et concitoyen*, ces deux *post-scriptum :*

« *P.-S.* Je pars bientôt pour la Corse ; si vous aviez des ordres à me donner, vous avez mon adresse, je recevrai avec empressement tout ce qui pourrait venir de votre part.

« L. B. »

« Je ne puis finir sans vous témoigner combien j'envie le sort de mon ami qui va bientôt jouir de votre présence.

« L. B. »

L'invite est directe. Il est à présumer qu'elle était mieux formulée encore dans une lettre écrite le même jour à Barras, aussi sous prétexte de Réattu : mais, pour que Barras entrât dans l'idée de faire une niche à Napoléon, il eût fallu que Lucien pût servir ses desseins ou ses plaisirs. Or, Barras ne l'a, ainsi que Mme Tallien, accueilli comme il a fait qu'à cause de son frère et se soucie fort peu qu'il soit en Corse ou ailleurs. Lucien, las d'attendre en son logis de la place Monthion (qu'il nomme *Montillon*) des réponses qui n'arrivent pas, se détermine enfin à partir (pluviôse, février 1797). Il est, le mois suivant, installé à Ajaccio en son poste de commissaire (lettre du 25 ventôse, 15 mars) ; mais à peine y passe-t-il quelques semaines, car le voici, au mois de floréal (fin avril), on ne sait en quelle qualité ni sous quel prétexte, à bord du *Platon* mouillé à l'île Porquerolles, à sept lieues d'Hyères. On apprend à Hyères son arrivée et comme la ville se prépare à célébrer par une fête patriotique les victoires de l'Armée d'Italie, des officiers de la garnison sont députés auprès du *jeune guerrier* pour l'inviter à y prendre part. Lucien se trouve dans une position singulièrement embarrassante : Napoléon ne peut ainsi manquer de savoir qu'il a encore une fois quitté son poste sans autorisation, mais, s'il apprend par surcroît qu'il se fait, en ses lieu et place, décerner des honneurs et des présidences de banquets, la querelle peut devenir sérieuse. Lucien décline donc l'invitation. « Dans une république, écrit-il, la gloire est personnelle ; elle couvre de lauriers le soutien de la



patrie, sans s'étendre à sa famille... Si j'acceptais ces honneurs que vous et vos camarades m'apprêtez, j'attenterais à ce principe sacré, base de la démocratie Je contreviendrais d'ailleurs aux intentions positives de mon frère qui ne veut pour fêtes que les lauriers cueillis au champ de bataille... Agréez, je vous prie, et faites agréer à vos commettants mes remercîments au nom de mon frère et au mien et mêlez à vos toasts notre toast invariable, celui des généreux enfants de la Liberté : *Vive la République !* »

Ce n'est point mal s'en tirer et les vertus républicaines interviennent ici fort à propos. Lucien les pratique moins lorsque, d'un air cavalier, il écrit au général Berthier, chef de l'état-major de l'Armée d'Italie, pour lui recommander divers officiers qu'il a connus en Corse, mais quelque ton qu'il prenne en public, il est bien obligé de s'avouer en son particulier que sa brouille avec son frère lui barre des routes qu'il voit s'ouvrir toutes grandes devant Joseph et devant Louis ; que, tant qu'il ne sera pas réconcilié, il périra d'ennui à Ajaccio et n'y aura qu'une place médiocre, juste assez lucrative pour le faire vivre lui et les siens. Toutefois, bien que sa mère et ses frères aient sans nul doute déjà préparé Napoléon à pardonner, il ne veut ou n'ose tenter lui-même une démarche qui, après tant de promesses vaines, risquerait d'être repoussée et c'est sa femme qu'il emploie pour la faire. Le 14 thermidor (1er août), Catherine écrit à Napoléon : « Permettez-moi de vous appeler du nom de frère. Mon premier enfant est né dans une

époque où vous étiez irrité contre nous. Je désire bien qu'elle puisse vous caresser bientôt afin de vous indemniser des peines que mon mariage vous a causées.

« Mon second enfant n'est pas venu au jour. Fuyant Paris d'après votre ordre, j'ai avorté en Allemagne.

« Dans un mois, j'espère vous donner un neveu : une grossesse heureuse et bien d'autres circonstances me font espérer que ce sera un garçon. Je vous promets d'en faire un militaire, mais je désire qu'il porte votre nom et que vous soyez son parrain. J'espère que vous ne refuserez pas à votre sœur.

« Je vous prie d'envoyer votre procuration à Bacciochi ou qui à bon vous semblera. La marraine sera maman. J'attends cette procuration avec impatience.

« Parce que nous sommes pauvres, vous ne nous dédaignerez pas, car, après tout, vous êtes notre frère, mes enfants sont vos seuls neveux et nous vous aimons plus que la fortune. Puissé-je un jour vous témoigner toute la tendresse que j'ai pour vous.

« Votre sœur bien affectionnée,

« CHRISTINE BONAPARTE.

« P.-S. Je vous prie de ne pas m'oublier auprès de votre épouse que je désirerais bien connaître. A Paris, on me disait que je lui ressemblais beaucoup. Si vous vous rappelez ma physionomie, vous devez pouvoir en juger. »

Cette démarche, concertée avec tous les membres de la famille, est sans doute décisive, car, si l'on ne

peut affirmer que Napoléon accepta d'être le parrain du fils qu'eut Lucien et qui mourut cette même année, on a une marque certaine qu'il rendit à son frère ses bonnes grâces en ce fait que, quelques mois plus tard, Lucien fut promu au grade de commissaire ordonnateur en résidence à Bastia — grade qui, selon la loi du 28 nivôse an III, conférait à celui qui en était revêtu, un pouvoir presque sans contrôle et une entière indépendance dans la division militaire, lui assurait, avec l'assimilation au grade de chef d'escadron, huit mille francs de traitement, dix-huit cents francs de frais de bureau, douze cents francs de frais de logement et des rations pour trois chevaux. Bien mieux, avant de partir pour l'Egypte, Napoléon autorisa Lucien à se présenter à la députation et, au cas d'un échec, certes improbable, — car ici son autorisation valait l'élection, — il lui assura un emploi de son grade dans son armée.

Napoléon a, semble-t-il, d'autant plus de mérite à excuser, à voiler et à pardonner les écarts de conduite de Lucien que, s'il lui attribue une intelligence remarquable et qu'il croit seulement dévoyée, s'il s'imagine prendre sur lui quelque jour une influence décisive et le faire servir lui aussi aux desseins, encore obscurs et pourtant assurés qu'il porte en son esprit, il n'éprouve point pour lui une affection tendre comme en peut créer l'enfance commune, il ne ressent point une sympathie réelle pour sa personne et pour son caractère. Tout, de Lucien, est pour choquer les idées d'ordre, de discipline, de subordination qui sont, à

présent, le fonds de sa nature. Son instinct de domination l'avertit que cet homme-là ne se soumettra pas. Il ne serait pas lui-même enfin s'il ne considérait, en sa pensée intime, l'état de militaire comme le premier des états et n'est-ce pas assez pour creuser un abîme entre Lucien et lui, que, de cet état, Lucien ait l'horreur, qu'il en proclame sans cesse la bassesse et qu'il affirme, en toute occasion, la prépondérance, sur le soldat, de l'orateur, du politique, du *civil!*

Au contraire, Napoléon croit trouver chez son jeune frère Louis toutes les qualités et les vertus qu'il souhaite chez un homme. Depuis le début de sa première campagne, il l'a tenu près de lui et ne lui a, pas plus qu'aux autres officiers de son état-major, épargné les missions périlleuses. On vieillit vite à lui servir d'aide de camp, et, si jeune qu'on soit, en telle place, on est plus approché de la tombe que bien des vieillards. Louis d'ailleurs ne se ménage pas plus que ne fait son frère : au passage du Pô, il est des premiers avec Lannes, et avec Dommartin, sur la brèche de Pizzighettone; à Pavie, on remarque son sang-froid et lorsque, de Brescia, la veille de la journée de Castiglione, Napoléon l'envoie à Paris rendre compte au Directoire du péril où s'est trouvée l'armée et du remède qu'il y a apporté, nul ne s'étonne que Louis ait été choisi, tandis qu'on ne se prive pas, le surlendemain, de médire du messager porteur des trophées de Castiglione.

Napoléon écrit à Carnot : « Je vous recommande

celui de mes frères qui est mon aide de camp, que je vous ai expédié la veille de la bataille de Lonato; ce brave jeune homme méritera tous les égards que vous voudrez bien avoir pour lui. » Cela vaut à Louis, outre le plus flatteur des accueils, le grade de capitaine, (non dans l'Artillerie où il ne peut être titularisé, mais à la suite du 5e Hussards) et une belle paire de pistolets de la manufacture de Versailles.

Louis prolonge son séjour à Paris : il est amoureux et, semble-t-il, aimé, — mais quelle est cette Eglé à qui il adresse ses vers et est-ce à cause d'elle « qu'il n'a plus le sou et va être obligé de vendre ses chevaux et de congédier son domestique? » Cela semble pourtant platonique :

Il n'est qu'un temps pour l'Innocence,
Toute la vie est pour l'Amour!

mais rien de tel que les fausses innocences pour faire marcher les innocents!

Il revient en brumaire an V (octobre 1796), à temps pour assister aux batailles de la Brenta, de Caldiero et d'Arcole. Le second jour d'Arcole, le général en chef l'envoie porter un ordre important au général Robert qui est à la tête des tirailleurs; nul autre chemin, pour le joindre, que la chaussée constamment balayée par le feu des Autrichiens et où Louis, seul, à cheval, ne manque pas un coup de fusil. Il arrive pourtant, explique avec le plus grand calme son affaire au général qui est tué quelques instants après et il retourne par la même route Arrivé près de son frère, celui-ci

fit un mouvement de surprise et de joie : « Je vous croyais tué, lui dit-il. »

Rien de plus — et c'est tout en effet ce qu'il peut témoigner. A cet être qu'il aime comme son enfant, Napoléon ne peut rien marquer qui, malgré la brièveté du geste et le laconisme de la phrase, ait plus d'éloquence. C'est là tout ce que vaut la vie ; c'est au moins tout ce qu'un général d'armée doit montrer qu'il l'estime, quand lui-même est préparé à la perdre à tout instant et qu'il est sous l'œil des soldats dont il attend et il exige le même sacrifice. L'homme qui a accoutumé son cœur, son cerveau, sa chair même, à l'idée de la mort instantanément reçue, et non pas même à l'attente de cette mort mais à sa recherche délibérée et continuelle ; celui qui, toujours, à toute heure, sans demander, ni accepter de secours dans des promesses d'au delà, est prêt à recevoir la mort pour remplir ce qu'il croit son devoir, cet homme-là a gravi l'échelon dernier où puissent parvenir les êtres intelligents et sensibles. Il est supérieur aux dieux inventés. Mais ce n'est point assez qu'il ait cette prévision de la mort pour lui-même et qu'il ait donné cette accoutumance à son esprit, il faut qu'il l'étende à tout ce qui le touche de plus près, à tout ce qu'il aime davantage, en sorte que le coup qui frappe l'être qui lui est le plus cher ne le surprenne ni ne l'émeuve au point de le détourner de son objet et d'interrompre même un instant le jeu complet de ses facultés. Cette apparence impassible, Napoléon la conserve le plus ordinairement et même hors de la



guerre. C'est que sa vie est une bataille où il a compté qu'il y aurait des tués, lui ou d'autres. En campagne, ce n'est pas pour un homme qui tombe, un régiment, une division, qu'il renonce à la victoire. Pourquoi agir autrement parce qu'une maladie tue, au lieu d'une balle? C'est une autre combinaison à trouver, voilà tout. Ensuite, l'homme qu'est Napoléon pleurera, s'il a le temps.

Jusqu'à la fin de la première campagne de l'an V, Louis a fait preuve d'une forte constitution : aimable camarade et bon vivant, assez gai et en train pour qu'on le citât au jeu et à table, il réclamait sa part des divertissements de l'état-major; mais, soit que, à Milan, il eût recherché des plaisirs chèrement payés par une terrible maladie, qu'il en eût été traité « avec toute la légèreté possible » et de façon que sa santé en eût été ruinée ; soit qu'il portât en lui un principe de goutte rhumatismale qui dût transformer à bref délai son tempérament physique et son caractère moral, il tomba malade à Forli le 16 pluviôse (4 février 1797), au début de la campagne contre les Pontificaux et fut obligé de revenir se faire soigner à Bologne, puis à Milan, sans pouvoir suivre son frère dans la campagne de Styrie. Il sortit de cette maladie étiolé, morose, mélancolique, constamment occupé de sa santé, et persuadé qu'elle était atteinte. Le physique réagit promptement sur le moral : Louis avait eu jusqu'alors de ces tendances à la rêverie poétique qu'ont la plupart des jeunes gens de dix-neuf ans, faute d'objet en qui ils les incarnent. Ces tendances

vont se développer en lui au point de supprimer les éléments d'action. Sa croissance morale et mentale s'arrête : ce ne sera plus bientôt qu'un hypocondriaque promenant par le monde, à travers les médecins et les charlatans, ses maladies vraies ou imaginaires, sans rencontrer nulle part un soulagement à ses souffrances, sans trouver, ailleurs que dans des rêves momentanés, l'apparence même d'un plaisir. Pour l'instant, nul ne soupçonne que cette transformation s'opère, Napoléon moins que tout autre. Il attribue à la convalescence de Louis, à l'accident passager dont il a été victime, un état d'esprit qu'il constate, mais sans chercher à se l'expliquer : il le traite par la distraction et, jugeant que le meilleur remède est Paris, il l'y envoie porter au Directoire la nouvelle de la paix, d'autant plus attaché à son jeune frère que d'autres membres de sa famille lui donnent moins sujet d'être satisfait.

La venue de Mme Bonaparte la mère à Mombello a été motivée en effet par le désir d'obtenir de Napoléon son tardif assentiment à un mariage qui vient d'être conclu contre sa volonté et qu'il avait repoussé pour d'aussi bonnes raisons que celui de Paulette avec Fréron. Il n'y avait point que Paulette à Marseille ; il y avait d'abord son aînée, Marianna (Elisa). Elle avait vingt ans, l'âge où, en Corse, les filles, si tôt nubiles, se tiennent déjà vieilles. Depuis le projet, plutôt caressé que formulé, d'union avec l'amiral Truguet, nul parti ne s'était présenté. Seule des

Bonaparte, garçons et filles, elle n'avait point de beauté. Très grande, extrêmement maigre, avec des cheveux noirs, des yeux noirs à fleur de tête, une grande bouche, de belles dents, elle n'avait rien de la femme en son air, sa tournure et sa physionomie. Son esprit visait au sérieux : son corps, plat et sans gorge, l'inspirait. C'était un de ces êtres androgynes dont le corps se modèle sur l'intelligence et qui, sans avoir pris les qualités de l'autre sexe, ont perdu tous les charmes du leur. De l'instruction qu'elle avait reçue à Saint-Cyr, mieux vaut ne pas parler. Si, de ses conversations avec Lucien, elle avait retenu des bribes de vers et une certaine affectation de littérature, la base était restée médiocre, s'il faut croire Mme Bonaparte elle-même : « Mlle Elisa, écrivait-elle en l'an V, vous donnera ses commissions quand elle aura étudié pour écrire lisiblement ; en attendant, elle se rappelle à votre souvenir. » Mais, d'écritures peu lisibles, on ne chômait point dans la famille et cela n'empêchait point de penser et d'agir. Elisa — il faut désormais l'appeler de ce nom qu'elle prit à Marseille après 1794 et avant 1796, qu'elle a vraisemblablement reçu de Lucien, lequel avait la manie de baptiser les femmes à sa guise, car de Catherine sa femme, il avait fait ordinairement Christine et parfois Eléonore, et ce fut lui, sans nul doute, quoi qu'il en dise, qui fit Caroline d'Annunziata — Elisa donc était ambitieuse, ardente, en opposition constante avec Napoléon, en liaison intime avec Lucien, le grand homme persécuté et méconnu. Toutefois, mieux que celui-ci, elle savait

non seulement diriger sa conduite, mais dissimuler ses impressions et, tout en n'agissant qu'à sa guise, elle prenait des airs d'obéissance dès que ses intérêts étaient en jeu; elle se modelait sur sa mère qui, quoique certes elle n'aimât point Joséphine, trouvait les termes les plus convenables pour lui écrire lorsqu'il s'agissait d'obtenir des recommandations ou des places en faveur de quelque Corse ou de quelque parent des Clary.

Un prétendant se présenta pour elle, et comme elle s'ennuyait d'être fille, elle lui fit accueil, bien que, à coup sûr, ce fût un médiocre parti pour la sœur du général en chef de l'Armée d'Italie qu'un capitaine de trente-cinq ans, qui avait mis quinze ans à gagner ses deux épaulettes, qui ne s'était distingué par aucune action de guerre et que réputaient incapable ses chefs et ses camarades. Félix Bacciochi, d'une famille de Gênes qui certainement était pauvre, mais qu'on disait noble, bien qu'elle n'établit sa filiation que depuis 1557, était entré au service à seize ans, le 27 septembre 1778, en qualité de sous-lieutenant au Royal corse; il avait été promu lieutenant le 29 juillet 1787 et avait été nommé capitaine à la 3e demi-brigade d'infanterie légère, le 16 avril 1793. Cela n'indiquait point un grand guerrier, mais il y avait pis : originaire d'Ajaccio, Bacciochi était ami et proche parent des Pozzo di Borgo et, bien qu'il eût, par sa mère, née Benielli, une alliance lointaine avec les Bonaparte, il leur avait toujours été opposé. Sa famille, ardemment paoliste, se disait bourbonnienne et était anti-fran-



çaise. Lors de la fameuse élection de Napoléon comme lieutenant colonel des volontaires, c'était chez un Bacciochi qu'était descendu le commissaire du département ennemi des Bonaparte. Entre Corses, ces choses ne s'oublient guère : mais, pour Elisa, il était un mari : de plus, bien que sa figure fût insignifiante et sotte, il pouvait passer pour bel homme. Aux yeux de Mme Bonaparte, il avait cette vertu particulière d'être Corse et Ajaccien. Cela suffit. La mère et la fille écrivirent donc à Napoléon qui répondit par un refus formel et une opposition motivée — et elles passèrent outre, simulant qu'elles avaient reçu sa lettre trop tard. Le mariage fut célébré le 12 floréal an V (1er mai 1797), à sept heures cinq décimes, par-devant l'officier public de la municipalité du midi du canton de Marseille, en présence de Pierre Faure, secrétaire du commissaire des guerres Bonaparte, de Pierre-Dominique Salvini, secrétaire général du département de la Corse, de Joseph-Elzeard Ardisson, propriétaire, et de Joseph Massoni, aide de camp. Lucien, quoiqu'il fût encore à Marseille et qu'il eût, sans doute, eu sa propos de rien et de tout, contrefaisant les diplomates et les généraux, tirant la langue à sa belle-sœur quand elle ne la regarde pas ; à table, heurtant du genou son voisin quand il ne prête pas assez d'attention à ses espiègleries, elle s'attire de temps en temps de ces coups d'œil terribles avec lesquels son frère dompte ses sauvages; mais, elle, ne s'en soucie guère; « l'instant d'après c'est à recommencer et l'autorité du Général en chef de l'Armée d'Italie



au domicile des deux futurs, il leur était déjà commun : Bacciochi était dit résider depuis six mois à Marseille et y être domicilié rue Lafont, île soixante-deux, maison dix-sept, section cinq, et Marianne Buonaparte était dite résider à Marseille depuis trois ans et y être domiciliée avec sa mère : *même maison que dessus*. Cela explique beaucoup de choses.

A présent, il s'agissait que le grand frère pardonnât, car c'était lui qui devait fournir une dot à la mariée et procurer au marié l'avancement auquel son union lui donnait des droits incontestables ; seulement, ces motifs n'étaient point bons à présenter pour obtenir de venir joindre Napoléon à son quartier général ; Mme Bonaparte en trouva d'autres : de Gênes ou de Livourne, elle aurait plus de facilités pour gagner la Corse où elle comptait se rendre ; il y avait lieu pour elle de venir régler le mariage de Paulette, s'il se faisait ; elle désirait voir son fils en ses triomphes et jouir de sa gloire ; ses jeunes enfants la pressaient de les mener en Italie ; ils en avaient écrit à Louis qui devait demander à Napoléon, ils prièrent Joseph d'insister : la permission arriva enfin, mais, au moment où il l'avait donnée, Napoléon ignorait encore le mariage : il s'agissait donc de gagner la nouvelle de vitesse et, si on le pouvait, d'arriver à l'improviste. Napoléon dont on connaissait le caractère, ne résisterait pas à des larmes, accepterait le fait accompli, donnerait la dot et fournirait l'avancement.

Toute la maisonnée se mit donc en route : outre



Mme Bonaparte, Élisa et son mari, Annunziata que dès lors on appelle Caroline, et Jérôme qui, depuis la fin de l'an IV, a, pour un motif qu'on ignore, quitté sa pension de Saint-Germain et est revenu près de sa mère.

On s'embarqua à Marseille au commencement de prairial (fin mai 1797) et l'on entra à Gênes au moment même où, au milieu de troubles sanglants, l'antique gouvernement aristocratique cédait la place à une commission provisoire et où Lavallette, aide de camp du Général en chef, après avoir rempli près du doge une mission singulièrement délicate, se disposait à regagner Milan. Le Général n'ayant point été averti de l'arrivée de sa mère; aucune mesure n'était prise à Gênes; les troubles pouvaient se renouveler et les dames Bonaparte en être victimes. Lavallette pensa donc à se mettre à leur disposition et à réunir quelques moyens pour les défendre si elles étaient attaquées, mais Mme Letitia n'y consentit point. « Je n'ai rien à craindre, lui dit-elle, puisque mon fils tient en ses mains comme otages les personnes les plus considérables de la République. Partez promptement pour le prévenir de mon arrivée. Demain, je continuerai ma route. » Lavallette partit et Mme Bonaparte, avec ses enfants et son gendre, arriva heureusement à Mombello le 13 prairial (1er juin).

Elle avait bien jugé la situation. D'une part, le fait était accompli et il n'y avait pas à y revenir; d'autre part, Napoléon, qui éprouvait peu de sympathie pour Élisa « avec laquelle, a-t-il dit lui-même, il n'eût

jamais d'intimité, leurs deux caractères s'y opposant », pensa qu'il n'avait point à être plus difficile que sa mère et sa sœur et que, si ce mariage leur convenait, il n'avait qu'à l'accepter. En échange, il présenta à sa mère le mariage qu'il avait arrangé pour Paulette.

L'adjudant général qu'il lui avait destiné, dont il connaissait les sentiments et dont la présence avait guéri assez vite en effet la blessure qu'avait faite au cœur de Paulette la rupture avec Fréron, se nommait Victoire-Emmanuel Leclerc : il avait vingt-quatre ans, était joli homme quoique de petite taille et, bien qu'il fût blond de cheveux et de carnation, il avait dans les traits quelque ressemblance avec Napoléon. Il appartenait à une honorable famille de commerçants pontoisiens, possédait quelque fortune, et, avant de partir comme volontaire dans le deuxième bataillon de Seine-et-Oise, avait fait à Paris de bonnes études classiques. C'était au siège de Toulon que Bonaparte l'avait connu, d'abord aide de camp du général Lapoype, puis chef d'état-major de la division de l'aile gauche. Il avait applaudi lorsque Leclerc qui venait, à la tête de la colonne à ses ordres, d'emporter le fort Pharon, avait été, sur le champ de bataille, promu par les Représentants, adjudant général chef de bataillon. S'il estimait Leclerc, Leclerc le lui rendait largement. On le vit bien à la séance de la Société des Jacobins de Paris du 8 nivôse au II (28 décembre 1793) quand Leclerc qui avait été envoyé au Comité de Salut public par Barras pour rendre compte des succès de

sa division — « se présenta à la tribune, fit un rapport des traits brillants du courage républicain de nos guerriers à la prise de Toulon », et donna au commandant de l'artillerie les louanges qu'on lui devait. Il ne suivit pas Napoléon à l'Armée d'Italie ; il fut employé à l'Armée des Alpes et commanda la place de Marseille, où il obtint le grade d'adjudant général chef de brigade. Réformé lors de la réorganisation des états-majors en même temps que Napoléon lui-même, il fut remis en activité dès que Napoléon eut le commandement de l'Armée de l'Intérieur, renvoyé à Marseille et appelé ensuite à l'Armée d'Italie en qualité de sous-chef de l'état-major général chargé surtout de la correspondance politique. Il y montra des talents et mérita plusieurs fois d'être cité dans les rapports au Directoire « comme joignant à beaucoup de conduite, un pur patriotisme ».

Leclerc, donc, était pour Napoléon un ami du premier degré, de ceux dont il avait appris à estimer le plus anciennement l'intégrité, les talents, le courage et le dévouement. De même, il était pour Paulette une vieille connaissance, un homme qui n'avait cessé d'être amoureux d'elle depuis trois ans et de se poser en aspirant à sa main. Elle ne tarda point à se trouver d'accord avec lui et lorsque, de Léoben, le 28 germinal (17 avril), Leclerc partit, sur l'ordre de Napoléon, par la route d'Allemagne, pour porter au Directoire les préliminaires de paix et les notifier au passage à Moreau, commandant en chef de l'armée du Rhin, il était dès lors fiancé. Il en fit, à

Paris, la confidence à son ami, le poète Arnault, qu'il voulut pour témoin de son bonheur, et, après avoir reçu du Directoire le 20 floréal (9 mai) le grade de général de brigade, il partit, avec Arnault, pour Pontoise, afin d'obtenir l'agrément de sa mère et de retirer ses papiers, et reprit dans les premiers jours de prairial la route d'Italie en passant par le Bourbonnais.

Comment Marmont a-t-il pu prétendre que « *pendant le séjour à Mombello, Napoléon lui avait fait offrir la main de sa sœur* », alors que Napoléon n'est venu à Mombello que le 18 floréal (7 mai), ne s'y est installé que le 27 (16 mai) et que, avant le 28 germinal (17 avril), Paulette était fiancée à Leclerc ? De même, comment a-t-on imaginé que Napoléon n'a accordé à Leclerc la main de Paulette que parce que, à Mombello, il les a surpris dans des conditions d'intimité coupable ? Leclerc n'est venu à Mombello que pour se marier et, à l'époque de son mariage, il était fiancé depuis au moins deux mois qu'il avait employés à faire le voyage de Paris. Au moment où arrivait à Mombello Mme Bonaparte avec ses enfants, à peine s'il était sur la route du retour.

Mombello, ce cadre qu'a choisi Napoléon pour y tenir sa première cour, en cette aurore où son astre de gloire se lève sur l'Italie délivrée, est un beau château, ancien fief des Pusterla, des Crivelli, des Arconati ; de grands jardins l'entourent que termine une belle allée couverte impénétrable aux rayons du soleil

et toute semblable aux berceaux de Marly. Dans les salons, trop petits malgré leur immensité et que double une tente dressée devant la façade principale, le Général en chef accueille, déjà presque en maître, les généraux et les administrateurs de l'armée, les personnages principaux des républiques qu'il vient de fonder, les grands artistes, les savants et les écrivains illustres, les envoyés et les ministres des rois, des princes et des États d'Italie. A sa table, où ses aides de camp et ses officiers ne sont déjà plus admis que par faveur, où le repas rappelle par un côté le grand couvert des anciens rois — puisque les personnes du pays entrent et circulent dans la salle où joue la musique des Guides — le menu, à quatre francs par tête, est, par contre, singulièrement frugal : une soupe, un bouilli, une entrée, une salade et des confitures, arrosés de vin ordinaire. Ce fut seulement à Passeriano, au moment du congrès d'Udine, quand il eut à recevoir habituellement les plénipotentiaires autrichiens qu'il pria Haller « de voir s'il pourrait lui trouver deux cents bouteilles de vin de Champagne ».

Joséphine fait à tous les honneurs avec cette aisance, ce tact, cette grâce qui plaisent tant au général et qu'il envie. Elle s'occupe de tous de façon que chacun croit que c'est de lui qu'elle s'inquiète en particulier. Elle a des attentions qui devraient séduire jusqu'aux plus rebelles et qui se brisent au mur de glace qu'oppose sa belle-mère. Pourtant, on ne peut lui reprocher d'avoir demandé à Napoléon des faveurs pour les siens. Jusqu'ici, non seulement elle n'en a point encombré

la maison, mais elle n'a pas même fait venir sa fille pour lui servir de compagnie. Si son fils Eugène est arrivé, c'est sur l'appel du Général et, s'il porte le brassard blanc et rouge d'aide de camp sur son uniforme de sous-lieutenant, cela peut être une grâce particulière, mais non de celles qu'on lui envie. En vain s'emploie-t-elle pour la réconciliation d'Elisa, pour faciliter à chacun ce qu'il désire et le lui procurer, il faut qu'elle renonce à dérider la famille corse, à la fondre avec sa société à elle, à en recevoir autre chose que des politesses affectées, des mots sifflants, et, à l'occasion, le coup de stylet le mieux détaché qui se puisse donner en deçà et au delà des Monts.

Mme Bonaparte avec sa tournure sévère de matrone antique, ses traits accusés et fins, sa peau claire où le sang monte en gerbe à la moindre émotion, ses gestes lents que ralentit dans un salon une timidité qui vient du manque d'usage, l'orgueil infini — et combien légitime ! — qu'elle dissimule sous le silence obligé que conserve son ignorance, regarde hautainement du piédestal que lui font ses douze grossesses, cette bru stérile, de qui tout la choque, la grâce, la toilette, les façons, les amis — jusqu'aux chiens.

Avec moins de raideur, parce qu'elle a moins de droits sur Napoléon, plus de désirs à formuler, plus d'ambitions à satisfaire et, du fait de son mariage, une infériorité dont elle restera longtemps opprimée, Elisa garde une pareille attitude vis-à-vis de sa belle-sœur et se tient sur la réserve. Joseph, plus prudent encore, plus circonspect et déjà plus diplomate, a bien soin



de n'engager aucune lutte, car il sent, en ce moment, qu'il ne serait point le plus fort, et fait même à Joséphine des mines de bon visage ; mais, depuis le voyage à Paris, il amasse des armes, récolte des griefs, forme à l'aide de tous ceux des siens qui successivement résident au quartier général, le terrible dossier d'où sortira, à l'heure opportune, le réquisitoire contre l'épouse infidèle. Sa femme, Julie, avec modestie et humilité, s'occupe à placer ses parents et, toujours préférée par sa belle-mère, ne s'engage point dans des luttes qui ne pourraient que contrevenir au bien qu'elle veut faire à sa famille. Louis paraît peu : il est malade et mélancolique et passe son temps à des lectures ou à de longues et intimes confidences avec Cuvilier, sous-chef du cabinet topographique du Général, son seul ami d'à présent. La petite bande : Caroline, Jérôme, Eugène, s'égaierait volontiers si elle en avait permission ; mais elle ne l'a point. Dans ce milieu où tout abandon est impossible et où l'ennui est de commande, Paulette seule apporte la joie des yeux et la joie de l'esprit : parlant sans suite, riant à part au mariage, n'avait point paru. Depuis six mois la Corse était évacuée par les Anglais, mais on n'avait point fait venir d'Ajaccio les actes de baptême et l'on s'était contenté d'actes de notoriété qui permettaient de donner à *Félix Baciocchy* vingt-neuf ans, au lieu de trente-cinq, et à Marianne-Elisa dix-neuf. Le marié n'avait point pris sa qualité d'officier, et se donnait celle de propriétaire, peut-être pour n'avoir rien à démêler avec l'autorité militaire et, quant



se brise ainsi contre l'étourderie d'une petite fille ».

C'est que, sous ce terrible coup d'œil, Paulette cherche et trouve un sourire : elle sait que s'il fait le méchant au dehors, au dedans, « Napolione » s'égaie à ses mines, ses façons, ses sottises ; qu'elle lui semble si jolie en ses gamineries que c'est plaisir encore de lui voir faire ce qui déplaît, et que, ne fût-ce la gravité qu'imposent au conquérant de vingt-sept ans, et son âge même, et la grandeur de sa tâche, et le sans-gêne des soldats qui l'entourent, à des jours, il s'amuserait à des jeux pareils et, pour y faire sa partie, retrouverait l'éclat bruyant et sonore de son rire de quinze ans.

Enfin, Leclerc arrive de Paris et, tout de suite, le 26 prairial (14 juin), le mariage a lieu au civil devant l'ordonnateur en chef de l'armée ; le même jour, bénédiction nuptiale donnée dans l'oratoire de Saint-François de Mombello par Joseph-Marie Brioschi, curé de Bovisio, en présence de Joseph Fesch et de Nicolas Leclerc. C'est Napoléon lui-même qui a voulu et réglé cette cérémonie religieuse, lui qui, à cet effet, afin d'éviter en même temps les jaseries dans l'armée, a demandé à l'archevêque de Milan dispense des publications et autorisation de célébrer le mariage à huis clos dans un oratoire privé.

Du même coup, il fait bénir par l'Église l'union accomplie depuis un mois et demi entre Bacciochi et Élisa ; quant à lui-même, il ne songe pas un instant à faire consacrer par la religion le lien civil qu'il a contracté avec Mme de Beauharnais : elle n'y

songe pas ou ne le demande pas alors. Cela est déjà sorti des mœurs : voici Mme Bonaparte et Elisa qui n'ont point eu l'idée que cela pût se faire à Marseille; voici Mme de Beauharnais qui n'a point, à Mombello, — quoique, à ce moment, elle eût tout pouvoir sur son mari — la pensée que cela puisse servir et elle laisse passer l'occasion.

Deux jours après les mariages, par-devant Carlo-Bonifacio Reina, notaire à Milan, sont établis les contrats (*scritture di dote*) : Elisa-Marianne (pour la première fois dans un acte public le nom d'Elisa se trouve affirmé) reçoit de ses trois frères, Joseph, Napoléon et Louis, un capital de 35 000 livres tournois que Bacciochi déclare avoir touché; plus, des terres situées à Campo dell'Oro près Ajaccio, et connues sous le nom de la Torre Vecchia, une vigne dite del Vitullo et une autre dite Maria-Stella; le tout d'une valeur de cinq mille livres. (Ces diverses propriétés revendues par Elisa à son oncle Fesch le 27 nivôse an VIII, furent ensuite rachetées par Napoléon et figurèrent dans la donation qu'il fit, des biens patrimoniaux Bonaparte, à ses parents paternels et maternels le 2 germinal an XIII.)

Paulette reçoit pareillement de ses trois frères une dot de 40 000 livres tournois, et, moyennant ces donations, les deux mariées et leurs époux renoncent expressément à tous leurs droits nés ou à naître dans la succession de leurs père et mère et à toutes les successions collatérales déjà échues. Ce chiffre de 40 000 livres est égal à celui que Napoléon disait à

Joseph avoir retiré, pour sa part, des propriétés de la famille en Corse. Ce même chiffre reviendra de nouveau lorsqu'il s'agira de la dot de Caroline : on est donc en droit de supposer que telle était à ce moment la fortune réalisée des Bonaparte que chacun des huit enfants eut droit à 40 000 livres — elle se serait donc élevée en totalité à 320 000 livres.

Cette réunion de famille, où les éléments d'intimité manquaient, se prolongea peu. Mme Bonaparte avait hâte d'aller retrouver sa maison d'Ajaccio et d'y mettre les ouvriers; déjà, sur les indications de Napoléon qui, « à tout événement, désirait voir la maison propre et en état d'être habitée », Joseph y avait, durant son séjour, fait quelques réparations; il avait joint un appartement à celui occupé jadis par la famille, avait fait déblayer la rue et avait demandé à Marseille des tapisseries en papier, quantité de matériaux, jusqu'à des briques, et une partie de mobilier; mais, rien ne valait la surveillance de la maîtresse du logis : Mme Bonaparte passa donc tout au plus une quinzaine de jours à Mombello: arrivée le 13 prairial (1er juin), elle assiste aux mariages le 26 (14 juin) et dès messidor (juillet) elle est installée en Corse.

Elisa et Bacciochi l'y accompagnent : grâce, en effet, à la puissante protection de son beau-frère, Bacciochi vient d'être nommé chef de bataillon; mais ce serait vraiment trop qu'il exerçât, à l'Armée d'Italie même, un tel grade et Napoléon lui fait donner, le 23 messidor (11 juillet), le commandement de la citadelle d'Ajaccio.

Le ménage vivra donc sous les yeux de Mme Bonaparte, dans l'intimité du commissaire des guerres Lucien, qu'on se charge de réconcilier avec le grand frère afin que lui aussi participe le plus tôt possible de la bonne aubaine qui tombe à la famille.

Joseph quitte aussi Mombello, mais ce n'est ni pour occuper son poste diplomatique à Parme, ni pour aller sièger aux Cinq-Cents : il a des ambitions plus hautes et Napoléon, convaincu de la supériorité de son aîné, s'est prêté à les satisfaire. Le 17 floréal an V (6 mai 1796), lorsque Joseph n'avait pas encore pris possession de sa mission de Parme, Charles Delacroix, ministre des Relations extérieures, lui a écrit : « Le Directoire exécutif a cru, citoyen, que vous seriez plus utile à la République dans un poste plus éminent que celui qu'il vous avait d'abord assigné. Il a saisi la première occasion de tirer parti de vos talents et d'ajouter à la juste récompense que méritent vos précédents services. Je m'empresse donc de vous transmettre son arrêté de ce jour par lequel il vous nomme ministre plénipotentiaire de la République près la cour de Rome. Vous serez spécialement chargé de veiller à l'accomplissement du traité de paix que votre illustre frère a conclu avec cette puissance. Il ne peut qu'être agréable pour vous d'avoir à remplir un semblable devoir. Recevez, citoyen, mes félicitations sincères. » Neuf jours après, le 26 floréal (15 mai), nouvel arrêté du Directoire qui confère à Joseph, au lieu du titre de ministre plénipotentiaire, le caractère d'ambas-



sadeur près la cour de Rome aux appointements annuels de 60.000 francs en numéraire. Delacroix écrit à Joseph le 12 prairial (31 mai) : « Le Directoire exécutif vous appelle, citoyen, à continuer une partie des travaux de votre glorieux frère et à entretenir avec Rome la paix dont il a signé le traité. La destinée de votre famille doit être de servir la République et de lui être utile tour à tour dans la guerre et dans la paix. Votre nom rappellera aux Romains combien il en coûte de ne pas toujours être l'ami de la République, et le Directoire exécutif espère que vos soins, votre prudence et votre zèle feront oublier au Saint-Siège les sacrifices nombreux qu'il a dû faire et serreront davantage, de jour en jour, les liens formés récemment entre les deux peuples. »

Ce sont là les intentions ostensibles ; il en est d'autres réelles, contenues dans un arrêté secret du Directoire transmis six jours auparavant au général Bonaparte et qui donne son véritable caractère à la mission de Joseph : « Le ministre des Relations extérieures écrira au général Bonaparte que le Directoire exécutif s'en rapporte à sa sagesse ordinaire pour la conduite à tenir relativement à Rome ; qu'il fasse tous ses efforts pour y établir la démocratie représentative sans secousse, sans convulsions, et pour faire réclamer sa médiation pour l'établissement du Gouvernement et empêcher les désordres qui pourraient accompagner la révolution dans les Etats du Pape. »

. . . .

Par suite de ses continuels voyages, Joseph, qui,

13



après le mariage de ses sœurs, était allé à Parme présenter ses lettres de créance, ne reçut que le 23 messidor (11 juillet), à Milan où il était revenu en hâte, le premier avis officiel de sa nomination à Rome. Il se prépara aussitôt à y partir, emmenant avec lui sa femme et sa jeune sœur Caroline que Mme Bonaparte avait laissée à ses soins. Une partie de la famille Clary devait le rejoindre et, autour de lui, allaient se grouper quantité d'officiers ou d'administrateurs de l'armée, les uns attirés par la curiosité, les autres vraisemblablement chargés de suivre, contre le Gouvernement pontifical les desseins du Directoire.

Restait Jérôme : en quittant Milan, Napoléon l'envoya, par une route directe, à Paris où il le fit rentrer au collège. Joséphine ne tarda point à venir retrouver son mari; seule, Paulette demeura en Italie avec Leclerc, nommé chef d'état-major de l'armée.

Ainsi le dispersement s'opéra; mais quel chemin, celui parcouru en moins de deux années par les Bonaparte à la suite de Napoléon, et comment assigneraient-ils désormais une borne à leur fortune, une limite à leur ambition, alors que leur nom seul leur tient lieu de génie, de science et d'esprit de conduite? En vendémiaire an IV, Joseph commerce à Gênes et cherche un petit consulat en Italie; Lucien, sorti des prisons d'Aix, demande une place pareille à celle qu'il vient



de quitter dans les charrois ; Louis est élève à Châlons. Deux ans plus tard, Joseph est ambassadeur à Rome, Lucien commissaire-ordonnateur, Louis capitaine de cavalerie : les deux filles sont mariées et dotées ; Mme Bonaparte est rentrée en souveraine à Ajaccio. Napoléon a fait cela. Comment les uns et les autres envisagent-ils leur situation et quelles données en peut-on prendre sur leurs caractères respectifs ?

Dans la tendresse de Napoléon vis-à-vis des siens, dans la perpétuelle indulgence qu'il accorde aux fautes les plus graves, dans les illusions qu'il se fait sur le mérite de ses frères, dans son ardeur à les pousser aux plus hautes places sans tenir compte d'autre chose que du sang qui les unit, ne sent-on pas le point faible de son esprit en même temps qu'un des côtés les plus séduisants de son cœur ? Ils ne sont que par ce qu'il est ; ils n'ont nul autre titre à faire valoir ; ils n'ont rendu à la France aucun service ; mais il les tient assez participants de lui, assez semblables à lui, pour qu'il les croie aptes à tout. Ce n'est pas pour leur attirer des sinécures qu'il les produit ; s'il les considérait comme incapables, il leur procurerait quelque part une citadelle d'Ajaccio à commander ; il restreindrait, il atténuerait, il retarderait les faveurs dont on est prêt à les combler parce qu'ils sont ses frères. — Mais non : il les estime égaux, sinon supérieurs à qui que ce soit et il a l'air de penser que leur élévation est un appui pour sa fortune, et la grandeur qu'il leur prête un auxiliaire pour ses desseins.

Eux regardent que ce qui leur vient par lui leur est dû : ils n'ont pas le moindre goût de se reconnaître ses obligés, pas la moindre idée de rapporter à lui ce qu'ils deviennent. Qu'on ne les pousse point : ils diraient qu'ils se sont faits d'eux-mêmes : cela est très italien.

Trois d'entre eux ont laissé des mémoires : Joseph n'y fait pas la moindre allusion aux démarches de Napoléon en sa faveur et n'attribue qu'à son propre mérite sa nomination à Parme et à Rome ; Louis raconte que, dans la première campagne d'Italie, celle de l'an II, les Représentants du Peuple, sur l'opinion qu'ils ont prise de lui, l'ont, malgré qu'il n'eût que quinze ans, nommé capitaine d'artillerie et que c'est Napoléon qui, s'y opposant, a fait rapporter l'arrêté. Lucien trouve médiocre et insignifiant le poste de commissaire des guerres et loin de s'étonner qu'on l'y ait nommé, le déclare singulièrement inférieur à son mérite. Napoléon est le véhicule dont ils se sont servis, l'instrument qui leur a été nécessaire, un temps, pour se mettre en lumière; mais, l'essor pris, ils comptent bien voler de leurs propres ailes et se passer de ses avis : chez certains, on sent dès lors la volonté de s'affranchir du joug, de la tutelle de ce frère utile, mais exigeant et encombrant ; bon général, sans doute, mais combien inférieur en littérature, en éloquence et en politique, matières réservées où se montre seulement l'homme de valeur. D'ailleurs, nul étonnement de ce qui leur arrive, du conte de fées où ils se meuvent, de cette merveil-

leuse aventure qui, en quelques journées, les a délivrés de tout souci matériel, leur a ouvert toutes les portes, leur a fait parcourir en entier des carrières où, la veille ils imaginaient à peine qu'ils pussent poser le pied ; nulle inquiétude d'y paraître déplacés ; nulle crainte d'y commettre des erreurs ou des sottises ; nul souci des responsabilités ; une confiance en soi, qui n'est même point accompagnée par le sentiment des devoirs que la position entraîne. — Et cette confiance en eux-mêmes les porte malgré tout, elle les impose, et tant que la chance les accompagne, elle leur rend facile ce qui, à d'autres, paraîtrait gratuitement impossible. Elle leur prête, dans les postes élevés où ils se trouvent, une allure dégagée qui les sort du vulgaire, une aisance de manières qui ne permet pas de les confondre, un aplomb que l'on croirait tenir à une naissance illustre, à une éducation recherchée ou à un esprit supérieur, une façon qui n'est point apprise d'être généreux et magnifique, la faculté de ne s'intimider de rien, ni devant personne, l'audace de tout entreprendre, la certitude de tout réussir — bref tous les attributs du génie, hors le génie. De plus qu'eux, Napoléon n'a que cela, mais cela suffit.

IV

LE DÉPART POUR L'ÉGYPTE

BRUMAIRE AN VI. — VENDÉMIAIRE AN VII
(Octobre 1797. — Septembre 1798.)

Retour d'Italie. — Séjour à Paris. — Angleterre ou Egypte? — Joséphine à Paris. — Joseph et son ambassade de Rome. — Conséquences de l'occupation de Rome. — Départ pour l'Egypte. — Comment les Bonaparte sont établis. — Louis et Emilie. — L'élection de Lucien. — Mme Bonaparte, Fesch et Elisa. — Paulette. — Joséphine.

Ainsi, il revenait. Deux ans ont passé depuis Vendémiaire et la mitraillade de Saint-Roch; moins, depuis le jour où, au milieu des lazzis et des risées des petits journaux, le général corse, époux de Mme de Beauharnais, est parti pour prendre à Nice le commandement d'une troupe en guenilles; et, à présent, sa gloire est égalée[1] à celle des plus fameux capitaines, son nom est dans toutes les bouches; son image, copiée, décalquée, contrefaite sur les portraits qu'on a peints à Milan, est plus répandue que celle d'aucun homme et l'on se tue pour la regarder aux vitrines. Ce n'est pas la France seule, c'est l'Europe entière qui se renvoie ce nom étrange et nouveau, qui cherche d'où vient ce jeune homme, qui l'a élevé, où il a puisé son génie, quels ont été ses instituteurs

[1] Le lecteur est prié de bien vouloir se reporter, pour ce qui concerne la fortune des Bonaparte en Corse, à l'appendice placé en fin de ce volume (IXe édition).



et ses maîtres. L'Angleterre menacée d'une conquête prochaine, enregistre avidement les détails vrais ou supposés sur ses premières années. En France, ce qui sert de gouvernement s'inquiète : dans « la société de Paris, l'opinion est ce qu'elle doit naturellement être : lassitude de la Révolution, admiration sans bornes pour le grand homme du siècle, indifférence pour les affaires publiques, bavardages contre-révolutionnaires sans but et sans objet ». Pour le peuple, ces noms qui sonnent en victoires, qui s'imposent à la mémoire, à l'imagination et aux yeux ; ces noms qui éveillent dans les cerveaux latins la confuse mémoire des gloires et des désastres passés ; ces noms qui, en chaque esprit, laissent une trace de poésie et d'orgueil par l'attrait qui de tout temps a entraîné notre nation vers l'Italie ; — puis, l'éclosion brusque de républiques sœurs de la Française et, désormais, quelque chose sur quoi s'appuyer, des peuples dans le monde qui ne soient point ennemis, des alliés nécessaires auxquels on peut se confier ; — puis, Paris, capitale du monde, où de toutes les villes d'Italie arrivent les raretés, les tableaux et les statues, trophées d'art que la foule s'empresse à regarder sans comprendre, mais qui lui font tangible la conquête, apportant à la vanité du Parisien qui se croit connaisseur, la suprême flatterie ; — tout, jusqu'à l'air de mystère qui entoure ce nouveau venu, ce général dont on sait la poigne et dont on a subi les premiers coups, fait les Parisiens fiers de lui parce qu'il les a battus, plus que s'il était de leur ville.



En France, dans ces profondeurs de la multitude, pareilles aux profondeurs de l'Océan, à la mystérieuse région des eaux bleues que jamais ne troublent les agitations de l'atmosphère ; en ces profondeurs où l'homme, uniquement absorbé par la nécessité de ses besoins physiques, n'a de loisir ni pour se recueillir, ni pour penser ; où, d'ordinaire, ne pénètre qu'après des siècles, la notion confuse et défigurée des événements accomplis ; là, si loin de la surface que les politiques ignorent qu'il y ait quelque chose et que les parlementaires le nient, un tourbillon se forme, s'agite, s'agrège, tourne, roule dans un mouvement qui, d'heure en heure, s'accélère et se précise. De village en village, de ferme en ferme, de chaumière en chaumière, on échange des mots dans des langues bestiales et primitives, on se répète un nom, on s'embrasse comme si venait d'arriver le messager de la bonne nouvelle : L'Homme du Peuple est né, l'homme en qui le Peuple s'incarne et qui sera la chair de sa chair et l'esprit de son esprit... Et le tourbillon s'étend, s'élargit, se fait de plus en plus vif en sa rotation passionnée, jusqu'au jour où il trouvera son issue, s'échappera, prendra sa route et, venant de tout en bas et des profondeurs, traversera en les entraînant les couches superposées et déterminera un de ces invincibles courants que nulle puissance humaine ne barre, qui semblent la mise en action d'une force de la nature, qui feraient croire à une providence mystérieuse et qui, le jour qu'il faut, à l'heure assignée, sans secousse, sans combat, sans



lutte, par l'irrésistible poussée des millions de gouttes qui font un océan, des millions d'hommes qui font un peuple, portent le héros aux sommets où la nation attend un dieu.

Mais, si ce sont là des mouvements que rien n'arrête, rien ne les précipite ; ils échappent aux menées ordinaires des politiciens ; à les vouloir presser, ils avortent ; à les vouloir diriger, ils dévient. Un rien suffit pour que le tourbillon se disperse, ou que, sans cause apparente, il se calme. Des lois supérieures et inconnues lui commandent et il obéit. Il faut l'attendre, et il est, à ses débuts surtout, à ce point sensible aux impressions et susceptible d'en être affecté, qu'au moindre soupçon d'un certain genre il s'échappe.

Comment Bonaparte, revenu à Paris, pourra-t-il, sans se déconsidérer, subir le contact de gouvernants sans illustration personnelle et sans honorabilité collective ? Comment résistera-t-il aux tentatives des partis qui essaieront de l'accaparer ? Comment, sans mettre obstacle à la révolution que la nation entière désire, sans hâter des événements qui, pour porter leurs conséquences, doivent en quelque sorte se produire d'eux-mêmes, se maintiendra-t-il tel qu'il est et doit être : l'homme de la Nation, en présence de toutes les ambitions soulevées pour le rendre soit l'homme de la Réaction, soit l'homme du Gouvernement ? Comment sera-t-il assez en dehors de tout ce qu'on fera pour que des actes des uns ou des autres il ne rejaillisse pas quelque tache sur lui ? Comment

ne s'enlisera-t-il pas ou au moins ne se crottera-t-il pas dans cette boue où il lui faudra marcher? Quelle conduite enfin fera-t-il adopter à ceux qui lui tiennent par le sang ou l'alliance, qui sont réputés refléter sa pensée et peuvent le compromettre sans même qu'il s'en doute?

Ce sont là les problèmes qui se posent : comment les résout-il?

Il est parti de Milan le 27 brumaire an VI (17 novembre 1797); il a passé à Turin, a traversé rapidement la Savoie et la Suisse, s'est arrêté six jours à Rastadt, est reparti droit sur Paris, où il est arrivé le 15 frimaire (8 décembre) à cinq heures du soir. De sa famille, il n'a près de lui que Jérôme, venu directement de Milan avec certains des aides de camp, pour lequel, dès les premiers jours, une place est retenue (27 frimaire-17 décembre) au collège de Juilly récemment ouvert et qui y est tout de suite installé : « Je n'ai pas même vu Napolione avant de partir, écrit Jérome, car je suis persuadé qu'il m'aurait permis d'attendre l'arrivée de sa femme, car elle est arrivée quatre ou cinq jours après. »

Ce n'est pas tout à fait exact : Joséphine n'arrive à Paris que le 13 nivôse (2 janvier 1798). Elle a fait sur la route l'école buissonnière : loin de se presser, comme elle le répétait en lettres, de retrouver sa fille et d'échapper à l'ennuyeuse Italie, elle a employé deux mois et demi au voyage, et après avoir formé le projet de visiter Rome, elle a pris son chemin par Turin où le ministre de France qui l'a priée à dîner a



remarqué les soins qu'elle donnait à une certaine cassette ; elle a traversé le Mont-Cenis par un temps affreux, s'est arrêtée quelques jours à Lyon où elle a accepté des bals en son honneur, en d'autres villes encore, si bien que l'on perd courage à l'attendre. De jour en jour, Talleyrand, ministre des Relations extérieures, remet la fête qu'il prétend offrir à Bonaparte et à laquelle celui-ci veut que sa femme assiste, et la pauvre Hortense qui croyait sa mère revenue en même temps que son beau-père, rentre tristement à la pension.

Napoléon durant ce mois se montre à peine : il a fait aux Directeurs et aux ministres les visites d'obligation, a paru quelques instants aux Français à une représentation d'*Horatius Coclès*, mais il refuse obstinément toute occasion de recevoir les applaudissements du public, se tient chez lui, ne se mêle à rien et, sans affectation, mais délibérément, reste en dehors du monde officiel.

Le lendemain de l'arrivée de Joséphine, il faut bien qu'il sorte de sa retraite pour se rendre à la fête de Talleyrand; il l'a promis : l'hôtel Galiffet est paré depuis quinze jours ; depuis quinze jours les quatre cent cinquante aunes de fleurs artificielles se balancent aux fenêtres et c'est la quatrième fois qu'on remet en place, pour orner les salons, les neuf cent trente pieds d'arbres et d'arbustes. A dix heures et demie, il paraît : il est en costume civil ; Mme Bonaparte porte une tunique grecque et est coiffée en camées. Aussitôt, la foule se presse autour de lui : une jeune

fille s'approche presque à le toucher, et crie à sa mère : « Maman, c'est un homme! » Ochs, l'envoyé suisse, voit une dame qui semble témoigner moins d'empressement, vient à elle, lui dit avec de grands gestes : « Madame, le voilà! c'est lui! » C'est à Joséphine qu'il parle. Un peu gêné de cet enthousiasme, le Général, pour se donner une contenance, prend le bras d'Arnault et se promène dans les salons; mais il a beau, en paraissant absorbé dans la conversation, chercher à éviter les fâcheux et à esquiver les présentations, Mme de Staël, interpellant Arnault, exige qu'il la nomme et, tout de suite, fait subir à Napoléon cet interrogatoire célèbre où lui et elle semblent échanger les premières balles d'un duel qui va durer vingt ans. Là encore, n'est-ce pas un parti pris par Napoléon, de proclamer, en face de la femme qui incarne le mieux à coup sûr la passion du bruit, de la réclame et de la renommée, la nécessité de l'amour domestique, qui, comme de juste, entraîne la haine de la foule et le goût de la retraite.

Les heures, les rares heures qu'il ne consacre pas au travail, à un travail obstiné sur les cartes immenses étendues à terre dans son cabinet, où, tout le jour, il se traîne le compas et le crayon en main, tantôt conquérant l'Angleterre et tantôt l'Egypte, il les passe en compagnie de sa femme. Dans le monde, si, par hasard, il est réellement obligé d'y venir, il la quitte le moins qu'il peut : « Il paraît qu'il est fort occupé d'elle, écrit-on; on dit même qu'il en est très amoureux et excessivement jaloux. »



Il laisse dire : bien mieux il proclame qu'il aime sa femme, et c'est une stupeur dans le monde du Directoire : cela paraît presque inconvenant; et si on le lui passe, c'est qu'il ne fait rien comme les autres. Cela permet qu'il reste chez lui et lui épargne des importuns.

Ce n'est pourtant pas qu'il se refuse à toute société et qu'il ferme entièrement sa porte ; il l'entr'ouvre aux artistes que lui amène Arnault : Legouvé, Lemercier, Ducis, Méhul, David, Bouilly, Bernardin de Saint-Pierre ; ceux-là, il les reçoit à sa table, les mène au théâtre, leur fait les honneurs ; au besoin, met, ou fait mettre vingt-cinq louis sur le coin de leur cheminée. C'est le temps où l'Institut l'agrée parmi ses membres ; où, très fier et très heureux de cet honneur, le seul qu'il semble envier, il affecte de se parer du costume à palmes vertes et de se confondre dans les rangs de ses nouveaux collègues à la cérémonie du 21 janvier.

Et pourtant, quoi qu'il fasse pour se retirer, il sent combien un séjour à Paris serait dangereux pour son prestige, combien s'y use vite la gloire, déjà vieille au bout de deux mois, si rapidement devenue rabâchage à moins qu'elle ne soit matière à plaisanteries ; il sent que le seul moyen d'échapper aux indiscrétions et à la guerre à coups d'épingles que font les pamphlétaires à quiconque s'élève, c'est de s'éloigner et d'occuper tellement la renommée par ses actes qu'il n'y ait plus, dans les journaux, place pour les calomnies.

Ira-t-il en Angleterre? Sans désemparer, il étudie les voies et moyens pour opérer à bref délai la descente. Le travail dans son cabinet, les entrevues avec les ministres, les conversations avec les hommes à spécialités lui fournissent des données; mais, sur place, il faut vérifier si les faits correspondent aux notions recueillies, si les ordres qu'on dit expédiés s'exécutent, et, en se lançant dans une telle entreprise, quelles chances on a pour soi. Il part, et, de Dunkerque au Havre, il reconnaît les ressources de chacun des ports. Au retour, il est convaincu : rien à faire avec ces éléments médiocres, dispersés, insuffisants. Aussitôt, comme il fait sur le champ de bataille, il se retourne et change son plan. Attaquer l'Angleterre au cœur, jeter bas par une subite irruption l'oligarchie britannique, apporter les idées de la Révolution et la Révolution même à ce peuple qui se croit libre parce que ses maîtres le lui disent, c'est tentant à coup sûr; mais ne l'est-ce pas de tarir la source des subsides qui soudoient les coalitions en Europe et les conspirations en France, de rendre à la nation l'empire colonial qu'elle a perdu, de détacher de l'Angleterre les organes auxquels elle doit sa puissance et sa richesse et, au blocus de nos côtes, de répondre par l'anéantissement de son commerce? L'expédition d'Egypte est décidée dans son esprit, présentée aux Directeurs, acceptée par eux et, désormais, avec cette faculté maîtresse qui lui permet d'envisager, dans le projet même le plus aventuré, chacun des infinis détails qui doivent en assurer la réus-



site, de concentrer toute sa puissance cérébrale pour transporter un rêve dans le réel, en établissant d'une façon scientifique toutes les formules qui le ramènent au fait; il n'y a plus pour lui qu'une pensée et qu'un objet et la préparation de cette immense entreprise, la seule de son espèce qu'on ait tentée depuis les Croisades, l'occupe tout entier pendant les deux mois et demi qu'il demeure encore à Paris.

Ainsi, sur lui, par lui-même, il n'a donné nulle prise : rien qu'on puisse lui reprocher; nulle parole, nul acte qu'on puisse lui opposer dans l'avenir, dont il ait plus tard à porter les responsabilités; aucune marque d'ambition civile; aucune velléité d'agir sur le gouvernement ou de le conduire; aucune liaison, aucune rencontre avec les gens d'opposition, aucun rapprochement de leurs doctrines : de la littérature, de l'art, du militaire, voilà tout ce qu'il montre d'idées et, de sentiments, ceux d'un mari modèle. Si cette conduite est l'exécution d'un plan tracé d'avance, il est impossible d'en trouver une plus habile et mieux appropriée.

Il s'en faut que l'attitude de ceux qui passent pour lui être le plus chers et pour refléter le plus directement sa pensée soit calculée avec autant d'adresse, soit aussi nette, prête aussi peu aux commentaires désobligeants; et c'est un bonheur de plus qu'il puisse bientôt s'en dégager et laisser à chacun la responsabilité de ses actes.

A son retour d'Italie, Joséphine s'est établie dans le



petit hôtel de la rue Chantereine, — devenue, le 15 frimaire, la rue de la Victoire — où, bien qu'elle ne l'eût alors qu'en location, elle a, par correspondance, ordonné de si grands travaux que les mémoires à payer passent cent vingt mille francs — et ce n'est point trop pour le salon à la frise peinte par les élèves de David, aux stylobates en plâtre bronzé moulés sur les bas-reliefs originaux de Moitte, pour le boudoir en rotonde construit et aménagé tout exprès, pour le mobilier renouvelé à la grecque sur des dessins originaux de Percier, pour cette chambre, d'un goût si peu sûr, préparée à Napoléon avec le lit en tente et des tambours comme sièges : Napoléon a acheté l'hôtel le 11 germinal (31 mars 1798) moyennant 52,400 francs de principal et Joséphine y entasse les raretés qu'elle a rapportées d'Italie — car tout ne tenait point dans sa cassette — et les belles choses que les fournisseurs déposent à ses pieds en hommage, et les camées, et les statues, et les tableaux qu'elle s'est fait offrir par des villes reconnaissantes, et les antiquités d'Herculanum dont lui a fait présent le roi des Deux-Siciles, les commencements de cet immense magasin de bric-à-brac qui plus tard emplira son château tout entier. Déjà, l'on est disposé à en jaser ; on sait que pour se la rendre favorable, il est mieux de n'arriver point les mains vides, et les plus empressés à porter des curiosités ne sont point ceux qui compromettraient le moins : mais, pour ceux-là, tant que le général est présent, rien à craindre : il a une façon de les regarder, et, pour répondre à la présentation d

Joséphine, il prend un ton qui déconcerte les plus assurés et, aux financiers, aux fournisseurs, aux usuriers, signifie que cet homme-ci les méprise, eux, les hommes d'argent, de ce mépris sans limite, sans remède, sans recours, qui est à la fois de sa race, de son métier, et de son âme. Mais, lui sorti, ils rentrent, ils se faufilent en visites du matin ; ils rencontrent des femmes qui leur sont familières, les amies de la maîtresse de la maison, toutes celles qui faisaient l'ornement des salons du Directoire, Mme Tallien, Mme de Chateaurenaud, Mme de Cambis, Mme de Crény, peu de scrupules, et de grands besoins. Que Napoléon s'absente quelques jours pour la tournée des côtes, Joséphine renoue avec Barras, et il y a bien des complicités latentes dans ce billet griffonné, au brusque retour du mari, pour le secrétaire du Directeur : « Bonaparte est arrivé cette nuit. Je vous prie, mon cher Botot, de témoigner mes regrets à Barras de ne pouvoir pas aller dîner chez lui. Dites-lui de ne pas m'oublier. Vous connaissez mieux que personne ma position. Adieu, amitié sincère.

« La Pagerie-Bonaparte. »

Ce ne sont là peut-être que des inconséquences, mais, en d'autres temps, couvertes par une gloire moins brillante et moins neuve, qu'en dirait-on? Et que dirait-on si l'on savait que, l'hôtel acheté, elle cherche partout une terre à acquérir, qu'elle est prête à la payer de trois à quatre cent mille francs, et à s'y établir avec un train convenable, chevaux, voitures,

domestiques et table ouverte. Sans doute, de l'Armée du Nord, de l'Armée du Rhin, comme de l'Armée d'Italie il n'est pas un général qui ne revienne avec fortune faite : mais Napoléon, justement, a affiché la prétention de n'avoir pas fait comme les autres, de ne s'être point enrichi. A Sainte-Hélène, appuyant sur les chiffres et les précisant, il a dit qu'à son retour de la campagne d'Italie, il n'avait pas trois cent mille francs en propre. Or, en voici déjà deux cent mille pour l'hôtel ; il en a cent à son nom au Mont-de-Piété. Ce sont les trois cents ; et, à son compte, pour la vie courante, il n'aurait que son traitement : les sept mille francs par mois qu'il a touchés tant qu'il a été président de la légation française à Rastadt, les quarante mille francs par an qui constituent sa solde de général en chef. Sur quoi pense-t-il alors payer une terre comme Ris ou Malmaison, sur quoi entretient-il Joséphine, établit-il toute sa famille ? Il est très vraisemblable que, dans ses souvenirs, il s'est trompé d'un zéro : et pourtant, au moment du départ pour l'Egypte, il était, dit-on, assez gêné d'argent pour accepter, de Talleyrand, un prêt de cent mille francs. Était-ce un moyen qu'il employait pour dissimuler, ce qui ne serait guère dans son caractère, la fortune qu'il avait acquise ? Faut-il penser que l'ayant tout employée, toute mise aux mains de Joseph, il ne voulait ni ne pouvait réclamer les sommes dont il avait besoin ? Peu importe : il avait sans doute plutôt trois millions que trois cent mille francs, mais nul ne s'en inquiétait, ni ne cherchait à s'en enquérir ; il n'était



personne qui ne fût à Paris assuré de son désintéressement personnel, qui ne fût convaincu de sentiments tout différents chez Joséphine, alors que la fortune qu'il possédait était en valeurs actives et que celle de Joséphine au contraire ne produisait rien : mais ces valeurs *mortes*, elle les exhibait, les montrait, les portait, les faisait envier : c'était assez pour qu'on se demandât d'où elle les tenait et comment elle se les était procurées. D'elle, par suite de cette imprudence dont les femmes ne se corrigent point, le soupçon pouvait remonter à lui-même, l'effleurer, ce qui était assez pour que le sentiment national, en quête d'honnêtetés sans défaillances, s'écartât de lui.

Bien que la politique pût s'en mêler, dans le cas de Joséphine, il n'y a pourtant encore rien de politique : avec Joseph, c'est différent. Joseph, revêtu de ce double caractère : ambassadeur chargé de révolutionner les États du souverain près duquel il est accrédité, est arrivé à Rome le 14 fructidor an V (31 août 1797), en compagnie de sa femme et de sa sœur Caroline. Il est descendu près de la place d'Espagne, dans une auberge que vient d'ouvrir le sieur Pio ; et, de là, ne trouvant point, paraît-il, de logement à son gré au Corso ni dans le voisinage, dans les quartiers où les ambassadeurs résidaient d'ordinaire, il est allé, le 20 septembre, s'installer sur l'autre rive du Tibre, non pas même au palais Salviati, où d'abord il avait pensé le faire, mais plus bas encore dans le Transtevère, en plein faubourg, au palazzo Corsini-alla-

Longhara. En cette crise que subissent à ce moment l'Etat pontifical et la noblesse romaine, n'y a-t-il réellement aucun autre palais vacant — ou Joseph y a-t-il été attiré par quelque particulier agrément des lieux ? Sans doute, les jardins sont jolis, les appartements du premier et du second étage sont de grande allure, mais il en est cinq cents de plus beaux dans Rome. Se loger là, c'est, à Paris, se loger au faubourg Saint-Jacques. Aussi, chacun s'étonne de ce choix, du quartier éloigné, malsain, peu commode, uniquement habité par la populace, où les réceptions feront événement, où, chaque dimanche, il y a des rixes et des coups de couteau. Mais n'est-ce pas sans dessein que s'établit là l'ambassade de la République ? Joseph, partant sans examen de ce mot de *Faubourg*, s'est-il imaginé que le peuple est disposé dans *les faubourgs*, à Rome comme il l'est à Paris, aux mouvements révolutionnaires et prêt à subir l'impulsion d'émeutiers étrangers, ou bien a-t-il pris quelque notion des Transtévérins ; sait-il que, si ardents qu'ils soient en leurs querelles particulières, ils le sont bien plus en leur dévotion à la Madone et en leur dévouement pour le Pape ? Pense-t-il alors que certaines démonstrations qu'il fera lui-même ou qu'il encouragera, amèneront contre son palais quelque insulte qui motivera l'intervention de l'armée d'Italie et, conformément aux instructions du Directoire, l'occupation de Rome ? Nulle autre explication n'est possible, à moins qu'on n'attribue ce choix étrange à une entière ignorance des lieux, des mœurs,

des nécessités de la vie et des habitudes sociales.

Au début, tout se passe non seulement avec une entière correction de la part du Gouvernement pontifical, mais une courtoisie qui, si elle est inspirée par la peur, revêt au moins, à l'égard de l'ambassadeur, des formes de haute politesse, de distinction personnelle, capables de flatter son amour-propre. Admis à l'audience privée du Pape et reconnu par lui en son caractère le surlendemain de son arrivée (16 fructidor-2 septembre), bien qu'il n'ait point encore reçu de Paris ses lettres de créance, Joseph voit ses écuries montées à l'envie par Sa Sainteté qui lui envoie six beaux chevaux, par le secrétaire d'Etat qui lui en offre deux et par le prince Chigi qui lui en présente quatre. Le 28 septembre (7 vendémiaire VI), il est admis à l'audience solennelle et s'y rend en train complet, les domestiques en livrée nationale, avec de grands panaches tricolores à leurs chapeaux. Le soir, au palais Corsini, splendidement illuminé au dehors et au dedans, paré aux deux portails de l'écusson de la République, gardé en signe d'honneur par la garde civique et la cavalerie pontificale, le ricivimento d'usage, la présentation au nouvel ambassadeur du corps diplomatique, du Sacré-Collège, de la prélature et de la noblesse romaine. Les dames sont nommées à Julie Clary par la propre nièce du Pape, Donna Costanza Braschi ; et, avec la bonne grâce que porte Joseph en ses façons, son air d'ouverture, son aspect de joli homme où il est impossible de méconnaître son origine, son nom, son habitude

de la langue, les choses semblent devoir prendre un tel tour que, à cette réception même, le secrétaire d'Etat Doria, celui que, pour sa petite taille on appelle le *bref du Pape*, et qui a une réputation d'esprit, dit en confidence, de façon qu'on le répète : « *Tutti i Mazzarini non sono morti.* »

Quelques jours plus tard, Julie et Caroline sont, en audience privée, présentées au Pape par la marquise Massimo et « cette audience donnée dans l'appartement voisin de Saint-Pierre se prolonge hors de coutume ».

Puis, tout Rome s'empresse à offrir des fêtes au *citoyen Bonaparte :* d'abord, chez Torlonia, le banquier tout nouvellement paré d'un titre de marquis di Roma Vecchia acheté aux Caëtani, grand dîner en la villa Ferroni hors la porte Saint-Pancrace ; puis *accademia di musica* chez le duc Lante, deux bals chez la duchesse Lante; le 28 décembre (3 nivôse), lorsque arrive Mme Clary, accompagnée de sa fille Désirée, d'un de ses frères et d'un de ses fils, envoi, par le cardinal Doria, d'un grand régal de gibier et de poisson, surtout de fruits et de fleurs de la villa Pamphili. Rien n'est assez délicat pour l'ambassadeur de la République.

Ce n'est pas assez des honneurs officiels et de l'accueil empressé des plus grands seigneurs, les poètes et les gens de lettres s'en mêlent et dédient des livres à Mme Joseph et à Caroline. A celle-ci, « alla cittadina donzella Carolina Bonaparte », c'est, par un étrange choix « *le Aventure di Saffo, poetessa di Mitilene* », et l'épître dédicatoire, sommée de l'écusson gravé de l'Ambassade française, est aussi plate que si



elle était adressée à une reine, et le buste gravé de Sapho qui sert de frontispice est d'une étonnante ressemblance avec Caroline.

En outre, au palais Corsini, Joseph a sa cour française qui est nombreuse : en dehors de sa famille, des secrétaires, des jeunes artistes de l'Académie, c'est tout un groupe de militaires allant et venant, de l'armée aux nouveaux départements de l'Adriatique ou à Rome même : son jeune cousin Arrighi qu'il a ramené de Corse quelques mois auparavant, le général Duphot qui prétend à la main de Désirée ; Eugène de Beauharnais qui arrive de Corfou, l'adjudant général Sherlock ; d'autres encore.

De ces officiers, certains — particulièrement Duphot — se mettent en rapports avec les patriotes sortis des prisons pontificales après le traité de Tolentino : des violents tels que le sculpteur Ceracchi, le notaire Agretti, l'avocat Pacifici qui aspirent à proclamer la République et à appeler l'armée française. Il est vraisemblable que Joseph n'est point mêlé directement à ces menées : il vise plus haut et, s'il a des conférences avec quelques ennemis du gouvernement pontifical, c'est avec des nobles, des avocats, des abbés, indiqués probablement par Q.-E. Visconti et qui, s'ils peuvent constituer un gouvernement, sont incapables de faire une émeute ; mais il n'est guère possible qu'il n'ait pas eu au moins connaissance des projets de Duphot, étant donnés les termes où il était avec lui. Comment admettre, en effet, que, sans nul encouragement, les patriotes romains — c'est-à-dire ce petit

groupe révolutionnaire — aient avisé de se présenter le 28 décembre (8 nivôse), au palais Corsini, pour réclamer la protection de la France ? N'est-ce pas Duphot qui la veille, dans un banquet, la leur a promise ? Pourtant, au discours qui lui est adressé par Ceracchi — le même qui plus tard complota d'assassiner Napoléon — Joseph ne répond pas par des encouragements, il ordonne même à Ceracchi et à ses amis de se retirer. Mais, à ce moment, arrivent les patrouilles pontificales qui pénètrent, dit Joseph, « sur la juridiction » de France. Les patriotes affolés se réfugient dans les cours, les escaliers, les jardins du palais. L'ambassadeur marche aux soldats, leur enjoint de sortir de ses limites et, pour appuyer cette injonction, pour contenir en même temps, dit-il, les émeutiers « qui s'avancent contre les troupes à mesure que celles-ci s'éloignent », il met le sabre à la main, ainsi que Duphot, Sherlock et deux autres officiers qui l'accompagnent — en sorte que les miliciens peuvent méconnaître le caractère pacifique de ces cinq personnages qui, le sabre nu, marchent à la tête de la bande des patriotes. Les miliciens pourtant tirent en l'air et font retraite ; Duphot, toujours le sabre au clair, toujours en tête des émeutiers décorés de cocardes tricolores et armés de pistolets et de stylets, les poursuit et se jette en avant par la via della Longhara, jusqu'à porta Settimiana où il se heurte à un poste. Les soldats en sortent ; il se précipite au milieu d'eux ; ils font feu et Duphot tombe percé d'une balle. Tels sont les faits : Joseph lui-même les avoue : « Duphot,



dit-il, était l'ami des deux partis ; il était pacificateur et il a été considéré comme leur ennemi ; il était leur prisonnier; trompé par le courage, il est entraîné jusqu'à une porte de la ville appelée Settimiana. »

Duphot mort, Joseph rentre, par les jardins, au palais qu'il trouve encombré des fuyards qui y ont cherché un asile; on y transporte le cadavre; on se met en défense; et l'Ambassadeur expédie au Secrétaire d'Etat un domestique pour lui annoncer sa résolution de quitter Rome. Il ne reçoit pas une réponse immédiate, envoie un second, un troisième messager pour réclamer ses passeports et, les ayant reçus à deux heures du matin, à six, il part avec sa famille, ses secrétaires et sa suite. De Florence où il est le 30 (10 nivôse), il expédie l'adjudant général Sherlock en courrier à Mantoue, près de Berthier qui commande en chef. Peut-être de sa personne va-t-il conférer avec lui. Puis, pendant que Berthier assemble ses divisions pour marcher sur Rome, il prend sa route, par Milan, sur Paris, où il est le 3 pluviôse (22 janvier). Le 27 pluviôse (15 février), la République romaine est proclamée et Berthier, du haut du Capitole, salue les mânes des Caton, des Pompée, des Brutus, des Hortensius, tandis que les soldats entonnent sur l'air du *Chant du Départ*, le *Chant triomphal de l'armée d'Italie*.

Rome, la Liberté t'appelle,
Romps tes fers, ose t'affranchir
Un Romain doit vivre pour elle,
Pour elle un Romain doit mourir...



Napoléon avait-il prévu que telle serait la première ambassade de son frère ; avait-il donné à Joseph des instructions particulières pour provoquer un conflit, on peut être assuré que non. En traitant à Tolentino contre les ordres du Directoire, il avait prouvé que sa volonté formelle était de ménager la Papauté ; par ses lettres personnelles à Pie VI, il avait montré qu'il n'était pas assez ignorant de l'humanité pour croire qu'elle pût être gouvernée sans le ressort de la religion ; par les rapports qu'il avait entretenus avec les archevêques et les évêques d'Italie, notamment avec ceux de Milan et de Pavie, il avait marqué l'importance qu'il attachait à cette force morale, la plus active sur les esprits ; par le mariage religieux de ses sœurs, il avait témoigné que, loin d'être hostile à l'Église catholique, il y adhérait lui-même ; enfin, et dès ce moment, il estimait que la puissance spirituelle du pape, contenue dans de justes bornes et mise sous la main de la France, était encore, pour bien des siècles, le frein le plus utile pour arrêter les appétits, l'instrument le plus salutaire de pacification, l'arme la mieux trempée pour assurer la domination sur les Etats catholiques. S'il se plaçait au point de vue de ses ambitions et de ses desseins futurs, ne devait-il pas être certain que celui-là qui serait ou paraîtrait seulement le protecteur de la Papauté et par suite de la religion, rallierait infailliblement autour de lui les millions de catholiques français qu'une faction opprimait et qui aspiraient à la délivrance de leurs consciences ?



A aucun degré, d'aucune façon il n'avait eu part à un incident auquel, au début, Joseph lui-même n'était probablement mêlé que par les promesses que Duphot avait dû faire en son nom. En présence de l'émeute soulevée et de la répression qui pouvait ne point s'arrêter aux patriotes; en face de ces faubouriens du Transtevere que les soldats pontificaux ne parvenaient point à contenir et qui se lançaient à l'assaut du palais Corsini; au milieu de ces femmes gémissantes, pleurant sur le cadavre de Duphot, Joseph n'avait eu d'autre pensée que de soustraire le plus promptement sa famille et sa personne à des périls qui n'étaient sans doute pas imaginaires. Puis, la mort de Duphot fournissant au Directoire l'occasion qu'il cherchait de rompre avec le Pape et d'envahir ses États, Joseph dressa à cet effet son apologie, essaya de donner le change sur des faits qui parlaient d'eux-mêmes et d'intervertir des rôles où les Français n'avaient point brillé. Il s'assura ainsi — quelque opinion que dût garder la postérité de ses talents diplomatiques — les encouragements du Directoire et les compliments des ministres : « Le Directoire, lui écrivit Talleyrand, me charge de vous exprimer de la manière la plus forte et la plus sensible sa vive satisfaction sur toute votre conduite. »

Napoléon ne pouvait témoigner publiquement des opinions différentes. Le fait était accompli; son frère y était en principal; il devait couvrir Joseph, même s'il le désapprouvait, et tirer de l'incident les conséquences avantageuses qu'il pouvait comporter. C'est

donc lui qui rédige les instructions pour la marche que doit suivre Berthier avec ses troupes, qui proclame aux soldats que « les meurtriers du brave général Duphot ne resteront pas impunis » ; mais, en même temps, au contraire de Joseph, il s'abstient de toute violence, de toute insulte, de toute déclamation contre la Papauté et, contraint d'exécuter une besogne qui, dans le fonds, lui déplaît, au moins veut-il qu'on fasse les choses le plus proprement possible : « Réprimez toute espèce d'excès, dit-il à Berthier, et ne souffrez pas que quelques polissons de Français ou d'Italiens se constituent patriotes par excellence et cherchent à vous en imposer : il ne faut pas les menacer, mais les fourrer tout bonnement en prison. » Le bon côté de l'affaire, c'est que l'occupation des États de l'Église fournit à l'expédition d'Egypte une base d'opérations nouvelle et plus rapprochée : c'est de Civita-Vecchia que partira l'escadre qui, dans les eaux de Malte, ralliera la flotte partie de Toulon. Quant au reste, on l'arrangera plus tard, au retour, si l'on revient ; l'important c'est que, au lieu d'en demeurer écrasé, Joseph en sort comblé d'éloges et qu'il en reçoit même sinon une réputation, au moins une façon de notoriété. Mais, pour avoir échappé à ce danger d'être rendu responsable des fautes que Joseph a commises, Napoléon peut-il espérer que, s'il reste en France, il demeurera constamment indemne des sottises auxquelles le gouvernement peut l'associer. Il a beau hâter avec une activité fiévreuse les derniers préparatifs, voici que l'arrête la menace du renouvel-

lement de la guerre avec l'Autriche, le nouvel épisode auquel vient de donner lieu la diplomatie révolutionnaire, l'émeute de Vienne, provoquée par Bernadotte et toute semblable à cette affaire Bassville qui a déterminé la première rupture avec Rome. Dès la difficulté aplanie et en apparence réglée, Napoléon ne doit-il pas en hâte quitter cette France où les détenteurs du pouvoir, incapables d'administrer la nation, de faire respecter les lois, de rétablir le crédit, de maintenir la sécurité, livrés aux partis extrêmes et prêts à retomber dans l'abjection du sans-culottisme, montrent au dehors l'insupportable arrogance des parvenus, prétendent imposer à toutes les cours leurs détestables façons, se tiennent les maîtres en toutes les capitales et, groupant partout autour d'eux les hommes de désordre et d'anarchie, proclamant la sainteté de l'émeute et la légitimité de l'insurrection, font du drapeau national l'épouvantail des peuples encore plus que des rois.

Il part donc, mais, avant de partir, il a établi chacun des membres de sa famille de façon qu'aucun désormais n'ait rien à redouter de la mauvaise fortune, et que, si même il ne revient pas, leur situation à tous soit de nature à contenter tous les désirs que jadis ils auraient pu former.

Joseph, à son retour à Paris, où il a touché de ses appointements arriérés une assez belle somme, sans parler de dépenses extraordinaires (allant en une fois à 50 000 francs) soldées par la caisse de l'Armée

d'Italie, s'est installé provisoirement, avec sa femme et sa belle-sœur Désirée, dans un hôtel meublé de la rue des Saints-Pères où il vit d'une façon très modeste. Il a pris sa place au conseil des Cinq-Cents comme député du Liamone, et il peut de là surveiller utilement les événements. Dépositaire de tous les fonds de Napoléon, chargé par lui de les administrer et de les distribuer selon les besoins, il est, de ce fait, le maître et le régulateur, a repris en entier les pouvoirs de chef de famille que les victoires, la gloire et la fortune de son cadet, avaient, un temps, paru lui enlever.

Caroline, qui est revenue de Rome avec Joseph et qui ne trouve plus à Paris de poète pour la comparer à Sapho de Mitylène, a, dès son arrivée, été placée comme pensionnaire dans l'institution de Mme Campan; elle y a retrouvé Hortense de Beauharnais, la perle de la maison, qui excelle en tous les médiocres arts qu'on enseigne en de tels endroits, l'élève parfaite que l'on montre aux parents, que l'on vante aux étrangers, qui attire le monde, récolte les bravos et mérite les couronnes. Si Caroline, qui arrive là ne sachant rien, n'ayant nul talent, lisant à peine et écrivant en gros, n'apprend pas au moins à détester l'une de ces haines qui durent la vie la belle-fille de son frère, ce ne sera la faute ni de l'institutrice, ni de ses nombreuses nièces, ni de l'institution même.

Louis part en Egypte avec Napoléon, mais il a éprouvé encore durant son séjour à Paris toute sorte de malheurs, réels ou imaginaires, qui ont achevé de

noircir son esprit. Envoyé d'Italie par Napoléon pour porter au Directoire la nouvelle de la paix, il a eu, en Savoie, à la descente de la montagne de Saint-André, un accident de voiture où il s'est démis le genou. Arrivé tant bien que mal à Paris, au lieu de s'y distraire et de s'y reprendre, il y aggrave son état. « Sombre, mécontent, malade, fatigué de la guerre, dégoûté du monde, il se plaint avec amertume des exigences de son frère, de la rudesse du service et de l'aridité des mathématiques. » Il est tout à la littérature, fréquente des gens de lettres, même des plus médiocres, lit beaucoup, se procure une écriture miraculeuse, d'autant plus étonnante que, l'année d'avant, elle est difficile à lire et que, deux ans plus tard, elle est illisible, adopte une signature si bien ornée de traits en tous genres qu'on la dirait d'un maître en calligraphie. Pourtant, à partir de l'entrée de Caroline chez Mme Campan, l'art des paraphes cesse d'être son occupation principale.

En allant, à Saint-Germain, faire visite à sa sœur, il a rencontré une de ses compagnes dont il s'est épris : c'est une nièce de Joséphine, nièce pauvre, qu'on traite un peu en Cendrillon, et dont le Général paie la pension. Son père, le marquis de Beauharnais, l'ancien Constituant d'extrême droite, *le féal* Beauharnais, a, comme de juste, émigré et ne donne point de ses nouvelles. Sa mère, née aussi Beauharnais, jetée en prison au fort de la Terreur, a peut-être été cause de l'arrestation de Joséphine qui, en intervenant pour elle auprès de Vadier, n'a pas

manqué de se compromettre. Echappée à l'échafaud, sortie de prison, elle s'est trouvée sans ressources. Vainement, s'est-elle adressée à sa belle-sœur qui n'est pas à ce moment plus argentée qu'elle ; elle s'est lassée et, divorcée qu'elle a été au fort de l'orage, elle s'est prise d'affection pour un individu qui lui a rendu des services : un homme de couleur, pauvre, veuf, père de quatre enfants, nommé Castaing, et l'a épousé. Sa fille, Emilie, peu aimée d'elle, maltraitée même, dit-on, par une gouvernante à laquelle elle l'avait livrée, a été recueillie, durant sa captivité, par un M. Gal*** de Mos***, reprise par Joséphine lorsqu'elle est devenue Mme Bonaparte et placée avec Hortense chez Mme Campan. C'est une enfant d'une nature délicate et exquise, d'une sensibilité nerveuse que les événements ont développée outre mesure. On a d'elle une série de pétitions adressées, en faveur de sa mère, au Comité de Sûreté générale qui marquent une force de caractère bien rare à son âge. Physiquement, elle est charmante alors, avec des traits d'une finesse singulière et, dans les yeux, dans la physionomie, cette mélancolie que donne aux enfants l'expérience prématurée du malheur. Louis l'aima, d'autant plus vite, d'autant plus ardemment qu'il lui semblait trouver une analogie entre leurs deux destinées : car, pour imaginaires qu'étaient la plupart de ses infortunes, il ne les ressentait pas moins profondément que si elles eussent été réelles comme celles d'Emilie. Voyant son frère presque au point de partir pour l'Egypte, il chercha des prétextes pour ne pas

l'accompagner et lui fit même admettre qu'une saison aux eaux de Barèges était nécessaire à sa santé : mais il eut en même temps l'imprudence de faire ses confidences à Casabianca qui se hâta de les reporter à Napoléon ; pour beaucoup de raisons, Napoléon ne pouvait vouloir que Louis épousât Emilie : le divorce de la mère et son second mariage, l'émigration du père, la crainte de confondre aussi intimement sa fortune avec celle des Beauharnais, l'âge de Louis, l'infériorité de son grade, l'avenir qu'il pouvait lui destiner ; il lui enjoignit de partir sur-le-champ pour Toulon et de l'y attendre. Puis, pour couper court, il se rendit à Saint-Germain avec un de ses aides de camp favoris, Chamans-Lavallette, ci-devant abbé, ci-devant sous-bibliothécaire à Sainte-Geneviève, qui, de la légion des Alpes était venu à l'état-major de Baraguay d'Hilliers et de là à son état-major, et dont il avait fait presque tout de suite son homme de confiance pour les missions de politique et d'observation, pour tout ce qui demandait de la finesse, du tact et de l'adresse d'écriture. Il le présenta à Emilie et, sans qu'elle eût le temps de se reconnaître, elle se trouva mariée. Lavallette crut, ou feignit de croire, que c'était de bonne grâce. Elle, si elle fut une épouse parfaitement honnête ; si, plus tard, elle s'immortalisa par son dévouement à son mari, fut longtemps à se consoler du mariage — si elle s'en consola jamais. Quant à Louis, il n'avait pas besoin de ce nouveau contretemps pour que sa mélancolie en fût augmentée et pour que le joug de son frère

commençât à lui paraître pesant. Néanmoins, comme il y était encore courbé, il ne manifesta rien et s'embarqua.

Le commissaire ordonnateur Lucien, quoiqu'il fût en belle position à Bastia, n'aspirait qu'à revenir à Paris et comptait bien, avec l'agrément qu'il avait obtenu de Napoléon, se faire élire représentant du Liamone aux Cinq-Cents. A la vérité, il n'avait pas l'âge : il fallait vingt-cinq ans et il en avait que vingt-trois. En outre, une loi du 12 pluviôse an VI interdisait au corps électoral du Liamone de nommer aucun député pour l'an VI ; mais c'étaient là des obstacles qui, pour Lucien, n'avaient rien d'insurmontable. Malgré la loi, le vote eut lieu ; malgré la Constitution, Lucien fut élu. Restait la validation : Napoléon en doutait si fort que, pour le cas où elle ne serait pas obtenue, il avait réservé à son frère une place dans son armée : l'élection fut validée ; tout au plus, Malibran, le rapporteur, présenta-t-il quelques objections de forme qui exigèrent un retard de vingt-quatre heures. Il ne parla point de l'âge de Lucien et, quant à la validité de l'assemblée électorale, il affirma que, à la date du 23 germinal (12 avril 1798) où avait eu lieu l'élection, la loi du 12 pluviôse (31 janvier 1798), rendue soixante-huit jours auparavant, n'était point encore parvenue en Corse, que, par suite, les opérations avaient été régulières. Il est vrai que cette façon de juger les élections ne fut point, en l'an VI, spécialement appliquée à Lucien. Le parti dominant avait partagé les élus en deux catégories ;



les agréables, dont les pouvoirs étaient admis quelque douteuse qu'en fût l'origine, et les désagréables dont le mandat était cassé si légitime qu'en fût la source. C'était un autre système qu'au 18 fructidor, mais c'était le même résultat. Aux invalidations en masse entraînant, en l'an V, l'exil, la déportation et la mort, on avait substitué, l'année suivante, les invalidations individuelles qui, du moins, n'étaient point accompagnées de proscriptions. C'était la nouvelle façon dont les débris de la Convention, établis au Directoire en l'an IV par le coup d État de Vendémiaire, maintenus en l'an V par le coup d'État de Fructidor, entendaient la consultation nationale. Étant donnés son nom et ses antécédents politiques, Lucien ne pouvait être repoussé, il devait être considéré au contraire comme une recrue précieuse.

Il se hâta donc d'accourir, laissant à Ajaccio Mme Bonaparte qui, avec le concours de ses amis de Marseille, et surtout de Mme Clary, continuait à rétablir et à embellir sa maison. C'était long, car il fallait tout apporter de France jusqu'aux petits carreaux, à la chaux, aux tuiles pour le toit, aux marches et à la rampe de l'escalier. De plus, Mme Bonaparte voulait se mettre à la moderne : elle demandait des garnitures de papier peint, une rouge et blanche, une jonquille, une rouge, une ponceau, des clochettes pour les chambres, du cordon blanc en fil pour les rideaux des fenêtres, et, pour le salon, « huit fauteuils avec la bergère jonquille, à la mode et en damas ». En échange et « pour marque de son bien sincère atta-

chement et de toutes les peines que Mme Clary prenait à son égard », elle lui envoyait un sac de châtaignes. Elle avait d'ailleurs de l'argent de reste, car, entre autres placements, elle prêtait le 16 ventôse (6 mars 1798) une somme de 2100 livres à un citoyen Domenico Salvini, d'Ajaccio.

D'argent, Fesch, qui était avec sa sœur à Ajaccio, était mieux muni encore, car il ne cessait d'acheter des terres autour de la ville, d'arrondir son domaine, acquérant ainsi, de Volney, la totalité de la terre de la Confina del Principe, — ce que Volney appelait ses petites Indes; — de Lucien, le moulin de Bruno; d'Elisa, sa part dans l'enclos de la Torre Vecchia; de la commune d'Ajaccio quantité de pièces de terres, trafiquant et échangeant, comme il avait commencé de faire, quoique sur une bien moindre échelle en 1791.

Elisa, sous l'œil maternel, continuait à filer le parfait amour avec Félix Bacciochi, qui commandait toujours sa citadelle. Elle était enceinte de huit mois lors du départ de son frère pour l'Egypte et allait, en messidor accoucher de son premier enfant, Napolione, qui vécut à peine quelques mois.

Quant à Paulette, elle était à Milan, où l'avait retenue une grossesse assez pénible, mais qui ne l'empêchait pas de jouir en enfant du plaisir de jouer à la dame, de montrer aux passants, tels qu'Arnault, le diamant, gros comme une lentille qui à ce moment composait tout son écrin, de se faire admirer par quelqu'un d'autre qu'elle-même, et de trouver, pour

sa coquetterie, un aliment chaque jour renouvelé dans la passion qu'elle inspirait à son mari. Elle accoucha, le 1er floréal an VI (20 avril 1798), d'un fils dont on constata seulement, sur les registres de l'état major de l'armée d'Italie, « l'existence et l'état civil », mais qu'on ne nomma point alors, le père « s'obligeant de le faire inscrire sur les registres de naissance de sa commune sitôt qu'il rentrerait en France et de lui donner des prénoms par qui de droit ». Paulette et Leclerc voulaient que Napoléon fût le parrain *civil* de leur enfant et il fallait le temps que sa procuration leur parvînt, ainsi que celle de Mme Musquinet-Leclerc désignée pour marraine. Selon les ordres formels que Napoléon envoya, l'enfant reçut d'abord le baptême catholique le 10 prairial au soir (29 mai) dans une église de capucins, où il fut accompagné par MM. de Sémonville et Dufresne de Saint-Léon, choisis pour servir de témoins. Le 11, au matin, la garnison de Milan prit la grande tenue; des canons furent disposés autour du palais qu'habitait Leclerc pour tirer des salves de joie. Il manqua même en résulter un conflit avec les troupes cisalpines, car, pour abréger leur route, les artilleurs français violèrent l'enceinte extérieure du Corps législatif cisalpin, malgré les observations de l'officier de garde et, sur ses protestations, menacèrent de charger leurs pièces et de faire feu. Cependant, tout l'état-major de l'Armée d'Italie était réuni dans les salons de Leclerc : le général en chef Brune, le général Fiorella, commandant les troupes cisalpines et françaises dans la ci-devant



Lombardie, quatre autres généraux, cinq adjudants généraux, une douzaine d'aides de camp, l'ordonnateur en chef, un monde de secrétaires et d'employés : « Le général en chef Brune, après avoir exhibé les procurations à lui données par la citoyenne Marie-Jeanne-Louise Musquinet-Leclerc, grand'mère de l'enfant et celle du général en chef Bonaparte, demande que l'enfant porte les noms de *Dermide-Louis-Napoléon* Leclerc, » et le canon retentit, et les tambours battent, et les musiques jouent comme s'il était né un archiduc d'Autriche en la bonne ville de Milan.

Ainsi, au départ de Napoléon pour l'Egypte, chacun des siens se trouve avoir acquis, grâce à lui, une position indépendante et fortunée : nul n'a été oublié, nul, quelle qu'ait été sa conduite, n'a été exclus de ces grâces qui semblaient dues ; il les a tous tirés après lui, mettant comme un amour-propre à égaler leur fortune à la sienne ; pour la développer encore — même en son absence — il se dépouille en leur faveur, au risque de ce qui pourra arriver, et il leur laisse des moyens, dont Joseph seul connaît l'étendue, mais qui sont tels qu'ils leur serviront à l'occasion, pour jouer non seulement le rôle de politiques, mais celui bien plus agréable de grands seigneurs.

Pour les Bonaparte, en ce qui touche leurs relations avec Napoléon, il n'y a qu'un point noir : l'amour du Général pour sa femme, l'influence qu'elle semble avoir prise sur son cœur, la crainte qu'il ne détourne au profit des Beauharnais quoi que ce soit



de son influence, de son autorité ou de son argent. Ce n'est pas sans rancœur qu'on l'a vu emmener, avec le titre de son aide de camp, son beau-fils Eugène. Il est vrai que ni Joseph ni Lucien ne sont disposés à quitter la France, qu'ils ne sont pas militaires ; que Louis, qui d'ailleurs est pourvu d'un emploi pareil, l'est si peu que, dès à présent, il ne compte guère comme soldat, mais, parce qu'on n'est point capable de tenir la place, est-ce un motif suffisant pour l'abandonner à ses adversaires ? Il est vrai qu'ils ne regardent point Eugène comme dangereux et qu'ils estiment que, si Joséphine vient à disparaître de la vie de Napoléon, l'aide de camp ne fera pas un long séjour dans son esprit. Ils ont bien tenté déjà des attaques de vive force : ils n'ont point manqué de se servir des renseignements recueillis en Italie par Joseph et par Paulette, mais ils ne sont point parvenus à ébranler la confiance que Napoléon porte à sa femme, ou du moins à avoir raison de la passion physique qu'il éprouve pour elle. Avec des larmes et des baisers, il a été si facile à Joséphine de le convaincre de son innocence qu'elle n'a pas même gardé rancune à qui l'a accusée. Mais, telle qu'on la connaît, si elle reste en France, elle ne peut manquer de s'y compromettre au point qu'une séparation deviendra non seulement possible, mais nécessaire. En tout cas, l'absence et l'éloignement opéreront sur le Général leur effet salutaire : dès qu'il cessera de trouver un aliment dans la présence ou dans l'espérance de l'objet aimé, cet amour désordonné s'éteindra de lui-même, et tout



naturellement, sans être contraint, par suite sans retour à redouter, le divorce s'ensuivra, la rupture d'un lien qui, resté purement civil, ne saurait engager en rien la conscience de celui qui l'a formé.

L'hypothèse la plus défavorable, à un point de vue du moins, c'est que, ainsi qu'elle l'a promis à son mari, elle n'aille le rejoindre aussitôt après sa saison de Plombières ; mais l'admettre serait de l'enfance de la part de Joseph, témoin jadis de toutes les tergiversations qui ont précédé et accompagné le départ pour Milan, et les faits démontrent qu'il a bien jugé. Sans doute, au moment où, dans la chaloupe de Najac, Joséphine quittait l'*Orient*, sans doute, au moment où, du balcon de l'Intendance, elle suivait des yeux le majestueux navire et le voyait disparaître, sincèrement, elle souhaitait d'aller retrouver son mari et son fils, et ce n'était point de larmes fausses qu'elle baignait le mouchoir qu'elle avait agité si longtemps ; mais, de Toulon, elle vint à Plombières, et, à mesure qu'elle s'éloignait du port où la *Pomone* devait la venir prendre, l'idée de son voyage devenait moins nette et sa résolution plus incertaine. A Plombières, elle retrouva des amies et des amis — celles-là peu préparées à mettre la fidélité en exemples, ceux-ci fort égayés, sans doute, si elle leur eût montré des rigueurs. — La vie mondaine la reprit, avec des connaissances, des relations, des liaisons nouvelles. Puis un accident survint : un balcon de bois sur lequel elle se trouvait avec Mme Adrienne de Cambis, le général Colle et le citoyen Latour, s'écroula sous leur

poids et elle fut précipitée de quatorze pieds sur le pavé : elle n'eut, à la vérité, ni fracture, ni luxation, mais des contusions très fortes et son imagination fut si vivement frappée que, se croyant morte, elle fit en hâte venir sa fille de la pension Campan.

La convalescence fut charmante ; jamais souveraine ne fut mieux fêtée : chaque jour, le directeur Barras recevait le bulletin de sa santé rédigé en extrême détail par le médecin des eaux ; toutes les autorités du département des Vosges sollicitaient ses audiences ; des musiciens amenés d'Epinal lui donnaient des sérénades et c'étaient, chaque matin, toutes les fleurs de la montagne qu'on portait à ses pieds. Le ministre de l'Intérieur lui annonçait, au nom du gouvernement, que le Directoire, désirant offrir un sabre à Bonaparte, l'avait choisie pour le lui remettre, et elle répondait hautainement : « Peut-être cet hommage aurait pu lui être décerné avec plus d'éclat, mais il ne pouvait l'être avec plus de plaisir que par celle qui s'est toujours imposé le devoir de faire taire son cœur pour ne voir que la gloire et le bien-être de la patrie. » C'était fort bien, mais, si pressée qu'elle se dît « de rendre à Bonaparte tous les témoignages d'affection qu'elle avait reçus pour lui », elle ne se hâtait pas de partir. Il est vrai que son itinéraire était changé : à présent, elle devait revenir à Paris, y prendre Mme Marmont, toute nouvelle mariée, qui serait la compagne de son voyage, et, selon les nouvelles instructions de Napoléon, aller s'embarquer à Naples pour gagner, de là, Malte, puis l'Egypte. Or lors-



qu'elle revint à Paris à la fin de thermidor (milieu d'août 1798), la flotte française avait été détruite à Aboukir (14 thermidor), la mer était fermée, et, à moins de risques singulièrement dangereux, on ne pouvait songer à forcer le blocus. Quant à s'embarquer à Naples, comment le faire, quand Nelson, victorieux, allait y arriver? Elle resta donc à Paris et, là, elle était aux mains des Bonaparte, puisque c'était Joseph, le dépositaire de la fortune entière de Napoléon, qui devait lui payer sa pension annuelle, fixée, selon certains, à 40,000 francs ; qui devait solder l'acquisition territoriale que Napoléon était au point d'effectuer à son départ et que, par ses hésitations entre tant de belles terres offertes alors aux amateurs, il n'avait pas réalisée. Tenant la caisse, Joseph tenait, ou croyait tenir, sa belle-sœur et l'avoir bientôt à sa discrétion.

Elle n'avait jamais su compter. Allait-elle en prendre l'habitude à présent que, pour la première fois de son existence, elle verrait devant elle du bel argent, des sommes liquides, qui, à son cerveau de créole, à ses habitudes besoigneuses de femme galante, devraient paraître immenses, inépuisables, sans limite comme l'infini ? N'avait-elle pas en Italie vécu en reine, sans rien payer, sans s'inquiéter de qui paierait — et les voyages, et les toilettes, et le train de maison, et les bijoux, et les fleurs, et tout le luxe exquis qui l'entourait, avait-elle songé seulement qu'il fallût l'acheter et s'était-elle occupée d'autre chose que de formuler des désirs aussitôt

réalisés comme par une baguette magique, ou même, sans exprimer ses fantaisies, de se laisser vivre en ce conte des fées sans chercher à savoir quels génies bienfaisants prévoyaient ainsi tous ses goûts ? Certes, elle avait récolté des diamants, des perles, des pierres précieuses, et puis, des camées, des tableaux, des statues, mais non pas par avarice et en vue de les *réaliser* : par coquetterie d'abord, puis par une sorte d'enfantillage, par ce goût qu'ont aux bibelots tant de femmes de son espèce. D'argent elle n'en avait point rapporté et ce ne serait qu'à la dernière des extrémités qu'elle se résignerait à vendre ses parures. Elle devrait donc vivre sur sa pension : or, l'argent comptant, en des mains comme les siennes, n'est point destiné à solder les dettes, mais, par les acomptes que l'on donne, à en faciliter de nouvelles et de plus grosses. Le jour viendrait où elle en serait écrasée, et alors : ou elle s'abandonnerait entièrement à la direction de Joseph au point qu'elle ne fût plus qu'un instrument à sa discrétion ; ou elle chercherait ailleurs, se compromettrait dans des intrigues, se discréditerait par ses liaisons et se perdrait sans ressource.

Aussi bien, était-il besoin de former des plans aussi compliqués ? Même si Joséphine, prenant son parti dès messidor, s'était embarquée et était arrivée en Egypte, comment y aurait-elle été accueillie par celui qui l'avait tant aimée ? Les germes que ses frères avaient jetés en l'esprit de Napoléon y avaient levé. Durant la traversée ou du moins dès l'arrivée au

Caire, il avait interrogé quelqu'un de ses anciens compagnons d'Italie et ils avaient répondu. De là, cette lettre écrite du Caire à Joseph, le 7 thermidor (25 juillet,) et qui contraste si fort avec la précédente écrite en mer le 10 prairial (29 mai) où il disait à son frère : « J'écris à ma femme de venir me rejoindre : si elle est à portée de toi, je te prie d'avoir des égards pour elle. » A présent — deux mois plus tard, et ces deux mois occupés par la traversée, la prise de Malte, le débarquement, la prise d'Alexandrie, la marche dans le désert, la bataille des Pyramides, — à présent il écrit : « Je peux être en France dans deux mois ; je te recommande mes intérêts. J'ai beaucoup de chagrin domestique, car le voile est entièrement déchiré. Toi seul me restes sur la terre, ton amitié m'est bien chère ; il ne me reste plus, pour devenir misanthrope, qu'à la perdre et te voir me trahir. C'est une triste position que d'avoir à la fois tous les sentiments pour une même personne dans un même cœur... tu m'entends. Fais en sorte que j'aie une campagne à mon arrivée, soit près de Paris, ou en Bourgogne. Je compte y passer l'hiver et m'y enfermer. Je suis ennuyé de la nature humaine ! J'ai besoin de solitude et d'isolement. Les grandeurs m'ennuient, le sentiment est desséché, la gloire est fade. A vingt-neuf ans, j'ai tout épuisé, il ne me reste plus qu'à devenir bien franchement égoïste ! Je compte garder ma maison. Jamais je ne la donnerai à qui que ce soit. Je n'ai plus que de quoi vivre. Adieu, mon unique ami, je n'ai jamais été injuste envers toi ! Tu me dois cette justice



malgré le désir de mon cœur de l'être... Tu m'entends ! embrasse ta femme, Jérôme. »

Cette lettre ne parvint pas à son destinataire : le courrier qui en était porteur, parti du Caire le 9 thermidor (27 juillet), fut pris le 14 (1er août) aux bouches du Nil par les mouches de la flotte anglaise ; mais elle courut l'Europe et revint d'Angleterre imprimée — au moins en partie ; — depuis, on a vu l'original. Elle est concluante : l'idée de la séparation y est formulée nettement, si nettement que Joséphine devra quitter l'hôtel de la rue Chantereine : « *Je compte garder ma maison.* » Joseph a été l'un des accusateurs, mais autrefois ; ce n'est pas par lui que « *le voile a été entièrement déchiré* ». Sans nul doute, d'autres lettres qui ont été perdues, ou que la principale intéressée a détruites, ou que ses descendants n'ont eu garde de publier, accompagnaient, précédaient ou suivaient celle-là ; mais celle-là suffisait pour conférer à Joseph des pouvoirs dont il eût pu être tenté d'user s'il l'avait reçue en temps. Ce fut un bonheur pour Joséphine si elle ne parvint point. Napoléon réfléchit, se calma, prit une maîtresse. Dans une lettre non datée, postérieure au 23 fructidor VI (9 septembre) et antérieure au 18 vendémiaire VII (9 octobre), il dit à Joseph : « Aie des égards pour ma femme ; vois-la quelquefois. » Cela n'indique point de la tendresse, mais ne marque plus une décision prise. Ce ne fut que quatre mois plus tard, lorsque, par le courrier Hamelin arrivé au Caire le 20 pluviôse VII (8 février 1799), il eut sans doute reçu de Paris de nouvelles accusations

contre sa femme, qu'il se détermina à avoir avec Junot, aux fontaines de Messoudiah, le 28 pluviôse (17 février) cette fameuse conversation si vainement niée, après laquelle il prit sa résolution d'une façon qui semblait définitive.

Mais cette résolution, Joseph l'a ignorée, de même qu'il ignorait le texte authentique de la lettre du 7 thermidor an VI. Les communications entre l'Egypte et la France étaient si rares que ce fait, incroyable de nos temps, ne saurait être mis en doute : on sait chaque départ et chaque arrivée de courrier ; on est certain que nulle lettre n'est parvenue par une voie différente et, à partir du 28 pluviôse (16 février), aucun courrier n'a passé.

La seule personne qui aurait pu, sur les sentiments de Napoléon à l'égard de Joséphine, apporter quelques notions à la famille, aurait été Louis, qui arriva à Paris le 21 ventôse an VII (11 mars 1799) ; mais combien les données qu'il aurait pu fournir étaient vagues et tardives, et, en admettant que Napoléon eût assez d'ouverture avec lui pour l'en entretenir, comme leurs conversations avaient dû être rares ! Le voyage de Louis en Egypte et son retour avaient été, en effet, tout à fait étranges. Fatigué de la traversée, il était resté à Alexandrie après la prise de la ville et il s'y trouvait encore lors du désastre d'Aboukir. Peu après, il reçut l'ordre de partir avec tous les bagages de l'état-major — chevaux, voitures, vins, livres, papiers, etc. — pour Rosette, d'où, au moyen de djermes du pays et sous l'escorte d'un bataillon de la 89e, il remonta le Nil et



vint au Caire. Il y arriva au plus tôt à la fin de fructidor VI (milieu de septembre 1798), y passa un mois qu'il employa en promenades aux environs, en visites aux curiosités et en observations philosophiques. Le 18 vendémiaire VII (9 octobre) il repartit pour Rosette où il devait s'embarquer, à destination de France, sur le chebeck *la Revanche*, afin de porter au Directoire des dépêches urgentes, de présenter les étendards conquis en Egypte, de rendre compte verbalement de l'état des affaires et d'insister sur l'envoi de forces navales dans la Méditerranée. Arrivé à Rosette le 25 vendémiaire (16 octobre), il ne put, par suite de l'état de la mer, faire voile tout de suite : d'ailleurs, il trouvait la *Revanche* indigne de le porter, et s'en plaignit à Napoléon qui lui répondit de se rendre à Alexandrie où un brick serait préparé pour sa mission. « Louis est tellement malade à la mer, écrivit Napoléon au contre-amiral Perrée, qu'il craint de trop souffrir sur un bâtiment aussi petit que la *Revanche*. » Perrée n'avait à sa disposition qu'un aviso *le Vif*, sur lequel Louis laissa immédiatement porter ses bagages, mais sans consentir à y venir de sa personne avant le 15 brumaire (5 novembre). Le *Vif* partit enfin, mais son voyage fut long et difficile. Louis relâcha à Tarente où il subit une quarantaine de vingt-sept jours; il échappa à si grand'peine aux croisières anglaises, que, se croyant sur le point d'être pris, il jeta à la mer le 6 nivôse (26 décembre) les trophées dont il était porteur. Enfin, il arriva à Porto-Vecchio en Corse, d'où il se hâta vers Ajaccio pour y retrouver sa mère.

Il y resta plusieurs semaines, passa enfin à Livourne le 2 ventôse (20 février 1799) et arriva à Paris vers le 21 ventôse (11 mars). Les nouvelles qu'il apportait avaient donc au moins cinq mois de date. Lorsqu'il était parti, Napoléon en était à la seconde phase celle du pardon, puisque, dans la lettre dont il l'avait rendu porteur pour Joseph il disait : « Je prie Louis de donner à ma femme quelques bons conseils. »

Toutefois, en quelque incertitude que l'on fût sur les projets de Napoléon, l'on en savait assez pour que l'on ne redoutât plus de voir Joséphine prendre sur son esprit un pouvoir décisif et de nature à faire ombrage à la famille. Si le Général revenait — hypothèse qui chaque jour devenait moins probable — elle aurait à ce moment fourni contre elle-même de ces armes que nul ne doit hésiter à employer : car si, de la part d'un homme, c'est une action basse de dévoiler l'adultère qu'une femme tient secret et qu'elle s'ingénie à cacher, c'est un devoir de contribuer à punir la femme qui affiche son désordre, qui a l'air de s'en faire gloire et qui, non contente de se déshonorer elle-même, jette le ridicule et l'opprobre sur le nom de son mari.

V

LE DIX-HUIT BRUMAIRE

VENDÉMIAIRE AN VII. — BRUMAIRE AN VIII
(Septembre 1798. — Novembre 1799.)

Fortune des Bonaparte en l'an VII. — Lutte avec Joséphine. — Sentiments de Louis. — Rôle politique de Joseph. — Rôle politique de Lucien. — Débarquement de Napoléon. — Joséphine accusée, acquittée. — Son rôle. — Préparation du coup d'Etat. — Journées des 18 et 19 Brumaire. — Le coup d'Etat des Parlementaires. — Conséquences de l'intervention militaire.

Vers le milieu de l'an VII (1799), tous les membres de la famille Bonaparte se trouvent réunis à Paris ou aux environs. Le départ de Napoléon pour l'Égypte date d'une année; aucun événement n'est survenu dans cet intervalle qui ait dû modifier la position de ses frères et de ses sœurs, et pourtant, dans cet espace de temps et même en moins, — six mois à peine, — ils se sont si publiquement et si authentiquement établis en richesse qu'il faut une époque pareille pour qu'on n'ait, à les regarder, ni étonnement ni curiosité.

Ces petits Corses, qui, six années auparavant, débarquaient à Toulon en si mince équipage, sont maintenant de grands seigneurs possédant hôtels à Paris et châteaux dans les environs; ils traitent de



pair avec le gouvernement, écrivent en maîtres aux ministres, donnent à manger aux gens de lettres, nouent à table des parties avec les hommes d'État et paraissent si bien convaincus qu'ils doivent la fortune dont ils jouissent uniquement à leur propre mérite, qu'à peine semblent-ils se souvenir d'un certain porte-épée, leur frère, utile sans doute jadis, mais à présent si éloigné à la fois de la France et de leur esprit, qu'ils s'arrangent comme s'il ne devait jamais revenir.

C'est pourtant avec l'argent laissé par Napoléon, confié par lui, avant son départ, à Joseph, qu'ils mènent cette vie grasse et ont pris ces façons d'hommes puissants : ils ont traité le dépôt comme une succession ouverte et, selon les mérites respectifs, ont attribué les portions d'héritage.

Une part a été faite aux filles, mais médiocre, surtout pour Elisa, dont le mari n'est utile à rien. A la fin de l'an VI, comme Elisa manifeste le désir de revenir sur le continent, Baciocchi est nommé commandant du fort Saint-Nicolas, à Marseille (8 fructidor an VI-25 août 1798). Elisa s'y établit donc rue Libertat, avec le petit garçon qui lui est né à Ajaccio deux mois auparavant; mais cet enfant meurt le 30 nivôse an VII (19 janvier 1799), et, peut-être pour distraire sa douleur, — car elle fut une mère, — Elisa vient quelque temps à Paris près de ses frères. Puis, Baciocchi promu adjudant général avec emploi de son grade à Ajaccio (2 messidor an VII-20 juin 1799), elle retourne en Corse avec lui. En dehors de

ces avantages obtenus du gouvernement, on ne voit pas qu'elle reçoive autre chose que quelques lopins de terres autour d'Ajaccio, soit qu'elle répugne à demander, soit que, dans la situation qu'elle occupe, elle ait moins de besoins, de goûts et de désirs.

Paulette a été mieux traitée : après le baptême civique de son fils Dermide, elle est restée encore quelque temps à Milan, mais la rivalité entre l'élément militaire et l'élément civil, entre les généraux et les ministres du Directoire, donne lieu à des scènes étranges et, après une de celles-là, Leclerc est obligé de demander son rappel. Il partirait sur-le-champ, si Paulette ne tombait malade. Dès qu'elle est rétablie, il l'emmène à Paris (6 messidor-17 juillet 1798); là il se débrouille; le 12 brumaire an VII (2 novembre 1798), il sort officiellement de l'Armée d'Italie et se fait employer à l'Armée d'Angleterre, il s'établit alors à Rennes comme chef d'état-major de cette armée. L'année, d'ailleurs, ne se passe point sans qu'il soit nommé général de division (9 fructidor an VII/26 août 1799), et il est alors chargé du commandement des troupes de l'Armée d'Italie réunies à Lyon. Il a vingt-sept ans, mais, s'il peut devoir quelque chose de son récent avancement à son alliance avec les Bonaparte, c'est à son mérite seul qu'il a dû, avant vingt-cinq ans, son grade d'adjudant général. Il porte dans les affaires une intelligence et une sagacité qui le rendent un allié désirable et un auxiliaire puissant : aussi les Bonaparte se gardent bien de le négliger.

En Italie, Leclerc a acheté de la princesse romaine Bernolda, un domaine sis à Villa-Reatino, dans la commune de Novellara, et rapportant de 3 800 à 4 000 francs par an. A Paris, il achète un hôtel, rue de la Victoire, n° 1, au coin de la rue du Mont-Blanc, et, aux environs de Paris, il acquiert une terre : d'abord, le Plessis-Chamant, près de Senlis, l'ancien château de M. de Briges où le cardinal de Bernis avait passé plusieurs mois de son exil; puis, le Plessis revendu à Lucien, le beau château de Montgobert, près de Villers-Cotterets, qui, avec la ferme de Soucy, rapporte d'utile 17 400 francs par an. Le château presque neuf a été rebâti par le dernier propriétaire, M. Desplasses, sur l'emplacement d'un ancien manoir du duc d'Estrées; plus tard, il y joint Lieu-Restauré, ancienne abbaye de l'ordre de Prémontré, qui vaut plus de 4 000 livres de revenu.

Louis, trop jeune pour s'établir encore, arrivé d'ailleurs tardivement, jouit de la fortune commune, mais sans en recevoir de particulière. A son retour d'Égypte, il a trouvé à Ajaccio sa mère encore sous l'influence des fièvres dont elle a été très malade durant vingt-sept jours. Il l'a ramenée avec lui à Livourne, sous l'escorte des avisos *l'Encourageante* et *la Dangereuse* et, aussitôt à Paris, il s'est empressé de solliciter du Directoire la confirmation du grade de chef d'escadron, qu'il affirme lui avoir été conféré par le général en chef de l'Armée d'Orient le 14 messidor an VI (2 juillet 1798), jour de l'assaut d'Alexan-

drie. A la vérité, il n'en apporte aucune preuve; nulle allusion n'y est faite dans la dépêche du 16 vendémiaire an VII (9 octobre 1798) dont il est porteur, mais Louis ne se démonte pas pour si peu; il écrit en particulier à chaque directeur, il demande à Sieyès une apostille chaleureuse : on le croit sur sa parole et le 12 thermidor (30 juillet 1799), il est, par arrêté du Directoire, nommé chef d'escadron au 5e Dragons. Là-dessus, il réclame un congé de deux mois pour aller aux eaux et se rend avec sa mère à Vichy. Mme Bonaparte se trouve assez bien de sa saison et revient en fructidor (fin août) à Paris où elle s'installe chez son fils aîné, tandis que Louis, qui demande un nouveau congé, prend gîte chez son frère Lucien. Il essaie de faire sa cour pour le mauvais motif à Mme Lavallette; elle le remet à sa place et le voilà tout confus : « Oubliez, je vous en conjure, lui écrit-il, une demande qui ne s'accorde ni avec mes sentiments désintéressés pour vous ni avec vos devoirs ». Sur quoi, il se met à courir les filles et, comme il sera toujours malchanceux, il attrape le même mal qu'à Milan, mal dont il est à peine guéri. Cette fois, il est mieux soigné, au moins avec les remèdes qui coûtent plus cher, car il est mieux argenté. En effet, Mme Bonaparte est alors dans une telle situation de fortune et a de tels fonds à sa disposition qu'elle peut, dans la même journée, tirer sur Braccini, son homme d'affaires d'Ajaccio, deux lettres de change, l'une de 10 000 et l'autre de 6 000 francs à l'ordre du citoyen Ange Chiappe.

Cela ne compte pas près des dépenses que fait Joseph : quittant l'hôtel meublé de la rue des Saints-Pères, où il a pris gîte après son retour de Rome, il a acheté à l'extrémité de la rue du Rocher, dans la rue d'Errancis, près de la petite Pologne, une grande et belle maison qu'a fait bâtir, par l'illustre Gabriel, une célèbre impure, Mlle Grandi, des chœurs de l'Opéra. Le quartier est, à la vérité, peu fréquenté, et l'hôtel est le premier qui ait été construit dans cette rue où, en 1789, on ne comptait, au milieu des guinguettes, que trois maisons ; mais c'est le temps où, pour trouver de vastes terrains, l'on commence à sauter la Chaussée d'Antin, et ici les bâtiments et leurs attenances sont tels que, après Joseph, on a pu, sans remaniement, y installer un pensionnat fort nombreux et des plus renommés. Joseph a payé cette maison 66 000 francs ; avant d'y entrer, il y a dépensé 28 000 francs pour divers travaux et réparations. En quatre ans il y mettra 50 000 francs de plus : mais au premier jour, c'est cent mille francs qu'il lui en coûte.

A la campagne, c'est mieux encore : le 29 vendémiaire an VII (20 octobre 1798), à l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine, Joseph a acquis, des héritiers de Duruey, banquier des Affaires étrangères, — guillotiné le 28 ventôse an II pour ses relations avec les émigrés et en particulier avec « l'infâme Dubarry », — le château et la terre de Mortefontaine : le château avec tous les bâtiments en dépendant, ainsi que les potagers, parc et pépinières y attenant ; cinq hectares au lieu dit *le Temple;* le

moulin de Vallière et dix hectares de pré ; huit maisons au hameau de Charlepont et soixante-trois hectares de pré ; les étangs et pièces d'eau au Moulin et à Charlepont ; cent quatre-vingt-quatorze hectares de pré à Mortefontaine et à Plailly ; deux cent quatre-vingt-quinze hectares de terres, friches et marais, avec tous les bâtiments, terres, friches, terrains vagues et vains, eaux, remises, bois, promenades, etc., à Mortefontaine et à Plailly, dépendant de la succession Duruey ; de plus, des rentes dues par divers et s'élevant à 539 fr., 37 centimes. Cette acquisition est faite moyennant le prix principal de 258 000 francs sans compter l'obligation d'acquitter diverses rentes montant ensemble à près de 5 000 francs.

Mortefontaine est au nombre des propriétés d'agrément les plus justement célèbres par l'étendue, l'agrément des eaux, les plantations d'arbres rares, les fabriques de tous genres ; de vrais lacs, semés d'îlots boisés, occupent le fond de la vallée qu'entourent des collines où l'art du paysagiste a jeté les plus ingénieuses et les plus rares surprises. Comme la plupart des grandes terres des environs de Paris, Mortefontaine a été embellie, parée, mise au point par une succession de fermiers généraux et de gens d'argent, mais ici la nature leur a fourni largement la trame sur laquelle ils ont brodé et l'on n'a pas à y regretter de ces entreprises qui semblent destinées à démontrer tout ensemble l'opulence des propriétaires et leur ineptie.

On n'habite point Mortefontaine sans un train de

maison digne de la terre, sans un peuple de gardes, de basse-couriers, de valets de toute sorte ; l'acheteur d'un tel domaine n'entre jamais si avant dans les goûts de son prédécesseur qu'il ne soit tenté d'améliorer, de perfectionner, de bâtir, d'arrondir, de joindre des bois aux bois et des prés aux prés. C'est ce que ne manque point de faire Joseph. Par suite, pour représenter ce qui fut dépensé dès la première année de jouissance, il faut doubler au moins le prix d'acquisition : — car, depuis la Révolution, Mortefontaine n'a pas été habitée, le château tombe en délabre, les lacs sont des mares fangeuses et, dès l'an VIII, tout est coquet, réparé, propre, agrandi, somptueux, en une tenue qui satisfait les plus difficiles.

On sait quelle était, en l'an V, la situation critique de Lucien et l'aveu, très noble, que sa femme faisait de leur pauvreté. En arrivant de Corse pour siéger aux Cinq-Cents, Lucien descend d'abord chez son frère, rue du Rocher, puis, au milieu de l'an VII, il vient s'installer dans un bel hôtel situé Grande-Rue-Verte, n° 1125 (rue de la Pépinière), au coin de la rue de Miromesnil. Le 11 fructidor de la même année (28 août 1799), il acquiert de Leclerc et de Paulette la terre du Plessis, moins considérable à coup sûr et moins célèbre que Mortefontaine, mais encore d'assez bonne façon pour que, après les Saint-Simon, un premier écuyer du roi en ait fait sa résidence. Maison d'habitation comprenant plusieurs appartements, parc de seize hectares clos de murs, terres,

bois, chemins, avenues plantées d'arbres, le tout pour 57 300 francs, cela est pour rien, mais tout a besoin, paraît-il, d'être mis au goût moderne ; on bouleversera tout, seulement cela ne se fera point en cette septième année républicaine déjà presque écoulée.

Ainsi, en moins d'un an, rien qu'en propriétés territoriales purement somptuaires, on peut estimer que les deux aînés des Bonaparte ont dépensé plus d'un million ; quant aux terres que Joseph devait acquérir pour Napoléon aux environs de Paris et en Bourgogne, — Ris et Ragny, — il n'en a pas été question, quoique, dans chacune de ses lettres, le Général eût formellement renouvelé sa commission. Lorsque, à la fin, Joséphine eut trouvé Malmaison tout à fait à son gré et qu'elle se fut engagée pour 225 000 francs de prix principal, 9 111 francs 60 centimes de droits d'enregistrement et 37 516 francs de mobilier, Joseph consentit à rembourser, au nom de son frère, le 17 messidor an VII (5 juillet 1799), la somme de 15 000 francs que sa belle-sœur avait dû emprunter au citoyen Lhuillier, régisseur du domaine au nom de M. Lecouteulx du Moley, pour donner à celui-ci un premier acompte. Sans doute, pour obtenir cette aumône, Joséphine dut se fâcher sérieusement et faire témoigner à Joseph que la façon dont elle était traitée différait vraiment trop de celle dont il accommodait lui-même et les siens sur les fonds de Napoléon. Autrement, ce secours, si médiocre qu'il fût, serait inexplicable : si on laissait Joséphine habiter l'hôtel



de la rue de la Victoire, on lui payait tout juste la pension fixée par Bonaparte ; on n'entrait dans aucune de ses charges, et elle en avait de nombreuses — la pension seule d'Hortense chez Mme Campan coûtait 1 636 francs par an ; — on n'avait jamais pensé qu'elle pût avoir des dettes anciennes ; et de tout cela résultait qu'avec ses bijoux dignes d'une reine, ses tableaux de maîtres et ses antiquités, Joséphine se trouvait dans une véritable détresse.

S'était-on imaginé la prendre ainsi par famine? Était-ce la revanche contre elle d'esprits étroits, ou Joseph croyait-il, en exécutant rigoureusement les ordres anciens de Napoléon, outrepasser encore ses intentions actuelles? Depuis son retour de Plombières, Joséphine, il est vrai, avait donné prise singulièrement par sa conduite, les sociétés qu'elle avait fréquentées, l'affichage de ses amours avec Hippolyte Charles, les affaires de tous genres où elle s'était mêlée, mais ce qui, plus encore, avait, avec ses beaux-frères, tendu les rapports au point qu'à ce moment ils paraissent rompus, ç'avait été la politique qu'elle avait adoptée, toute contraire à celle qu'ils suivaient eux-mêmes et de nature certainement à leur porter ombrage.

Sans doute, elle n'était point femme à donner au parti qu'elle embrassait un autre appui que celui du nom qu'elle portait ; mais c'était déjà une force singulière. Car, enfin, elle tenait de plus près à Bonaparte que ses propres frères. Nul mieux qu'elle ne pouvait passer pour refléter sa pensée. De quelle passion le

Général l'avait aimée, Paris, la France, le monde le savaient. Qu'elle fréquentât chez les Directeurs, qu'on la sût habituée de leurs salons, en intimité avec Barras et Rewbell, c'était assez pour qu'on imaginât qu'elle exécutait les instructions de son mari et que Napoléon penchait du côté des Directeurs. Le public en était resté à cette impression, entrée dans tous les yeux, fixée dans toutes les mémoires après la campagne d'Italie, par ces médaillons accolés du mari et de la femme, par ces portraits sans nombre, contrefaçons du portrait d'Appiani, qu'il y avait près de Bonaparte une madame Bonaparte agréable à voir, galante, bien habillée et que le Général adorait. C'était tout, et ce n'était point sur quelques épigrammes rajeunies qu'il changerait son siège. Au fond, rien d'immuable comme l'opinion que se fait un peuple; après cent ans elle reste encore telle.

Donc, pour les gouvernants, avantage certain à tenir Joséphine de leur côté. Quant à elle, c'eût été déjà un suffisant motif qu'elle fût d'un parti, si ses beaux-frères étaient de l'autre, mais elle ne voyait pas si loin. Incapable, surtout au milieu de la confusion parlementaire, de se former une idée juste et raisonnée sur la politique, elle allait du côté du Directoire parce que c'était le *Gouvernement*, et qu'il est toujours bon d'avoir pour soi le Gouvernement, quel qu'il soit. Aussi, ce n'était pas parce que Barras et Rewbell étaient régicides et que, dans l'administration, ils s'appuyaient sur les Terroristes, qu'elle cherchait à renouer avec Barras et pensait à marier sa fille

Hortense avec le fils de Rewbell ; ce n'était pas parce que Gohier représentait telle ou telle fraction des Conseils qu'elle se jetait à la tête de Mme Gohier ; — ils étaient le Gouvernement. Elle ne voyait pas au delà, et qui peut dire qu'elle eût si tort ? N'est-ce pas là toute la politique des gens en place, la seule qui rapporte de ces menues faveurs dont on fait de l'argent, — et plus que personne n'avait-elle pas besoin d'argent comptant ?

De plus, le cas échéant de la mort de son mari, qui la protégerait contre les héritiers ? Qui lui assurerait même la conservation de ses bijoux ? Qui interviendrait pour qu'on lui constituât un douaire ? Qui la mettrait à l'abri de revendications qu'on pouvait dès maintenant prévoir et qui, si elles se produisaient, la laisseraient plus pauvre qu'avant son second mariage ? Elle avait donc plus besoin encore des Directeurs que ceux-ci d'elle, quoique les renseignements qu'elle fournissait ne fussent point inutiles. Nulle lumière, certes, sur ce que le Général faisait et pensait à l'heure présente. D'Égypte, elle ne recevait pas plus de lettres que les autres, et les quelques billets que, au début, son mari lui avait écrits, n'étaient sans doute pas à montrer ; mais, sur le passé, sur Bonaparte en Italie, surtout sur ses beaux-frères, sa conversation était instructive, et ses confidences apportaient des lumières. Elle les ménageait moins à mesure que le temps s'écoulait et que l'hypothèse du retour de Bonaparte devenait moins probable. Chaque jour, presque, le bruit courait de sa mort ; elle en avait envisagé

toutes les conséquences, et elle cherchait dès lors, au cas que la nouvelle se confirmât, à s'assurer un avenir.

Elle n'était point la seule ; sauf Louis, chacun des frères Bonaparte avait, à son point de vue, raisonné comme elle, et, comme elle, cherchait à tirer son épingle du jeu. Seul, Louis suivait l'idée de procurer des secours à l'armée et à Napoléon ; seul, il espérait pour eux ; seul, il affirmait que les abandonner serait un crime de lèse-patrie ; seul, il conservait assez d'affection pour son frère, de confiance en ses desseins, d'assurance en ses destinées pour lutter en sa faveur. « Depuis que le monde existe, écrivait-il à Joseph, il n'y a pas d'exemple de l'indifférence et du peu de compte que fait ou semble faire le Gouvernement de vingt mille Français et d'une colonie aussi riche que l'Egypte... A quoi bon se faire illusion? Je vous l'ai dit, je l'ai dit aux Directeurs et au ministre : si le siège d'Acre est levé, l'armée est dans une situation extrêmement critique. On dit à présent qu'on ne peut rien faire pour cette armée ; c'est-à-dire qu'elle n'entre pas assez fort dans l'équilibre des affaires actuelles. Si elle se perd, on verra quel effet cela produira en Europe et en France ; on verra alors que l'on aurait dû tout entreprendre pour éviter un si malheureux événement. Mon cher frère, dites-le au Directoire, au ministre ; parlez-leur avec chaleur et sans vous laisser séduire par ce qu'ils vous diront que votre frère se tirera de tout embarras ; en disant cela, ils savent fort bien qu'il est un terme au pouvoir de l'homme, et ces discours tendent à jeter sur lui toute la faute

Lucien et vous devriez n'avoir point de repos que l'on ne vous ai promis de s'occuper de cette armée et de s'en occuper chaudement. Les deux Conseils devraient partager vos craintes et vos sollicitudes auprès du Directoire exécutif. » Dans cette lettre, Louis se plaint encore de ne point être député pour pouvoir ameuter les Conseils ; il ne recule devant des révélations dans la presse que par crainte de fournir des armes aux ennemis extérieurs. On sent en lui une sincérité entière, une bonne foi absolue : il se tient engagé non seulement vis-à-vis de Napoléon, mais vis-à-vis de ses compagnons d'armes. Il est naïf, il ne cherche son intérêt que dans la mesure de s'avancer d'un grade. Il n'a point de projet d'avenir indépendant et n'envisage point, en ce qui le touche personnellement, que sa fortune puisse être séparée de celle de son grand frère.

Il n'accuse point Joseph d'hostilité, mais seulement de mollesse. Mais cette mollesse même, ce détachement que Joseph semble affecter des affaires d'Égypte, ne cachent-ils nul dessein et nul projet ? Sans doute, pour un homme qui a donné jusqu'ici aussi peu de preuves de valeur intellectuelle, de travail et de caractère, c'est un beau rêve de se voir, à trente ans, ancien ambassadeur, représentant du peuple, possesseur d'une grande fortune, d'un bel hôtel à Paris, d'un domaine célèbre dans le Valois, de marcher de pair avec les hommes les plus considérables et les plus justement connus, d'avoir pour amis intimes et pour

commensaux Cabanis, Rœderer, Jean Debry, Andrieux, Benjamin Constant et Mme de Staël ; mais cela suffit-il à Joseph et peut-on croire qu'il borne ses ambitions à la vie qu'il mène ? Mis par la loi du 6 prairial an VI au nombre des membres des Cinq-Cents, qui composent ce qu'on nomme le tiers de l'an IV, réputé par suite élu en l'an IV, et destiné à sortir du Conseil avec ce premier tiers en germinal an VII, il est trop familier déjà avec les révolutions pour ignorer que, désigné comme il l'est par son nom et par sa fortune aux regards et à l'envie, il se trouvera en péril dès qu'il cessera d'être couvert par un mandat législatif et rattaché par ce lien au Gouvernement. L'attaque au surplus ne se fait pas attendre. Sorti le 1er germinal, dès le 10 (30 mars 1799), il se plaint à Jean Debry des persécutions dont on cherche à l'entourer lui et ses amis. « On le fait passer pour un anarchiste ; tous les membres de sa famille sont en suspicion ; on a cherché à trouver des crimes dans la famille de sa femme ; on emprisonne, dans son département, tous les amis de la Révolution s'ils sont soupçonnés d'être les amis de sa famille. » De gré ou de force, par la nécessité des choses, il n'est assuré de vivre que moyennant qu'il participe au pouvoir.

Ne compte-t-il, comme il a voulu le faire entendre, que sur son frère Napoléon ? A-t-il lié sa partie si étroitement avec la sienne qu'il se conforme strictement à toutes ses instructions et que, pour les suivre, il garde une espèce de neutralité bienveillante à l'égard du Directoire ? N'en est-il sorti qu'une fois, comme il

l'a dit, — parce que « dans une réunion générale des membres des deux Conseils, les Directeurs n'avaient pas craint de s'exprimer, par l'organe du législateur Garat, sur le général Bonaparte, d'une manière tellement inconvenante, qu'il n'avait pu contenir son indignation » ? Le fait est possible, bien que l'on n'ait jusqu'ici rencontré aucun compte rendu de cette réunion ; mais, même acquis, il ne prouve rien. Que Joseph ne laisse point accuser son frère, il y est intéressé au premier chef, mais qu'il fasse un effort en sa faveur, c'est ce que la lettre de Louis rend douteux ; que, au demeurant, il songe à se mettre personnellement en mesure pour des éventualités qu'il prévoit prochaines, c'est ce que certains indices rendent probable. On n'a, il est vrai, de lui, durant cette période, ni discours, ni lettres, ni écrits en forme politique, mais, à défaut, on a une manifestation dite littéraire et un acte.

La manifestation littéraire, c'est la publication de cette nouvelle *Moïna ou la Villageoise du mont Cenis* écrite durant le voyage que Joseph a fait en Italie avec Joséphine et qui, au retour, communiquée par Louis à Bernardin de Saint-Pierre, a si vivement surpris l'auteur de *Paul et Virginie* « par le tableau qu'elle renfermait des malheurs de la guerre, suivi d'une énergique apostrophe contre les ambitieux et les conquérants ». L'appréciation est juste : mais on trouve dans *Moïna* d'autres traits à signaler. On lit à la première page cette épigraphe, qui est un manifeste : *Indépendant des événements externes, le bonheur gît au*

sein des affections domestiques. Quant à la fable, c'est, au début, l'histoire à la Daphnis et Chloé de deux jeunes pâtres des Alpes « de sexe divers » qui sont au moment de s'émanciper. Pour dépayser le garçon, ses parents l'envoient en pension chez un curé du voisinage ; puis, brusquement, ils le font revenir, parce que la fille, la vertueuse Moïna, venue, par hasard, dans un moulin au bas de la montagne, a été ensevelie par une avalanche qui a couvert en entier le bâtiment où elle était. On la croit morte. Le garçon ne veut pas lui survivre ; il se jette à la rivière, dont le courant le porte à l'intérieur du moulin où Moïna, en florissante santé, quoique séparée à jamais des humains, le recueille, le soigne et le sauve. Le jeune couple rencontre dans ce souterrain tout ce qu'il faut pour être parfaitement heureux, et même Moïna y accouche d'une fille, qu'elle nomme Zénaïde. Mais, un jour, à travers les rochers, la terre, les neiges qui couvrent leur demeure, les deux jeunes gens perçoivent un bruit effroyable. Une bataille est engagée autour du moulin auquel les obus mettent le feu. A grand'peine, Moïna et son amant échappent aux flammes et regagnent la lumière; mais, alors, ils rencontrent des soldats qui empoignent le garçon, le forcent à marcher avec eux, le conduisent en Italie, où il est blessé au Pont de Lodi et nommé capitaine. Il rentre alors dans sa patrie et couronne « au pied des autels » la fidélité de Moïna.

Cela était assez niais et eût peu mérité qu'on s'y arrêtât, si, à côté de quelques lignes consacrées à



l'éloge du héros Bonaparte, la moitié presque du petit volume n'était remplie par des déclamations d'une virulence étrange contre la guerre et contre les soldats. C'en est l'horreur, la détestation, et jamais, en ce temps surtout, on ne poussa si loin l'invective. Écrit, imprimé, publié par le frère de Napoléon, *Moïna* eût semblé une étrange inconséquence, à qui ne se fût pas avisé d'y voir l'intention de placer en contraste avec le soldat qu'était le cadet des Bonaparte, un législateur, un pacificateur, un ennemi des militaires tel que l'aîné.

Quant à l'acte, il peut paraître plus grave encore et plus décisif. Joseph procure le mariage de sa belle-sœur Désirée avec le général Bernadotte. Or, quiconque s'est trouvé tant soit peu mêlé aux affaires intimes de l'Armée d'Italie sait que, dès l'arrivée de sa division, Bernadotte s'est posé en censeur et même en adversaire de Bonaparte ; qu'il a joué le même rôle à Vienne ; qu'il a combattu l'expédition d'Égypte ; que, en toute occasion, il a témoigné contre Napoléon des sentiments d'hostilité et d'envie manifestés par de continuelles dénonciations. Faut-il croire que Joseph, en lui donnant sa belle-sœur, en joignant ainsi sa fortune à la sienne, ait l'intention de le ramener à Napoléon ? Ce serait une naïveté dont il n'est pas besoin de le défendre. Le Gascon emphatique et retors qui, en politique, ne s'était signalé jusque-là qu'en provoquant l'émeute de Vienne, mais dont nul, dès ce moment, ne pouvait méconnaître l'ambition et la marche décidée vers les grandes places de gouverne-



ment, n'était point de ces hommes qu'on s'imagine mettre en poche. Si Joseph s'est lié à Bernadotte, s'il a cru lier Bernadotte à lui, c'est pour quelque dessein où Napoléon n'entre pour rien : qu'il ait vu en Bernadotte l'homme de main qui, à défaut de Napoléon, prendrait une sorte de consulat militaire, en lui abandonnant à lui, Joseph, un consulat civil auquel il se croyait appelé, rien de plus vraisemblable. Que — la question de la fortune de Désirée mise en dehors — Bernadotte estimant le nom de Bonaparte à son prix et Joseph à sa valeur, ait accepté une combinaison de ce genre, rien de plus probable ; que, pour gravir le premier échelon, prendre le portefeuille de la Guerre, il ait utilisé l'influence qu'avaient les Bonaparte, rien de plus certain ; mais, quant à se mettre à leur remorque, quant à les servir en quoi que ce fût, il s'en garda. Lorsque Joseph s'aperçut tardivement qu'il était joué, il se retourna vers son frère et combina, alors seulement, de lui envoyer des émissaires, mais il ne le fit qu'après que Bernadotte fut sorti du ministère, et ce fait à lui seul est significatif.

Toutefois, en la conduite de Joseph, on trouve des indices, point de preuve. L'action de Lucien est bien moins obscure, bien plus manifestée par des paroles, bien moins souterraine et, en apparence, bien plus saisissable. Ce n'est pas que, en réalité, l'on soit mieux éclairé sur ses intentions dernières, mais ses discours fournissent au moins des points de repère certains.

En ce qui touche les affaires d'Égypte, Lucien



paraît entièrement désintéressé. « Lucien, et cela me fâche beaucoup, écrit Louis, a de fausses, et très fausses idées sur cette armée. » Pas une fois, dans aucun de ses nombreux discours, Lucien n'a fait allusion à l'Égypte. Jamais il n'a demandé qu'on y portât des secours; jamais il n'a interrogé le gouvernement sur la situation de l'armée; jamais il n'a cherché à se mettre en communication avec son frère. Napoléon n'existe plus pour lui qu'à l'état d'hypothèse. Il n'entre pas dans ses combinaisons. Quelles sont-elles? C'est sa carrière législative qui va fournir les traits nécessaires pour les reconnaître.

Son élection a été validée le 29 floréal an VI (18 mai 1798), la veille du jour où Napoléon a fait voile de Toulon. Il a été admis pour trois ans dans la séance du 3 prairial (22 mai). Il lui a fallu quelque temps pour regarder autour de lui, écouter les discours, prendre l'air du Conseil. A peine un mois et demi après sa validation, il se tient suffisamment préparé, et, sans autres exercices oratoires que ses discours anciens aux clubs d'Ajaccio, de Toulon et de Marathon, sans nulle étude du droit, sans aucune connaissance des précédents, il escalade la tribune. Du premier coup, — pour rassurer ceux qu'effraierait son passé, ou par un changement radical dans ses opinions, — il se pose et s'établit en réactionnaire, en partisan de la liberté des cultes, en adversaire des mesures inquisitoriales contre les consciences (29 messidor-17 juillet et 19 thermidor-6 août) ; huit jours plus tard, 27 thermidor-14 août), reprenant, dans



la discussion de l'impôt sur le sel, certaines théories soutenues par les députés proscrits au 18 fructidor, il déclare que « si les conspirateurs ont émis une opinion constitutionnelle, il adoptera leur langage avec la seule différence de l'intention ». Une telle affirmation, étant donnés le temps et le milieu, équivaut à un blâme direct du coup d'État. Deux jours après, il prononce un grand discours contre la faction liberticide des dilapidateurs et fait voter que le Conseil se formera en comité général toutes les fois que les rapporteurs de la Commission des finances auront la parole. Ici, c'est l'attaque formelle contre les directeurs Rewbell et Barras qui passent universellement pour les protecteurs des financiers, des agioteurs et des fournisseurs.

Sans doute, ces discours de Lucien sont remplis de la pire phraséologie révolutionnaire, des déclamations redondantes et médiocres qui avaient cours quatre ans auparavant dans les clubs de province : on y trouve « les forêts de lauriers qui ombragent le génie de notre marine ». « les sangsues du peuple qui lancent tous leurs poisons », « l'hydre des factions qui veille autour de ce palais », qui « traduit dans son idiôme infernal ce qui se dit à cette tribune » ; à première vue, on s'y trompe, et l'habillement de la pensée fait illusion sur la pensée même ; mais c'est là le langage qui plaît et qu'il faut parler pour se faire entendre et pour gagner le renom d'orateur. Les membres du Conseil se retrouvent au milieu de ces métaphores et elles servent de véhicule jacobin à des idées



nettement réactionnaires. Lucien a eu beau dire plus tard que, au début de son admission aux Cinq-Cents, il avait voté parmi les partisans du Directoire, les faits le démentent. Il s'était, au contraire, dès ses premiers discours, montré l'adversaire violent des actes du Gouvernement, et c'est à cette attitude qu'il avait dû, le 2 fructidor (19 août), son élection comme secrétaire.

Il avait compris que, malgré les coups d'Etat renouvelés chaque année par la faction thermidorienne, malgré la formidable pression exercée sur le corps électoral, malgré les invalidations générales ou particulières, les sentiments de la nation ne pouvaient être comprimés plus longtemps : le Directoire, tel qu'il avait été composé en brumaire an IV, tel que, depuis lors, il était parvenu à se maintenir en recrutant ses membres nouveaux dans le parti auquel appartenaient ses membres sortants, ne représentait que l'oppression de la presque unanimité par quelques individus sans mandat. La popularité ne pouvait se trouver que dans l'opposition à ce gouvernement et ses agents ; le but que devait poursuivre cette opposition, c'était la substitution, même illégale, d'hommes modérés, ayant acquis une réputation d'intégrité et un prestige personnel, aux hommes de violence, déshonorés par leurs exactions, leurs fréquentations et leur conduite. Pour se mettre lui-même en ligne, Lucien, sans doute, était bien jeune ; mais si, à vingt-deux ans, on l'avait trouvé mûr pour le Conseil des

Cinq-Cents où il en fallait vingt-cinq, pourquoi exigerait-on de lui qu'il eût quarante ans pour être admis au Directoire?

A partir du moment où il a été nommé secrétaire, Lucien ne laisse point passer une semaine sans se mettre en vue, sans se poser comme l'organe de l'assemblée et l'interprète de ses intentions : ainsi, à la séance du 1er vendémiaire an VII (22 septembre 1798), séance solennelle et toute de cérémonie, avec hymnes et chœurs patriotiques exécutés par le Conservatoire national de musique, où d'ordinaire le président seul porte la parole au nom du Conseil pour prononcer l'apologie de la Révolution et célébrer l'anniversaire de la fondation de la République, on voit Lucien se lever précipitamment, le bras tendu, criant : « Oui ! Vive la Constitution de l'an III ! Jurons de mourir pour elle ! » Et tous les députés de se lever, d'étendre le bras, de répéter le serment. Ainsi, à cette séance du 22 vendémiaire (13 octobre), où Jourdan annonce qu'il donne sa démission de député pour aller prendre le commandement d'une armée, Lucien monte aussitôt à la tribune et y prononce une apologie de Jourdan qu'il termine ainsi : « Sûr de n'exprimer que vos sentiments, j'ose être en ce moment votre organe et donner en votre nom un témoignage éclatant d'estime et de confiance au collègue qui va nous quitter. » Ainsi, à cette séance du 22 prairial (10 juin 1799) où, critiquant un discours de Carret sur l'assassinat des plénipotentiaires français à Rastadt, il s'écrie en finissant : « Du fond



des Vallées helvétiques jusqu'au sommet des Apennins, un seul cri s'est fait entendre; les ombres des victimes ont tressailli... les bourreaux ont tremblé... Ce cri, vous le répéterez encore avec moi, c'est celui de : — Vive la République ! Vengeance ! Vengeance des assassins ! » Et l'assemblée se lève tout entière, et les tribunes retentissent d'acclamations et d'applaudissements réitérés.

Ainsi se montre, et grandit, et s'établit réellement sur le Conseil des Cinq-Cents, l'autorité de Lucien. Il ose ; jamais il ne se déconcerte ; il va de l'avant sans cesse, il est toujours prêt à parler, à faire vibrer ces phrases, en quelque sorte sacramentelles, au prononcé desquelles, selon les rites de la Révolution, les assemblées se tiennent obligées de manifester bruyamment leur enthousiasme. D'ailleurs, dans la guerre qu'il mène contre le Directoire, il ne manque pas d'habileté. Le seul fait qui puisse encore rallier autour des Directeurs une partie de la nation, c'est la passion qu'elle a de stabilité, l'espérance qu'après tant de constitutions avortées, celle-ci subsistera, qu'on ne retombera pas encore une fois dans l'anarchie du provisoire. Aussi, Lucien, en saisissant tout prétexte, bon ou mauvais, pour attaquer le Directoire, à propos des innovations qu'on prépare dans la Cisalpine, des atteintes à la liberté de la presse, de l'impôt sur le sel, de chaque mesure financière, ne manque jamais, à chaque fois, d'affirmer son dévouement à la Constitution de l'an III, d'y renouveler ses serments, de faire parade de la plus susceptible inquié-

tude à son sujet. — Et c'est ainsi jusqu'à la fin de prairial, où, sans contredit, il joue un rôle considérable, et peut-être majeur, dans le coup d'État organisé par la majorité des Conseils contre la majorité du Directoire.

On sait ce qui se passe. Rewbell, désigné par le sort pour sortir du gouvernement, est légalement remplacé par Sieyès; Treilhard, accusé d'avoir été inconstitutionnellement élu, parce qu'il l'a été un an *moins quatre jours* après avoir cessé les fonctions de représentant et que, selon la Constitution, il faut une année pleine, est exclu par une loi ; mais, des cinq, restent encore Barras, Merlin et Revellière-Lepeaux qui, quelque successeur qu'on donne à Treilhard, forment toujours la majorité. Les Conseils se déclarent en permanence ; une Commission des Onze est revêtue par les Cinq-Cents de pouvoirs dictatoriaux pour contraindre Merlin et Revellière à quitter la place, et Lucien est l'un des membres de cette Commission, il en est même diverses fois le rapporteur. C'est là, au premier chef, un attentat du Législatif contre l'Exécutif, mais on sauve les apparences en exigeant des démissions au lieu de prononcer des proscriptions, et Barras, en trahissant ses collègues pour se sauver lui-même, conserve au Directoire, où il est maintenu, une apparence de stabilité qui lui manquerait si l'on procédait à un renouvellement intégral.

Lucien n'a point eu l'audace d'invoquer contre Treilhard l'argument des quatre jours manquants, lui à qui manquent encore quatre cent cinquante-

quatre jours pour être valablement député ; mais, contre Rewbell, Merlin et Revellière, contre ce qu'on appelle l'ancien Directoire, il prononce toute une série de réquisitoires ; toutefois, s'il est toujours aussi éloquent, s'il sème toujours en ses phrases cette profusion d'images qui semblent en avoir assuré le succès, il est dès lors moins heureux et paraît moins habile. La situation n'est pas simple : attaquer l'ancien Directoire, c'est attaquer Barras qui fait partie du Directoire régénéré. Or, d'une part, Lucien a envers Barras des obligations anciennes qui le paralysent; Barras, toujours amateur de petits papiers, en a de lui. Puis Barras, par suite des fausses mesures prises par les Conseils, fait à lui seul la majorité dans le nouveau Directoire. En effet, Sieyès a été élu à la place de Rewbell, Roger-Ducos, qui est l'ombre de Sieyès, à la place de Treilhard, et tous deux marchent dans un sens anti-jacobin avec la majorité des Conseils ; mais Gohier et le général Moulin, qui ont succédé à Merlin et à Revellière, ont presque identiquement les opinions de leurs prédécesseurs. Ils étaient si profondément obscurs, l'un et l'autre, qu'on les a nommés, sur de faux renseignements, sans savoir à quelle faction ils se rattachaient. Barras est donc plus puissant que jamais, puisque, selon qu'il penche à droite ou à gauche, il y fait tomber la balance; les meneurs du Conseil sont donc d'autant plus obligés de le ménager, et c'est pourquoi, dans les nombreux discours que prononce Lucien en messidor et en fructidor, il est impossible de ne pas

remarquer des contradictions qui arrivent à l'incohérence. Tantôt il affirme qu'il ne faut pas comprimer l'énergie républicaine, qu'il appartient au Corps législatif de saisir l'esprit public et de le diriger; tantôt il appuie la proposition de charger le Directoire de veiller au maintien des institutions républicaines (même séance, 8 messidor / 28 juin 1799); tantôt il attaque les catholiques, tantôt les jacobins; il s'indigne des attentats renaissants du royalisme dans l'intérieur et plus tard des attentats des clubistes. Orateur d'opposition, il lui manque l'objectif nécessaire pour développer ses ressources de combat. Il ne lui reste qu'un recours, et il est compromettant, c'est d'invoquer, à tout propos, la Constitution de l'an III, d'affirmer que le Corps législatif ne souffrira qu'on ramène ni la royauté, ni le régime de 93 [séances du 26 messidor (14 juillet) et du 14 fructidor (31 août)]; même, il arrive (29 fructidor-15 septembre) à faire à la tribune, avec solennité, cette déclaration imprudente : « Je viens répéter avec Augereau que si une main sacrilège voulait se porter sur les représentants du peuple, il faudrait penser à leur donner à tous la mort avant de violer le caractère d'un seul... Il existe une loi, qui est encore en vigueur, qui fut rendue sur la proposition de Français de Nantes et que vous devez vous rappeler : *c'est celle qui met hors la loi quiconque porterait atteinte à la sûreté de la Représentation nationale.* »

Cette obligation où se trouve Lucien d'affirmer ainsi à chaque instant sa fidélité à la Constitution



ne prouve-t-elle pas que chacun s'attend à un coup d'État nouveau, que tout le monde soupçonne Lucien de le préparer et qu'il éprouve lui-même le besoin de s'en justifier par avance. Sans cela, pourquoi, contre lui, ces attaques passionnées dans les journaux? pourquoi ces interruptions sanglantes toutes les fois qu'il monte à la tribune? ces propositions, représentées presque à chaque séance, de renouveler le serment, — comme s'il fallait qu'un serment fût tout neuf, pour qu'on fût obligé de le tenir ! — Chacun est si bien convaincu qu'il se machine quelque chose que le moindre incident éveille toutes les défiances; ainsi, à propos de l'impression d'une circulaire passe-partout portant convocation à séance extraordinaire, peu s'en faut que la gauche ne mette Lucien en accusation (9 vendémiaire VIII-30 septembre 1799). Il est la bête noire des jacobins, dans le Conseil comme hors du Conseil ; par suite, il se trouve naturellement désigné comme leur plus puissant adversaire. Sans doute, la masse populaire ignore encore son nom, mais, pour la majorité des parlementaires, il représente la seule force conservatrice, si l'on peut dire, la seule force anti-jacobine, anti-conventionnelle qui soit en réserve dans le Conseil des Cinq-Cents.

Cela, pour une raison très simple : les proscriptions, les invalidations, ont vidé les deux assemblées d'hommes de valeur, surtout à droite. Quelques-uns restent aux Anciens, mais usés par dix années de révolution, susceptibles peut-être d'énergie dans les

délibérations secrètes, mais non dans les paroles publiques et moins encore dans les actes. Aux Cinq-Cents, c'est pire : il n'y a presque d'hommes capables de parler qu'à gauche ; à droite et au centre, une masse flottante, terne, timorée, une majorité qui sait ce qu'elle ne veut pas, mais qui ignore ce qu'elle veut, composée qu'elle est de révolutionnaires convertis, de royalistes honteux et de braves gens sans couleur politique, affamés de sécurité, mais terrifiés par l'idée de se compromettre, de ne point se montrer républicains, et disposés à se joindre toujours aux plus forts. Quelques-uns sont hommes de talent, la plume en main, mais la tribune leur fait peur ; quelques autres sont bons administrateurs, tout à fait aptes à la rédaction approfondie des lois, mais ces motions inattendues, confuses, contradictoires, auxquelles il faut improviser une réponse, les surprennent et les déroutent. Ils les dédaignent, haussent les épaules et laissent passer le flux, ce qui donne avantage à leurs adversaires. Seul, peut-être, Boulay est à la fois homme de parole et de plume, énergique et déterminé, mais il n'a point l'audace de Lucien, son inexpérience et sa jeunesse. Avec cela, Lucien ose tout, et c'est ainsi qu'il s'est placé au premier rang.

Faut-il croire qu'il agit en ce moment pour Napoléon ? qu'il fait son jeu ? qu'il escompte son retour attendu ? non pas. Il agit pour lui-même et par lui-même. Pas plus en l'an VI, en l'an VII, en l'an VIII qu'en 1793, il ne s'est subordonné. Il peut causer



avec Joseph des choses politiques ; il peut avoir quelque idée de l'introduire dans les combinaisons. Il peut, à un moment et dans une mesure, avoir lié partie avec Bernadotte ou quelque autre général ; plus tard, il peut, comme il l'a reconnu lui-même, s'être entendu avec Sieyès en vue de substituer une constitution nouvelle à la Constitution de l'an III ou d'amender celle-ci de façon à la transformer radicalement ; — mais, c'est méconnaître entièrement son caractère et son tempérament que d'imaginer qu'il subit une direction ou même une influence. Dès son enfance, il a cru uniquement en lui-même ; il n'a accepté conseil de personne ; il a été convaincu de son génie politique et, si on lui refuse ce génie, au moins, devant les événements qui l'ont servi, qui l'ont si vite et si prodigieusement élevé, lui-même est-il en droit de croire que ce que Napoléon a fait dans le militaire, il le fait, lui, dans le civil. Par le fait des circonstances, il voit réalisé tout ce qu'il a pu rêver : en deux ans, en un, presque du premier coup, il a gravi tous les échelons. Dans sa pensée, c'est un rien à présent qui le sépare du pouvoir : il croit y être porté tout droit par la nouvelle constitution que Sieyès prépare, dont il a reçu la confidence, et où, sans nul doute, il s'imagine qu'une des trois places de Consul lui est réservée. C'est peut-être une illusion, mais ne lui est-il pas permis de se la faire, lorsque, autour de lui, tant de gens paraissent la partager ?

Ce jeune homme, il faut le reconnaître, déploie, durant ces deux années, une activité qu'on dirait sans

exemple, si l'on n'avait celui de Napoléon. Non content de cette vie politique intense où, chaque jour, il se prodigue en discours et en rapports et où, pour acquérir une simple teinture d'une des cent questions qu'il traite, une étude obstinée de plusieurs mois ne suffirait pas à d'autres, il a le temps d'être père de famille — car Christine-Charlotte-Alexandrine-Egypta naît à Paris le 28 vendémiaire an VII (19 octobre 1798), — et, sans parler de ses travaux à la campagne, de l'existence luxueuse, des parties de vie mondaine, il écrit et publie un roman ; peut-être même essaie-t-il d'en vivre un où il voudrait introduire, comme actrice principale, la belle des belles, Mme Récamier.

Est-ce assez, et faut-il croire que, avec Sapey qui s'intitule directeur général des bâtiments de la correspondance de Corse, il a aussi des affaires, qu'il a des parts dans ces corsaires pour l'armement desquels, dès l'an IV, Joseph obtenait par Napoléon des lettres de marque, — corsaires qu'on accuse de jouer aux pirates, et dont le *Journal des Hommes libres* dénonce les procédés pour capturer des bâtiments marocains? Il peut se faire que Lucien y ait des intérêts, mais il est trop grand seigneur à présent pour s'occuper directement de telles vilenies. Il plane ; il touche au port, ou croit y toucher. Encore quelques jours...

Le 21 vendémiaire (13 octobre 1799), éclate la nouvelle que le général Bonaparte, de retour d'Egypte, a débarqué à Fréjus. Pour ses frères, pour Joséphine, surprise égale à celle qu'éprouvent les Directeurs, les

membres des Conseils, tout le monde politique. Seul, Joseph a eu la velléité de lui expédier un émissaire, le Grec Bourbaki ; mais, au 13 octobre, Bourbaki n'a pas encore quitté Paris. Depuis le 5 germinal an VII (25 mars 1799), où le courrier Mourveau, parti de Paris le 10 nivôse (30 octobre), l'a rejoint devant Saint-Jean-d'Acre, Napoléon n'a eu avec la France aucune communication. Encore Mourveau, avant son départ, n'avait vu ni Joseph, ni Lucien, mais seulement Joséphine. — Si Napoléon est revenu, ce n'est sur aucune indication de ses frères, c'est de lui-même, parce que, après Aboukir, « il a surpris de la vanité imprudente de Sidney Smith un paquet de journaux anglais et italiens qui l'ont instruit de nos désastres et averti de presser son départ ». Son retour ne dérange pas seulement les combinaisons de Barras avec le prétendant, et celles de Sieyès avec Moreau, il dérange aussi les combinaisons de Lucien. Joseph seul peut s'en réjouir, car il sait à présent qu'il a été dupe de Bernadotte, tourné maintenant, comme la plupart des généraux, comme Augereau et Jourdan, du côté des Jacobins et de la Société du Manège.

Quoi qu'il en soit des projets de Lucien et du degré où il les a avancés, ils s'écroulent devant Napoléon. Devant lui, quiconque est Bonaparte disparaît, comme, au surplus, quiconque tient une place, quiconque participe au Directoire. Pour le peuple, cette nouvelle de son retour n'est pas seulement l'assurance des victoires prochaines, elle est surtout la certitude du rétablissement de l'ordre par l'organisation d'un gouverne-

ment dont il sera le chef. Comment cela s'opérera-t-il ? par quel procédé un régime nouveau se substituera-t-il au Directoire croulant sous l'exécration et le mépris ? Sera-ce un simple changement de personnel ou faudra-t-il encore une fois bouleverser les institutions ? On ne sait ; mais ce que tout le monde sait, dès que Napoléon a mis le pied à Fréjus, c'est que la nation l'a élu et qu'elle le veut.

A mesure que roule sur la route de Paris la voiture qui l'emporte, la nation soulevée se rue à lui faire cortège. De Fréjus à Aix, une foule, portant des flambeaux, court autour de lui. C'est là l'image de ce que le peuple attend de Napoléon : il vient dans la nuit et il apporte la lumière.

Ses frères, sitôt la nouvelle, partent à sa rencontre : Joseph, Louis et Lucien, que Leclerc accompagne. Louis tombe malade à Autun et ne peut suivre. Les trois autres continuent, rejoignent le Général, gagnant trois jours sur Joséphine qui, partie, elle aussi, à la première nouvelle, a manqué son mari sur la route de Bourgogne, a dû pousser jusqu'à Lyon et en revenir. Ce n'est pas seulement de la situation politique que ses frères veulent l'entretenir avant qui que ce soit : elle est si nette, le problème est si clairement posé à tous les yeux qu'il est d'avance résolu ; il ne reste qu'à trouver les moyens qui permettront au peuple d'exprimer sa volonté, la procédure parlementaire de ce que, à défaut de mot propre, on nomme un coup d'Etat, et qui n'est, en fait, que la rentrée du peuple dans l'exercice de sa souveraineté.

Mais il y a Joséphine : il faut profiter du moment pour en finir avec elle et pour l'écraser : il faut que, en arrivant à Paris, Napoléon ait rompu le lien qui l'attache à une femme sans doute infidèle, mais dont les infidélités sont le moindre tort aux yeux de Joseph et de Lucien. Napoléon devenant, par un procédé quelconque, membre, c'est-à-dire chef du gouvernement — et pour eux c'est déjà un fait comme acquis — Joséphine prend immédiatement une importance, une influence, une place nuisibles aux intérêts de la famille ; elle traîne à sa suite les siens, leur fait donner de l'argent et du pouvoir ; elle détourne Napoléon de la famille pour lui donner un milieu différent auquel on sait qu'il aspire. Le chef du clan, Joseph, consent à ce que, momentanément, son cadet ait les honneurs, mais pourvu que le clan seul continue à récolter les profits. Certes, Napoléon *sait*, mais qu'il revoie seulement sa femme, et tout sera de nouveau en question. Qui a brûlé d'un tel amour, garde toujours au foyer de son cœur quelque étincelle sous la cendre. On ne lui laisse pas le temps : on lui dit les obscures intrigues avec Rewbell et Barras, les indiscrétions sur le passé, les amours présentes avec cet ignoble Charles ; on dit les dettes, les accords avec les financiers véreux, l'hostilité marquée contre la famille, tout ce qui peut le détacher d'elle, la lui faire prendre en haine et en mépris, montrer la créature sans foi qui n'a souci ni de l'honneur du mari, ni de la fortune du politique, ni même de la gloire du soldat.

Il écoute cela et il pleure : certes, ils doivent la voir

ainsi ces Corses, et il n'est pas même possible qu'ils la voient autrement. Avec leurs idées traditionnelles sur la famille, sur la femme, sur le rôle dévolu à l'épouse, en s'acharnant contre Joséphine, ils peuvent même croire qu'ils remplissent un devoir. Comment comprendraient-ils un être comme celui-ci, inconstant, mobile, fuyant, lâche devant les passions et les désirs, subordonnant tout à soi par une inconscience d'égoïsme devant qui tout disparaît, mêlant, dans le même instant, la plus calculatrice habileté et l'abandon le plus absolu, capable de suivre un plan avec une rigueur et une continuité qui surprennent, et ne vivant jusqu'ici qu'au hasard des rencontres ; un être de civilisation corrompue, en qui s'amalgament avec tous les sentiments compliqués qui rendent la femme le plus inexplicable, les ardeurs du tempérament créole, parées à souhait, pour plaire aux yeux et duper l'esprit, de tendresse, de sensibilité, de grâce, de dentelles et de bijoux ?

Mais lui qui l'a aimée. cette femme, de l'amour le plus passionné qui fut jamais, d'un de ces amours qui brisent le cœur qu'ils emplissent ; qui l'a aimée jusqu'au délire dans le désir et jusqu'à l'épuisement dans la possession, peut-il, comme ses frères qui n'aiment point, raisonner les choses et peser les avantages que, pour lui-même, aurait eus, sans nul doute, à ce moment, une répudiation éclatante ? Peut-il à ce point bannir de ses sens le souvenir de ces nuits heureuses où, pour la première fois, une femme a fait vibrer tout son être au point de l'abîmer dans la jouissance ?



Peut-il effacer de son esprit l'idée sur laquelle il a vécu deux années, que cette femme appartient à un monde supérieur et lui en ouvre les portes; que, par sa naissance, par ses parentés, par ses alliances, elle se rattache à l'ancienne France et à la vieille cour, qu'elle seule est le trait d'union entre lui et cette société inconnue, dont peut-être il s'exagère, faute de la connaître, l'importance, l'influence et le mérite, mais qu'il faut pourtant qu'il conquière et qu'il amène à ses desseins s'il veut être l'homme de la France et non pas l'homme d'un parti? Sans doute, il se dit déterminé à rompre et il croit sa décision prise; mais, pour qu'il la garde, il ne faut pas qu'il se trouve en présence du monstre: tant qu'il se soustrait, qu'il tient sa porte close, il se contraint; lorsqu'il voit Joséphine, il a cédé. Encore une fois, elle a vaincu par les seules armes qu'elle puisse employer sans s'accuser ou se défendre: les larmes. Par une habileté suprême elle y a joint les supplications de ses enfants, devant qui Napoléon ne peut même dire ses griefs, et comme, avec cet instinct de la femme qui ne peut la tromper et qui établit sur l'homme sa puissance, elle sent qu'il la désire encore, elle n'a qu'à se laisser prendre pour que ce soit elle qui pardonne et que la répudiée d'hier se retrouve la maîtresse d'aujourd'hui.

Le lendemain matin, Lucien, mandé par son frère, arrive rue de la Victoire: ordre est donné de l'introduire dans la chambre des époux réconciliés. Cela épargne des discours.

A présent, il faut que les frères fassent à mauvaise fortune bon visage et, puisqu'ils n'ont trouvé nul moyen d'empêcher le raccommodement, que chacun s'emploie à manœuvrer et, selon ses forces, se prête au grand dessein. Mme Bonaparte y a son rôle, et il n'est point médiocre.

D'abord, intime comme elle est avec les Gohier, chez qui elle dînait le soir où l'on apprit le débarquement à Fréjus, et qu'alors elle a cherché à engager avec elle « contre les misérables qui tenteraient de s'emparer de Bonaparte », elle peut décider le mari par la femme ; et c'est ce qu'elle essaie de faire par quantité de menus soins, jusqu'au moment où elle se détermine à s'ouvrir à la dame, qui, trop contente du premier rang pour en accepter un autre, fait la républicaine et repousse, à ce moment, toutes les offres et les compensations.

De même, avec Barras, quoique leur amitié soit fort refroidie et qu'il ne soit plus entre eux question de la bagatelle, elle a conservé de ces relations que, en ce temps, toute femme du monde savait garder avec un ancien amant ; elle le rencontre sans embarras, le reçoit sans affectation, et, dans son salon, qu'il fréquente naturellement, il a gardé assez d'habitudes pour que sa présence ne soit point suspecte. Un soir même, devant quelques personnes qu'il n'a point aperçues d'abord, il y fait des confidences.

Ce salon n'est pas indifférent, et pour les gens qu'on y voit et pour les bruits qu'on y recueille. Dès qu'elle en entr'ouvre la porte, il arrive, pour y frapper, de



ces hommes toujours à la recherche de ces endroits où l'on trouve, le soir, du feu, de la lumière, des femmes — ce qu'on appelle le monde. Voici les Caulaincourt, les Ségur, M. de Mun, M. Maupetit, M. de Montigny-Turpin, « des personnes des plus élégantes », sans parler des généraux et des gens de lettres : cela fait un centre, et cela fait aussi un paravent, car, du salon de madame, on passe dans le cabinet du Général.

Puis, la réconciliation, très bien prise par le monde de Paris qui en a vu bien d'autres et ne pense pas un instant à trouver ridicule cette rentrée que sauve le mot de Napoléon à Réal : « Les guerriers d'Égypte sont comme ceux du siège de Troie et leurs femmes leur ont gardé le même genre de fidélité » ; cette réconciliation qui rassure tant de femmes pareilles à Joséphine, qui évite le scandale d'un divorce où, quels que soient les torts de la femme, on est toujours disposé à lui donner raison, permet encore à Napoléon de reprendre l'attitude du bon mari, de l'homme d'intérieur, nullement agité d'ambition, qui, « pendant que tout Paris est occupé de lui, passe sa soirée à jouer au trictrac avec sa femme ».

Joséphine excelle à son rôle, triple ou quadruple. Elle en saisit toutes les nuances et en fait valoir tous les effets, Familière avec Mme Gohier, accueillante, aimable, câline pour quiconque franchit le seuil de son salon, reconnaissante, soumise et tendre avec son mari, elle a même l'air de pardonner à ses beaux-frères et leur fait accueil. Elle leur doit, en effet, dans cette transe où ils l'ont mise, le plus éminent service. Pour

la première fois à ce qu'il semble, depuis son mariage, elle a deviné quelle *affaire* elle a faite : elle a compris, non Bonaparte auquel elle ne comprendra jamais rien, mais la fortune de Bonaparte. Elle ignore quelle elle sera, n'a point conscience, certes, des sommets où elle peut le porter, mais elle la pressent colossale et elle la tient si bien embrassée que, pour l'en détacher, il faudrait, ce semble, lui briser les os et lui scier les tendons.

Les beaux-frères besognent de leur côté. Joseph, dans son court passage aux Cinq-Cents, s'est lié avec certains de ses collègues, Cabanis, Jean Debry, Andrieux, entre autres ; mais surtout, par une tendance naturelle à son esprit, il s'est rapproché, en politique, des anciens Constituants encore dans les affaires, d'hommes tels que Talleyrand, Rœderer, Volney, Lecouteulx avec qui il est en sympathie d'idées et qu'il n'a nulle peine à amener à son frère, car ils sont convaincus de longue date que « ça ne peut pas durer ». Par eux, il s'est établi chez certains des députés les plus influents au Conseil des Anciens, lesquels sont tous d'ailleurs dans la main de Sieyès, et Sieyès est trop avisé pour ne pas voir que, à présent, sans Bonaparte, il ne peut rien. Cabanis met en contact Joseph et Sieyès ; Sieyès est déjà en confidence avec Lucien et presque accordé avec lui. Lucien a donc pu, en omettant certaines parties du plan qui ne sont plus d'actualité, donner des notions sur ses idées générales. Entre Joseph et Sieyès, quelques confé-

rences suffisent : les principes qui doivent servir de base à la nouvelle constitution sont adoptés par Napoléon.

Reste la procédure à suivre pour arriver au but. Sieyès, outre les Anciens, amène Roger-Ducos, son collègue au Directoire ; il ne reste plus à détacher qu'un directeur pour avoir à soi la majorité dans le pouvoir exécutif. On sonde Barras, qui ne parvient pas à donner une réponse, veut se ménager à droite et à gauche pour se maintenir, quoi qu'il arrive. Lui promettre formellement qu'on le conservera, on ne le peut ; il est si compromis, si discrédité, que son nom seul frapperait d'impuissance le gouvernement nouveau. D'ailleurs, ce qu'on veut, c'est concentrer et renforcer le pouvoir exécutif ; comme, dans les premiers projets pour la Cisalpine, établir trois gouvernants au lieu de cinq. Il faut une place pour Napoléon, deux pour Sieyès et Roger-Ducos. Nulle autre à donner ; c'est là le point faible : car il faudrait un tel appât pour amorcer Barras, ou, à son défaut, Gohier, qu'on espère encore par Joséphine, ou Moulin, qu'on travaille par Leclerc, — pour obtenir ainsi la majorité légale. Faute de place à donner, on pense aux grands moyens d'argent ou de contrainte. En attendant, on berce Barras usé, las, incapable de ses coups de vigueur de Thermidor, de Prairial ou de Vendémiaire.

Lucien est la cheville ouvrière de la machine au point de vue parlementaire ; il apporte la majorité des Cinq-Cents ; au moins a-t-il droit de le croire, car, au moment du renouvellement du bureau pour

brumaire, il a été élu président. Il a avec lui la plupart des inspecteurs de la salle, et le plus important, le général Frégeville.

Ainsi, sur les trois pouvoirs constitutionnels, l'on est assuré de la minorité du Directoire — de la majorité si Barras, qui résiste pour la forme, finit par se rendre — de la presque unanimité des Anciens et de la majorité des Cinq-Cents.

Des ministres, un seul compte, celui de la Police, Fouché ; on l'a. A l'Intérieur, à la Guerre, à la Marine, aux Relations extérieures, rien à craindre. Celui qu'on a présenté comme le plus hardi, le plus dévoué à la Révolution, Dubois-Crancé, ministre de la Guerre, ne bougea pas, n'écrivit pas une ligne, ne donna pas un ordre, fit le mort.

Hors du gouvernement, les hommes les plus importants sont d'accord qu'il faut en finir. Les malins, comme Talleyrand, ont quitté leurs places pour ne point risquer d'être pris sous l'écroulement final. Au reste, d'hommes de valeur, il y en a bien peu à l'intérieur de la France. La plupart sont proscrits ; les heureux traînent leur exil sur les routes d'Europe, attendant que quelqu'un — n'importe qui — leur rende une patrie et du pain.

Restent les moyens de force : la garnison de Paris les Gardes du Directoire et des Conseils, les généraux disponibles qui peuvent être tentés, soit de prendre le commandement de troupes restées fidèles, soit de se mettre à la tête d'une émeute jacobine. Pour pratiquer les officiers, Napoléon a Leclerc qui joue le prin-

cipal rôle. Il était à Montgobert au moment du débarquement à Fréjus : Pauline ne se trouvant pas bien du climat de Lyon, il l'avait menée pour passer un mois à la campagne : il en est parti au-devant de son beau-frère. Il peut d'autant mieux le servir que, ancien officier d'état-major de l'Armée d'Italie et de l'Armée de l'Ouest, il est un négociateur autorisé près des généraux que Napoléon ne connaît pas personnellement. C'est lui qui recrute Moreau, allié bon à montrer : aussi, le 16 brumaire, le *Moniteur* annonce que Bonaparte lui a fait présent d'un damas garni de diamants qu'il a rapporté d'Égypte et qui est estimé 10.000 francs. Il réussit encore avec Macdonald, mais il échoue sur Moulin, si intimement qu'il soit lié avec lui, ayant été son chef d'état-major à Rennes.

En ce qui touche les officiers particuliers, Lannes, Berthier, Murat, Duroc, Lavallette, Marmont, Eugène, sont, chacun pour son arme, des porte-paroles précieux. Il ne faut pas de grands mots pour gagner Lefebvre, commandant de la division ; il suffit de lui affirmer que la République est en péril du fait des avocats. Avec Jubé, commandant de la Garde du Directoire, et Blanchart, commandant de la Garde des Conseils, on s'arrange tout de suite : ce sont à peine des soldats l'un et l'autre, et l'effort est médiocre. En cavalerie, il y a, à Paris, les 8e et 9e Dragons et le 21e Chasseurs. Les dragons ont été de l'Armée d'Italie, et leurs chefs, Milet et Sébastiani, sont tout acquis, celui-ci avec une nuance particulière de dévouement :

il est Corse et se dit parent des Bonaparte. Le 21ᵉ Chasseurs — ancien Hussards-braconniers — est le régiment où Murat a fait sa carrière, et il y a son monde. Quant aux demi-brigades d'infanterie, la 6ᵉ, la 79ᵉ et la 86ᵉ, elles sont tout à Bonaparte, aussi bien que la Garde de police et les adjudants de la Garde nationale.

Trois hommes seulement restent en dehors : Augereau qui, le matin du coup d'État, se présenta plus en ami qu'en ennemi, bien qu'il eût fait pacte avec les Jacobins ; Jourdan, qui sans doute n'avait pas été abordé inutilement par Joseph et qui se tint assez neutre pour qu'il n'y eût rien d'irréparable entre Napoléon et lui ; et enfin Bernadotte. Celui-ci était le plus à craindre : il avait des talents et de l'habileté ; il avait acquis de l'autorité comme ministre de la Guerre ; il était connu des soldats et même du peuple. Si la majorité du Directoire (Barras, Gohier, Moulin), s'appuyant sur les hommes du Manège et sur la gauche des Conseils, l'allait chercher et lui offrait une sorte de dictature, il n'hésiterait pas à se mesurer avec Bonaparte. Il aurait pour lui la légalité, mettrait la force de son côté, car la troupe, s'il commandait, hésiterait certainement et, dans ces conditions, l'issue serait douteuse. Bernadotte haïssait Sieyès qui l'avait chassé de son ministère ; il porterait donc, à prévenir et à réprimer le coup d'État, la passion personnelle que lui inspiraient sa rancune contre Sieyès et l'envie exaspérée qu'il nourrissait contre Napoléon. Aussi,

pour gagner Bernadotte, Joseph ne néglige nul effort : le rusé Gascon ne se refuse point aux entrevues, soit qu'il prétende ainsi se réserver une sortie dans chacun des camps; soit qu'il espionne les Bonaparte pour le compte de Barras ; soit que, avant de se décider, il veuille peser lui-même les forces des deux partis et se vendre le plus cher possible. Il se rencontre à Mortefontaine avec Napoléon, en société de Regnauld, d'Arnault, et de quelques autres, ce jour même où, par le faux pas d'un cheval, il s'en fallut de si peu que l'édifice de la fortune de Bonaparte ne croulât avant d'être élevé. Le 16 brumaire, il donne à tous les Bonaparte, dans sa maison de la rue Cisalpine (rue de Monceau) un magnifique dîner, à la suite duquel il a, dans un berceau, au fond du jardin, un long entretien avec Napoléon. Désirée, Mme Bernadotte, a mis tous les ressorts en jeu pour amener son mari à son beau-frère, mais rien n'y fait. Bernadotte ne peut penser que le Directoire s'abandonnera sans tenter au moins la lutte ; il est désigné pour la soutenir; il attend donc qu'on le fasse appeler, mais ne veut point, en s'offrant, diminuer le prix qu'il pourra exiger au moment décisif. Pourtant, le matin du 18, avant cinq heures, il est chez Joseph et, de lui-même, l'accompagne rue de la Victoire. Mais lorsque, arrivé au bout de l'étroite allée qui débouchait dans la cour de l'hôtel, il voit cette cour remplie des officiers de la garde nationale et de l'armée, il quitte brusquement son beau frère, en lui disant : « Je vais ailleurs où peut-être je suis destiné à vous sauver : car vous ne

réussirez pas ; au pis aller, je trouverai toujours er vous un frère et un ami. » Tout Bernadotte est là.

Dans la journée du 18, on gagna, sans combat, la première manche. Nul ne pouvait contester que les Anciens, aux termes des articles 102 et 103 de la Constitution, n'eussent le droit de transférer les deux Conseils de Paris à Saint-Cloud, et si certains membres, qui, par hasard, étaient de la minorité, n'avaient point reçu à temps leur convocation, ils n'avaient à s'en prendre qu'aux huissiers. A la vérité, à ce décret, parfaitement légal, les Anciens en avaient ajouté un autre qui constituait le coup d'État, l'usurpation du pouvoir exécutif : ils avaient nommé le général Bonaparte pour commander en chef la 17e division militaire, la Garde du Corps législatif et les gardes nationales sédentaires — ce à quoi Bonaparte avait ajouté de sa main, dans son ordre du jour, la Garde du Directoire ; — mais la prise de commandement s'était effectuée sans aucune difficulté ; tous les chefs de corps, qu'ils fussent ou non prévenus et gagnés, étaient venus se ranger près du Général en chef. D'ailleurs, il n'y avait plus de gouvernement, car il n'y avait plus de majorité directoriale, Sieyès et Roger-Ducos étant volontairement démissionnaires, et Barras s'étant, à peu près de bonne grâce, soumis à signer la lettre rédigée par Talleyrand qui le compromettait d'une façon définitive.

C'était bien taillé, mais il fallait coudre.

Il restait les Conseils à convaincre ou à dissoudre,



et c'était Napoléon qui devait faire l'un ou l'autre. Sur sa proposition, il fallait que les Anciens, dont on était sûr, prissent l'initiative des mesures de salut public, déclarassent la vacance du gouvernement, nommassent les Consuls provisoires, décrétassent leur propre ajournement : que cette résolution fût portée, ou tout au moins appuyée par lui aux Cinq-Cents; qu'il y parût et enlevât le vote. Or si, le 18, aux Anciens, devant une assemblée qui paraissait unanime, qui était toute prête à l'applaudir, qui venait de lui conférer la dictature, il avait montré un embarras, une timidité, un manque d'à-propos singuliers, que serait-il, le lendemain, devant une réunion tumultueuse et hostile, dont on avait tout à craindre, et où les violents, comme de juste, écarteraient et réduiraient au silence les modérés, — à moins encore que, comme il y en eut tant d'exemples, ils ne les entraînassent à leur suite?

Tout soldat véritable, en face d'un parlement assemblé, s'emporte ou s'abaisse : pour manœuvrer, ruser, discuter, faire un discours, il faut une autre âme que celle qu'il a de naissance. Habitué au passif silence dans les rangs, toute interruption lui paraît insultante, toute contradiction insupportable. Un *Imperator* qui ne commande pas, c'est un non-sens. Le titre même dont il est revêtu, la qualité suprême qu'il doit posséder, il faut qu'il les abdique. S'il ne se montre pas tel que, par nature, par éducation, par orgueil de son grade, il faut qu'il soit, comme un donneur d'ordres, un disperseur d'émeutes « qui va

chercher la garde si l'on fait trop de bruit dans la maison » ; si, de sa main crispée par la colère, il n'a point la tentation formidable de saisir et de brandir l'épée, alors nulle alternative : c'est l'effarement, l'ahurissement ; ses idées se confondent, sa bouche se sèche, sa voix s'altère, ses mots lui manquent. Rien de la peur qu'un lâche éprouve au feu ; mais cette folie de terreur qui envahit l'acteur inaccoutumé aux planches et le paralyse à son entrée en scène ; un tremblement, qui d'une des extrémités se communique à tout l'être, fait vibrer tous les nerfs ensemble et, devant une foule, dont chaque membre est individuellement un imbécile ou un criminel, paralyse à ce point un homme de cœur ou un homme de génie que, coupée net, la parole s'arrête dans son gosier, et que, pour un peu, il pleurerait de désespoir et de honte. Cette sensation, rien n'en triomphe, et, si elle est inexplicable pour les gens de parole, — ceux qui en font métier ou qui en ont le don, — elle demeure insurmontable pour les autres et plus peut-être pour les hommes d'action et les hommes d'épée.

Aussi, le 19, dès son entrée dans la galerie de Saint-Cloud où siègent les Anciens, bien que l'immense majorité soit à lui, bien que tout soit préparé à son gré, bien que, après la lettre de démission de Barras, on vienne de lire une lettre de Lagarde, secrétaire général du Directoire, annonçant faussement que *quatre* membres sur cinq ont donné leur démission, Napoléon, aussitôt qu'il prend la parole, est troublé, et les mots qu'il dit, même figés par l'impression,



s'entendent hésitants, indécis, sans suite. Ce sont des justifications qu'il invoque, c'est une apologie qu'il balbutie, ce sont des menaces qu'il lance, et tout cela sonne faux, jusqu'à la dernière phrase pourtant apprise, il semble, par cœur : « Souvenez-vous que je marche accompagné du dieu de la Guerre et du dieu de la Fortune ; » qu'il prononce : « Sachez que je suis le dieu de la Guerre et le dieu de la Fortune. » Cela lancé, il veut se retirer, mais on veut qu'il donne des explications, et c'est alors une déroute, car, pour les fournir, il faudrait sortir des généralités ou les présenter avec ces accents et cette mimique qui, dans les assemblées où l'on se pique d'éloquence, provoquent, à des moments, cette sorte de délire qui étouffe toute discussion et enlève les votes.

Il sort enfin dans un grand et terrible silence. Les Anciens n'ont point rendu le décret, ni fait les propositions qui sans retard doivent être transmises à l'autre Conseil. Ils n'ont désigné aucune députation pour accompagner le général, et lui pourtant, d'un pas automatique, oubliant ce qui a été convenu, se dirige vers l'Orangerie où siègent les Cinq-Cents.

Là, depuis que la séance est ouverte, Lucien, qui préside, lutte vainement, malgré l'habitude qu'il a des tempêtes des clubs, contre un courant qui, dès le début, se dessine et entraîne peu à peu même les conjurés de la veille. Gaudin, le premier inscrit, qui, selon le plan arrêté, doit s'étendre en paroles, tenir la tribune jusqu'au moment où arrivera le décret des Anciens, s'arrête

intimidé au bout de quelques phrases courtes et vagues. Un tumulte s'élève : la gauche propose que chaque député vienne renouveler à la tribune le serment de fidélité à la Constitution de l'an III. Lucien saisit la motion, la fait voter : le serment à la tribune, c'est du temps qu'il gagne et que les autres perdent. Pendant qu'on jurera, arrivera le décret des Anciens. On fait l'appel nominal : on a prêté le serment : point de messager d'État. Une lettre est remise au président, celle de Barras. On en donne lecture : avec les interruptions, les exclamations, les insultes à Barras, c'est encore quelques minutes. Les Anciens ne peuvent se faire attendre davantage. La porte s'ouvre, c'est Bonaparte qui paraît, entouré uniquement de quatre grenadiers de la Garde des Conseils, mais suivi de tout un peloton de généraux et d'officiers. Alors, une clameur furieuse sur tous les bancs, une tempête de hurlements : « Hors la loi ! A bas le tyran ! A bas le dictateur ! » Napoléon ne peut prononcer un mot. On le presse, on le menace, on le pousse; les grenadiers se serrent autour de lui et l'entraînent.

Lucien reste seul avec ces fous déchaînés, et seul il lutte contre eux. « Hors la loi ! hors la loi ! Aux voix, président, le *hors la loi !* » Il quitte le fauteuil, s'approche de la tribune, glisse un mot au général Frégeville, qui, au milieu du tumulte, sort sans être aperçu. Il attend, laisse quelques parleurs développer des motions furibondes, puis, lorsqu'il suppose que les soldats que Frégeville est allé chercher appro-

chent, il escalade la tribune. Sa voix vibrante et profonde domine l'assemblée parvenue au paroxysme de la violence et de l'insulte : « Il n'y a plus ici de liberté, dit-il. N'ayant plus le moyen de me faire entendre, vous verrez au moins votre président, en signe de deuil, déposer ici les marques de la magistrature populaire ! » Il se dépouille de sa toge et de son écharpe, les jette sur la tribune, puis lentement en descend l'escalier, au bas duquel ses amis se sont groupés; entouré par eux. il marche vers la porte, et, au moment où il y arrive, paraît la garde qu'il a requise. Il sort alors, il se précipite dans la cour, il s'élance sur un cheval, il fait battre un ban, il harangue les troupes et, sous le coup de son émotion, avec une éloquence passionnée, il demande, il requiert, il commande le dispersement des *représentants du poignard*. Bonaparte donne l'ordre, les tambours battent la charge et, Leclerc et Murat en tête, les grenadiers, baïonnette basse, entrent dans l'Orangerie.

Dans ce même lieu, le même jour, à neuf heures du soir, la majorité des Cinq-Cents est réunie sous la présidence de Lucien. Elle proclame que Bonaparte et ses troupes ont bien mérité de la patrie; elle décrète qu'il n'y a plus de Directoire; que soixante et un *individus* ne sont plus membres de la représentation nationale; elle crée une Commission consulaire provisoire composée de Sieyès, Roger-Ducos, ex-directeurs, et de Bonaparte, général, et charge deux commissions, chacune de vingt-cinq membres, de

préparer les changements à apporter à la Constitution de l'an III. Le Conseil des Anciens approuve la résolution, les nouveaux Consuls appelés prêtent serment; les Commissions intermédiaires sont élues et les Conseils se séparent.

Ainsi, le coup d'Etat parlementaire, le coup d'État qu'on avait prétendu entourer de formes quasi légales, le coup d'État dirigé par l'immense majorité des Conseils contre une minorité de soixante et un membres; ce coup d'État, combiné entre toutes les fortes têtes du Directoire et du Parlement, assuré de tous les bons vouloirs, garanti par la complicité universelle, avait, on peut le dire, misérablement échoué : atermoiements qui seraient incompréhensibles de la part des Anciens, si l'on n'y soupçonnait la pensée de se réserver, la crainte de l'insuccès, la défiance des forces et de l'énergie de Napoléon; attribution forcée à celui-ci d'un rôle que lui seul *doit* jouer, et qu'il ne *sait*, ni ne *peut* jouer; panique des conjurés dans les deux salles, ce terrible « hors la loi ! » qui a tué Robespierre et tant d'autres, sonnant à leurs oreilles; c'en a été assez pour que, contre une fiction de légalité, se brisât presque la volonté de la Nation qui, sans se soucier le moindrement des formes, acclame Napoléon pour son chef. — Et cela a ainsi tourné parce qu'on a eu confiance aux parlementaires, qu'on a suivi leurs directions, adopté leurs plans et embrassé leurs idées Au 10 août, au 31 mai, au 9 thermidor, au 13 vendémiaire, au 18 fructidor,

toujours et partout, les parlementaires en face du péril ont perdu la tête, ont été incapables d'action et, lorsqu'ils ont été sauvés comme lorsqu'ils ont été proscrits, ils l'ont été par un homme qui n'était point un parlementaire, qui était un révolutionnaire comme Henriot ou un soldat comme Barras, mais ils ne se sont jamais sauvés eux-mêmes, pas plus qu'ils n'ont à eux seuls combiné et exécuté un coup d'État. Il y a une exception : le 30 floréal, mais c'étaient parlementaires contre parlementaires.

Par son à-propos, par son activité, par sa résolution froide au milieu du flux bouillonnant de ses propres paroles, Lucien a tout sauvé — et cela parce que, malgré ses deux années de députation, il est resté un révolutionnaire, un clubiste, ne s'est, pas plus qu'à d'autres jougs, soumis à la discipline parlementaire. Mais si, devant l'imminent danger, la nécessité de vaincre ou de périr, l'abîme ouvert pour lui et pour les siens, il s'est déterminé, a, en une seconde, trouvé et employé le seul moyen de sortir de l'impasse, l'expédient légal qui a justifié l'intervention de la force armée, on peut croire qu'il l'a fait à contre-cœur. Ce n'est plus là son programme : l'intervention des soldats, qu'il a été obligé de provoquer, transforme radicalement, et à son détriment à lui-même, le plan convenu, donne l'influence aux soldats et la retire aux avocats, — ces *avocats* dont il a suffi de parler à Lefebvre pour qu'il vît rouge, dont l'évocation seule a précipité les grenadiers, la baïonnette en avant, dans la salle de l'Orangerie.

Dans sa combinaison, Lucien agréait sans doute un homme de main, un général, son frère, puisque l'opinion l'imposait : mais, à la condition que l'élément civil primât, absorbât le militaire ; que, dans le gouvernement, le soldat se trouvât lié par les mille formules légales qui peu à peu brisent sa volonté, détruisent son autorité et anéantissent son prestige. Que Lucien eût ou non adopté sincèrement ce que lui avait laissé voir, de ses théories d'ailleurs fort séduisantes, Sieyès, le grand maître en constitutions, ce qu'il voulait, c'était le pouvoir pour lui-même, et à brève échéance. Il comprenait bien la nécessité que Sieyès et Roger-Ducos, ex-directeurs, fissent le pont en quelque sorte entre la constitution détruite et celle à faire, mais il entendait que, ensuite, une des places fût pour lui, et certes il la rêvait prépondérante. L'entrée en jeu de l'élément militaire dans de telles conditions renversait toutes les proportions, infériorisait tout civil, le rejetait personnellement au dernier plan, — bien en arrière de son frère qui ne l'admettrait jamais pour son égal et ne partagerait certes point avec lui le pouvoir suprême.

Si le programme avait été régulièrement exécuté, c'est-à-dire si les Anciens avaient envoyé à temps leurs propositions et que les Cinq-Cents les eussent votées, le rêve de Lucien se réalisait en entier : la constitution de Sieyès entrait tout entière en exercice ; par suite, le pouvoir exécutif, où l'élément militaire se trouvait en minorité et n'avait plus qu'un rôle secondaire, était subordonné au pouvoir légis-

latif. Le Sénat ayant, en même temps que le droit d'élire les Consuls, celui de les absorber, — c'est-à-dire de les destituer sans phrases, sans motifs, sans raison, sur une simple inquiétude; — se recrutant lui-même, ayant à la fois pour attributions de sanctionner les lois et d'élire les députés et les hauts fonctionnaires, eût de fait réuni tous les pouvoirs, anéanti toute initiative de la part de l'exécutif, brisé le seul ressort par lequel il peut tenter et réaliser de grandes choses, introduit dans l'administration la lutte permanente entre des fonctionnaires d'origines différentes; le système de Sieyès en vigueur, c'était Napoléon avortant avec les réformes qu'il apportait et le grand mouvement national qu'il incarnait, ou c'était Napoléon obligé de recourir à un nouveau coup d'État, purement militaire celui-là, qui eût écarté, non pas seulement les parleurs inutiles, mais les penseurs, les administrateurs, les grands fonctionnaires qui allaient accomplir l'œuvre de réparation et, dans la France pacifiée, élever, sous une direction féconde, parce qu'elle est unique, l'édifice de ses institutions modernes.

Pour la nation, ce fut donc un bonheur si le coup d'État dévia comme il fit : car, grâce à cette déviation, si, le soir du 19 brumaire, pour les parlementaires qui aiment le compliqué, il y a un gouvernement composé de trois pouvoirs, — un exécutif, les trois Consuls; un délibératif, la commission des Cinq-Cents; un approbatif, la commission des Anciens, — pour le peuple, qui est simpliste et qui

incarne toujours en un homme ses espérances, ses rêves et ses passions, il y a Napoléon Bonaparte. Cela est si vrai que, aux yeux de tous, même de la plupart des historiens, c'est à cette date que commencent son règne, sa puissance incontestée, sa prépotence presque sans limite, — alors que, en réalité, il y eut un mois et demi de tâtonnements, un espace de quarante-cinq jours, durant lequel les idées constitutionnelles de Sieyès, d'abord prépondérantes, se dispersent, se diluent, se volatilisent heure par heure, sous la pression chaque jour plus forte de la nation, lasse des ambiguïtés parlementaires et réclamant pour le Général-Consul un pouvoir plus indépendant, plus concentré, plus responsable, plus dictatorial.

VI

LA PREMIÈRE ANNÉE DU CONSULAT

19 BRUMAIRE AN VIII. — 16 BRUMAIRE AN IX
(9 Novembre 1799. — 7 Novembre 1800).

Lucien après Brumaire. — Rôles que Napoléon attribue à ses frères. — Mariage de Caroline. — Carrière antérieure de Murat. — Murat et Caroline. — Joséphine depuis Brumaire. — Rôle qu'elle joue. — Son habileté. — Son royalisme. — Les Émigrés. — Commencements de la lutte pour l'hérédité. — Lucien. — Joseph. — Conspiration de Marengo. — Napoléon avant et après Marengo. — La question d'hérédité. — Joséphine. — Joseph. — Lucien. — Publication du *Parallèle*. — Première disgrâce de Lucien. — Victoire de Joséphine.

La proclamation adressée au Peuple français par Bonaparte, général en chef, le 19 Brumaire, à onze heures du soir, contenait un récit de la journée qui n'était point pour flatter Lucien ; son rôle était passé sous silence ; son nom même n'était pas prononcé : il dut penser qu'il était joué — et peut-être l'était-il. A la vérité, il était membre de la Commission intermédiaire des Cinq-Cents et ces fonctions eussent pu être importantes, si, comme les parlementaires le croyaient encore, ces Commissions avaient été réellement chargées de faire la Constitution et si Lucien avait, comme il le dit, pris des idées de Sieyès une vue



assez nette pour s'en faire le soutien et l'avocat : mais il n'en fut rien. Sieyès, sans doute, n'avait jugé à propos de lâcher, de son ton d'oracle, devant ce jeune homme, au fond naïf, que les parties du système qui pouvaient flatter son ambition et l'entraîner dans la première conspiration — celle antérieure au retour d'Egypte ; — peut-être aussi Sieyès qui, depuis dix ans, refusait de livrer la formule complète de sa panacée et qui, si on le pressait, dérobait adroitement sa pensée derrière le brouillard d'axiomes sibyllins, n'avait qu'après Brumaire, pour diminuer, pour supprimer même le premier rôle, fatalement dévolu au Général, imaginé, au lieu des trois charges consulaires, le système du grand électeur, assisté des consuls de la paix et de la guerre, et absorbable par le collège des conservateurs : enfin, quels que fussent l'intelligence et l'esprit de décision de Lucien, il ne s'était jusque-là fait sa place que par des déclamations ; il s'agissait à présent de fournir et de soutenir des idées ; et des hommes comme Rœderer et Boulay, réfléchis et mûrs, y étaient bien plus aptes que lui.

En tout cas, soit qu'il ignorât les projets de Sieyès, soit que Sieyès les eût modifiés à son insu, soit qu'il ne fût point préparé à les discuter, il ne joua dans la commission qu'un rôle médiocre : non seulement, il ne défendit point, comme il l'a dit, des théories de Sieyès, mais il les combattit avec une extrême vivacité. Dans une conversation — Boulay dit une dispute, — qu'il eut avec Boulay et Rœderer, il ne se contenta point de blâmer « tout le système, et les

listes d'éligibilité, et le collège des conservateurs, et le tribunat, et toute la forme de gouvernement »; il fit, alternativement et avec une pareille ardeur, l'apologie, tantôt de la Constitution américaine, tantôt de la Constitution de 1793. Cela ne prouvait pas une grande fixité dans les idées ; mais Lucien n'en montre guère plus dans ses souvenirs : à l'en croire, il aurait accepté en entier, dans le projet de Sieyès, le système d'absorption par le Sénat qui n'était qu'un ostracisme déguisé; à en croire Boulay et Rœderer, il s'en fit le plus ardent détracteur comme devant être *un nid de conspirations.* Sur le rôle réservé au Tribunat, ce n'était plus avec Sieyès qu'il différait d'avis, mais avec Napoléon : il plaidait là sa cause personnelle ; car il était né *opposant*, il avait les dons nécessaires pour critiquer et démolir, s'il n'avait point acquis les qualités nécessaires à l'homme d'État, la science, la réflexion, la continuité des projets ; sa place pouvait donc sembler marquée dans ce corps spécial, ayant pour mission de pétitionner pour le peuple, d'exposer ses besoins, de soutenir ses intérêts devant le Jury législatif, contradictoirement avec le Conseil d'État, organe du gouvernement. C'était le seul corps d'ailleurs où son âge lui donnât accès puisqu'il fallait au moins quarante ans pour le Sénat et trente pour le Corps législatif : aussi, si on l'eût écouté, le Tribunat eût réuni tous les pouvoirs ; mais on ne l'écouta point : le débat se cantonna entre Napoléon et Sieyès et ce fut des concessions mutuelles qu'ils se firent que sortit la Constitution de l'an VIII où se



retrouvent la plupart des mots que Sieyès avait inventés et quelques-unes de ses idées d'apparat — bientôt destinées à disparaître — mais où Napoléon a introduit avec le principe de la souveraineté nationale directement exercée, celui de l'unité et de l'indépendance du pouvoir exécutif.

Dès la mise en vigueur de la Constitution, le 3 nivôse an VIII (24 décembre 1799), Lucien fut élu au Tribunat par le Sénat, mais, le même jour, il reçut, des Consuls entrés en fonctions, Bonaparte, Cambacérès et Lebrun, le portefeuille de l'Intérieur : c'était la plus grande place qui pût lui être donnée et elle attestait, de la part de Napoléon, malgré des divergences d'opinion déjà marquées, sa reconnaissance envers le président des Cinq-Cents, sa confiance envers son frère, la considération où il le tenait et le concours éminent qu'il attendait de lui.

Joseph, dont le rôle avait été nécessairement nul en toutes les affaires qui avaient suivi le coup d'État, avait été élu par le Sénat membre du Corps législatif ; mais le Premier Consul, avait, pour l'y laisser, une trop haute opinion de ses talents ; il le destinait à jouer un rôle majeur dans les négociations et, à cet effet, dès le mois de ventôse (mars 1800), il le nomma, avec Fleurieu et Rœderer, l'un des commissaires chargés de traiter de la paix avec les États-Unis d'Amérique.

Louis, qui, à son retour d'Autun, avait repris près de son frère ses fonctions d'aide de camp, parut de tous le plus favorisé, car, la carrière qu'il suivait étant strictement hiérarchisée, les soldats les plus dévoués



au Consul ne pouvaient regarder sans étonnement ce jeune homme qui, sans mérite, sans instruction, sans goûts militaires, sans actions d'éclat, sans service même, franchissait les grades aussi rapidement qu'un prince du sang l'eût fait sous l'ancien régime. Chef d'escadron au 5e Dragons depuis le 12 thermidor an VII (30 juillet 1799), Louis, sans avoir jamais paru, sans avoir même été reconnu dans son grade, était, moins de six mois après (le 21 nivôse an VIII, 10 janvier 1800) promu chef de brigade au même régiment, en garnison à Paris.

En poussant ainsi Louis aux hauts grades, Napoléon ne prétendait-il pas dès lors l'habiliter à une place qui, dans le militaire, fît pendant à celle qu'il avait attribuée à Lucien dans les affaires intérieures, à celle qu'il réservait à Joseph dans les relations extérieures ? Un peu plus tard, ne dirigera-t-il pas de même Jérôme vers la marine et n'est-ce pas que, dès lors, il prépare ainsi, à la tête de chacun des grands services publics, l'entrée en action d'un homme de son sang, imbu de son esprit et destiné à exécuter ses desseins sous ses ordres et sous sa direction immédiats ? N'est-ce point là une des preuves les plus convaincantes de la persistance en son esprit de l'idée de famille et, si elle entraîne à ce moment de tels projets, comment s'étonner de ceux qui ont suivi ?

Aux beaux-frères, au beau-fils, à qui n'est point du *sang*, il ne donne aucun de ces emplois d'attente qui présagent les grandes charges ou du moins les hautes missions gouvernementales. Il n'a pas sur eux le

même aveuglement, et les faveurs qu'il leur prépare doivent être justifiées par le mérite qu'ils déploient et par les services qu'ils rendent. Ainsi, Bacciochi n'est bon à rien et il n'a rien : il reste purement et simplement adjudant général à Ajaccio. Après un court voyage à Paris, en nivôse, il rejoint son poste et c'est seulement tout à la fin de l'année, que, toujours avec le même grade, il est appelé à l'état-major de la 16e division, à seule fin de justifier et d'autoriser ainsi à Paris la présence d'Elisa.

Leclerc a rendu d'éminents services dans la journée du 19. Pourtant son nom n'est pas prononcé plus que celui de Lucien. A-t-on voulu éviter que le public vît à la fois trop de membres de la famille employés dans le coup d'Etat et y jouant les rôles principaux ? Leclerc était en tête des grenadiers dans l'Orangerie ; il était aux côtés de Bonaparte quand, à la lueur de quelques quinquets, les nouveaux consuls prêtèrent serment aux mains de Lucien, et Paulette même, venue de Paris, assista à cette scène étrange que Sablet a voulu peindre. Général de division du 9 fructidor an VII (26 août 1799), Leclerc paraît à Napoléon trop jeune d'âge et de grade pour recevoir un commandement d'armée ; il a seulement une division à l'Armée du Rhin (12 frimaire — 3 décembre 1799) ; il est vrai que, du même coup, Napoléon lui fournit ainsi l'occasion de faire ses preuves et lui marque une confiance singulière ; car l'Armée du Rhin est destinée à Moreau, et nul doute que Leclerc ne joigne à sa mission militaire une mission de surveillance et d'obser-

vation près de son chef. Napoléon ne lui a point tenu rigueur d'un incident auquel il a été mêlé et qui eût pu faire naître des doutes sur son dévouement : à la première séance du Tribunat, au Palais-Royal, un tribun ami de Leclerc, Duveyrier, a trouvé opportun de diriger contre le Premier consul une attaque virulente, à propos d'échoppes en bois que des fripiers avaient établies dans le grand escalier et que, par décence, le gouvernement voulait faire disparaître. Faisant allusion à Camille Desmoulins et à la scène du 13 juillet 1789 : « Si l'on nous parle d'une idole de quinze jours, s'est-il écrié, nous n'oublierons pas que nous avons renversé des idoles de quinze siècles. » Cette sortie, douze jours après la mise en activité de la Constitution, a montré à Napoléon quel fonds il pouvait faire sur le Tribunat et ce que valait la reconnaissance des parlementaires. Or, le soir même de cette séance, Leclerc dîna avec Duveyrier et, de crainte qu'il ne lui arrivât quelque chose, il voulait l'emmener coucher chez lui. « Il n'était pas fâché de cette incartade. » Si de là date la défiance que Napoléon prit contre le Tribunat, il ne témoigna rien à Leclerc et ne garda pas même rancune à Duveyrier qu'il nomma, en 1808, premier président à Montpellier.

Le mieux traité en apparence fut le dernier venu des beaux-frères, Joachim Murat, qui venait d'épouser Caroline, ci-devant Maria-Nunziata. Lorsque Napoléon était arrivé d'Egypte, Caroline était venue avec Hortense, sa compagne de pension, de Saint-Germain



à Paris où elle avait passé une quinzaine de jours, durant lesquels Murat ne s'était point tenu de lui faire la cour. Le 16 brumaire, on les avait brusquement renvoyées chez Mme Campan. « Nous étions bien loin de nous douter des événements du lendemain, a dit Hortense, mais le général Murat, en vrai chevalier amoureux, nous expédia, dans la nuit du 19 brumaire, quatre grenadiers de la garde qu'il commandait. Ils étaient chargés de nous apprendre ce qui s'était passé à Saint-Cloud et la nomination de Bonaparte au Consulat. Qu'on se figure quatre grenadiers frappant aux portes d'un couvent de femmes. L'alerte fut générale. Mme Campan blâma hautement cette manière militaire d'annoncer la nouvelle. Caroline n'y vit qu'une preuve de galanterie et d'amour. »

Napoléon pourtant n'avait point encore donné son avis sur ce projet qu'il ignorait vraisemblablement. Même, il avait jeté les yeux sur Moreau et souhaitait le mettre dans sa famille au point que, dans le *Moniteur* du 24 brumaire, il fit annoncer son prochain mariage avec une de ses sœurs. Or, une seule était à marier : Caroline. On lui a même prêté d'autres visées, que le moindre examen montre impossibles : on a parlé de Lannes ; — ce ne fut que le 8 fructidor an VIII (26 août 1800), six mois après que Caroline eût épousé Murat, que Lannes fut divorcé de la demoiselle Méric qu'il avait épousée en nivôse an III ; on a parlé d'Augereau, — mais Augereau n'a jamais eu la moindre intention de rompre les liens qu'il avait formés à Naples en 1788 avec Mlle Gracht et auxquels il

resta fidèle jusqu'à la mort de celle-ci, en 1806. C'était assez et trop, pour Murat, que Moreau fût en jeu. Quelle comparaison établir entre ce qu'apportaient et ce que représentaient les deux hommes ? Peut-on même penser que si Napoléon eût connu exactement, en détail et par le menu, la vie antérieure de Murat, il n'eût point, malgré l'enthousiasme de Caroline, décliné son alliance?

Joachim Murat était né, le 25 mars 1767, à la Bastide-Fortunières, village de quelque huit cents habitants à cinq lieues de Cahors. Il était le sixième enfant de Pierre Murat-Jordy et de Jeanne Loubières. Son père était maître de poste, a-t-on dit souvent (pourtant il n'y avait pas de relai à la Bastide) ; en tous cas, tenait auberge et administrait comme une sorte de sous-intendant une partie des grands biens qu'avaient de ce côté les Talleyrand. Il était dans une certaine aisance, donnait de l'instruction à ses garçons et dotait ses filles, toutes trois mariées dans le pays : Jaquette à un M. Samat, de Souloumès, Antoinette à M. Jean Bonafous et Madeleine à M. Molinié. Dernier né de trois garçons, Joachim avait été destiné à l'Église, où son avenir était assuré par la protection des Talleyrand : il avait eu une bourse au collège de Cahors, puis au séminaire de Toulouse, mais la vocation n'avait pas suivi la bourse, et, soit pour échapper aux suites d'une fredaine, soit par un goût irrésistible pour le métier, au passage par Toulouse des Chasseurs des Ardennes allant d'Auch à Carcassonne, leur nouvelle garnison, il s'engagea le 23 février 1787 dans la compagnie de Niel. Belle re-



crue : cinq pieds six pouces deux lignes ; l'air casseur, des cheveux noirs, des yeux charbonnés et une santé de fer.

Murat suivit le régiment de Carcassonne à Schelestadt où il se trouva en 1789. Sa chaleur de tête l'y engagea, dit-on, dans une mauvaise affaire et il fut trop heureux d'obtenir de son capitaine son congé absolu. Il n'est point trace de ce départ dans ses états de services. Pourtant, en 1791, il était revenu dans son pays en congé, soit provisoire soit définitif, puisque, en même temps que Bessières, il fut désigné par le directoire de son département comme l'un des trois sujets que le Lot devait fournir à la Garde constitutionnelle du Roi. Il entra dans cette garde le 8 février et en sortit le 4 mars 1792. Il s'était senti déplacé dans ce milieu réactionnaire et, sans fournir de motifs, avait voulu donner sa démission. Se méprenant sur ses mobiles, son lieutenant-colonel, M. Descours, tenta de l'embaucher pour l'Armée des Princes, en faisant sonner à ses oreilles quarante beaux louis d'or s'il rejoignait les émigrés à Coblentz. Murat, qui tenait à justifier son départ devant le directoire du Lot, dénonça le fait, et sa dénonciation, renvoyée au Comité de surveillance de la Législative, ne fut pas un des moindres griefs invoqués par Bazire pour obtenir de l'Assemblée le licenciement de la Garde du Roi.

Murat rentra alors à son ancien régiment, devenu 12ᵉ chasseurs : il y fut nommé brigadier le 29 avril, maréchal des logis le 15 mai, sous-lieutenant à l'escadron franc le 15 octobre et lieutenant le 31 du même



mois. Il dut ce rapide avancement à la faveur personnelle de son colonel, M. d'Urre de Molans, qui, promu général de brigade, l'emmena comme aide de camp et le fit, à titre provisoire, nommer capitaine par le général Dampierre, le 14 avril 1793.

On peut penser que Murat avait fait la première campagne de l'Armée du Nord avec son régiment, qui, officiellement, a assisté au combat de Grandpré, au siège de Landrecies, à la bataille de Jemmapes et au combat de Saint-Troud, mais on ne sait rien d'autre que son rapide avancement sur la part qu'il a pu prendre à ces faits de guerre.

Au moment où il venait d'être nommé capitaine à titre provisoire, il rencontra à Arras un nommé Landrieux, qui, avec une commission du Conseil exécutif, s'occupait à lever sur la frontière un corps franc à cheval, auquel il avait donné le nom de Hussards-braconniers. Elevé dans la domesticité lointaine du Comte de Provence, n'ayant jamais servi que dans une vague garde nationale de province, ce Landrieux, homme d'affaires et de pillage, avait besoin, pour prêter à son corps franc une apparence militaire, de quelques officiers sachant le métier. Il s'aboucha avec Murat et lui proposa la deuxième place de chef d'escadron qui était vacante : il écrivit au ministre pour le demander. « Il est aussi patriote que moi, » disait-il. L'autorisation ne se fit pas attendre : Murat fut avisé le 8 mai qu'il était nommé provisoirement; il rejoignit le corps à Hesdin, et, durant que Landrieux courait le département de la Somme à la suite des

représentants Dumont et Chabot, il s'occupa à former le 2e et le 3e escadrons de guerre, assuma l'administration entière du régiment et parvint ainsi à se faire confirmer, le 14 août 1793, dans son grade provisoire.

Mais alors, il se brouille avec Landrieux : sans doute, il ne veut point lâcher le commandement effectif des Hussards-braconniers et prétend en obtenir aussi le commandement nominal, et Landrieux n'est point disposé à abandonner la grasse ferme qu'il tient des bontés de la République. Son régiment, c'est une entreprise qu'il a mise en valeur par des commis et qui doit lui rendre des bénéfices de tous genres. Le mener à la guerre, fi ! mais le faire travailler à l'intérieur, par petits paquets, aux perquisitions, réquisitions, arrestations, chez les suspects et gens de noblesse ou d'argent, voilà qui est de bon rapport. Murat rêve-t-il de plus glorieuses besognes que de commander l'escorte de la guillotine ou cède-t-il uniquement à l'obsession de supplanter Landrieux ? en tous cas, c'est de lui que part l'attaque ; Landrieux riposte ; et, alors, dénonciations sur dénonciations : « Landrieux, dit Murat, est un aristocrate, un suppôt du ci-devant comte de Provence. — Murat, dit Landrieux, porte partout le trouble par son inconduite et son indiscipline. » Chacun enchérit sur l'autre, prétend être meilleur citoyen, exagère son jacobinisme pour en tirer certificat et écraser l'adversaire, si bien que, fouetté par la jactance méridionale et ne sachant plus quoi inventer, Murat qui, l'année précédente, a dû se défendre devant le ministre de la Guerre d'appar-

tenir à la famille des ci-devant comtes de Murat et prouver par des certificats signés de cinq membres de la Convention « qu'il est un vrai sans-culotte fils d'un laboureur » ; qui craint peut-être que cette homonymie ne lui cause encore des ennuis, fait cette belle découverte que, par le simple changement d'une lettre, son nom devient pareil à celui d'un des dieux du Panthéon sans-culotte : un *a* pour un *u*, et le tour est joué. Il est si fier de son invention que, dans une lettre de trois pages qu'il écrit à Landrieux, d'Arras, le 28 brumaire an II (18 novembre 1793) pour le sommer d'exécuter sur-le-champ un mandat d'arrêt qu'il lui adresse, il appose quatre fois sa nouvelle signature : MARAT. Un tel acte de civisme emporte tout en effet : un examen épuratoire des officiers du régiment a lieu à Flers, le 6 frimaire an II (26 novembre) : sur les dénonciations de Murat, Landrieux est chassé, rayé des contrôles et bientôt incarcéré ; mais Murat n'est point, pour cela, nommé chef de brigade du corps, devenu le 21ᵉ régiment de Chasseurs. De sa prison, Landrieux se défend, emploie ses amis, fait agir ses complices, ceux avec qui il a partagé le produit de ses spéculations militaires. Bref, après une étrange et confuse guerre d'écrits, Murat est arrêté à son tour, à Amiens, le 28 floréal an II, (17 mai 1794) et comme, deux mois après, c'est le 9 thermidor, Landrieux a beau jeu de se présenter comme une victime des Décemvirs, et d'accuser Murat — qui a repris son *u* — de terrorisme et d'anarchisme. Pour cette nouvelle campagne, il

trouve un allié précieux dans le citoyen Rey, qui, nommé entre temps commandant du régiment, a gobé l'huître, laissant les coquilles aux plaideurs et ne se soucie point de rendre gorge. Des mois se passent; on se calme; Murat est relâché, rejoint son régiment à Paris où il est en garnison et se trouve heureux d'y reprendre son emploi de chef d'escadron.

Au 2 prairial an III, c'est lui qui amène aux Tuileries la première cavalerie dont la Convention puisse disposer contre les faubourgs : il est accueilli avec cet enthousiasme qu'inspire aux peureux la conviction qu'on leur apporte le salut; mais, la journée passée, il n'obtient point encore l'avancement qu'il désire.

Dans la nuit du 12 au 13 vendémiaire, Barras, nommé tout à l'heure général en chef de l'Armée de l'Intérieur, apprend de son prédécesseur, Menou, que quarante pièces de canon sont aux Sablons sous la garde de quinze hommes, et peuvent, d'un moment à l'autre, être enlevées par les insurgés. Cela arrivant, la Convention est perdue. Il dit à Bonaparte qui commande sous lui : « Tu vois s'il y a un moment à perdre... qu'on coure à l'instant me chercher cette artillerie et qu'on me la ramène en toute hâte aux Tuileries. » Bonaparte expédie aussitôt l'ordre à Murat qui part avec trois cents chevaux, et, à deux heures du matin, arrive aux Sablons au moment même où débouche une colonne de gardes nationaux sectionnaires qui, de leur côté, viennent pour saisir le parc. Murat est à cheval, on est en plaine; les sectionnaires se retirent et, à six heures du matin, les quarante

canons sont aux Tuileries. Dispersés avec méthode sur tous les points menacés, ils jouent dans la défense le rôle majeur.

Murat cependant ne reçoit pas encore son grade. Il accable le ministre de ses réclamations : « Je ne vous parlerai pas de mes connaissances militaires, dit-il dans un de ses mémoires ; l'âme honnête souffre toujours lorsqu'elle est obligée de parler d'elle-même ; je suis assez connu depuis que le régiment est à Paris et que j'ai commandé la plupart du temps qu'il y a fait le service. » Las des « injustices » qu'il a dû supporter, furieux de n'être point appelé au commandement de la Garde à cheval du Directoire, ce qu'il a sollicité en obtenant des apostilles de dix Représentants, il est sur le point de quitter la partie : le 30 nivôse (20 janvier 1796), il demande à Pétiet un congé de trois mois pour visiter sa famille. — Mais voici tout à coup que sa fortune change : le 13 pluviôse (2 février), il est promu chef de brigade pour prendre rang du 18 novembre 1793, et quelques jours après, le 10 ventôse (29 février), sur le témoignage de Junot et de Marmont avec qui il s'est lié, il est appelé comme aide de camp dans l'état-major que Bonaparte recrute en vue de l'Armée d'Italie.

C'est donc ici son réel début : de 1787 à 1796, on ne constate officiellement sa présence à aucune action de guerre. Et pourtant, dès l'ouverture de la campagne, à Mondovi, lorsque Stengel, dans la charge qu'il conduisait contre les débris de l'armée

piémontaise, est tombé blessé au pouvoir de l'ennemi, c'est Murat qui prend la direction du combat, exécute à la tête du 20e Dragons une poussée décisive, arrache le corps de Stengel aux Piémontais et les force à la retraite. Il est cité à cette occasion dans le rapport du Général en chef, et, après l'armistice de Chérasco, il est envoyé à Paris pour porter au Directoire l'instrument qui vient d'être signé. Une telle nouvelle mérite qu'on traite favorablement le messager : Murat est nommé général de brigade le 21 floréal (10 mai 1796).

A son retour en Italie, sa fortune hésite quelque temps. A Paris, il n'a pu se tenir de faire la cour à la femme du Général en chef : on dit qu'il a été heureux et, certainement, il a été indiscret. Revenu, en une action, il a manqué d'énergie, si bien que son courage est suspecté ; enfin et surtout, il a prétendu voler de ses propres ailes : soit qu'il préfère à la guerre d'autres moyens de parvenir, soit qu'il désire jouir de Paris et des plaisirs qu'on y rencontre, soit même qu'il espère jouer un grand rôle dans l'État en se rendant l'homme de main du Directoire, il s'est, durant son voyage, lié à Barras d'une façon étroite et, de nouveau, il a sollicité de lui, avec une extrême vivacité, le commandement de la Garde du Directoire. Bonaparte ne peut l'ignorer : or il veut qu'on soit tout à lui, n'admet point les partages, avec Barras moins qu'avec tout autre. Aussi, vainement, Murat se prodigue, se montre superbe d'audace à Valeggio où, menant la charge, il prend neuf canons, deux étendards et deux



mille hommes ; vainement, il fait preuve d'habileté dans la marche sur Livourne, d'intrépidité dans l'attaque du camp retranché de Mantoue ; vainement, il déploie une véritable intelligence militaire à Roveredo, à Bassano, à Saint-Georges où il est blessé, à Rivoli où il mène au feu une brigade d'infanterie et contribue puissamment à la victoire, Napoléon ne lui rend pas ses bonnes grâces, l'exalte peu et ne le propose pas : il se défie de lui et il a raison, car Murat continue à correspondre avec Barras, à solliciter le commandement de la Garde du Directoire, à dénoncer ses camarades : « Les choses vont bien ici, lui écrit-il le 19 frimaire V (9 décembre 1796), mais je ne puis croire que le Directoire ne soit pas trompé sur les principes de bien des personnes que le ministre emploie dans cette armée. On ne parle plus ici que de *Monsieur de...*, du *Baron de...*, du *Comte de...*, et cela dans des sociétés composées d'officiers supérieurs. Je me donne à tous les diables. » Et l'espèce de familiarité où il est se montre en cette formule de salutation : « Permettez que je vous embrasse et que je vous prie de ne pas oublier que je vous suis entièrement dévoué. »

On peut croire que, à Mombello — où pour la première fois il entrevoit celle qu'il épousera deux ans plus tard — il se remet un peu avec Bonaparte, mais cette mission de confiance qui lui est confiée dans la Valteline, ne lui est-elle point donnée surtout pour l'écarter sans scandale? Ce qui est sûr, c'est qu'il ne suit Napoléon ni à Rastadt, ni à Paris ; qu'il reste



à l'Armée d'Italie ; qu'il est employé à l'Armée de Rome ; qu'il n'est point au début désigné pour l'Armée d'Angleterre à laquelle il ne parvient à se faire attacher qu'à grand'peine et peut-être contre le gré de Napoléon. Il faut qu'il emprunte douze mille francs à Duveyrier et à Haller pour rejoindre Toulon, et, dès que la flotte est arrivée à Malte, il écrit à « son brave Barras, son *soutient* », pour solliciter son rappel en France, son envoi dans une autre armée parce que Berthier est son « enémi » et qu'il voit « tous les jours l'amitié du général Bonaparte diminuer à son égard ».

Néanmoins, au débarquement en Egypte, à la prise d'Alexandrie, il reçoit l'importante mission de relier avec ses troupes l'attaque de droite à l'attaque de gauche, Kléber à Menou, et son arrivée décide la journée. Dans la marche sur le Caire, il a le commandement de l'arrière-garde, poste d'extrême confiance. A Salahieh, à la tête du 3e Dragons, il se montre le premier entre les braves; mais, ensuite, sa mauvaise tête l'emporte à des paroles d'opposition, à des brigues, à une sorte de tentative de conspiration qui pourrait lui coûter cher et, pour arrêter ses propos, il faut que Bonaparte le menace « de lui faire mettre du plomb dans la cervelle ».

Les combats de Dyndeyt, de Mit-Ghamar, de Damanhour où il manie habilement son infanterie; celui de Gaza où, avec quelques escadrons, il écrase les six mille cavaliers arnautes, arabes et mamelucks de Djezzar; la jolie reconnaissance sur Safed et enfin le

merveilleux combat du Pont de Yacoub avec l'étonnant butin sur les Damascènes; toute cette campagne de Syrie où, non content de ses voltiges hors du camp, il veut encore monter la tranchée devant Saint-Jean-d'Acre, ne peut le rétablir dans la faveur de Napoléon : il faut Aboukir, et, là, son ingénieuse et manœuvrière audace, l'armée du grand seigneur jetée dans la mer, le camp des Ottomans emporté avec ses trésors et, de la main même de Murat, le Seraskier Mustapha pacha blessé et pris.

Sur le champ de bataille, Murat, qui a la mâchoire brisée du coup de pistolet que le Seraskier lui a tiré d'abord, est nommé général de division, et ce n'est pas assez : il faut pour lui une de ces récompenses dont Napoléon a le secret, dont il sait à chaque instant, par une trouvaille nouvelle, fouetter le courage, reconnaître le dévouement et aiguillonner l'ambition : la brigade que Murat a commandée à Aboukir (7e Hussards *bis*, 3e et 14e Dragons) reçoit du Général en chef « deux pièces de canon anglaises qui ont été envoyées par la cour de Londres en présent à Constantinople : sur chaque canon seront gravés les noms des régiments qui composaient la brigade, le nom du général Murat et celui de l'adjudant général Roize; sur la volée, ces mots : BATAILLE D'ABOUKIR. »

Comment tenir rancune au soldat d'Aboukir? Napoléon, repartant pour la France, le tire de l'hôpital d'Alexandrie, l'embarque sur la *Carrère*, conserve de la *Muiron*, et, deux mois après, on est à Paris.

Murat se garde bien d'y rechercher « son bravo



Barras »; il a flairé le vent et pris son parti : à présent, avec toute l'exubérance apparente de son cœur méridional, il se prodigue en dévouement à Bonaparte; il est tout à lui et, pour le mieux prouver, il ne sort de la rue de la Victoire que pour fréquenter utilement des officiers qu'il connaît. A Saint-Cloud, il joue son rôle à miracle, et ce rôle, on le grandit encore dans la relation officielle, car lui seul des acteurs n'est point de la famille et on a autant d'intérêt à le montrer qu'on en a à dissimuler Lucien et Leclerc : c'est donc lui qui a bien mérité de la Patrie et qui en a par décret les solennels honneurs; et, par dessus, confirmation du grade de général de division et, vingt jours plus tard, le 11 frimaire (2 décembre 1799), le commandement en chef de la Garde des Consuls.

Il ne reste plus à Murat que de s'établir dans la famille : il est agréé par Caroline; mais Napoléon résiste; car, en dehors même des invites faites à Moreau et dont il veut voir l'effet, il a contre Murat des préjugés de divers ordres dont il faut triompher. Celui de la politique écarté, puisque Barras a disparu, restent ceux qu'ont laissés les indiscrétions anciennes sur Joséphine. Pour les combattre, qui Murat peut-il mieux employer que Joséphine elle-même? Si c'est elle qui le marie, ne sera-ce pas une réponse à tout et, pour Napoléon, la certitude que, si même Joséphine l'a pris jadis pour amant, elle a maintenant renoncé à lui? Une telle affirmation ne suffit-elle pas à justifier le passé en même temps qu'elle a l'avantage d'assurer

l'avenir? Si Murat doit à Joséphine d'épouser Caroline, ne sera-t-il pas obligé de lui prêter son alliance, son appui, sa protection dans la famille, ne sera-t-il pas de son bord à elle, contre les frères, qui, quoi qu'elle fasse, seront toujours les ennemis?

Napoléon résiste quelque temps : « Je n'aime pas, dit-il, ces mariages d'amourettes ; ces cervelles enflammées ne consultent que le volcan de l'imagination ; j'avais d'autres vues ; qui sait l'alliance que j'aurais procurée à Caroline? Elle juge en étourdie et pèse mal ma position ; il viendra un temps où, peut-être, des souverains se disputeraient sa main. Elle épouse un brave ; dans ma position, cela ne suffit pas : il faut laisser s'accomplir le destin. » Cela est bien, mais tous les entours du Consul sont en mouvement. A chaque objection que fait Napoléon, l'on répond par Aboukir et Brumaire. « J'en conviens, dit Bonaparte, Murat était superbe à Aboukir », et cela est si souvent répété, que, Moreau ne se présentant pas, il finit par consentir. Le contrat est passé le 28 nivôse (18 janvier 1800) en la demeure du citoyen Bonaparte, premier consul de la République française, au Luxembourg, en présence de la famille entière : Mme Bonaparte, les cinq frères (Napoléon, Joseph, Lucien, Louis et Jérôme), le ménage Bacciochi, Fesch, Joséphine, Hortense, puis Bessières, qualifié cousin de Murat, et Yvan, le chirurgien, ami.

Les stipulations sont les mêmes que pour Elisa et Paulette : la future épouse reçoit de ses quatre frères aînés (Lucien intervient ici) une somme de quarante

mille francs en espèces « moyennant laquelle elle se reconnaît entièrement remplie et satisfaite non seulement de tout ce qui lui appartient et peut lui appartenir pour ses biens et droits paternels et collatéraux, maintenant ouverts et échus, mais encore pour ce qui peut lui revenir de la succession de la citoyenne sa mère, en quoi que le tout consiste et puisse consister ». Cela, et douze mille francs de diamants, bijoux, objets de trousseau, c'est tout. Murat n'énonce pas ses apports : il constitue à la future un augment de dot de 13 333 francs et, arrivant son décès, ne lui assure point de douaire : elle reprendra seulement ses objets de trousseau, jusqu'à concurrence de 12000 francs et, à titre de gains nuptiaux, sa toilette, l'argenterie qui en dépendra, les meubles complets qui garniront son appartement et une voiture à deux chevaux.

Le surlendemain, toute la famille s'est transportée à Mortefontaine et le mariage, purement civil, est, conformément à la loi du 13 fructidor an VI, célébré le décadi, au temple décadaire du canton de Plailly, d'où dépend le château de Joseph. L'acte est passe par devant le président de l'administration municipale du canton, le citoyen Louis Dubos, en présence de Jean Bernadotte, ex-ministre de la Guerre, et de l'inévitable Calmelet, témoins de Murat, de Louis Bonaparte et de Leclerc, témoins de Caroline. A la cérémonie, assistent en outre, Mme Bonaparte la mère, le général Lannes, les citoyens Fesch, Carrière-Beaumont, Didier, Saujeon et Dorival. Nulle mention du Premier consul, de Joséphine et des autres membres

de la famille. Pourtant, au moins Joseph, l'hôte des nouveaux époux, a dû assister au mariage.

Puis, Murat, qui, ci-devant, habitait rue des Citoyennes (rue Madame) vient avec Caroline s'installer à l'hôtel de Brionne, dans la partie nord des cours des Tuileries. Il paraît fort amoureux, semble payé de retour ; et l'on a vu rarement un plus beau couple : lui, grand, vigoureux, élancé, avec sa tête aux longs cheveux noirs bouclés, ses yeux vifs, brillants, toujours en quête ; elle, si fraîche, avec son teint éblouissant, sa physionomie pleine d'agrément, cet air de candeur et d'ingénuité qu'elle sait prendre cette peau qui semble du satin glacé de rose, ces dents riantes qui jettent un éclair de blanc à toute seconde, cette taille mince et souple. Ce fut par là, par les épaules rondes, par le buste trop court et qui s'engonça vite, par les hanches trop fortes, le col épais et la disproportion de la tête trop grosse qu'elle pécha; mais, en ce moment, elle est adorable et adorée. Elle sait déjà ne montrer de son intelligence que ce qui convient et n'est point si sotte que de se mêler de querelles de famille où elle n'a rien à gagner. Elle s'amuse franchement. Elle remplit ses devoirs de société en allant faire ses visites de noces à ceux qui ont protégé son mari à ses débuts, et elle ne se montre ni infatuée, ni hautaine ; elle va au bal où, derrière elle, Murat, qui ne danse point, tient respectueusement ses gants et son éventail ; elle reçoit à déjeuner les camarades de Murat et, après qu'on a servi un excellent repas dans de la belle porcelaine, on met

sur la table un pot de grès fort grossier, qui contient du raisiné : « C'est un régal de mon pays, dit Murat, c'est ma mère qui l'a fait et qui me l'a envoyé. » Cela ne l'empêche point de monter l'écrin de sa femme et de joindre trois rangs de perles de trente mille francs au collier de diamants que Napoléon a mis dans la corbeille.

Murat est en pleine faveur et c'est par une singulière distraction que, à ce moment même, certains biographes trop confiants ont prétendu lui opposer Lannes. Berthier, ont-ils dit, avait donné à Murat le commandement de la Garde des Consuls *sans consulter* Napoléon qui voulait y mettre Lannes ; ce commandement, ont-ils ajouté, a été, par Napoléon même, enlevé à Murat et transporté à Lannes pour consoler celui-ci de n'être point devenu l'époux de Caroline. C'est, en vérité, passer la mesure. Sans relever l'assertion au sujet de Berthier qui fut toujours au contraire en hostilité ouverte avec Murat, on sait que Lannes ne put penser à épouser Caroline puisqu'il fut, jusqu'en thermidor an VIII, l'époux légal de M[lle] Méric et, quant au commandement de la Garde des Consuls, si Murat le quitta le 11 germinal an VIII (1[er] avril 1800), ce fut pour être nommé *lieutenant du Général en chef de l'Armée de Réserve et commandant la cavalerie de ladite armée*, et il ne fut remplacé par Lannes, à la Garde des Consuls, que le 26 germinal (16 avril). Le simple examen des dates, le seul contrôle des faits eût suffi pour réduire à néant toute cette série d'assertions intéressées.

Pour être en disgrâce, Murat et sa femme avaient trop bien compris, à ce moment, de quel côté ils devaient prendre leurs appuis : Caroline ne quittait point sa belle-sœur Joséphine et le ton dont celle-ci écrivait à Murat suffit à montrer dans quelle intimité l'on vivait. « Je n'ai que le temps, mon cher petit frère, lui écrit-elle le 1[er] messidor (20 juin 1800), de vous recommander le porteur de ma lettre, vous assurer de mon tendre attachement et de vous dire que vous avez une petite femme charmante qui se conduit à merveille. Adieu, mon cher petit frère, je vous embrasse et vous aime bien. »

Cela ne dit-il pas tout et même pourquoi Napoléon a fait présent le 7 prairial (27 mai 1800) de l'argent nécessaire pour l'achat, par les époux Murat, de M[me] Gabrielle Petit-Jean de Ménarchet, veuve de Bullion, d'une première portion du domaine de Villiers, d'une maison de campagne encore modeste, mais qui par la suite deviendra la splendide terre de Neuilly.

C'est que, depuis le 19 brumaire, ou mieux depuis le terrible assaut qu'elle a subi à l'arrivée de Fréjus, Joséphine a mené sa barque avec une telle habileté, avec une adresse si consommée, elle a su si câlinement envelopper son mari et faire juste à propos ce qui convenait qu'elle a regagné tout entier le terrain que les frères avaient cru lui avoir fait perdre. Elle est peut-être moins aimée uniquement par les sens, mais elle s'est établie en maîtresse nécessaire de la maison consulaire. Outre qu'elle sait agir et parler avec cette

grâce qui est la meilleure part de sa beauté, elle sait approprier à chacun l'accueil qu'elle fait et elle rend personnelle une politesse qui n'est que banale, mais qui, par la façon dont elle s'exerce, chatouille en chaque homme le coin de sa vanité et de son amour-propre. Elle est si femme qu'on peut se demander si ce n'est point là encore, de sa part, une façon de coquetterie que de vouloir plaire à tous en particulier, éveiller en tous quelque idée de préférence. Elle s'est établie la compagne qu'il faut en ce moment à Bonaparte pour acquérir, rallier, confondre les volontés autour de la sienne, et, dans une sphère très restreinte encore, mais qui chaque jour s'agrandit, faire dans la maison de celui qui va être le chef officiel de la Nation, ce que lui-même entend faire dans le Gouvernement. La voit-on qui s'efforce d'amadouer Gohier, de le ramener, même après le 19 brumaire, en lui faisant offrir la place qui pourra lui agréer, et cela, sans brutalité, avec l'air qu'elle serait reconnaissante du service qu'elle veut rendre? La voit-on recevant en son hôtel, à sa table, au dîner et au déjeuner, les deux grenadiers qui passent pour avoir, à Saint-Cloud, préservé Napoléon du poignard des jacobins, embrassant le grenadier Thomé et lui mettant au doigt un diamant de deux mille écus? Et, aussitôt après l'installation au Petit-Luxembourg, dans l'appartement du premier étage qu'occupait Gohier, Bonaparte au-dessous dans l'ancien appartement de Moulin, la voit-on, chaque jour, faisant les honneurs d'une table dressée pour vingt personnes, avec un



service de dix plats seulement relevés par le dessert, et suivant les convives avec une attention soutenue, en sorte que, si Bonaparte est fatigué, absorbé ou malcontent et se refuse à causer, chacun ne se retire pas moins satisfait? Quel accueil elle fait au bonhomme Piccini qui est venu mendier un secours; Bonaparte l'a reçu comme déjà il ne recevrait point des princes et lui a dit : « Vous allez passer chez ma femme; j'irai vous y trouver; nous déjeunerons ensemble. » Et tout le temps que se prolonge l'audience publique, Joséphine entretient Piccini, écoute ses souvenirs, lui fait délicatement exposer ses besoins si bien que, après le déjeuner, Piccini sort du Luxembourg, ayant en poche sa nomination d'inspecteur de l'enseignement du Conservatoire et cinquante louis d'avance pour une marche qu'il doit composer à la Garde consulaire. Les hommes qui fréquentaient chez Joséphine, rue Chantereine, les Ségur, les Caulaincourt, les de Mun, les de Laigle, M. Just de Noailles commencent à se rencontrer dans le salon du Luxembourg avec Defermon, Regnauld, Monge, Berlier, Réal, Cambacérès : c'est ici un des creusets, et non le plus médiocre, où se traite la fusion.

En femmes, c'est moins brillant et il peut sembler que l'on a un peu trop facilement accepté l'héritage du Directoire; mais, si l'on y trouve des femmes divorcées et des femmes compromises, au moins déjà, celles-là dont la seule présence suffit à déshonorer un salon, dont le seul contact avilit un homme, les financières et les agioteuses, celles dont le luxe étalé sert

d'enseigne aux exploiteurs de la misère publique, dont la beauté racole, dont les bijoux sont du recel, dont les toilettes semblent tissues de crimes, elles sont pour jamais chassées de la maison de Bonaparte, balayées au ruisseau d'où elles sortent, elles, leurs souteneurs, leurs entreteneurs et leurs maris.

Déjà, même pour les autres, l'épuration s'accomplit, l'on n'est plus reçu que sur un billet d'invitation et, à deux reprises, paraît dans le *Moniteur* une note de ce genre : « Dans le mois de décembre dernier, il y eut une grande assemblée au Luxembourg. Lorsque tout le monde fut rendu dans la salle de compagnie, Bonaparte commanda à ses gens de faire grand feu. Il affecta même de leur répéter cet ordre à deux ou trois reprises. Sur quoi, l'un d'eux se permit de lui faire observer qu'il était impossible de mettre plus de bois dans la cheminée. « Cela suffit, dit alors Bonaparte, d'une voix un peu plus élevée. « J'ai voulu qu'on prît soin de faire grand feu, car le « froid est excessif : *ces dames d'ailleurs sont presque « nues.* » Avis aux lectrices : la décence est à l'ordre du jour. Et la décence dans le costume entraînera la décence dans les mœurs.

Mieux encore que les billets d'invitation, les fréquents, presque continuels voyages à Malmaison où la société si restreinte n'est admise que priée, sont pour écarter les indiscrètes. Or, pour ces voyages, comme pour toute fonction de la vie, Joséphine a l'art suprême de toujours être prête et de toujours se trouver aux ordres de son mari. Dès ce moment, les

heures de repos, de sortie, de départ, de coucher, toutes les heures, tous les instants, sont subordonnés au travail du Consul. Bonaparte a-t-il fini de travailler, il faut manger, sortir, partir, toujours à l'improviste, et toujours Joséphine est prête, dans la toilette qui lui sied et dans le costume qui convient; elle a aux lèvres le même sourire, si bien étudié qu'il ne semble pas commandé ; de ses lèvres sort le même son de voix, chantant et doux, à la créole, qui flatte l'oreille et la caresse, comme l'attouchement exquis d'une main sensuelle. A cet homme de trente ans, qui jusque-là n'a jamais eu de chez soi et qui a toujours vécu à l'auberge, elle fournit à tout instant la sensation délicieuse de la maison, du luxe domestique, du salon habité, peuplé d'êtres souriants, bien vêtus, gracieux, obéissants et tendres.

Certes, Joséphine n'a pas en ce moment un rôle officiel à jouer : elle n'a nulle place dans l'Etat; elle ne voit les cérémonies que comme une invitée de distinction, d'une fenêtre ou d'un balcon. Elle ne s'introduit, ni n'introduit sa fille dans les cortèges et elle préfère qu'on remarque son absence plutôt que sa présence : elle porte même son attention à ne point laisser supposer qu'elle puisse exercer une influence sur son mari. Il convient que l'on sache que « cela n'appartient à personne, à sa femme moins qu'à qui que ce soit, comme l'écrit le ministre de Prusse, et, qu'il ne l'écoute que sur des objets de bienfaisance ».

C'est là le secret le plus sûr de sa force : et elle le connaît. Bonaparte « a une maîtresse qui est le pou-

voir ». Il n'admet point qu'on la touche. Du jour où Joséphine se donnerait même l'air de le diriger, d'avoir sur lui une action, tout casserait. Le reste, peu lui importe : de l'argent tant qu'elle voudra, de l'argent pour payer Malmaison, pour payer les biens de Belgique, pour payer les dettes anciennes, mais du pouvoir, non. Et Joséphine, qui a pourtant, elle aussi, ses idées de derrière la tête sur le gouvernement, est assez fine pour n'en montrer que juste ce qu'il convient et manœuvre de telle sorte que sa politique à elle, déguisée en bienfaisance et en devoirs de société, loin d'inquiéter Bonaparte, lui agrée entièrement, reçoit sa pleine approbation et semble dirigée au même but qu'il poursuit lui-même.

Elle s'est faite royaliste : elle a découvert qu'elle l'avait toujours été — même au temps où elle était liée avec Charlotte Robespierre d'une telle amitié qu'elle lui donnait son portrait ; même au temps où « en bonne sans-culotte », elle entretenait des relations avec des patriotes dont, en pleine Terreur, le nom seul était une recommandation pour la citoyenne. Il n'importe : elle est royaliste ; elle aime à la passion la Famille royale et ses entours : « elle est toujours en attendrissement au nom du roi et de l'ancienne cour » ; tous ses vœux — et très sincères — sont pour le rétablissement des Bourbons par Napoléon. Pourquoi? — C'est qu'elle se sent toujours sous cette menace de divorce qui lui ferait tout perdre ; c'est que, Bonaparte rappelant les Bourbons et elle étant mêlée à la restauration, c'est, pour lui, au moins un titre de duc

et pair, la dignité de maréchal ou de connétable de France, une grande position à la Cour et un grand état à Paris, et pour elle, duchesse et maréchale, ayant rendu de tels services, l'assurance de jouir d'une telle fortune et de n'être jamais répudiée.

En réalité, comment, en 1799, — sept années seulement après que le trône est tombé — Joséphine aurait-elle, pourrait-elle avoir d'autres idées? Qu'y a-t-il de plus grand dans l'ancienne France après le roi — et nul ne pense alors qu'il peut devenir le roi, car on ne devient pas le roi — qu'y a-t-il de plus grand qu'un duc et pair, maréchal de France? Qu'y a-t-il au-dessus de ces dignités, dans les rêves d'ambition les plus vertigineux qu'ait formés un particulier? Cela peut-il être comparé à ce quelque chose qu'est un directeur, et pourtant, depuis 1792, il n'y a que les directeurs qui aient occupé des places réglées de gouvernants et qui en aient eu le nom, les fonctions et la posture. Jusque-là, des anonymes, des dictateurs d'opinion, des tyrans de hasard qui duraient un jour; il y a eu les Directeurs. Or, qui sait même leurs noms? qui se souvient trois ans, trois jours après, qu'il y a eu des Barras, des Rewbell, des Revellière-Lepaux, des Letourneur, des Carnot, des Barthélemy, des Merlin, des François, des Roger-Ducos, des Moulin, des Sieyès, des Gohier? C'est cela qui, dans la République, a occupé les sommets, qui y a été les princes et qui y a tenu la place du roi. Et qu'est-ce?

Elle ne soupçonne pas, elle ne devine pas — qui d'ailleurs hormis celui qui porte ce monde en son

cerveau? — que, à la forme neuve de la société il faut apprêter une forme nouvelle de gouvernement; que l'homme est venu qui doit accomplir cette œuvre et que cet homme est son mari. Elle voit la route qui peut, qui doit la conduire directement à ce que, d'enfance, d'éducation, de tradition, elle est accoutumée à regarder comme le but suprême de l'ambition humaine. Elle ne peut pas, elle ne doit pas envisager une autre issue, si même tous ses intérêts à elle, tous sans exceptions, ne le lui commandaient.

Il ne peut pas déplaire à Napoléon que sa femme se dise royaliste. Au point de vue politique, c'est sans danger; il coupera court quand et comme il voudra. Ce n'est point à propos d'idées que Joséphine se cabrera jamais et son loyalisme passera comme son sans-culottisme a passé — le jour où quelque autre intérêt plus direct se rencontrera pour elle. Mais, en attendant, il est d'une utilité singulière : le Premier consul, obligé de ménager les royalistes purs, les combattants de Bretagne, de Normandie et de Vendée, cherche en ce moment à gagner du temps en négociant avec eux, et tente de les rattacher à sa cause et de les engager dans son armée. Pour cela, il ne veut ni ne peut rompre brusquement avec le Prétendant, qui a fait près de lui les premières démarches, et rendre impossible tout échange de vues. Il sait d'autre part que l'émigration agonise; que, de tous côtés, les émigrés aspirent à rentrer en France et à recouvrer quelque partie de leurs biens. Il prétend que, en s'adressant à quelqu'un qui lui tienne d'aussi près que sa femme, ils lui aient, de

leur radiation, une reconnaissance personnelle. Joséphine, affichée comme royaliste, devient en quelque façon l'avocat en titre des émigrés. Elle se chargera d'intercéder pour eux, aura l'air d'emporter de haute lutte, une à une, les faveurs qu'ils sollicitent et qu'on est d'ailleurs prêt à leur accorder, et cela se passera à bas bruit, sans que les jacobins se courroucent, sans que les acquéreurs de biens nationaux s'épeurent, sans que l'opinion publique s'inquiète, sans que le Gouvernement soit compromis. Peu à peu, cette force sociale immense, perdue pour la France de la Révolution, refluera de tous les points de l'Europe vers la France du Consulat, et y ramènera, avec les habitudes de politesse et d'élégance, des administrateurs pour les départements, des magistrats pour les cours souveraines, des diplomates pour les légations, des officiers pour les troupes, des causeurs pour les salons, — qui sait s'il n'y pense pas déjà? — des figurants pour la Cour. Gérant du patrimoine national, Bonaparte croit qu'il n'en doit pas laisser périr la plus petite part. Il estime que la gloire du passé, représentée par des noms illustres, est nécessaire à la splendeur de l'avenir et que, pour faire une France digne des destinées qu'il lui prépare, ce n'est pas trop de tous ses enfants.

Mais si, au lendemain de Brumaire, devant les conventionnels, devant l'armée, devant quiconque a pris une part à la Révolution, — et c'est l'universalité des soldats, des paysans, des ouvriers et des bourgeois de France — il marquait tout de suite cette volonté de

conciliation, tout se soulèverait et crierait à la trahison. Et alors, de deux choses l'une : ou le mouvement contre-révolutionnaire le dépasserait lui-même, l'emporterait et aboutirait à une restauration ; ou une réaction se déclarerait, s'opérerait violemment et replongerait la nation dans les excès de la révolution.

Joséphine joue donc, sans qu'elle s'en doute, un rôle important dans la politique de Napoléon ; mais pour que ce rôle soit sans danger dans le présent et sans gravité dans l'avenir, il faut que, sincèrement, elle agisse en solliciteuse ; qu'elle ne soit rien moins que certaine d'obtenir ce qu'elle demande, qu'elle suive pour ses recommandations la filière des ministères, qu'elle se croie même obligée de se faire, pour le succès, appuyer par quelque intrigante auprès d'un chef de bureau. Le ton dont elle écrit est significatif et voici, entre mille, une de ses lettres : « Vous m'aviez promis, Citoyen, d'avoir égard à ma recommandation. Je vous serai obligée en conséquence de prendre sous votre protection les deux affaires ci-après :

« 1° Antoine-Louis de Lévis, du département de l'Isère, ajourné par le Directoire exécutif sous le ministère de Lecarlier et rayé par le premier travail de la Commission des émigrés ;

« 2° Louis Sartiges, du département du Cantal, rayé aussi par le premier travail de la Commission.

« Je désire bien vivement que vous les portiez sur le premier tableau que le ministre de la Justice doit présenter à la signature du Premier consul. C'est un

droit que l'ancienneté et la justice de leur cause leur donnent le droit d'attendre. Je vous serai obligée d'accorder un véritable intérêt à la demande que je vous adresse. »

Et billets, dès lors, de voler à chaque minute vers ces trente illustres inconnus qui composent la Commission des émigrés, gens choisis à dessein entre les effacés, les modérés, les hommes à tout faire, et parmi lesquels on a glissé seulement, pour rassurer les inquiétudes, deux ou trois patriotes accentués tels que Paré, l'ex-ministre de l'Intérieur, et l'ex-conventionnel Niou. Tout ce monde d'importants se plaît à se faire prier ; Joséphine sollicite donc personnellement, et, sitôt la radiation obtenue, elle griffonne des billets de ce style : « Mme Bonaparte a l'honneur de faire mille compliments à MM. de Villeneuve et leur fait dire qu'ils sont rayés. »

C'est par centaines, c'est par milliers qu'on trouve de ces lettres, des fiches de rappel pour des recommandations verbales, des annonces de radiation par Calmelet, des mémoires où tel et tel invoque sa protection et menace même de sa mauvaise humeur : cela devient comme une fonction de bienfaisance et d'humanité, une sorte de ministère supplémentaire.

Aussi, de tous les coins d'Europe, l'on s'empresse; on rentre d'abord et, après, on sollicite cette bonne Mme Bonaparte « qui accueille avec si grand plaisir toutes ces personnes d'un ordre autrefois si supérieur au sien », qui fait les honneurs de sa protection avec une telle grâce qu'on croit l'avoir obligée en lui pro-



curant les moyens d'être utile et qui se trouve à présent avoir une cour telle à peu près pour les noms qui y figurent que la Reine eût pu jadis l'avoir à Trianon ; car Mmes de Montmorency, de Matignon, de Clermont-Tonnerre, le baron de Breteuil, le prince de Monaco, M. Charles de Gontaut, venant, avec tant d'autres, s'ajouter à l'ancien fonds de société, cela pare et décore un salon. « On peut avouer dans toutes les maisons de Paris qu'on a été chez elle », et elle-même trouve un singulier plaisir à venir avec sa fille « au plus grand nombre des bals que donne la société royaliste ». C'est là tout ce qu'aperçoivent les spectateurs : un petit côté de vanité satisfaite et une grande part d'obligeance. Joséphine elle-même, distraite et perdue dans l'infini détail des affaires qu'elle suit, peut sembler à des moments ne plus voir nettement le but réel de tant d'efforts ; mais c'est justement là ce qu'il faut au Premier consul qui, comme il a pu précipiter le mouvement, saura le ralentir, lorsqu'il ne s'agira plus de servir des particuliers, mais de tendre à des intrigues de politique générale.

Toute différente est l'attitude qu'ont adoptée, à l'égard de Napoléon, ceux de ses frères qu'il a mis dans les fonctions publiques, et ce contraste n'est pas la moindre force de Joséphine.

A peine si le Premier consul a eu le temps de parer en France au plus pressé et, par un semblant d'organisation, d'obtenir un peu d'administration, un peu de sécurité, un peu d'argent ; il va être obligé de partir

tout à l'heure pour diriger l'Armée de Réserve commandée nominalement par Berthier : tout conspire contre lui à l'intérieur et à l'extérieur, guerres civiles à éteindre, brigandages à réprimer, argent à trouver, la coalition menaçante aux frontières, et, déjà, ses frères, Joseph et Lucien, ont engagé la lutte avec lui pour ce suprême pouvoir, si chancelant encore et si peu assuré. Rien de ce qu'il leur a donné, rien de ce qu'il peut leur donner, ne les satisfait, à moins que, dès à présent, il ne désigne l'un d'eux pour lui succéder.

N'y a-t-il même que cela ? On répugne sans doute à penser que, dès l'hiver, dès le mois de ventôse an VIII (février-mars 1800) Lucien ait échangé des vues factieuses avec Bernadotte qui, après quelques jours de retraite à Château-Fraguier, chez son intime, le général Sarrazin, — le même qui, en 1810, déserta à l'ennemi — vient, par la protection de Joseph et sur son insistance, d'être nommé conseiller d'État. De Bernadotte, il est vrai, rien ne peut étonner : il n'a point, sous le Consulat et sous l'Empire, vécu un jour sans aspirer à renverser Napoléon et on le rencontre dans toutes les conspirations ; mais Lucien ? — Pourtant, ce ne fut point sans des preuves, au moins sans des indices formels, que le 18 germinal (8 avril), en présence du Premier consul, Fouché, regardant fixement Lucien de ses yeux morts si terribles, lui jeta cet avertissement : « Je ferais arrêter le ministre de l'Intérieur lui-même, si j'apprenais qu'il conspirait. » Peut-être n'y avait-il eu que des paroles, mais au moins imprudentes.

Lucien était né opposant. Il avait au superlatif cet esprit de contradiction qui, dans les parlements, peut faire les orateurs éminents et même les manœuvriers habiles, mais qui, au gouvernement et dans l'administration, apporte inévitablement le désordre et l'anarchie, surtout lorsqu'il est accompagné, comme c'est l'ordinaire, de l'esprit d'instabilité. Lucien critiquait les actes de son frère comme il se fût critiqué lui-même à défaut d'autres, et, sans intention peut-être de conspirer, il s'en donnait les allures. Son ministère de l'Intérieur allait à la diable et il n'avait su ni y prendre aucune assiette, ni y donner à ses fonctions aucune importance. Toute la grande œuvre de réorganisation administrative s'accomplissait au dessus de sa tête, par les soins des Consuls, du Conseil d'Etat, du ministre de la Police, du directeur général des Ponts-et-chaussées : à peine si, pour la forme, on indique, deux fois seulement, que les arrêtés ont été pris sur son rapport. Comme il était naturel avec son tempérament, les besognes d'administration lui semblaient inférieures, et il ne se sentait de goût que pour ce qu'on nomme la haute politique — ce qui, en un temps de prépondérance des parlements, consiste dans la recherche des moyens de renverser légalement les ministères et le gouvernement, mais en un temps tel que le Consulat ne mène qu'à conspirer.

De toutes les attributions de son département, il ne paraissait s'attacher qu'à ce qu'il appelait complaisamment la direction de l'esprit public, par quoi il faut, à sa façon, entendre une sorte de camaraderie



hautaine et protectrice avec les gens de lettres. Il leur accordait la faveur de l'entendre lire ses poèmes et ses romans ; mais aussi il les nourrissait, les hébergeait, à Paris en la maison ci-devant Brissac où était son ministère, à la campagne en son château du Plessis ; il leur procurait en outre de grasses sinécures, et tout cela lui valait de jouer au Mécène.

Elisa qui, de plus en plus, s'était liée à sa fortune, rapprochée qu'elle était de lui par tous ses goûts et toutes ses aspirations pédantes, le poussait encore vers ce côté de littérature : « Il était assailli presque exclusivement par un essaim de jeunes philosophes à la mode, » dont il adoptait les idées, laissant de côté les directions qu'auraient pu lui donner les hommes compétents que Napoléon avait placés près de lui pour guider son inexpérience : ainsi, nulle confiance en Duquesnoy, qui avait été Constituant, collaborateur de Mirabeau, maire de Nancy et directeur des postes; nulle en Lausel qui savait à merveille la partie de l'agriculture, des manufactures et du commerce; nulle en Barbier-Neuville si compétent en matières d'administration ; mais tout à la discrétion des nouveaux venus, du poète Arnault, de son intendant corse Campi, de Félix Desportes, et bientôt de celui qui va devenir le dieu de la maison, l'inspirateur du frère et l'amant de la sœur : le citoyen Jean-Pierre-Louis Fontanes.

Lucien ne se donne plus même la peine de signer : il a une griffe qu'il abandonne à son secrétaire général, lequel contresigne comme fait le secrétaire

d'État pour les actes des Consuls. Et le secrétaire général (Campi, puis Félix Desportes) est son homme d'intime confidence, qui lui appartient uniquement, et, de fait, il mène tout. Un contemporain qui pourtant a cherché à Lucien toutes les excuses et qui a voulu le défendre d'avoir conspiré, a dû reconnaître que « l'immoralité politique, l'improbité civile de son administration, les concussions honteuses, la cupidité insatiable des agents dont il était entouré faisaient beaucoup de tort au gouvernement de son frère ».

Pourtant, son extrême jeunesse — vingt-quatre ans — son inexpérience, sa fortune inattendue et miraculeuse, le rôle qu'il avait joué en Brumaire, les flatteurs dont il était entouré, suffisaient, même à défaut de notions sur son caractère, à expliquer sa conduite : il n'y avait là ni un plan raisonné, ni une marche suivie, seulement le résultat d'une infatuation qui n'était certes pas sans excuse. Il se répandait en paroles, et montrait sans doute bien plus de desseins qu'il ne formait de projets. S'il n'était point pour le gouvernement un collaborateur utile, si même ses discours et ses liaisons avaient de réels inconvénients, du moins ils étaient sans danger pour le présent. Si ses sorties déplacées blessaient souvent le Consul, du moins ses prétentions ne l'offusquaient point sérieusement, pas plus que ses conspirations, telles qu'il les menait, ne pouvaient l'inquiéter.

Tout différemment agissait Joseph : point d'éclat, nulle violence, aucun discours à regretter, rien à reprendre dans sa conduite. Seulement, un observateur

attentif eût trouvé étrange une intimité aussi cordiale avec certains hommes qui pouvaient bien passer pour les adversaires les plus dangereux du gouvernement ; mais les rapports de famille faisaient passer sur Bernadotte; on s'excusait de Mme de Staël sur la littérature, et de Benjamin Constant sur les habitudes de voisinage. Sans doute, c'était Joseph qui avait poussé son beau-frère au Conseil d'État et qui, « en répondant du dévouement » de Constant, l'avait fait élire au Tribunat; mais il avait pu se tromper ou être trompé et, parce qu'il fréquentait habituellement la société dont Mme de Staël était la souveraine reconnue, fallait-il croire qu'il se ménageait ainsi la faveur de ceux qui se proclamaient les représentants du libéralisme? Il affectait de ne point tenir aux fonctions publiques, de ne point se mêler aux intrigues, de peu parler, de ne point écrire. Qu'était-ce donc? Cette modestie était-elle sincère, cette inertie dans les affaires publiques était-elle véritable, ou Joseph avait-il des visées plus hautes, si hautes que, pour les contenter, il ne pût être question de places, et tous ses actes n'étaient-ils combinés que pour les réaliser?

Ce qu'il voulait, c'était, dès le second trimestre de l'an VIII, que Napoléon le désignât pour son successeur, ou, si l'on préfère, pour son remplaçant éventuel. Rien, dans la Constitution, ne donnait un tel pouvoir au Premier Consul, nommé pour dix ans, indéfiniment rééligible, mais éligible pourtant par le Sénat sur la Liste nationale. Mais, soit que Joseph imaginât dès lors que la Constitution dût être rema-

nièce à son profit, soit qu'il pensât qu'il suffit de la volonté de Napoléon pour amender, en sa faveur, d'une telle façon, le premier pacte qui, depuis 1793, fût devenu national par l'acquiescement motivé de trois millions de Français, il ne paraissait nullement se préoccuper des oppositions qu'il pourrait rencontrer ailleurs que chez son frère. Ainsi semblait-il penser que ce serait chose toute simple, toute naturelle, qui irait de soi, qui ne soulèverait nulle contradiction ni du Sénat, ni du Tribunat, ni du peuple, ni de l'armée, que de l'ériger du premier coup, lui, Joseph Bonaparte, comme le chef désigné de la nation française aux lieu et place du général d'Italie et d'Egypte !

Il avait touché ce sujet avec Napoléon vers le 15 floréal (5 mai), quelques jours sans doute avant le départ du Premier Consul pour l'Armée de Réserve et celui-ci qui avait tant de difficultés à vaincre et si peu de gens à qui se confier; qui, faute d'autre, venait de rendre encore une fois Joseph dépositaire de tous ses fonds (au point que ce fut lui qui, durant la campagne, fut chargé de fournir d'argent Joséphine), avait cru lui donner une sorte de satisfaction en le nommant conseiller d'État, en l'établissant ainsi comme une sorte de surveillant officieux de ce qui se ferait en son absence; mais ce n'était point là ce que voulait Joseph et, le 4 prairial (24 mai) il écrivit à son frère cette lettre où il se montre tout entier : « Tu ne peux avoir oublié ce que tu m'as dit plus d'une fois, ce à quoi je tiens essentiellement comme le

terme de mon ambition, ambition que, dans ma position, il ne m'est pas permis de ne pas avoir puisque les hommes et les choses semblent me désigner et que le défaut de confiance du gouvernement dans mes mains pourrait seul m'en éloigner. Dans ce cas, il me serait impossible de rester placé près de lui comme je le suis en ce moment : en rentrant dans la retraite, j'y emporterai le regret de l'avoir quittée et d'avoir renoncé à cette espèce de considération, résultat de beaucoup de modération.

« Tu me connaîtrais mal si tu pensais que je ne veux pas fortement dans les choses décisives où je crois mon honneur engagé.

« Je ne dois pas douter de ton amitié pour moi lorsqu'elle est d'accord avec l'intérêt public ; mais je devais te rappeler ma position et la volonté décidée qu'elle me force à avoir, afin que tu ne te reposes pas sur ma modération pour justifier à mes yeux tout autre choix que tu aurais pu faire. Je n'ai pas besoin de t'en dire davantage. »

Ainsi, nul doute : bien que Joseph prétende dans sa première phrase attribuer à Napoléon l'idée première de le désigner et de le déclarer pour son successeur, c'est lui qui, avant que nul n'y eût songé, a posé la question de l'hérédité consulaire. Il entend qu'elle lui soit attribuée et n'admet point qu'elle puisse l'être à nul autre. Il est le chef du clan, il est le chef de la famille ; donc, ce n'est point une faveur qu'il sollicite, c'est un droit qu'il réclame.

Mais entend-il uniquement l'obtenir de son frère ?



Compte-t-il seulement sur Napoléon ? N'est-ce pas lui qui, dès le départ du Consul, a imaginé de faire pressentir par Miot, au sujet de cette même hérédité, un certain nombre de sénateurs et de tribuns qui forment une sorte de réunion parlementaire, dont Miot, conseiller d'Etat, est un des membres? Comment ne pas le croire ? Miot est l'homme de Joseph, et avec les autres membres de la réunion, Cabanis, Lenoir-Laroche, Garat, Adet, Béranger, Lebreton, surtout avec Girardin et Gallois, Joseph est intimement lié.

En ce cas, c'est donc Joseph qui donne l'éveil aux sénateurs qui suivent les inspirations de Sieyès et à Sieyès lui-même. Ces sénateurs se réunissent en conciliabule à Auteuil avec la plupart des ci-devant membres des Commissions législatives des Anciens et des Cinq-Cents (Lucien et Boulay exceptés) ; ils discutent les éventualités qu'ouvrirait la mort de Bonaparte, examinent quel successeur il conviendrait de lui donner et, après avoir balancé entre Lafayette et Carnot — sans que le nom de Joseph ait même été prononcé — ils adoptent Carnot que Napoléon vient de rappeler d'exil et de nommer ministre de la Guerre. Carnot, sondé, accepte.

De la part d'hommes en général si prudents et si timorés, n'est-ce point aller bien vite en besogne? Certes, s'ils ne redoutaient pour Bonaparte qu'une mort *militaire* : mais, certains au moins d'entre eux ne seraient-il pas au courant du projet formé par quelques jacobins d'assassiner le Premier Consul à son arrivée à l'Armée de Réserve? sans doute, ils ne par-



ticipent point au complot, mais ils profiteraient du résultat.

Ce côté, Joseph l'ignore : il est en trop mauvais termes avec Fouché pour que celui-ci l'ait instruit; d'ailleurs, Fouché, pour son compte, s'est mis en mesure ; le cas échéant, il est d'accord avec Talleyrand « pour former un triumvirat éventuel pour lequel ils se sont associé le sénateur Clément de Ris, collègue commode ». Ce ne serait point Cambacérès qui, s'il le savait, le lui aurait révélé, car lui-même essaie de se faire des partisans, se met sur le pied de donner audience au corps diplomatique et s'agite auprès de plusieurs membres du Sénat. Quant à Lucien, il vient de perdre sa femme (24 floréal-14 mai), et s'est retiré au Plessis où il a fait transporter et inhumer son corps. Il songe, pour se distraire, à rejoindre Napoléon à l'Armée de Réserve, — ce qui serait étrange de la part du ministre de l'Intérieur, si l'on ne devait en induire que, de son côté, il pousse sa pointe et que peut-être, lui aussi, lui à qui, pour l'amadouer, Lafayette vient de faire offrir la main de sa fille, a l'idée de se faire accréditer comme successeur ; — sur le refus de Napoléon, il s'est enfermé à sa campagne où il a refusé de voir qui que ce fût et, au moins jusqu'au 5 prairial (25 mai), il a entièrement abandonné la direction de son département.

Joseph, non renseigné, doit donc faire entrer uniquement dans ses calculs une mort sur le champ de bataille, possible assurément, mais assez peu vraisemblable pour que la pensée obsédante qu'il en a ne soit



pas un indice de caractère. Non content de la retourner de toutes façons, d'envisager sous tous les aspects, dans des conférences avec ses plus affidés, les chances des divers candidats qu'on peut à son estime lui opposer, il ne peut se tenir à Paris, il veut une solution immédiate, il part pour rejoindre son frère et lui arracher une décision.

Il arrive à Milan, mais après Marengo qui a résolu toute la question : Napoléon ne lui garde point rancune, et, tout de suite, veut l'employer dans les négociations avec l'Autriche. Aux autres, sauf à Carnot qui y perd son portefeuille, il pardonne de même. Il sait tout pourtant ; car chacun s'est fait un mérite de lui raconter celle des machinations à laquelle il n'a point été mêlé ; mais, victorieux, il veut oublier.

Napoléon est d'abord et il reste l'homme du *fait*. Il reconnaît que la partie qu'il vient de jouer était hasardée et qu'il avait contre lui bien des chances. Qu'on ait pris ses précautions pour le cas où un accident surviendrait, il est homme à le trouver naturel : à présent qu'il a gagné, que, par suite, les hypothèses se trouvent anéanties, il ne juge point qu'il soit utile de se souvenir qu'on les a posées. L'échelon qu'il vient de franchir, est aussi décisif — plus peut-être au point de vue de son pouvoir personnel — que celui qu'il a monté au 19 Brumaire. Dans le Consulat provisoire, il a siégé au même rang que Sieyès et Roger-Ducos et n'a pas eu plus qu'eux, en droit au moins, de puissance effective : il n'a été consul *de jour* qu'à



son jour. Dans le Consulat, tel qu'il a été institué le 22 frimaire, il a eu la présidence, il a eu le titre de Premier Consul ; mais c'étaient les trois Consuls qui formaient le gouvernement, c'était au nom des Consuls qu'étaient pris les arrêtés, et lui-même a eu soin de rappeler, lorsqu'on le mettait trop en vedette, qu'il ne devait pas être distingué de ses collègues. Dès ce moment pourtant, il a acquis peu à peu le sentiment de sa force : en prenant contact avec la nation, il est devenu conscient « de l'enthousiasme qu'il a réveillé en elle et qui l'étonne ». Mais c'est seulement après Marengo, après cette pleine victoire qui lui rend l'Italie, qu'il est vraiment le chef de l'État, qu'il se croit et se sent définitivement tel, qu'il joint le commandement militaire à la magistrature civile, que, devant son esprit, disparaissent et s'effacent toutes les entraves légales acceptées jusque-là. Parti pour l'Armée de Réserve en habit de l'Institut, au retour de Marengo il préside le Conseil d'État en uniforme de général. Cela ne dit-il pas tout ?

Chef militaire et chef civil tout ensemble, réunissant ainsi tous les pouvoirs et ne les devant, cette fois, qu'à lui seul, il peut, il doit tracer une barre entre le passé et l'avenir et s'établir dans son gouvernement de telle façon que tout le monde soit convaincu de sa durée, et que chacun soit certain qu'il est incommutable.

Ainsi, c'est fini des coquetteries avec le Prétendant : le 20 février (2 ventôse an VIII) le Comte de Provence lui a écrit cette première lettre où il lui promettait



des places importantes. Pas de réponse. Le 4 juin (15 prairial), il lui a écrit cette seconde lettre où il lui disait de « marquer sa place et de fixer le sort de ses amis ». C'est seulement le 29 fructidor (7 septembre) que Bonaparte répond et alors, c'est pour couper net : « Sacrifiez votre intérêt au repos et au bonheur de la France. L'histoire vous en tiendra compte. »

Avec Joséphine, ce n'est plus par des sourires ou des haussements d'épaules qu'il répond aux allusions à l'habit de connétable bien plus beau, selon ces dames, que celui de consul ; il ne prend plus les choses gaîment, ne dit plus : « ces diables de femmes sont folles ; c'est le faubourg Saint-Germain qui leur tourne la tête ; » il parle sérieusement et assez haut pour que l'Europe entière l'entende et le répète : « On me croit, dit-il à sa femme, assez léger et assez inconséquent dans l'étranger pour me soupçonner d'arrière-pensée en faveur d'un prince de la maison des Bourbons... On ignore donc que si même un prince pouvait entrer en arrangements avec moi sur cette matière, j'aurais aussi peu de foi à ses promesses qu'à ses engagements. Je suis persuadé que je ne tarderais pas à être traité comme un révolté, si je ne l'étais pas comme un rebelle. »

Cela ne fait point d'ailleurs que Joséphine interrompe, ni les rapports qu'elle entretient du gré de son mari avec le monde royaliste, ni les relations qu'elle a, à l'insu de lui, formées avec le parti, ni même qu'elle enlève au Prétendant toute espérance de concours,

mais, en même temps, elle cherche à prendre ses garanties d'un autre côté.

Les conspirations de Marengo, singulièrement intéressantes, — car elles marquent un groupement des partis qui se trouvera pareil durant quinze ans, elles révèlent le vice principal du régime personnel et donnent le principe de la plupart des conjurations tentées sous l'Empire, — ces conspirations ont forcément attiré l'attention de Napoléon sur la nécessité de régler l'ordre de la succession consulaire. On n'a eu nulle peine à lui faire admettre que, à dessein sans doute, les rédacteurs de la Constitution ont entièrement glissé sur le mode d'élection du Premier Consul, en cas de vacance de la première magistrature. Il doit être élu par le Sénat, hors de son sein, et sur la Liste nationale; mais, par quel système? sur quelle présentation? avec quelles garanties? sous quelle ratification plébiscitaire? « C'est un vide qui existe dans le pacte social, et qui doit être rempli, dit Napoléon à Cabanis. Si l'on veut assurer le repos de l'Etat, il est indispensable qu'il y ait un consul désigné. Je suis le point de mire de tous les royalistes, de tous les jacobins ; chaque jour ma vie est menacée et elle le serait encore davantage si, forcé de recommencer la guerre, je devais encore me mettre à la tête des armées. Quel serait, dans cette supposition, le sort de la France et comment ne pas penser à prévenir les maux qui seraient l'inévitable suite d'un tel événement? »

Dans la position où l'a mis la campagne d'Italie, une part, et la plus importante sans doute, doit



nécessairement lui être réservée dans la désignation de son successeur — donc de son héritier; — la question d'*hérédité* se trouve donc ainsi posée, et pour lui-même, et pour ses frères, et pour Joséphine.

Quel âge a Napoléon? Trente et un ans — et à cet âge abandonne-t-on tout espoir de procréer soi-même un héritier? Donc, la menace du divorce devient pour Joséphine d'autant plus instante que Napoléon grandira davantage; que, pour confirmer la stabilité de son gouvernement, on prorogera ses pouvoirs, qu'on lui décernera *à vie* la suprême magistrature, qu'on lui donnera le droit de nommer son successeur. Joséphine, au début du Consulat, a cherché, contre le divorce éventuel, une protection dans la possibilité d'une restauration des Bourbons et dans l'établissement de relations avec les princes : mais le danger était alors lointain et vague, subordonné à quantité d'événements encore improbables : à présent, le péril est tout proche et il faut des alliés pour le conjurer, ou du moins pour le retarder. Les ex-jacobins qui servent le Consulat, comme Fouché, Thibaudeau, Berlier et Réal, sont hostiles — et elle le sait — à une prolongation actuelle des pouvoirs du Premier Consul et surtout à la désignation du successeur : ils considèrent un tel acte comme une violation expresse du pacte de l'an VIII et, ce qui est plus grave, du droit démocratique, un acheminement vers le rétablissement d'une monarchie héréditaire. Joséphine très nettement se tourne vers eux, les recherche, leur fait ses confidences et reçoit d'eux un appui, qui dans la

circonstance se trouve décisif. Cela ne l'empêche point de continuer ses manœuvres à droite, mais elle y joint, à gauche, un effort parallèle : dans un cas pas plus que dans l'autre n'éprouvant de répugnance à de telles compromissions, guidée qu'elle est uniquement par son intérêt.

Pour les frères, nul doute en leur esprit que l'un d'eux ne soit désigné comme successeur. L'hérédité leur appartient, et elle n'appartient qu'à eux. Que Napoléon puisse choisir, hors de sa famille, un citoyen que signalent de grands services rendus et une grande réputation militaire acquise ; que la nation voie dans la nomination de l'un d'eux une tentative de rétablir la monarchie au profit de la famille Bonaparte ; que le peuple leur demande quels droits ils se sont faits à sa confiance ou à sa gratitude, ils ne le redoutent, ni ne s'en inquiètent et n'ont point même l'impression que la question puisse être posée : ils sont parce qu'ils sont, et, peut-être, dès lors, n'eût-il pas fallu beaucoup les pousser pour leur faire dire que, comme cadet, Napoléon a usurpé la place et les droits de Joseph.

Quant à imaginer que l'hérédité proclamée puisse amener leur frère à dissoudre son mariage avec Joséphine et à épouser une femme plus jeune pour en avoir des enfants, ils ne paraissent ni le craindre, ni même y songer, sans doute parce que l'expérience que Napoléon a tentée depuis quatre ans les a convaincus qu'il ne peut avoir d'enfants. Étant donc ce qui le touche de plus près, ils ont *des droits*.

Joseph et Lucien marchent au même but, bien que, le but atteint, il semble que leurs ambitions doivent s'entre-choquer : mais, étant données les idées corses sur la constitution de la famille, Lucien reconnaît sans doute à Joseph, *l'aîné*, des droits supérieurs aux siens, et, de plus, sachant son caractère et son indolence, il se tient assuré d'être le maître sous son nom.

Quoi qu'il en soit dans l'avenir, il faut d'abord franchir le premier pas, c'est-à-dire faire proclamer authentiquement, solennellement le principe, donner à Napoléon — qu'il le veuille ou non — ce droit de désignation ; après quoi, ils s'arrangeront pour lui présenter la carte forcée, pour l'obliger, pour le contraindre à choisir l'un d'eux. Ils s'efforcent donc, mais chacun avec sa nature, et en employant les moyens qui lui sont familiers : Joseph en entourant le Consul de ses confidents qui, peut-être parce qu'ils le croient eux-mêmes nécessaire, lui répètent sous toutes les formes le thème qu'ils ont arrêté et le présentent comme l'expression positive du vœu national ; Lucien en agissant sur cet esprit public dont il a assumé la direction et qui est, de ses attributions, la seule qu'il ait conservée, la seule qui l'intéresse et à laquelle il consacre encore quelques instants.

Heureusement pour la France et pour le Premier Consul, ce zèle est intermittent, ne se témoigne que par saccades et il serait même assez difficile d'en retrouver des preuves sans un incident, qui eut sur les destinées de la famille, et de Lucien en particulier, la plus grande influence.



Depuis la mort de cet être charmant et rare, qui l'avait fixé et attaché par sa douceur, sa grâce, cet air de tendresse maladive qui l'anime et la fait mieux que jolie, cette Catherine Boyer qui avait fini par conquérir les cœurs de tous les Bonaparte et l'estime de toute la société, Lucien qui, malgré des désirs sans doute et des velléités, était resté presque fidèle à sa femme par suite du tempérament *marital* qui était le sien, avait ajouté à son ancienne passion pour la littérature la passion des femmes, et négligeait entièrement ce qui n'avait point trait l'une ou à l'autre. Outre une liaison presque affichée avec une jolie actrice des Français, il poursuivait de ses assiduités, la belle entre les belles, Mme Récamier, et employait à lui écrire des lettres un temps qu'il eût pu mieux perdre [1]. On disait « qu'une femme ne pouvait pas sans danger aborder son cabinet même ». Il se dissipait de toutes façons, laissant la bride sur le col à ses amis qu'on accusait « d'avoir fait de son ministère une espèce de brigandage ». Déjà, à cause des dilapidations de ses protégés, il avait eu avec le

[1] Les trente-trois lettres qui ont récemment passé dans une vente de papiers provenant de Mme Récamier, attestent que, contrairement à ce qu'ont affirmé Chateaubriand, Benjamin Constant et Mme Lenormant, la liaison entre Lucien et Mme Récamier ne remonte pas à l'an VII, mais qu'elle date seulement de la fin de l'an VIII et qu'elle est postérieure à la mort de Mme Lucien : les deux premières lettres que Lucien écrit sont en effet pour remercier Mme Récamier de la part qu'elle a prise à la perte qu'il vient de faire. On comprend fort bien que les admirateurs de Juliette aient prétendu attribuer au hasard d'une rencontre antérieure au Consulat, des rapports qui, on le sait maintenant, ont été *recherchés* par Mme Récamier elle-même; mais cette explication m'entraînerait trop loin et je préfère la réserver pour une autre étude.



Premier Consul, au retour de Marengo, les scènes les plus vives ; il s'était retiré sous sa tente, — au Plessis — et il n'avait pas fallu moins que l'intervention de Mme Bonaparte et de Joseph pour amener une sorte de réconciliation.

Ce n'étaient là encore que des fautes de jeunesse ; et, bien qu'on n'en fût plus, depuis 1793, à compter les fautes, celles-ci n'étaient point sans excuse : mais il y eut pis, et Lucien ne tarda point à attaquer Napoléon sur le point qui pouvait lui être le plus sensible. Entièrement conquis par les gens de lettres qui se pressaient autour de lui et dont le noyau grossissait sans cesse : Fontanes, La Harpe, Châteaubriand, Esménard, Boufflers, il crut qu'il lui appartenait comme directeur de l'esprit public de prononcer un grand mouvement de réaction — réaction catholique, réaction antirévolutionnaire, réaction monarchique — et il y porta toute l'ardeur d'un néophyte et toute la fougue qu'il mettait à ses opinions. Ainsi, avec Suard et Morellet, il protège, contre l'Institut national, d'organisation républicaine, la reconstitution de l'Académie française, d'ancien régime, où sans doute on lui a promis place, et il ameute ainsi contre lui quiconque siège à l'Institut. Ainsi, dans un discours sur l'instruction publique, il affiche l'intention de ramener les jeunes générations aux disciplines anciennes. Ainsi, au Temple de Mars, le 1er vendémiaire IX (23 septembre 1800) il prononce l'éloge de Turenne, annonce l'ouverture du *Grand Siècle* et termine par cette phrase qui peut enfermer aussi bien une menace

qu'une promesse, mais qui, étant donnée la tournure de ses idées, vise évidemment le projet de magistrature à vie et d'hérédité : « J'en jure par le peuple dont je suis aujourd'hui l'organe, par la sagesse de ses premiers magistrats, par l'union de ses citoyens : *les grandes destinées de la France républicaine seront accomplies !* »

Un mois après cette cérémonie, un matin d'un des premiers jours de brumaire (fin octobre 1800), Fouché entre dans le cabinet du Premier Consul, et lui présente une brochure qui, expédiée à tous les préfets, à tous les fonctionnaires publics sous le contreseing du ministre de l'Intérieur, a été par quelques-uns retournée au ministre de la Police comme séditieuse et dangereuse pour l'esprit public. Cette brochure intitulée : *Parallèle entre César, Cromwell et Bonaparte* semble écrite pour deux paragraphes, qui tous deux visent l'hérédité et posent la candidature des frères du Consul[1].

[1] Voici le premier : « Il (Bonaparte) promet sans doute à la France un nouveau siècle de grandeur ; toutes les espérances s'attachent à sa gloire et à sa vie. *Heureuse République, s'il était immortel !* Mais le sort d'un grand homme est sujet à plus de hasards que celui des hommes vulgaires. O nouvelles discordes ! ô calamités renaissantes ! Si tout à coup Bonaparte manquait à la Patrie ! *où sont ses héritiers ?* où sont les institutions qui peuvent maintenir ses exemples et perpétuer son génie. Le sort de trente millions d'hommes ne tient qu'à la vie d'un seul homme ! Français, que deviendriez-vous si, à l'instant, un cri funèbre vous annonçait que cet homme a vécu ?... »

Voici le second qui vient après une virulente attaque contre la dictature des parlements : « Si la tyrannie des assemblées vous épouvante, quel sera votre refuge, si ce n'est la puissance militaire ? Où est-il le successeur de Périclès ? Où est-il le héros que la confiance unanime du peuple et de l'armée portera tranquillement au



Fouché atteste et certifie l'émotion que cette brochure produit dans les départements. Son portefeuille déborde de rapports et de dénonciations. Officiellement expédiée, moins d'un mois après la découverte du complot formé par Demerville, Aréna et Ceracchi pour assassiner le Premier Consul à l'Opéra — complot qu'on accuse déjà la police d'avoir provoqué, sinon inventé — cette brochure renforce les rumeurs injurieuses répandues dans le public, se lie étroitement dans les esprits au bruit fait autour de la conspiration et laisse soupçonner que celle-ci est seulement une manœuvre gouvernementale. Prenant son avantage, Fouché démontre au Consul qu'on le compromet là inutilement, que, pour lui-même, il n'y a nul avantage à une telle manœuvre et que si, dans ce pamphlet, on lui prodigue les adulations, c'est pour mieux l'étouffer sous les fleurs; que le but enfin n'est nullement de le servir, mais de préparer la place à d'autres.

Lucien est appelé. Il est au Plessis; il en arrive le 14 brumaire (5 novembre) dans l'après-midi, vient de suite aux Tuileries, et, en présence du Consul, engage avec le ministre de la Police une discussion des plus vives. « Fouché reproche à Lucien sa conduite, ses concussions, ses mœurs, ses orgies avec les actrices. Lucien reproche à Fouché ses faits révolutionnaires,

Consulat et qui saura s'y maintenir? Vous seriez bientôt sous le joug de quelques chefs militaires qui se détrôneraient sans cesse et que leur faiblesse rendrait cruels. Les Neron, les Caligula, les Claude remplacèrent à Rome le plus grand des mortels lâchement assassiné. »



le sang qu'il a fait couler, l'impôt qu'il a mis sur les jeux, l'argent qu'il en retire. Ils en viennent aux injures et l'histoire du pamphlet joue un grand rôle dans la dispute. » Lucien ne peut nier que le *Parallèle* n'émane de son ministère, n'ait été répandu par ses ordres. Tout au plus, allègue-t-il que Fontanes qui, dit-il, l'a rédigé a dépassé ses instructions. Mais ce n'est point vrai : le *Parallèle* n'est point de Fontanes ; il est de Lucien ; on en a vu le manuscrit tout de sa main et, à défaut de preuves matérielles, le style crie l'auteur.

Le Premier Consul reste impassible. Il ne conteste pas qu'il n'y ait là dedans certaines de ses idées, « mais, dit-il, les dernières pages sont d'un fou ». Or, seules, les dernières pages portent. Il s'apaiserait sans doute, il pardonnerait certainement ce prétendu excès de zèle, surtout si Joseph, singulièrement adroit en pareilles négociations, était là pour excuser son frère, mais Joseph désigné comme plénipotentiaire aux Conférences de Lunéville pour traiter de la paix avec l'Autriche, a quitté Paris ce même jour (14 brumaire) à cinq heures du matin et il roule. Fouché, profitant de ce que le Premier Consul est isolé, lance sur lui Moreau qui lui représente le mécontentement de l'armée, désigne Lucien comme l'ennemi des militaires qu'il insulte dans sa brochure. De son côté, Joséphine, avertie, fait son effort. Gentiment, avec une grâce câline et souple à l'Hérodiade, elle entre chez Napoléon, s'assied sur ses genoux, lui passe les doigts dans les cheveux et sur la figure : « Je t'en



prie, Bonaparte, ne te fais pas roi : c'est ce vilain Lucien qui te pousse, ne l'écoute pas. »

Cela ne le déciderait pas, bien sûr, mais Fouché, mais Moreau, mais l'opinion de l'armée, mais le ministère de l'Intérieur en déconfiture, mais les scandales incessants, et toute cette succession de fautes dont cette dernière réveille le souvenir ! Peut-être, en écartant quelque temps Lucien, en le faisant voyager, en lui montrant des gens et des pays nouveaux, le rendra-t-on plus sage. On lui donnera pour couvrir sa disgrâce une ambassade, de celles pourtant où les fautes demeurent, si l'on peut dire, personnelles à l'agent, n'influent pas sur la politique générale et, quelque temps au moins — Joseph et Lucien étant ainsi éloignés — les ambitions fraternelles le laisseront en repos accomplir son œuvre.

Cette décision lui coûte infiniment à prendre. Avec la haute opinion qu'il s'est faite et qu'il conserve, malgré tout, des talents de Lucien, comment, sans de vifs regrets, renoncerait-il aux projets qu'il a bâtis sur lui et à son concours qu'il continue à croire nécessaire ? Ne va-t-il pas se montrer publiquement ingrat envers celui auquel, en conscience, il croit être redevable du succès de la journée de Brumaire ? N'aura-t-il pas à affronter les reproches et les larmes de sa mère et de ses sœurs et la mauvaise humeur, même silencieuse, de ses frères ? Entre ses parents et sa femme, ne sera-ce pas l'occasion de brouilles nouvelles, de scènes exaspérantes, d'une reprise de la guerre d'épigrammes ? Cela est encore le dehors et

l'extérieur — Mais, au dedans de lui-même, l'esprit de famille ne lui présente-t-il pas comme un crime envers la famille, cette tardive satisfaction qu'il accorde à l'opinion, ce nécessaire rappel à l'ordre qu'il inflige à un jeune homme exalté par sa fortune et devenu dans l'État un agent de dissolution plus dangereux que, sous l'ancien régime, certains princes du sang — car les princes du sang n'étaient pas ministres ? Moins en son cœur il aime ce frère, plus il se fait de scrupules à son égard : peut-être a-t-il le sentiment confus que, quoi qu'il fasse dans l'avenir pour Lucien, celui-ci ne pardonnera point sa disgrâce, que entre eux, désormais, il y aura quelque chose d'irréparable qui viendra se jeter au travers de la confiance, et que cette rupture d'aujourd'hui pèsera sur tout l'avenir ? Cela peut sortir de quelques indices ; d'autres, au contraire, montrent simplement qu'il croit le mettre en pénitence, comme il a déjà fait par deux fois — à Saint-Maximin et à Ajaccio — qu'il estime qu'une retraite est nécessaire, à la suite de laquelle, assagi et calmé, Lucien reviendra prendre sa place près de lui; mais alors pourquoi le tremblement où il est, l'état d'inquiétude, d'irritation nerveuse, presque d'agitation maladive?

Pourtant, comme il est l'homme du *Fait* et qu'il sent qu'il faut une solution prompte, dès le 14, il a pris sa résolution : Lucien ira ambassadeur à Madrid, et puisqu'il aime tant Bacciochi, il l'emmènera comme secrétaire : pleine liberté d'ailleurs pour le choix de son personnel, un traitement énorme et le droit



d'user de tous les avantages qu'il saura prendre.

La dernière scène de cette vive comédie, qui, par moments tourne au drame, se passe le 16 brumaire au soir dans le salon de Joséphine. Assise dans un grand fauteuil au coin du feu, la femme du Consul dérobe sa satisfaction à tous les yeux sous un air de réflexion. Sa fille, en face d'elle, ne parvient pas à dissimuler sa joie, et la gaîté brille par tout son visage; plus loin, Mme Bacciochi, s'isolant à dessein, semble prête à fondre en larmes; çà et là, quelques femmes silencieuses; en un coin, une table de reversi; des hommes, conseillers d'État, généraux, préfets, vont et viennent. A l'un d'eux, Mme Bacciochi raconte comment, l'avant-veille, elle est revenue du Plessis avec Lucien; il l'a quittée à l'arrivée pour aller aux Tuileries; il y a passé à peine une heure. « A son retour, dit-elle, il m'annonce son prochain départ, celui de mon mari : Tous ceux que j'aime vont s'éloigner : je l'apprends au même instant; je ne pouvais m'y attendre. » Elle sent que sa douleur va faire éclat, se lève pour sortir sans être aperçue. Joséphine qui la guette, quitte son fauteuil, s'approche pour la reconduire et, avec un air de tristesse, lui serre la main, l'embrasse, lui prodigue les marques de cette affection consolatrice qui blesse plus sûrement et plus avant qu'un coup de couteau.

Durant ce temps, Napoléon est dans le salon voisin seul avec Lucien. Tous les regards sont tendus sur la porte entre-bâillée. Cela dure plusieurs heures. A la fin, les deux frères rentrent. « Napoléon a la figure renversée, le visage décoloré, une partie de ses che-

veux relevés. L'agitation est peinte sur chacun de ses traits ; on voit qu'il vient d'en éprouver une très vive. On aperçoit aisément que le parti qu'il a pris a été pénible, que, avant de s'y décider, il a éprouvé de vifs combats intérieurs. Il lui est impossible de rester longtemps en place, de parler de suite à la même personne... Lucien affecte une grande gaîté qui a l'air excessive, conséquemment peu naturelle. » Il s'arrête près de sa belle-sœur pour lui dire quelques mots à l'oreille ; puis, passant dans un groupe où sont Jaucourt, Miot, Girardin, Chauvelin, — ses amis et surtout les amis de Joseph, — il échange quelques mots, annonce que son départ est immédiat, mais que son absence ne durera que trois mois...

L'exil déguisé de Lucien, ce n'est pas tout encore ce que gagne Joséphine à la publication du *Parallèle* et à l'intervention opportune de Fouché. Dans des conversations qui suivent immédiatement la disgrâce de son frère, Napoléon examine à son tour la question du successeur. Sur le principe, il n'hésite point : il lui faut ce droit de désignation, mais, qui prendre, et à quel nom ne point trouver d'objection ? Il écarte Joseph, inappliqué, incapable de s'occuper d'affaires; il écarte Lucien ; il écarte Eugène de Beauharnais que quelques-uns poussent aussi. Enfin, le lendemain du jour où il a pris son parti sur Lucien, le 15 brumaire, s'adressant en particulier à l'un de ceux avec qui il a débattu ces noms : « Nous n'avons plus besoin, lui dit-il, de nous mettre l'esprit à la torture

pour chercher un successeur. J'en ai trouvé un : c'est Louis : celui-là n'a aucun des défauts de ses frères et il a toutes leurs bonnes qualités. » Alors il en fait un éloge pompeux, montre des lettres où l'amitié fraternelle est exprimée à chaque ligne de la manière la plus tendre.

Tout de suite, Joséphine est informée. — Qui peut dire si l'idée ne vient pas d'elle? si, discrètement, en des conversations d'alcôve, elle ne l'a point suggérée, mais de façon que Napoléon crût l'avoir trouvée de lui-même? — En tout cas, à présent, il ne peut déplaire à son mari qu'elle approuve de toutes ses forces. « Quand Bonaparte, dit-elle, n'aurait pas d'enfants, ni de successeur désigné, il ne faudrait pas être en peine. Louis est un sujet excellent : quoique j'aie eu à m'en plaindre pendant l'absence de Bonaparte, je ne peux m'empêcher de l'estimer. C'est un cœur excellent, un esprit très distingué. Il s'occupe sérieusement, il se forme étonnamment. Il aime Bonaparte comme un amant aime sa maîtresse. »

Dès lors, son plan est arrêté. IL FAUT que Louis épouse Hortense.

VII

LE MARIAGE D'HORTENSE

16 BRUMAIRE AN IX. — 14 NIVÔSE AN X
(7 Novembre 1800. — 4 Janvier 1802.)

Caractère de Louis. — Louis et Hortense. — Hortense et sa mère. — Hortense et Napoléon. — Politique d'Hortense. — Ses projets de mariage. — Duroc. — Louis. — L'attentat de Nivôse. — Conséquence : L'hérédité. — Délibération de Napoléon. — Lutte entre Joséphine et les Bonaparte, sur Fouché. — Victoire de Joséphine. — Louis à son retour de Berlin. — Sa fuite. — Intrigue de Lucien. — Joséphine se retourne vers les royalistes. — Voyage à Plombières. — Tentatives de Napoléon pour grandir Joseph. — Joseph et la Cisalpine. — Retour de Louis. — Louis amoureux d'Hortense. — Triomphe de Joséphine.

Louis venait d'avoir vingt-deux ans. Depuis le 21 nivôse an VIII (10 janvier 1800) qu'il avait été nommé chef de brigade au 5e Dragons, il avait d'abord résidé à Paris, où il avait suivi des cours, fréquenté des gens de lettres et s'était occupé de toute autre chose que du métier militaire ; puis, il avait accompagné, à Verneuil en Perche, son régiment, l'un de ceux désignés pour réprimer en Normandie l'insurrection royaliste. On a dit qu'il s'y était signalé en refusant « avec indignation » de présider le conseil de guerre qui jugea à mort Frotté et ses complices.



On lui a prêté cette réponse au général Lefebvre : « Je ne suis soldat que depuis peu d'années, mais j'en sais assez sur l'honneur militaire pour ne pas commettre mon nom dans une telle iniquité. » Lui-même a affirmé cela, mais c'est une légende : le conseil de guerre qui jugea Frotté était présidé par un chef de bataillon ; s'il avait dû l'être par un chef de brigade, il l'eût été par Bisson, chef de brigade de la 43e, plus ancien que Louis, puisqu'il était du 17 messidor an VII, et présent à Verneuil. L'assertion est pourtant à retenir : à défaut d'actes réels d'opposition contre son frère, Louis s'en attribue d'imaginaires pour établir dès ce temps son indépendance et sa contradiction.

Quelques jours après cette exécution de Frotté qui entraîna la pacification du Perche, le 5e Dragons fut rappelé à Versailles ; puis il reprit la garnison de Paris. Louis qui y était le 15 ventôse (6 mars), reçut du Premier Consul, le 29, la mission de visiter à Brest, Lorient et Nantes, les vaisseaux et les forts. A son retour, il trouva deux escadrons de son régiment désignés pour l'Armée de Réserve. Il n'en prit point le commandement, ne demanda pas à les suivre, resta à Paris, puis alla aux eaux. Il rentra à Paris en thermidor (août) et, dès lors, commencèrent, à l'en croire, les intrigues de Joséphine pour lui faire épouser Hortense. Cela est peu croyable : à ce moment même, il était question pour Mlle de Beauharnais d'un mariage qui ne semblait nullement déplaire à sa mère.

D'ailleurs, toute tentative pour engager Louis eût



alors été inutile : il aimait ailleurs, — non pas, comme on a dit, Emilie de Beauharnais, Mme Lavallette ; car, au retour d'Egypte, Mme Lavallette ayant demandé au Général de la faire divorcer pour qu'elle pût épouser Louis, Louis, consulté, avait répondu : « Fût-elle libre, je ne l'épouserais pas ; la petite vérole l'a trop marquée ; » — c'était une jeune fille rencontrée au jardin des Tuileries, dont Louis ne savait ni le nom, ni la famille, ni la fortune. Chaque jour, au bras d'un de ses familiers, Cuvilier, sous-chef du cabinet topographique du Consul ou Mésangère, son ancien camarade de Valence qu'il avait appelé à Paris et attaché à son régiment, il parcourait le jardin dans l'espérance d'apercevoir cette demoiselle dont longtemps il ne voulut pas même savoir le prénom [1].

A ce platonique amour qui occupait si singulièrement son esprit, Louis mêlait des amitiés qui n'étaient pas moins absorbantes et qui ne paraissent point d'une espèce moins rare que son amour. Il ne fréquentait ni les officiers de son grade, ni les aides de camp de son

[1] Quatre ans plus tard, à propos d'elle, il écrit à Mésangère : « Je désire une chose que je te prie de faire avec soin sans qu'on puisse se douter que tu me connaisses : c'est que tu passes en revenant de Paris par Troyes en Champagne et que tu prennes des renseignements de quelques jeunes gens ou bonne femme d'un habitant de cette ville qui se nomme M. Arsenne. Sache s'il est vrai qu'il ait épousé Mlle Lefebvre de Paris, fille d'un inspecteur en chef des ponts et chaussées, s'il est heureux, si sa femme se conduit bien, quels sont l'état, la fortune, la considération dont jouit M. Arsenne ? Ont-ils une maison à Troyes et une maison de campagne ? Dans quelle rue et sur quelle route ? Que dit-on de leur famille et de leurs affaires ? Tâche de les voir : tu pourrais même sous un prétexte vague et en ayant l'air de te tromper, aller chez eux, les voir et m'en donner des nouvelles. »



frère, ni les jeunes hommes que lui appariaient leur fortune, leur éducation et leur nom. Il s'était choisi deux ou trois amis, pauvres, obscurs, ignorés, qui étaient ses confidents à titre d'office, des confidents de tragédies. Il leur lisait ses vers, il se perdait avec eux en d'étonnantes dissertations sur son moral qu'il observait avec une attention aussi scrupuleuse que son physique — et ce n'est pas peu dire ! — Il surveillait leurs moindres actions, leurs plus fugitives pensées avec une susceptibilité de jalousie qui ne leur permettait ni de s'écarter de lui, ni de rien recevoir que de lui seul. En même temps qu'il les comblait de menus bienfaits, il entendait qu'ils restassent inconnus afin de lui appartenir entièrement. Ce n'était point qu'il affectât sur eux une supériorité ; il entendait être aimé pour lui-même, de pair et à égalité ; mais c'était une égalité qui peut sembler la pire des servitudes. Il paraissait rêver une sorte d'existence mystérieuse, vouée aux lettres, à la nature, à l'amitié telle qu'il la concevait et, comme il disait, au *sentiment*. Point du tout, comme l'a cru et l'a dit Napoléon, le jugeant d'après lui-même, élève de Jean-Jacques qu'il détestait au contraire et dont, dès l'Egypte, il combattait violemment les doctrines, mais disciple de Bernardin de Saint-Pierre ; surtout très atteint, très touché par ce mouvement littéraire et philosophique qui venait d'Allemagne, ce courant de mélancolie romantique à la *Werther*. Si étrange qu'elle paraisse chez un Corse, chez un homme du Midi, chez un garçon de vingt-deux ans à qui tout souriait et dont la fortune avait été si

surprenante, cette disposition à la mélancolie qui s'accentuera avec les années et s'aggravera avec la maladie, s'explique chez Louis parce qu'elle ne relève point de la psychologie, qu'elle n'est pas le résultat d'une impression littéraire qui peut être fugitive ; elle dépend du physique ; par suite elle est incurable et l'aliment qu'elle trouve en une certaine littérature à laquelle Louis conforme sa vie, est néfaste. Ce jeune homme taciturne, qui, comme dit Napoléon, « a l'air niais, » dont « la physionomie inerte ne traduit aucun sentiment, » dont « le regard, habituellement sans expression, est, à moins d'émotions vives, si singulièrement terne que ses yeux semblent éteints » ; qui vit comme un ermite ou comme un malade ; qu'on s'imagine conduire parce qu'il ne réplique point et qu'on croit diriger dans l'avenir parce qu'il a généralement cédé dans le passé, cache sous ces apparences « un amour-propre inquiet, jaloux, souffrant comme sa personne », une instabilité qui le rend incapable de régularité dans la vie, hormis dans ses occupations littéraires, une *manie des persécutions* qui lui enlève à des heures toute conscience du réel et qui, par accès, inspire à son esprit parfaitement honnête, plein de droiture, imbu et convaincu de l'idée de devoir, des actes d'une duplicité surprenante qui, par un phénomène très commun, lui paraissent, en conscience, irréprochables.

Si, pour le juger, on ne part point de cette observation, rien de sa vie ne s'explique et c'est pourquoi, n'ayant point cette clef de son caractère, son frère, et



Joséphine, et la plupart de ceux qui vivent autour de lui, se trompent entièrement à son égard. Napoléon croit que sa mélancolie et les idées sentimentales qui y sont consécutives, tiennent à l'extérieur, et qu'elles peuvent être distraites par un changement de milieu et d'habitudes ; il veut le *déniaiser*, « le sortir de son marasme physique et moral » ; en même temps, peut-être veut-il déjà l'habiliter comme son successeur en l'introduisant comme son frère dans les cours d'Europe qui sont en alliance avec la République ; il lui propose donc de voyager en Allemagne et Louis accepte avec empressement, « pour se soustraire, dit-il, aux sollicitations pour son mariage avec Hortense ».

Hortense est-elle donc si effroyable à voir, et les tentatives de Joséphine contre l'indépendance de Louis ont-elles vraiment le caractère qu'il leur a prêté en rédigeant, dix-neuf ans plus tard, les *Documents et réflexions sur le gouvernement de la Hollande?* Ne les place-t-il pas trop tôt dans le temps? Ne leur prête-t-il une continuité qui n'exista pas dans la réalité? N'a-t-il pas, par un lien imaginaire, rattaché les uns aux autres les moindres faits qui pouvaient justifier sa thèse et, en les grossissant hors de mesure, n'a-t-il pas pris pour des invites formelles des actes qu'inspirait simplement la politesse? Enfin, s'il est vrai que, dès le mois d'août 1800 (thermidor VIII), Joséphine ait formé sur Louis les projets qu'elle a certainement tenté d'exécuter à partir du mois d'octobre (brumaire IX) ; si, à partir de cette dernière

date, ses poursuites ont pu être vives et peu discrètes n'est-on pas en droit de croire que, à diverses reprises, Louis n'a point marqué à l'égard d'Hortense une répugnance si vive que l'on dût croire qu'il eût besoin, pour l'épouser, d'y être contraint ? Dans des rencontres qu'il a eues avec elle, il n'a nullement paru la regarder en ennemie, et, déjà, peut-être pour flatter Joséphine, quelques personnes prétendent l'avoir remarqué.

Il n'y eût eu là rien qui dût surprendre. A seize ans, Hortense était ce que les maîtresses de pension appellent *une jeune personne accomplie*. Plus agréable que régulièrement jolie, mais singulièrement plaisante par la sveltesse de sa taille, l'élégance de sa tournure, la finesse de ses membres, la vivacité gracieuse de ses mouvements, elle eût paru de visage assez ordinaire si ses cheveux blonds n'avaient tout sauvé : le nez est gros, la bouche médiocrement dessinée est enlaidie par des dents déjà mauvaises ; mais un grand air de douceur chaste est répandu sur la physionomie ; les yeux d'un bleu violet léger ont, à des instants, une vivacité et une tendresse exquises. L'ensemble est d'une séduction très grande et qui s'exerce sur tous.

Hortense danse à merveille ; elle a tous les talents d'agrément qui constituent l'éducation brillante ; elle dessine, elle chante, elle pince de la harpe, elle touche le forte-piano, elle excelle en tous les petits ouvrages de salon, elle a des prétentions littéraires qui ne sont pas injustifiées. C'est une admirable élève : elle restera telle toute sa vie, car aucun de ses talents ne saura



se passer d'un professeur pour le redresser et le mettre au point et ses œuvres seront toujours trop médiocres pour perdre cet aspect de *devoir* qui est le propre de la plupart des compositions de femmes.

De caractère, elle est douce, aimante, facile à vivre, pourvu qu'on ne la rebute pas, ni qu'on ne la brusque : car, en ce cas, elle se replie sur elle-même dans une résolution entêtée que rien ne fait céder. Elle se plaît dans la société et elle aime les divertissements mondains : si, pour sa danse, on la remarque au bal, on l'applaudit à tout rompre dans la salle de spectacle de Malmaison : elle s'amuse franchement aux charades et aux comédies de paravent, aux jeux de campagne même un peu garçonniers ; elle monte à cheval en casse-cou, ne cède sa part d'aucune de ces farces qui font alors l'agrément de la vie de château ; elle est rieuse, un peu moqueuse même, mais sans méchanceté, ni aigreur.

Un trait est principal : elle adore sa mère et elle est convaincue que sa mère l'adore. De sa part à elle, par une inversion moins rare qu'on ne croit, la tendresse qu'elle lui porte est plus maternelle que filiale : elle l'admire, la choie, la pare, lui sauve des difficultés, s'interpose au besoin entre elle et Bonaparte, fournit à chaque instant, pour la protéger, des preuves de bon sens, d'intelligence pratique et de dévouement.

Elle semble avoir complètement oublié comment sa mère a agi vis-à-vis d'elle, ou bien le trouver si naturel et ordinaire qu'elle n'a nul besoin d'y cher-

cher une excuse. Que, à leur retour de la Martinique, Joséphine l'ait placée à l'Abbaye-aux-Bois ; que, à la fermeture du couvent, elle l'ait confiée à la princesse de Hohenzollern ; qu'elle l'ait reprise ensuite pour la mettre en apprentissage chez une lingère ; qu'elle l'ait enfin, de l'an IV à l'an VIII, quasi abandonnée à Saint-Germain chez Mme Campan, cela ne l'a point touchée, n'a point tracé sur elle. Il fallait que ce fût ainsi. Bien moins qu'aux faits, elle s'est attachée aux mots qui coûtaient si peu à Joséphine, aux démonstrations qu'elle prodiguait dans les rares occasions où elle venait à Saint-Germain ; aux baisers, aux chatteries, aux mignardises de cette mère si profondément femme qu'elle était coquette même avec ses enfants. Elle a contracté l'habitude de l'admirer comme un être d'exception qui mérite qu'on lui rende au centuple l'affection qu'il paraît donner : Elle n'a jamais eu la tentation ni même la possibilité de regarder autour d'elle et de se rendre compte. Grâce à son existence enfermée, elle n'a rien su de cette vie prodiguée au dehors, de ces liaisons avec tel ou tel... Elle qui n'a pas eu même une chambrette de jeune fille dans cet hôtel de la rue Chantereine où la toute-puissante femme de chambre, Louise Compoint, occupait une sorte de salon, elle a gardé seulement de cette société où on la menait parfois, à de rares jours de sortie, un souvenir confus où, sur la trame brouillée, Joséphine a posé les couleurs à sa guise. Elle croit que, durant la Révolution, sa mère a vécu ignorée du monde, ne fréquentant aucun de ceux qui

gouvernaient, qu'il a fallu, pour la sortir de sa retraite, l'occasion de sauver Mme de Béthisy ; que, à ce moment, elle a fait la connaissance de Tallien qui devait la sauver à son tour en thermidor...

Son père bien plus encore est une victime : il est le vicomte de Beauharnais, général en chef d'armée, président de l'Assemblée constituante, habitué des bals de la Reine, joli cavalier, officier de grand mérite, et il a été guillotiné par la Terreur. Donc, il était royaliste — royaliste constitutionnel peut-être, comme étaient les Montmorency et les La Rochefoucauld ; mais pour républicain, clubiste et sans-culotte, fi donc ! Dans le cerveau d'Hortense, les étapes parcourues par son père se mêlent et se confondent de façon qu'elle en tire une idée de sa carrière à ce point simple et logique qu'elle semble avoir prévalu dans la plupart des histoires, mais qui n'a nul rapport avec la réalité. Son père, « recherché de la Cour et de la Ville, » ayant affaire à une femme qui l'adorait, et qui était jalouse, a eu sans doute, comme bien des grands seigneurs, des torts dans sa conduite privée, mais il est un héros et un martyr, et sa gloire est sans tache. Hortense est fière de porter son nom : un des plus beaux de France Sa mère est digne de son père : elle a montré un courage admirable pendant la Révolution et elle a lutté ensuite pour conserver à ses enfants qu'elle adore les débris du patrimoine paternel : cela explique, justifie, sanctifie Barras et le reste.

Hortense a donc éprouvé un grand chagrin, une grande désillusion lorsque sa mère a épousé un géné-

ral de nom inconnu, de noblesse incertaine, dont toute la carrière tenait à la Révolution. Elle l'avait aperçu une fois chez Barras; il lui avait déplu. Elle ne le revit vraisemblablement que lorsqu'il revint d'Italie, quelques jours à peine; puis, au retour d'Egypte, dans cette grande scène où elle vint à genoux implorer le pardon de sa mère, sans savoir, sans soupçonner ce qu'il fallait qu'on lui pardonnât. Si, après cela, elle s'était prise, non pas même de passion, mais de sympathie pour l'inconnu qui faisait ainsi pleurer et souffrir sa mère, comment faudrait-il la juger? Est-il un sentiment qui fasse plus honneur à une fille que la répugnance, la haine même, contre le second mari de sa mère? En est-il un plus logique, plus conforme à la nature?

Peut-on croire qu'une cohabitation de quelques mois, qu'une communauté de repas, fût-ce d'une année, ait modifié ces sentiments inspirés par l'instinct, commandés par l'amour filial, au point que Hortense se soit prise à aimer Napoléon, à lui porter quoi que ce soit des sentiments qu'une fille éprouve pour son père? Qu'elle l'admirât, peut-être: il était un grand général, un organisateur civil hors ligne; tout le monde le disait et elle devait bien le croire; mais, dans l'existence quotidienne, il était souvent bourru, parfois mal élevé et toujours autoritaire et même despote; il faisait pleurer sa mère; sans cesse il fallait être à ses ordres; pas un instant, l'on ne s'appartenait; pas un instant, même dans la pièce la plus écartée, même dans sa chambre à coucher, l'on

n'était en sécurité. Cela, elle le voyait, le touchait, le vivait. Non seulement elle ne s'était pas familiarisée avec lui, mais elle gardait, avec une répugnance qui n'était pas vaincue, une peur timide qui peut sembler fort explicable. Elle ne sentait pas qu'il était l'homme de génie; par suite, elle ne lui dédiait pas ces sentiments religieux qui font allègrement porter, par ceux qui entourent un tel homme, d'étranges servitudes domestiques ; et elle ne comprenait même pas — car Napoléon n'était pas expansif, ou, s'il l'était, c'était par des façons qui allaient au contraire de ce qu'il voulait exprimer — qu'il éprouvât pour elle ce sentiment très tendre, très profond, très paternel que, dès le début de son mariage avec Joséphine, il avait reporté de la mère aux enfants et qui, à présent, par l'habitude de la vie, était devenu si puissant qu'il semblait avoir trouvé comme une nouvelle famille.

Et puis, il y avait la politique. — Elevée dans la confiance que son père avait été un des premiers gentilshommes de France, avait rempli de grandes charges et avait fait à la Royauté le sacrifice de sa vie, Hortense ne pouvait considérer comme acceptable, logique et régulière qu'une seule hiérarchie, celle de la France royale et bourbonienne : si haut que montât son beau-père, — même mise à part l'origine que, au dedans d'elle, elle ne pouvait manquer de trouver inférieure, — son ascension serait hors de la hiérarchie : elle devait donc rêver pour sa mère la rentrée en grand dans cette hiérarchie, grâce à la restauration du Roi, au retour des gens titrés, au réta-



blissement d'une cour telle que les enseignements de Mme Campan la lui avaient montrée.

La politique, chez les femmes, n'est le plus ordinairement qu'une question de monde, monde où l'on aspire à entrer, où l'on veut se maintenir, d'où l'on prétend s'élever à un autre. Le monde, pour Hortense, avec l'éducation qu'elle avait reçue, ne pouvait être que la Cour ou le Faubourg Saint-Germain. C'est de ce côté qu'elle se dirigeait ; c'était cette société qu'elle fréquentait avec plaisir ; c'était là qu'elle venait au bal ; c'étaient les propositions de mariage qu'elle en eût reçues qu'elle eût le plus favorablement écoutées.

Sans doute, ces propositions ne lui avaient pas manqué ; mais, en même temps que, d'une façon confuse, imprécise, elle se sentait attirée, non pas vers un homme donné, mais vers un ensemble social, vers *un monde*, Hortense, qui n'avait pas assez de volonté pour tendre délibérément à un tel but d'ambition ou de vanité, avait, en son esprit, un côté romanesque et sentimental qui demandait à être satisfait et qu'elle n'eût pas sacrifié au premier objet : elle voulait être aimée uniquement, n'avoir point eu de rivale dans le passé, faire un mariage d'amour et trouver l'amour dans le mariage. Ce scrupule lui avait fait écarter, dans le Faubourg Saint-Germain même, des partis que sa mère eût trouvés convenables au début du Consulat et que l'on peut même croire qu'elle avait recherchés. Ces mariages manqués ne lui avaient laissé aucun regret. En était-il de

même d'un autre projet où le sentiment seul et non l'ambition était en jeu ?

Dans l'intimité où l'on vivait à Malmaison, dans cette existence très mêlée et très enfant, de jeux de barres, de comédies de paravent, de promenades à cheval, de farces et de rires, où tous les figurants étaient jeunes, beaux garçons et pouvaient ressentir et inspirer de l'amour, il était difficile qu'un des officiers de l'entourage du Consul ne s'éprît pas d'Hortense et que, étant données ses idées, elle le vît sans plaisir. On a beaucoup dit que Duroc l'avait aimée et qu'elle avait partagé cet amour. Elle ne se défend point d'avoir trouvé Duroc de son goût, mais avec cette sincérité dont, en ses *Mémoires*, elle a donné tant de preuves, elle a ramené les faits à leur véritable expression. Point de correspondance échangée et qui ait passé par les mains de Bourrienne, lequel, dit Hortense, avait affiché lui-même pour elle une passion qui l'avait couvert de ridicule ; point de conditions imposées par Bonaparte à Duroc à cause desquelles Duroc, d'un mot grossier, refuse le mariage. Quelque chose de bien plus simple et, sans doute, de bien plus vrai : Duroc désirait l'épouser ; elle-même n'était pas éloignée de consentir. Duroc parla à Murat qui l'encouragea. Le Premier Consul avait jadis songé à lui pour une de ses sœurs ; il pouvait bien l'accepter pour sa belle-fille. Duroc était gentilhomme, non de maison illustre, mais de naissance meilleure certes que Bacciochi, Leclerc ou Murat. Un jour, dans le salon de Malmaison, Hortense cher-

chait un livre qu'elle croyait avoir égaré. Duroc le lui remit : il y avait caché une lettre. Le même jour, il dut partir pour Berlin en mission diplomatique : il laissa derrière lui un courrier qui, au travers de Murat, devait lui apporter la réponse. Hortense, très anxieuse et très confuse, n'ayant pu rendre la lettre, ne pouvant se résoudre ni à la lire, ni à la détruire, eut l'imprudence de la laisser, non décachetée et telle qu'elle l'avait reçue, dans un pupitre de sa chambre. Lorsque, le soir, elle descendit au salon, le Premier Consul lui dit : « Eh bien ! j'apprends de jolies choses ! vous recevez des lettres d'amour à l'insu de vos parents ! » Hortense fondit en larmes ; son beau-père la tourmenta quelque temps ; puis, voyant la confusion qu'il lui causait, il comprit la vérité : la même nuit, Hortense raconta tout à sa mère et la lettre fut renvoyée à Duroc sans avoir été ouverte.

Ce fut donc là une amourette sans importance, et le cœur d'Hortense était libre puisque le renoncement lui avait été si facile. Elle était, à ce moment encore, une petite pensionnaire obéissante, qui cédait à une impulsion pourvu que cette impulsion fût forte et continue. Elle n'eût pas pris sur elle de lutter en vue d'un mariage qui lui convînt ; elle ne pouvait davantage résister, au moins longtemps et résolument, à un mariage qui ne lui convenait pas. Elle conservait sans doute ses sympathies et ses antipathies, mais sans les exprimer, repliée qu'elle était sur elle-même et sans confidence possible, vu que toutes

les personnes à qui elle eût parlé, dépendant de sa mère et de son beau-père, ne l'eussent jamais encouragée à traverser leurs projets. La tendresse, le respect, la déférence qu'elle portait à l'une, la peur qu'elle avait de l'autre, l'isolement où elle se trouvait, tout la livrait sans défense.

Joséphine, en examinant les partis qui s'étaient présentés pour Hortense, ne s'était jamais placée au point de vue du bonheur de sa fille, mais à celui de son propre intérêt. Jadis, elle avait jeté les yeux sur le fils de Rewbell parce que Rewbell pouvait lui être un appui. Plus tard, un peu par vanité, elle avait recherché des hommes du Faubourg Saint-Germain; mais elle avait bien vite compris que ayant à ses pieds, chez elle, les plus grands noms de France, elle ne gagnerait rien à marier Hortense, même à un homme titré. Son jeu était fait à présent, et Hortense, si elle épousait Louis, ne serait pas en plus mauvaise position que toutes les jeunes filles de l'ancien régime : Où avait-on l'habitude de les consulter? La tante de Joséphine, Mme Renaudin, avait-elle cherché si son caractère s'accordait avec celui de M. de Beauharnais? Sa fille ferait comme elle : voilà tout. D'ailleurs ne pouvait-on s'y tromper? N'y avait-il pas, entre Hortense et Louis, au point de vue intellectuel et moral, des analogies qui devaient, à un spectateur inattentif, paraître des promesses de bonheur? N'avaient-ils pas des goûts littéraires et des goûts artistiques qui devaient amener entre leurs esprits une sympathie nécessaire? N'étaient-ils pas tous deux également droits et sin-



cères, ayant le culte de l'amitié presque à l'état de passion et capables, l'un et l'autre, d'un entier dévouement pour ceux qu'ils aimaient? Si Hortense éprouvait contre Louis une répugnance physique, cette impression vague que ressent une jeune fille chaste et qui doit passer pour un avertissement de ses sens, ne pouvait-on penser qu'elle était produite plus par l'idée du mariage que par la personne du mari? Sans doute, presque à chaque occasion où ils se rencontraient, leurs caractères se heurtaient, et toujours par ce qui était de meilleur en eux, mais est-il rien qui ressemble mieux à ces brouilles que des bouderies d'amoureux? Ne doit-on pas compter que les timidités disparaîtront pour se fondre en confiance, lorsque la nature aura fait son œuvre et n'est-on pas d'autant mieux en droit de le croire que, physiquement, non seulement Hortense ne déplaît pas à Louis, mais qu'elle a même à ses yeux un attrait particulier?

Donc, sans commettre le crime qu'on lui a imputé des deux parts, Joséphine a pu croire que ce mariage était convenable et désirable pour sa fille et son beau-frère. Si ses intérêts particuliers rendaient bien plus aigu son désir et bien plus vive sa recherche, au moins pouvait-elle alléguer qu'elle désirait le bonheur d'Hortense en même temps que le sien, qu'elle voulait sa fortune aussi grande que la sienne et que, jamais, elle n'avait mieux prouvé la tendresse qu'elle portait à ses enfants. Cela pensé — si elle en prenait la peine — elle marchait à son but de tout l'effort persistant de sa volonté, car si les incidents qui, en brumaire an IX,



avaient précédé et suivi la disgrâce de Lucien lui avaient démontré l'utilité de l'union entre Louis et Hortense, un mois après, en nivôse, un événement nouveau, faisant sortir la discussion sur l'hérédité des conciliabules privés, posait la question en pleine lumière et en rendait la solution, telle que Joséphine l'avait imaginée, absolument urgente.

Le 3 nivôse (24 décembre 1800), le Théâtre de la République donnait une représentation solennelle et unique de l'oratorio d'Haydn, *la Création du monde*. Garat et Mme Barbier-Walbonne devaient chanter ; l'orchestre avait été augmenté jusqu'à deux cent cinquante musiciens. C'était une fête à ne point manquer pour une personne aussi passionnée de musique que l'était Hortense : elle insista tellement près de son beau-père que, bien qu'il fût averti par des rapports de police qu'on parlait de nouveau d'attentats contre sa vie, il décida d'y assister avec sa femme, sa belle-fille et sa sœur, Mme Murat.

A huit heures du soir, accompagné de Bessières et de l'aide de camp de service et escorté de son piquet de garde, il sortit en voiture des Tuileries pour se rendre à l'Opéra, rue de la Loi (rue Richelieu). A l'entrée de la rue Saint-Nicaise, en face de la rue de Malte, c'est-à-dire à l'intersection de deux rues ou plutôt de deux ruelles où se versait le Carrousel, une mauvaise charrette, attelée d'un petit cheval, barrait à demi le passage, qu'un fiacre débouchant de la rue de Malte allait obstruer entièrement. Un grenadier

d'escorte, qui marchait vingt-cinq pas en avant de la voiture, prévit l'embarras inévitable, fit avancer vivement le fiacre en menaçant du sabre le cocher, repoussa contre le mur un homme qui se trouvait devant la charrette, donna au cheval de celle-ci un coup qui le fit reculer et ouvrant ainsi, en un trait de temps, le passage entre la charrette et le fiacre, fut suivi à grande allure par le cocher du Consul qui, pourtant, devant l'obstacle, avait fait marquer un arrêt à ses chevaux. A peine la voiture avait-elle gagné quinze pas dans la rue de la Loi qu'une formidable détonation retentit. *La machine infernale* placée sur la charrette de la rue Nicaise venait de sauter. La voiture de Bonaparte pencha, se mit un peu sur une roue, eut ses glaces brisées ; mais personne, même de l'escorte, ne fut atteint. Joséphine suivait dans une autre voiture avec Mme Murat, Hortense et Rapp ; mais, retardée par un accident de toilette, elle était encore, à l'explosion, sur la place du Carrousel. Les glaces tombèrent brisées et Hortense fut, très légèrement, blessée à la main.

Le Premier Consul avait continué son chemin et il était déjà dans sa loge, lorsque les dames l'y rejoignirent par un détour, la rue Nicaise étant encombrée de morts et de blessés, de débris et de décombres. « Ces coquins ont voulu me faire sauter, » dit simplement Bonaparte et, s'adressant à l'aide de camp : « Faites-moi apporter un imprimé de l'oratorio. »

Cette fois, on ne pouvait prétendre que ce fût une manœuvre de police pour grandir Napoléon. Fouché même n'eût point, sans meilleure raison, tué huit per-



sonnes, blessé vingt-huit et risqué le Consul en sorte que, sans la vigueur d'un grenadier et l'audace d'un cocher, il eût infailliblement péri. Ce n'étaient plus là des bruits en l'air, une conspiration avortée comme toutes celles tentées depuis l'an VIII : par Metgé, par Juvenot, par Bougault-Lachaise, par Chevalier, par Demerville, Aréna et Céracchi, conspirations dont la police avait saisi les fils, qui, toutes, avaient des jacobins pour auteurs et qu'on accusait Fouché d'avoir inventées ou provoquées.

On ne pouvait nier désormais que certains partis — le jacobin disaient la plupart, le royaliste soutenaient quelques-uns — en voulussent à la vie de Bonaparte, que cette vie fût perpétuellement menacée, que, pour l'atteindre, tout moyen fût bon. L'activité et la surveillance de la police étaient impuissantes à la protéger ; la découverte et la punition des conspirations antérieures semblaient, par leur publicité, n'avoir eu d'autre effet que de répandre l'idée du crime et d'indiquer des moyens pour l'exécuter ; sans doute, on pouvait, d'un coup de filet, prendre tous ceux qui avaient manifesté des opinions anarchistes et qu'on soupçonnait d'avoir participé à des complots ; sans les traduire en jugement — car on n'avait pas contre eux de preuves juridiques et, devant une cour criminelle, on eût risqué qu'ils fussent acquittés, — on pouvait leur appliquer une mesure d'exception, ce qu'on nomme une mesure de sûreté générale, quelque chose comme une loi des suspects, limitée et nominative ; mais on ne toucherait ainsi que des indi-



vidus déjà signalés et surveillés, et cela n'aurait aucune action sur les nouveaux venus, — inconnus, par suite, de la police — qui envisageaient, isolément ou en groupes, la disparition de Bonaparte comme le moyen assuré d'établir ou de rétablir le gouvernement de leur choix.

Quel remède ? — Peut-être l'hérédité. L'hérédité, c'est l'immortalité accordée, dans la mesure où l'humanité le permet, au gouvernement personnel ; c'est la perpétuation d'un système, établie, au travers des générations, par l'investiture, naturelle ou légale, donnée au représentant de l'Avenir par le représentant du Passé. Rendre le Consulat héréditaire en attribuant au Premier Consul le droit de désigner son successeur, c'était donc, sinon rendre Bonaparte immortel, du moins assurer la continuation du gouvernement tel qu'il l'avait établi ; par suite, ôter à sa mort une partie de l'intérêt qu'elle présentait aux conspirateurs.

Nombre d'esprits sages — la plupart des monarchistes constitutionnels de 1791, entre autres — agréaient et recommandaient résolument cette formule de salut et, dans la nation, elle se répandait et gagnait singulièrement d'adhérents. Dès lors, on eût dû s'attendre que, à partir du 4 nivôse, la campagne en faveur de l'hérédité fût reprise avec d'autant plus d'activité que, à présent, la question n'était plus factice, académique et familiale, mais urgente, actuelle et nationale. Joséphine le croyait ainsi et le redoutait ; mais, à ce moment même, les principaux intéressés étaient absents : Joseph était

retenu à Lunéville par les négociations qui, à la suite de la victoire de Hohenlinden, avaient pris nécessairement une grande activité ; Lucien, tout récemment arrivé à Madrid, venait d'y engager les premiers pourparlers de son étrange ambassade. Or, c'étaient Joseph et Lucien qui jusque-là avaient mené l'attaque ; eux absents, leurs amis n'osaient prendre sur eux de la continuer. Ce n'était point qu'ils eussent changé d'objectif : « Un événement arrivé hier au soir, écrivait Fontanes à Lucien le 4 nivôse, et dont les papiers publics vous parleront assez, doit vous avertir à Madrid que les frères d'un homme monté si haut sont trop loin quand ils ont passé les barrières de Paris ; je sais que le second poste est difficile et dangereux, mais il est des hommes condamnés à la gloire et aux dangers. Qui est fait pour la première comme vous, ne craint pas les seconds et puis, après tout, je vous dirai, comme Auguste dans *Cinna :*

« Il est beau de mourir maître de l'Univers. »

Mais Fontanes, s'il écrivait de ce style à son patron, n'était point si sot que de faire imprimer, sans son attache, la suite du *Parallèle*.

Quant à Napoléon, si, au début de la campagne de Lucien, il avait approuvé certains des efforts qu'on avait faits en faveur de l'hérédité ; s'il avait désiré que l'idée s'en répandît dans la nation et que celle-ci s'y accoutumât, à présent il ne semblait point pressé de s'engager sans pouvoir s'en dédire dans une lutte où il serait obligé de donner de sa personne, où vrai-

semblablement il obtiendrait le résultat qu'il souhaitait — mais qu'il souhaitait plutôt comme un complément de sa puissance, comme un droit passif que comme un droit actif, dont il fût obligé d'user, ce qui sans doute l'eût singulièrement embarrassé.

Il sentait d'abord que, s'il ne rencontrait pas des oppositions formelles dans les grands corps de l'Etat, il heurterait individuellement les hommes qui étaient attachés aux idées de la Révolution et qui formaient, en fait, le bataillon sacré du Consulat. Si leur mécontentement ne se traduisait pas par des actes et par des discours, il n'en subsisterait pas moins, et, à chaque instant, ils en donneraient des marques par leur façon de servir. Il avait encore trop besoin d'eux pour se les aliéner volontairement.

Dans la nation, il choquerait autant les royalistes, auxquels il fallait le temps de se déshabituer de leur fidélité, que les républicains qui, justifiant Brumaire par la consécration plébiscitaire de la Constitution, ne pourraient voir dans l'établissement de l'hérédité qu'un pas décidé vers la monarchie.

Que si Bonaparte, s'en tenant à obtenir l'hérédité en puissance, s'abstenait d'exercer immédiatement le droit de désignation, n'ouvrait-il pas, par ce fait même, une ère de difficultés nouvelles, ne créait-il pas à son gouvernement des obstacles sans nombre ? Quelles intrigues s'agiteraient autour de lui ! Quels moyens on emploierait pour lui forcer la main ! Dans sa propre famille, il verrait ses frères et ses beaux-frères, ennemis les uns des autres, peut-être



à des moments coalisés contre lui-même, convoiter sa succession et s'apprêter à la disputer. Il sentirait répandu tout à l'entour cette atmosphère particulière qu'apportent les prétendants à héritage : calomnies, pièges, brigues, souterrains cheminements, les tendresses qui mentent, les sourires qui mentent, les larmes qui mentent, l'odieux mensonge où l'on s'enlise comme en une boue humide et chaude, grouillante de crabes et de bêtes immondes.

Et s'il faisait un choix, s'il le déclarait, il se dépouillerait donc au profit d'un autre homme qui, presque fatalement, deviendrait son ennemi, de cette part la plus précieuse de sa puissance : ne dépendre de personne et faire dépendre tout le monde de lui. Il aliénerait l'avenir, et au profit de qui ? Le pourrait-il même ? Malgré le désir de stabilité qui était l'aspiration principale de la nation, malgré l'enthousiasme qui avait accueilli le général d'Italie et d'Egypte et l'avait porté au suprême pouvoir, Napoléon n'avait point de parti, et c'est pour cela même qu'il était tellement fort. Son autorité ne tenait point au triomphe d'une faction, mais à la volonté de la masse nationale : or, cette masse qui avait accepté jadis la Royauté jusqu'à en faire un culte, qui depuis dix ans avait subi, sans révolte, quoiqu'en en détestant la plupart, toutes les sectes révolutionnaires ; cette masse qui l'acclamait, qui le voulait pour son chef, qui le prenait pour son maître, était à Lui parce qu'il était Lui et n'était qu'à Lui. Tout le reste pour elle était néant : elle ignorait absolument, cette masse, s'il avait des frères

ou des cousins. Il était *le général Bonaparte*, c'était assez, mais c'était tout. Non seulement la nation n'avait nul motif pour accepter ses frères comme maîtres, mais elle avait toutes raisons pour les rejeter. Pour qu'un homme fût librement agréé par elle, pour qu'il fût subi seulement plus que quelques jours, il fallait qu'il fût un grand soldat des armées de l'extérieur — et c'est ce qu'avaient senti Dumouriez, Pichegru, Hoche et d'autres — ou il fallait qu'il fût un soldat tout au moins — et c'est ce qu'avait été le *Général Barras :* car c'était à ses actes militaires en Thermidor, en Prairial, en Vendémiaire, que Barras avait dû ses quatre années de quasi-dictature. Donc imposer des civils, tels que Joseph et Lucien, il n'y avait pas, pour le moment, à le penser.

Restait Louis : mais, tout colonel de dragons qu'il était, il ne pouvait passer ni pour un grand soldat, ni même pour un soldat. Qu'on le grandît, pour peu qu'il fournît l'étoffe nécessaire, rien de mieux ; mais il fallait qu'il s'y prêtât et que l'on eût un peu de temps devant soi. D'ailleurs, il faudrait dédommager Joseph, lui trouver quelque part une grande situation ; Napoléon l'aimait trop pour le rendre à jamais mécontent, et ce n'était pas sans dessein que, dans toute négociation d'importance, il le plaçait en vedette, l'appuyant à la vérité, en arrière, d'hommes du métier qui faisaient la besogne, mais lui réservant les bénéfices de la décoration, de la représentation et de la signature.

Puis, quelque affection qu'il éprouvât pour Louis,

Napoléon se sentait vraiment bien jeune à trente et un ans pour rédiger un testament qui eût pu lui porter mauvaise chance. N'avait-il pas une façon, la plus simple, la plus correcte et la plus naturelle, de résoudre, en dehors de ses frères, la question d'hérédité? Sans doute, sa femme avait trente-huit ans et, chez ces créoles, arrivées si tôt à la puberté, l'âge critique se fait sentir d'ordinaire avant la quarantaine. Joséphine avait commencé à le subir et elle avait pu craindre de voir disparaître à jamais tout signe apparent d'une maternité possible; mais, à la suite d'un traitement ordonné par Corvisart, les symptômes avaient reparu. Le cas était grave, il n'était pas désespéré, et les médecins assuraient qu'une nouvelle saison à Plombières consoliderait ce qu'on se plaisait à appeler la guérison de Joséphine et régulariserait sa santé. Aussi, de cela Bonaparte s'inquiétait en ce moment comme d'une affaire d'État : elle l'était en effet, et si la grande question de l'hérédité se trouva ainsi suspendue, c'est peut-être que l'on guettait aux Tuileries si la femme du Premier Consul pouvait ou non devenir enceinte.

Sans doute les Bonaparte ne le craignaient point. Ils avaient d'autres idées et attribuaient si peu à Joséphine la stérilité du mariage de leur frère, qu'ils ne s'efforçaient point — tout au contraire — de maintenir près de lui une femme qui, par son âge et l'état de sa santé, réunissait pourtant toutes les qualités physiques que des frères ou des neveux souhaitent d'ordinaire chez l'épouse d'un parent à héritage. Ils étaient convaincus que Napoléon ne pouvait avoir d'enfant et

tablaient là-dessus. Joséphine était trop avisée de son côté pour ne point embrasser cette justification en accréditant des bruits qu'elle croyait la servir. Napoléon aussi doutait de lui-même ; mais, enfin, il restait une espérance ; Corvisart avait grande foi aux eaux. C'était une expérience à tenter dont il convenait d'attendre l'effet. On verrait après Plombières.

D'ailleurs, ce n'était pas tout pour le déterminer que ces détails de ménage : il était d'autres mobiles qui l'agitaient et qui ont plus de grandeur apparente : Pour donner à la Nation les institutions qu'il jugeait dès lors le complément nécessaire de celles que le peuple avait acceptées de lui en l'an VIII ; pour affirmer le passage d'un état encore républicain à un état semi-monarchique ; pour s'établir en cette sorte de régence qui rappellerait sans cesse à son esprit comme à celui des spectateurs le souvenir des premiers Karolingiens, il voulait avoir fondé la paix définitive — la paix continentale et la paix maritime, la paix entre les citoyens et la paix dans les consciences ; il voulait que cette universelle guerre dont il avait reçu l'héritage non seulement de la Révolution, mais des rois Bourbons, fût définitivement terminée par lui au profit des Français ; que toutes les questions soulevées depuis des siècles eussent été résolues par lui ; que l'œuvre inachevée des Valois et des Bourbons, en Italie, sur le Rhin, aux Pays-Bas, eût été accomplie par lui et que la France continentale, plus forte qu'elle ne l'avait jamais été, ayant repris possession de la France coloniale perdue dans le dernier siècle, eût



acquis par lui sur les autres nations un tel avantage qu'elle fût sans conteste la première dans le monde — comme il serait, lui, le premier en France.

Il fallait au Premier Consul le temps d'exécuter cette besogne telle que, à d'autres, des siècles n'eussent point suffi : il y employa une année; mais, cette année, il dut la gagner sur ceux qui prétendaient précipiter le cours des événements et en profiter avant même qu'ils fussent accomplis. Par un hasard singulier, l'attentat de nivôse qui aurait dû les servir et contribuer plus que tout autre événement à amener le résultat immédiat de leur campagne, eut au contraire pour effet direct de détourner du but leur attention et, comme il arrive souvent en politique, de faire naître une question incidente qui, primant alors la principale, absorba durant un grand mois, pour une lutte secrète d'une incroyable vivacité, toutes les influences qui s'agitaient autour du Consul et pouvaient à des degrés divers, exercer une pression sur sa décision. Avant toute chose, on s'évertua à déterminer quels avaient été les auteurs de l'attentat, non pas par un goût de justice, pour connaître les véritables ennemis du régime, mais parce que, suivant que tel ou tel parti y aurait mis la main, on espérait prononcer dans un sens ou dans l'autre la marche du gouvernement et surtout se débarrasser d'êtres gênants qu'on pourrait faire passer, de loin ou de près, pour les protecteurs ou les répondants des assassins.

Au premier moment, personne, sauf Fouché, ne

paraissait mettre en doute que ce coup, comme Napoléon disait lui-même, n'eût été fait par les Terroristes.

Les amis de Joseph et de Lucien en triomphaient; car, si le fait était avéré, si seulement, dans l'incertitude des véritables auteurs, il demeurait probable, que devenaient, dans l'entourage politique du Consul, les adversaires du projet d'hérédité, les anciens conventionnels qui, ralliés à son système, avaient toujours indiqué le péril à droite, et s'étaient portés garants des hommes de la Révolution? Que devenait Fouché surtout, odieux, non pas tant par ses idées et ses attaches, que par son hostilité contre Lucien, Fouché qui avait précipité Lucien du ministère de l'Intérieur et avait contraint le Premier Consul à l'exiler en Espagne? Que devenait enfin Joséphine, ouvertement liée avec Fouché, qui s'était faite sa caution, et qui avait avec lui marché contre Lucien, parce que, en ce faisant, elle contrebattait cette hérédité dont elle avait peur? On ne se risquait pas à attaquer encore Joséphine directement; mais, Fouché tombé, elle était découverte : c'était fini des jacobins du Conseil d'État et il fallait en venir, pour gouverner, aux amis de Lucien et de Joseph, à Rœderer, à Girardin, à Miot, à Fontanes, à toute la bande réactionnaire des émigrés rentrés — à ceux qui souhaitaient l'hérédité en faveur des frères, qui avaient déjà tout tenté pour la faire prononcer et qui se trouveraient ainsi maîtres du terrain.

Cette campagne, très hardiment menée surtout par Rœderer qui n'hésite pas à se mettre en avant en

adressant au Premier Consul une série de lettres et de dénonciations contre Fouché, se poursuit jusque dans les salons des Tuileries. « Madame, dit Rœderer à Joséphine, tant que vous aurez *votre* ministre de la Police, il n'y aura de sûreté pour aucun de nous. — *Votre* ministre! répond-elle avec aigreur : je n'ai point de ministre, c'est le ministre du gouvernement. — Oui, sans doute, madame, en disant votre ministre, je vous confondais avec le Premier Consul; mais, madame, votre ou notre ministre mérite beaucoup de blâme pour cette affaire-ci; et s'il reste là, avant deux mois, nous aurons tous le cou coupé. » L'escarmouche continue avec des coups portés à fond, mais accompagnés de révérences et de jolies politesses, si bien qu'à la fin, Joséphine s'impatiente et lâche à Rœderer : « Ce n'est pas du ministre de la Police que Bonaparte doit se défier. Les gens les plus dangereux pour lui sont les flagorneurs qui lui persuadent des choses qui irritent les bons citoyens et qui tâchent de lui inspirer une ambition qu'il n'a pas. » La riposte était vive : mais c'est que Joséphine, pour l'ordinaire plus maîtresse de sa parole, se sentait menacée de tous côtés et qu'elle perdait le sang-froid. Si Joseph avait été à Paris, nul doute qu'il n'eût enlevé à ce moment le renvoi de Fouché. Aussi s'efforçait-on de l'y faire venir : Mme Bacciochi qui seule à ce moment y représentait les idées politiques de la famille, lui écrivait le 12 nivôse : « J'espérais que le résultat de cette fatale journée aurait ouvert les yeux à Bonaparte et qu'il aurait chassé ses enne-



mis et rapproché ses amis. Personne n'ose lui parler; personne n'ose lui dire la vérité. Vous seul auriez pu lui faire entendre la vérité. On finira par l'assassiner. Tous ses amis disent la même chose. Fouché et les autres sont soutenus, protégés, par qui?... tout le monde le pense et nomme les masques. Lui seul l'ignore. Je vous assure, mon cher Joseph, que nous avons besoin que vous reveniez parmi nous. Vous étiez écouté... vous connaissez les hommes. On criait les premiers jours contre la police; aujourd'hui, on les flatte. On voit qu'ils sont enracinés et qu'ils sont bien protégés. Bonaparte s'aveugle. Il ne lit, ne voit que par sa police, sa femme et son secrétaire. Voilà où nous en sommes. C'est à vous à trouver le remède... Il est dit qu'il faut que vous soyez tous éloignés. C'est bien malheureux : on prend tant d'empire en votre absence qu'il sera bien difficile de lui faire voir et entendre votre voix. »

Élisa se trompait : à ce moment même, Bonaparte était très ébranlé en sa confiance dans Fouché et ce qui pouvait achever de perdre celui-ci, c'était justement l'intervention en sa faveur de Joséphine et de Bourrienne, soupçonnés et presque convaincus de recevoir de l'argent du ministre de la Police, de s'être laissé intéresser à lui par des mensualités prélevées sur les fonds fournis chaque jour par les fermiers des jeux. Pourtant, il délibérait ; il avait dit à la fin de l'an VIII, après un dîner chez Cambacérès : « Je veux que les dix années de ma magistrature s'écoulent sans que j'aie renvoyé un seul ministre, un seul

général, un seul conseiller d'État; » il voyait, dans la stabilité ministérielle, la condition essentielle de la stabilité gouvernementale; il ne pouvait s'empêcher de rendre justice aux talents déployés par Fouché, à son activité, à son admirable sens policier; il se souvenait des services qu'il lui avait rendus en Brumaire; il attribuait, non sans raison, à sa coopération la compression si rapide de l'insurrection de l'Ouest; il n'aurait pu se déterminer à une destitution brutale que sur le moment même, si Joseph avait été là pour enlever la décision. Mais à présent, il pesait le pour et le contre et envisageait toutes les hypothèses : cependant, il penchait à renvoyer Fouché, qui avait manqué de surveillance et de décision, qui avait amené le péril en ménageant les jacobins; car c'étaient bien les jacobins : après toutes les faveurs dont il avait comblé les royalistes, il ne pouvait admettre qu'ils eussent eu même part à l'attentat. Il signifia à Joséphine avec une certaine brutalité qu'elle ne se mêlât point de défendre Fouché. Un soir, aux Tuileries, où, après le dîner, les dames faisaient de la tapisserie autour d'une grande table, Rœderer s'approche d'Hortense, lui parle de son ouvrage. « Eh bien! dit Bonaparte à Rœderer, vous donnez des conseils aux dames pour faire de la tapisserie? — Général, je disais à mademoiselle, que je voyais avec grand plaisir les dames reprendre l'aiguille. — Il vaut mieux, dit Napoléon en forçant le ton, qu'elles travaillent de l'aiguille que de la langue surtout pour se mêler d'affaires politiques. » Et quelques instants après,



causant avec Laplace et Girardin, à portée de Joséphine, de la situation générale, il jette : « Les États sont perdus quand les femmes gouvernent les affaires publiques. La France a péri par la Reine... voyez l'Espagne, c'est la Reine qui gouverne. Pour moi, il suffirait que ma femme voulût une chose pour que je fisse le contraire. »

Voilà Joséphine avertie et de telle façon qu'elle ne peut ni s'expliquer, ni se défendre : en même temps, Bonaparte cherche dans ses entours qui il pourrait mettre à la Police en remplacement de Fouché. Il a là-dessus des conversations avec des amis de Joseph, et envisage successivement tous les hommes que leur passé, leurs actes ou leur intelligence indiqueraient : Leroy, Regnier, Pontécoulant, Béranger, Cochon, Miot; finalement, il n'en trouve pas un qui vaille celui qu'on veut chasser, qui l'égale en habileté, en astuce, en scélératesse peut-être et qui lui donne autant de garanties. Néanmoins il ne prend encore nul parti et continue sa délibération.

Dans cette tempête où tout autre, trop empressé, se serait perdu par une fausse manœuvre, Fouché, opposant à tous son front de marbre, ses yeux ternes et sans regard, son impénétrable silence, fuit devant le vent, toutes voiles basses. Pour se relever, se réhabiliter, triompher, il lui faut *la preuve*. S'il prouve que les assassins sont royalistes, que c'est par la condescendance montrée, malgré lui, aux royalistes qu'ils ont échappé à sa police, alors, les vrais coupables ce sont ceux qui engagent Napoléon dans une politique telle

que, sans lui amener aucunement les royalistes, elle le livre sans défense à leurs attentats ; alors, toutes les suppositions, toutes les calomnies, toutes les machinations des royalistes du Conseil d'Etat et des royalistes à la suite de Joseph, de Lucien et d'Elisa, tombent. Fouché triomphe ; il est l'homme nécessaire ; il est à jamais consolidé dans son ministère de la Police.

Cette preuve, après trente-huit jours de recherches où pas une minute il n'a perdu son sang-froid, où pas une minute il n'a douté que les royalistes ne fussent les assassins, bien qu'il n'en ait eu la certitude que vingt-six jours après le crime, cette preuve, Fouché l'apporte à Malmaison le 11 pluviôse (31 janvier) Sans doute dans le rapport qu'il remet au Consul et qui, du *Moniteur* passera dans l'histoire, il se donne pour avoir, dès le mois de frimaire, connu la présence des conjurés à Paris ; mais qu'a-t-il besoin d'avouer l'impuissance de ses agents et de fournir des armes contre lui-même ? Ce qui montre son triomphe, c'est l'accablement de ses adversaires, qui, momentanément, se réduisent au silence ou cherchent, pour couvrir leur retraite, des chicanes de détail : surtout, ils demandent pourquoi Fouché, convaincu de la non-participation des jacobins à l'affaire de Nivôse, en a laissé déporter cent trente — et ils ne comprennent pas ou ne veulent pas comprendre que si Fouché n'avait pas jeté ce lest et sacrifié ces gens pour gagner du temps, c'eût été lui qui fût tombé : ils comprennent moins encore, parce qu'ils font de la légalité où

il s'agit de salut public que, en donnant un coup de balai à gauche en même temps qu'il en donnera un à droite, en arrêtant en masse les jacobins dangereux aussi bien que les royalistes dangereux, Fouché s'est trouvé avoir consommé dans Paris une épuration qui, durant près de deux années, jusqu'au complot formé par Georges, après la chute de Fouché, avec des éléments tous venus de l'étranger ou de la province, permettra au Premier Consul de vivre et d'agir presque en sécurité.

Avec Fouché, Joséphine triomphe, mais son triomphe est modeste, car il ne faut pas que le Premier Consul en prenne ombrage et croie qu'elle se mêle de politique. Mais, est-ce de la politique de chercher à marier Hortense, de trouver que Louis est pour elle un parti souhaitable et de faire effort pour l'attirer à Malmaison ?

Voici, justement, que Louis demande à rentrer en France : au lieu du grand voyage qu'il avait projeté d'abord, « en Saxe, en Pologne, en Russie, en Suède et en Danemark », et qui devait prendre près d'une année, voici que, après trois mois, il est las de voir du pays. Parti à la fin de vendémiaire (octobre 1800) il est allé à Berlin où il a été reçu à miracle par le roi de Prusse qui l'a plusieurs fois invité à souper, par le prince Louis chez qui il a passé une semaine au château de Rheinsberg; de là, il a dû aller à Dresde, puis gagner le Danemark; mais, à l'en croire, il est tombé malade à Dantzick, y a été retenu plu-

sieurs semaines, et il a regagné la France en passant par Brunswick.

Est-ce là, en réalité, son itinéraire? D'une façon certaine, on trouve Louis à Berlin le 31 décembre 1800 et 14 janvier 1801 (14 nivôse); et à Paris avant la fin de janvier. Où placer alors le voyage à Dresde et à Dantzick? Louis n'a-t-il pas quelque intérêt à brouiller les dates? n'a-t-il pas voulu dissimuler à la fois et son séjour prolongé à Berlin et son départ précipité? C'est qu'en effet une rencontre pareille à celle faite cinq ans avant à Milan, a amené une rechute de la maladie qu'il avait contractée en Italie et qu'il est revenu à Paris pour faire des remèdes : lui-même a raconté plus tard les détails à son médecin et, vraisemblablement les a consignés dans un certain *Voyage en Allemagne*, manuscrit dont à diverses reprises on constate formellement l'existence.

A peine de retour, bien que ce soit en plein hiver, Louis n'a qu'une idée, c'est d'aller s'enfermer à la campagne ; et la maison qu'il achète, le 9 pluviôse an IX (29 janvier 1801) est à coup sûr la retraite la mieux imaginée, la plus profonde et la plus cachée qui puisse se rencontrer à dix lieues de Paris.

C'est, entre le bois de Bonnet, les marais de la Thève et la forêt du Lys, à une lieue de toute route carrossable, une maison simple en profondeur, sans caractère précis d'architecture et que flanquent aux extrémités deux tourelles; la rivière de Thève l'entoure de toutes parts et fait une île de la maison principale qui n'a point de caves, et des deux petits

bâtiments qui servent de cuisines. Du dehors, d'aucun côté, on n'aperçoit le château, où l'on n'accède que par des chemins forestiers, des sentiers de cavaliers ; des fenêtres, la vue s'étend seulement sur la nappe de la rivière et sur les futaies d'un parc de soixante hectares clos de murs. Le plus proche village est à une lieue ; quelques huttes de fagottiers et de bûcherons font seules le hameau de Baillon, où l'on ne trouve nulle ressource. C'est un lieu de mystère, un coin où nul ne se hasarde, un refuge d'exil ou de grand désespoir. C'est là que, en 1759, M. Lenormant d'Etioles, le mari de Mme de Pompadour, est venu se terrer avec sa compagne, la dame Matha, des chœurs de l'Opéra, qu'il épousa par la suite et qui y vécut trente années. Louis a acheté Baillon de Mme de Mongelas, née Delisle, veuve d'un ancien consul général en Andalousie, et fille de ce Delisle, premier commis de la Guerre, chargé du département de la Corse, chez qui lors de ses députations à Versailles, Charles Bonaparte avait trouvé bon accueil. Mme de Mongelas a passé là, à l'abri de toute insulte — car les gens sont bons et susceptibles de s'attacher pourvu qu'on ne se mêle point de les tyranniser — l'époque la plus cruelle de la Révolution. Ruinée, elle vend son château 65 000 francs pour se faire quelque revenu : mais ce n'est point le souvenir évoqué de son père qui a déterminé Louis à s'y établir ; c'est l'aspect sauvage et retiré du lieu qu'il a pu reconnaître en allant à Mortefontaine ou au Plessis, car, en ligne droite Baillon n'est qu'à trois lieues de l'un ou de l'autre.



Il a cru s'y plaire, mais il y est trop près encore de Joséphine qui, prétend-il, l'obsède et, à peine a-t-il entrepris quelques travaux d'aménagement qu'il en laisse les soins à Mésangère et que, pour avoir prétexte de s'éloigner, il fait comprendre son régiment dans l'armée d'observation de Portugal qui est aux ordres de son beau-frère, Leclerc. Avant de partir, il va prendre congé de Napoléon à Malmaison, mais, pour n'y point être retenu, il ne vient que lorsque, depuis une heure, ses dragons sont en route pour l'Espagne. On le garde quinze jours et comme, nouveau Renaud, il craint les enchantements, il s'échappe pendant la nuit et part.: le 15 germinal (5 avril) il est à Orléans, et le 29 (19 avril), il passe en revue, à Bordeaux, le régiment qu'il commande.

Cette fuite est un échec pour Joséphine : ce sont ses espérances indéfiniment ajournées sinon détruites. Louis va retrouver dans le midi les personnes de la famille qui sont le plus ennemies des Beauharnais : Lucien et bientôt Elisa, sans parler de Leclerc et de Paulette qui, quoique moins haineux, ne sont guère mieux disposés. Ce départ même, ne peut-on pas croire que Lucien l'a préparé ? N'a-t-il aucune relation avec la proposition que, à cette même date (4 avril-14 germinal), Lucien a faite confidentiellement à Napoléon, au nom de la reine d'Espagne et du prince de la Paix, de la main d'une infante, l'infante Isabelle. Le Premier Consul, il est vrai, n'a pas envisagé sérieusement cette ouverture. « Si j'étais dans le cas de me

marier encore une fois, a-t-il dit à Volney, ce n'est pas dans une maison en ruine que j'irais chercher une femme. » Même, par esprit de taquinerie sans doute, il a communiqué l'affaire à Joséphine, ce qui n'a pu adoucir ses sentiments pour Lucien : car n'y a-t-il pas lieu de lier les deux faits, de les croire concertés, de penser que cette attaque a eu pour but d'empêcher ou de retarder le mariage de Louis, de détourner le Consul d'un projet d'adoption que les frères doivent connaître, puisque l'idée en a été confiée à leurs amis et que le mariage d'Hortense serait le premier pas vers sa réalisation ?

Mais si, de ce chef, Joséphine est en droit de garder rancune à Lucien, ne lui doit-elle aucune reconnaissance pour le service assurément involontaire qu'il lui a rendu en éventant sous ses pas un nouveau danger, un danger qu'on peut dire suprême ? Si la reine d'Espagne, *la reine catholique*, a offert sa fille au Premier Consul, c'est que, à son estime, comme à celui de tous les catholiques, Napoléon n'est pas marié. Le lien civil qui l'unit à Joséphine ne compte pas : or, en ce moment même, les négociations du Saint-Siège avec la France pour la conclusion d'un nouveau concordat sont en pleine activité. La France rendue au catholicisme, son premier magistrat continuera-t-il à vivre en état de concubinage aux yeux de la religion ? A défaut de l'infante, d'autres princesses ne se présenteront-elles pas pour l'épouser ? Ne sera-t-il pas tenté lui-même de se mettre à l'unisson de la France qu'il aura faite ? Ne considère-t-il pas, dès



lors, ne dit-il pas, même devant sa femme, que le mariage religieux, conféré par un prêtre insermenté, est le seul qui compte et aux yeux de toute honnête femme et aux yeux de la société ? — Et, à ce mariage, toujours il s'est refusé. — Mais n'est-il pas quelque moyen de l'y amener et puisque, d'autre part, elle est repoussée par Louis, Joséphine ne peut-elle pas, contre les projets certains d'hérédité, contre les projets possibles de divorce, trouver d'autres alliés hors d'elle-même et en elle-même ?

Le 22 mars 1801 (1er germinal IX), le Comte de Provence écrit au marquis de Clermont-Gallerande pour l'inviter à continuer ses tentatives près de Napoléon : le même jour, il charge par une note explicite l'abbé de Montesquiou de suivre des négociations analogues par une autre voie. Clermont-Gallerande doit passer par Mme Bonaparte ; la lettre du Prétendant ne permet aucun doute : après avoir énuméré les motifs qui peuvent porter le général *Buonaparte* à rétablir le monarque légitime, et marqué les récompenses qu'il serait disposé à lui accorder à cet effet, Louis XVIII ajoute : « Personne ne peut mieux l'en convaincre que celle dont le sort est lié avec le sien, qui ne peut être heureuse que de son bonheur, honorée que de sa gloire. Je regarde comme un très grand bien que vous ayez pu vous mettre en communication avec elle. Ce n'est pas d'aujourd'hui que je connais sa façon de penser. Le comte de Vioménil, dont assurément les sentiments ne sont pas équivoques, m'a dit plus d'une fois qu'à la



Martinique, il lui avait souvent représenté que son royalisme allait jusqu'à l'imprudence et l'appui qu'elle donne aujourd'hui à ceux de mes fidèles sujets qui ont recours à elle lui mérite bien le surnom d'*ange de bonté* que vous lui donnez. Faites donc connaître mes sentiments à Mme Buonaparte. Ils ne doivent pas la surprendre ; mais, ou je me trompe, ou son âme en jouira. »

Une telle communication est évidemment la conclusion des conversations que Joséphine a entretenues soit avec M. de Clermont-Gallerande, soit avec Mme de Champcenetz — la belle Mme Pater — qu'elle recevait fort souvent dans son particulier, soit avec d'autres femmes plus obscures, surtout une Mlle Paulin, fille d'un ancien valet de chambre de Louis XV, très intime chez elle et qu'elle voyait constamment. On eût pu s'en étonner d'autant plus que trois mois étaient à peine écoulés depuis l'attentat du Carrousel, qu'il n'était plus douteux que les assassins ne fussent des royalistes, et que, en ce qui les concernait, toute la question se réduisait à savoir si les Princes avaient, ou non, connu et autorisé leur crime. A la vérité, dans la note ostensible confiée à l'abbé de Montesquiou, le Comte de Provence disait : « En vous chargeant de transmettre ces réflexions au général Buonaparte, je lui donne une nouvelle preuve de ma confiance ; et, quand je lui répète, au nom de la France, que je le crois appelé à de plus hautes destinées, quand la reconnaissance, l'effroi des âmes faibles, devient un besoin pour mon cœur qui ne

connut jamais la haine, mes serviteurs et mes amis ne doivent pas être soupçonnés d'attenter à ses jours. Les rois sont souvent atteints par un fer parricide : les rois n'arment pas le bras des assassins. » Mais n'était-ce pas le même qui, un an auparavant, à deux jours d'intervalle, le 4 juin, écrivait à Bonaparte pour lui demander son trône et, le 6, écrivait à Cadoudal « pour lui témoigner sa plus vive satisfaction qu'il se fût enfin échappé des mains du tyran » et lui adresser cette phrase significative : « Aujourd'hui, vous êtes libre ; vous êtes auprès de mon frère ; tout mon espoir renaît ; *je n'ai pas besoin d'en dire davantage à un véritable Français tel que vous...* »

Pour que la femme du Premier Consul reprît ainsi, avec les protecteurs des assassins de son mari, les conférences interrompues l'année précédente, il lui fallait à coup sûr ou un grand scepticisme ou un complet aveuglement, des intérêts bien pressants ou un égoïsme tel qu'elle ne tînt compte de rien que d'elle-même. En l'an VIII, Joséphine avait pu céder à mille motifs : outre qu'elle n'était point tenue de comprendre le génie de son mari, et de discerner les destinées qui l'attendaient, elle avait pu, en dehors même des considérations qui lui étaient personnelles, être attirée par ses anciennes liaisons de Fontainebleau avec le chevalier de Coigny et se trouver compromise par lui sans qu'elle eût apporté, dans la *Correspondance anglaise*, rien de plus qu'un souvenir affectueux pour un ancien ami. Mais, en l'an IX, après Marengo, après Hohenlinden, après Lunéville, après la France paci-



fiée au dedans et victorieuse au dehors, comment Joséphine pouvait-elle supposer que Bonaparte se contenterait, pour rétablir les Bourbons de la promesse d'une place secondaire et de l'assurance d'une dignité illusoire ? C'était pourtant à cela qu'elle s'attachait, tant elle était obsédée de chercher partout, et de trouver à tout prix, des garanties contre le divorce.

Ce qui achève de donner à cette intrigue son caractère, c'est que Joséphine cache entièrement ces pourparlers à Napoléon qui, lorsqu'il perce le secret des fréquentes visites de Mme de Champcenetz, se fâche et ordonne qu'elle soit conduite hors des frontières ainsi que Mme de Damas. Mais cette double expulsion n'a lieu qu'en ventôse an X (février 1802) ; donc, durant une année entière, Joséphine a laissé ignorer à son mari l'essentiel de la mission que Mme de Champcenetz remplissait près d'elle.

Si ce mystère est grave et fait penser, l'absence de secret devrait enlever son importance à la tentative faite par le Comte d'Artois près de Joséphine par l'entremise de Mme la duchesse de Guiche : mais si le Premier Consul a connu et autorisé la visite de Mme de Guiche à Malmaison ; si, peut-être, il s'est arrangé pour entrevoir, sans qu'elle le sût, la fille de Mme de Polignac, comment aurait-il pu supposer que Joséphine traiterait ouvertement de sa trahison avec l'émissaire des Princes ; qu'elle demanderait pour lui, et à plusieurs reprises, la dignité de connétable ; qu'elle mettrait sur le compte de la boisson les déclarations anti-royalistes qu'il a faites ; qu'elle affirme-

rait que « la seule chose qui pourrait empêcher Bonaparte de rétablir le Roi, c'est la crainte que l'on ne tienne pas les promesses que l'on aura faites ! » Là, Joséphine se retrouve telle que dans l'intrigue avec Monsieur, et, en regardant les dates — la lettre de Louis XVIII du 22 mars n'a pu parvenir et être mise aux mains de Joséphine que tout à la fin d'avril ; la visite de Mme de Guiche est du 30 juin — il est impossible de ne voir aux deux faits qu'une simple coïncidence : c'est une politique adoptée, c'est une marche suivie, à partir du moment où la fuite de Louis d'une part, et, de l'autre, la proposition de Lucien et la négociation du Concordat, ont laissé Joséphine, sans le défenseur qu'elle avait imaginé acquérir, en présence d'un danger qui l'obsède.

N'est-ce pas toujours, pour le même but — quoique la poursuite en soit différente — que, quelques jours après la visite de Mme de Guiche, elle part à Plombières prendre les eaux qui ont si bien réussi l'année précédente à Mme Joseph qu'elle est devenue enceinte et se trouve sur le point d'accoucher ? Le voyage a été retardé par la réception faite au roi d'Etrurie — bien qu'il soit venu incognito sous le nom de comte de Livourne et que, à aucune fête ou cérémonie, Mme Bonaparte n'ait paru officiellement. — Mais à présent, la cure serait compromise par le moindre ajournement, fût-ce d'une semaine. A ce moment même, Corvisart, pour délivrer Bonaparte de la maladie cutanée dont il souffre depuis sept ans,

vient de lui poser des vésicatoires à la poitrine et au bras ; il est au lit, avec la fièvre et fort souffrant, et pourtant Joséphine part le 18 messidor (7 juillet) ; elle part avec sa fille, sa nièce Lavallette et sa belle-mère Mme Bonaparte, un vrai voyage de famille ; et à Plombières, elle prend les eaux avec un sérieux imperturbable, sans oublier la traditionnelle visite à Luxeuil et le pèlerinage au trou du capucin, « ce trou qui, comme tant d'autres en France, opérait des merveilles, qui enfantait des enfants et où les femmes trouvaient, dit-on, une fécondité assurée ».

Joséphine ne l'y rencontra point, soit qu'elle n'eût pas donné un suffisant pourboire à Jean, « le gardien de ce petit abîme de création », soit que la foi lui manquât. Elle revint, la saison faite, vers le 20 thermidor (8 août), s'installer à Malmaison pour attendre inutilement les effets miraculeux de sa cure.

En son absence, le Concordat avait été signé : le Concordat où Bonaparte voyait la fusion des partis et la réunion de tous les Français, les amis de Lucien, « un grand pas vers le but désiré », les fils de la Révolution une capucinade, et Joséphine son divorce. Joseph en avait eu tout l'honneur. Le traité avec les Américains avait été signé à Mortefontaine, dans sa maison des champs ; le Concordat fut signé dans l'hôtel qu'il venait d'acheter au faubourg du Roule, l'hôtel Marbeuf, où sa fille, Zénaïde-Lætitia-Julie, était née le 19 messidor (8 juillet)[1]. Et pourtant combien

[1] Par une singulière confusion, Joseph dit dans ses *Mémoires* : « Le Concordat fut signé à deux heures du matin dans l'hôtel que



a été médiocre la part prise par Joseph aux négociations, aussi bien avec les envoyés des Etats-Unis qu'avec ceux de l'Empereur, ou ceux du Pape. Ici, on est mieux qu'ailleurs à même d'en juger. Les pourparlers engagés officiellement dès le mois de fructidor de l'an VIII (août 1800) par Monsignor Spina, ont abouti à une négociation en règle où, pour la France, Bernier, Cretet, Portalis, d'Hauterive, Talleyrand, le Premier Consul surtout, ont tenu les rôles ; Joseph n'a paru nulle part et n'a été tenu au courant de rien. C'est seulement le 23 messidor (12 juillet), que le secrétaire d'État Maret a été chargé de l'avertir qu'il était nommé plénipotentiaire : Maret est venu chez lui, ne l'a point trouvé et a laissé ce billet. « Le ministre des Relations extérieures vous remettra les projets de convention déjà rédigés contradictoirement et provisoirement ainsi que toutes les pièces et documents nécessaires. »

j'habitais rue du Faubourg Saint-Honoré : *à la même heure*, je devenais père d'un troisième enfant dont la naissance fut signée par les plénipotentiaires de deux grandes puissances et la prospérité prédite par le vicaire du Christ. Leurs vœux n'ont pas été exaucés. Veuve à vingt-neuf ans, séparée de son père, proscrite comme tout le reste de sa famille, il ne lui reste que la consolation de n'avoir pas mérité ses malheurs. » Or, bien que l'instrument officiel du Concordat porte la date du 15 juillet, il ne fut en réalité signé que le 16 (27 messidor), à deux heures du matin, et la fille de Joseph était née huit jours auparavant ; de plus, celle de ses filles à laquelle Joseph fait allusion serait Charlotte, mariée au prince Napoléon-Louis ; or, Charlotte est née à Mortefontaine le 9 brumaire an XI (31 octobre 1802) : celle des filles de Joseph qui est née le 8 juillet 1801 (19 messidor an IX) est Zenaïde, laquelle fut mariée à Charles Bonaparte, prince de Musignano et de Canino. Cela est seulement pour montrer à quel degré, même sur les points qui les touchent de plus près, les memorialistes peuvent induire en erreur.



Signer est donc toute la mission réservée à Joseph ; mais il suffit au Premier Consul que Joseph ait signé pour qu'il croie avoir atteint son but. Ce but n'est pas seulement de mettre Joseph en avant dans les négociations, de le présenter comme le diplomate émérite qui a résolu les problèmes les plus compliqués de la politique européenne ; mais surtout de l'accréditer comme tel en Italie : s'il y accomplit les changements qu'il médite, il y trouvera ainsi une compensation pour Joseph, et se tiendra libre dès lors, s'il se détermine à établir en France l'hérédité du Consulat, de désigner, sous une forme ou une autre, Louis pour son successeur.

Mais, en fait, Napoléon ne réussit pas mieux à tromper la France que l'Italie. La France, quoi qu'il fasse, n'est point dupe. Elle se refuse à lire au bas des traités cette signature qu'il lui montre et ne voit en Joseph que son prête-nom. Lui seul est l'auteur de cette paix désirée ; lui seul l'a imposée par l'épée ; lui seul l'achève par ses négociations. A lui seul va la reconnaissance de la nation et l'attention du monde. La réputation des talents diplomatiques de Joseph ne sort pas de ce petit groupe d'admirateurs qu'il réunit à Mortefontaine, dont il paye les louanges avec ses dîners, ses chasses, les menues faveurs qu'il leur fait octroyer. Permis à eux de voir en Joseph, qu'ils se plaisent à opposer à son frère, l'homme libéral, l'homme de 89, l'homme de la Constituante, une sorte de Comte de Provence de l'Assemblée des Notables, que l'on pose en héritier nécessaire et dont



on escompte la grandeur possible parce que l'on se croit assuré de le conduire. Nul encens n'est assez épais, nulle hyperbole assez soufflée. Ainsi, lorsque, après les négociations d'Otto qui seul a tout conduit sous l'inspiration et par les ordres directs de Napoléon, transmis par Talleyrand, Joseph est nommé plénipotentiaire pour signer à Amiens la paix avec l'Angleterre, Mme de Staël lui adresse cette sorte d'hymne qui résume magnifiquement ce que répètent les Rœderer, les Miot, les Dumas, les Jaucourt, les Montmorency, les Girardin : « La paix de l'Angleterre est la joie du monde ; la mienne, à moi, c'est que ce soit vous qui la fassiez et que vous ayez ainsi, chaque année, une nouvelle occasion de vous faire aimer et admirer de toute la nation. Vous avez terminé la plus importante négociation de l'histoire de France. Cette gloire sera sans mélange. Un assentiment universel vous attend : les conditions seront excellentes. Le fussent-elles moins, cette paix aura tant d'influence sur la prospérité intérieure de la France qu'elle vous donne mille occasions de développer votre sagesse et votre esprit... » Ne sont-ce pas là de belles louanges et ne voit-on pas comme, en passant sous silence jusqu'au nom du Consul, celui-ci s'en trouve mieux attaqué par le contraste, chaque flatterie adressée à Joseph se tournant en épigramme contre Napoléon ?

Mais ce bruit, quoi qu'on fasse, ne dépasse pas le grand lac de Mortefontaine. Il s'éteint dans l'acclamation universelle qui accueille chaque pas que fait le

Consul : dans cette prodigieuse quantité d'images populaires qui célèbrent la paix de Lunéville, le Concordat, la paix d'Amiens, pas une seule ne représente Joseph : l'unique gravure consacrée à sa gloire, à la paix avec les Etats-Unis, c'est lui qui l'a commandée et payée aux frères Piranesi. Or, l'image populaire c'est le thermomètre le plus exact de la faveur d'une nation, presque l'unique moyen de juger à distance l'intensité des courants ; dès qu'un homme émerge, le peuple en veut une représentation, bonne ou mauvaise : de Joseph rien !

Pour l'Italie, l'échec est plus grave, car il est double. Napoléon propose à Joseph d'aller, comme président, gouverner la République Cisalpine : Joseph y réunira sur sa tête les pouvoirs qui sont, en France, attribués au Premier Consul, mais à condition qu'il réserve à la nation libératrice la part d'influence à laquelle elle peut prétendre, et au général d'Arcole et de Marengo l'action supérieure que seul il a le droit et le pouvoir d'exercer. A cette offre, Joseph se cabre : il n'acceptera qu'à des conditions qu'il entend imposer et qu'il fait connaître : « Il exige que le Piémont soit réuni à la République italienne ; qu'on lui laisse la liberté d'en rétablir les principales forteresses ; qu'on retire du territoire de la République les troupes françaises et surtout le général Murat. En obtenant ces concessions, dit-il, j'étais véritablement le maître. » Certes, et même à ce point que, du jour au lendemain, l'Italie aurait pu entrer dans une coalition contre la France.



Napoléon refuse naturellement une telle combinaison et Joseph, aussitôt, se retourne vers la France et profite de l'occasion pour reprendre au sujet de l'hérédité son thème habituel : « S'il arrivait malheur, dit-il, à son frère, je devrais à notre famille, à nos amis, de me dévouer pour faire une chose à laquelle la nature ne m'a point destiné et qui n'est point dans mes goûts... » Ce thème, il le développe bien plus amplement dans une lettre à Murat. Il ne lui dit point sans doute quelles conditions il a posées pour accepter l'Italie; il n'admet même pas qu'il ait marchandé : il trouve trop utile, vis-à-vis de son beau-frère son attitude adoptée de modestie philosophique, qui ne saurait inspirer ni inquiétude ni jalousie : « Je reconnais, lui écrit-il, tes sentiments pour moi à ce que tu m'as dit sur la Cisalpine : cela ne change pas ma manière de voir. Le bonheur est une chose relative que chacun trouve où il croit le trouver quand la possession ne le détrompe pas. Quant à moi, je l'ai trouvé autant que possible dans ma vie privée, les affections douces de ma famille et les occupations non tumultueuses de la campagne. Pourquoi voudrais-tu que je changeasse de vie sans de fortes et de solides raisons ? Elles ne peuvent être tirées de mon bonheur actuel puisqu'il dépend de mon imagination et que je me trouve heureux. Faudrait-il tirer ces arguments de notre position future s'il nous arrivait le plus grand des malheurs ? Mais crois-tu bonnement qu'un président de la Cisalpine résisterait à un flot révolutionnaire qui, parti de la Seine, ne serait pas

arrêté par les Alpes, d'où il se précipiterait si facilement sur un état sans défense? Cette chance de malheur est d'ailleurs hypothétique : né avant mon frère, n'est-il pas dans l'ordre que je meure avant lui? Et pourquoi serais-je assez peu sage pour sacrifier le présent à l'avenir, le certain à l'hypothèse, surtout lorsque, dans cette hypothèse, l'état que tu voudrais me faire embrasser ne serait pas un rempart contre l'adversité. »

On voit la matière : elle est digne d'un latiniste meilleur que Joseph; mais il excelle à la remplir en prose française : sans doute il ne dit point à Murat pourquoi il a refusé l'Italie; et il ne dit point davantage ce qu'il demande en échange; mais, en tout ce qu'il a fait, il n'a été conduit que par l'intérêt supérieur de la famille, par l'intérêt de Murat lui-même; à la famille, il ne peut en effet servir absolument de rien que Joseph soit ou non président de la Cisalpine, tandis que, si l'on contraignait sa modestie à accepter la succession du Premier Consul, ce serait assurer l'avenir de la famille entière. Certes, Joseph n'y tient pas, il aime les champs, les divertissements familiaux, il possède l'*otium cum dignitate*. Mais il se sacrifiera s'il le faut absolument et uniquement par amour fraternel. Le Premier Consul est-il la dupe de cette attitude si bien calculée sous laquelle Joseph dissimule, de façon à faire illusion à beaucoup, une ambition forte, contenue et nette, qui ne se disperse point en mille désirs, ne peut être satisfaite par nul honneur médiocre, n'envisage qu'un but, mais y tend

avec une rectitude que rien ne distrait : en tout cas, il ne veut point approfondir : il aime Joseph ; il estime son esprit ; il est convaincu de ses talents ; il se tient, on ne sait pourquoi, obligé à son égard : il renouvellera donc ses instances pour lui faire agréer quelque grande dignité, quelque grande place en France ou hors de la France ; il sera constamment repoussé, et, de guerre lasse, vaincu par cette obstination, il laissera échapper la seule chose qu'il veuille retenir, la seule que Joseph veuille prendre : la succession consulaire.

Donc, Joseph n'a point voulu de l'Italie ; mais l'Italie ne veut point de lui : et ce n'est pas un médiocre étonnement de trouver sous une plume italienne, officiellement exposés par l'homme le plus considérable de la Cisalpine, tous les arguments qu'auraient pu inspirer à des Français la candidature de Joseph et ce qu'on doit appeler dès lors ses prétentions dynastiques. « Pour une semblable dignité qui se confond bien avec celle de souverain, écrit Melzi d'Eril à Talleyrand, il faut absolument ou la naissance, ou les actions d'éclat qui élèvent un homme au-dessus des autres assez pour les maîtriser en s'emparant de leur imagination. Quelles que soient les qualités personnelles de Joseph auxquelles je rends volontiers une pleine justice, les circonstances lui ont manqué pour les faire valoir au degré qui est nécessaire pour sortir de la foule ; il vaut certainement mieux que tous ceux qui nous ont gouvernés jusqu à présent et je serais heureux si ceux qui nous gouver-

neront dans la suite le valaient ; mais cela ne suffit pas pour lui donner la juste mesure qu'une place de cette nature exige. A bien juger, il ne s'agit plus aujourd'hui de l'alternative entre la Monarchie et la République, il ne reste plus de doute que sur le nom... puisqu'on ne veut que le gouvernement d'un seul : or, une fois que l'on en est là, quel est le parti qui pourrait être content de préférer Joseph Bonaparte aux princes souverains qui se trouvent à portée d'être appelés à ce poste ? L'éclat que jette sur cet individu la première magistrature que son frère, le Premier Consul, exerce, est certainement très grand, mais cependant, il ne peut suppléer au prestige qui est nécessaire pour soutenir avantageusement cette position. »

Talleyrand eut-il le courage de mettre sous les yeux du Consul cette lettre si vraie et si noble ? C'est douteux ; sans doute, les arguments de Melzi, irréfutables en ce qui touchait l'Italie, eussent pris encore plus de force appliqués en France ; mais nul, semble-t-il, n'avait assez de bon sens, de calme, d'autorité, peut-être de foi dans l'avenir pour envisager les personnalités en les dégageant des principes, et montrer à Napoléon les inconvénients immenses d'une désignation successorale uniquement motivée par des considérations familiales.

Et pourtant, à y regarder de près, dès que l'on acceptait l'idée d'hérédité, était-il possible à Napoléon de chercher et de choisir un successeur hors de sa



famille? Si ce successeur était un homme illustré par ses victoires — tel que Moreau — combien de temps se contenterait-il du second rôle? Si, déjà, près de Joseph considéré comme successible, se réunissaient des hommes d'une certaine opposition; si d'autres étaient tentés de faire de même près de Lucien, que serait-ce lorsque le successeur apporterait, avec une force personnelle, la certitude de sa désignation, l'absence de ces sentiments familiaux qui, jusqu'ici, empêchaient, probablement, Joseph et Lucien de se mêler aux conspirations? Que si Napoléon prenait parmi les consuls ou les ministres un personnage civil, pourrait-il, par le simple fait de son choix, lui attribuer un prestige qui manquait à ses frères, ministres et ambassadeurs eux aussi et ayant rempli en fait des fonctions aussi hautes? C'étaient sans doute tous ces motifs réunis qui l'avaient amené à se tourner vers Louis et à le désigner dans son intimité pour son successeur éventuel; ce furent ces mêmes motifs qui, à la fin de l'an IX, le ramenèrent de nouveau à Louis : mais, à moins de créer des difficultés intérieures devant lesquelles il reculait, il ne pouvait suivre un tel projet que si, d'abord, Louis était réconcilié avec Joséphine et cette réconciliation ne pouvait devenir sincère que par le mariage avec Hortense.

En quittant Malmaison, Louis avait rejoint son régiment à Bordeaux; de là, par Mont-de-Marsan où il avait, dit-il, décliné les honneurs qu'on voulait lui rendre, et par Bayonne, il rejoignit Leclerc qui commandait en chef le Corps d'expédition de Portugal.

A Badajoz, où il fut présenté au roi et à la reine d'Espagne, il revit sans doute son frère Lucien ; puis il retourna prendre ses cantonnements d'abord à Ciudad-Rodrigo, puis à Zamora. Là, dès messidor (juillet 1801), fatigué du métier militaire qu'il venait de faire à peine durant trois mois, il demanda au ministre l'autorisation de se rendre à Barèges pour y soigner un rhumatisme dont « il commençait à se ressentir ». Une cure à Barèges, dans ce hideux paysage, sous ces nuages abaissés qui aveuglent et qui mouillent, sans autre spectacle que celui de la souffrance et de la laideur humaines, c'est déjà un supplice durant vingt et un jours. Louis passa à Barèges près de trois mois, égayés, il est vrai, un trait de temps, par la société d'Elisa, mais remplis surtout semble-t-il par une certaine Natalie dont il éprouva le besoin de chanter les rigueurs.

A l'automne seulement (vendémiaire an X, fin de septembre 1801), il se décida à revenir. Il vint à Malmaison faire visite à son frère et à sa belle-sœur. A un bal, il eut avec Hortense, un décisif entretien et, décidément amoureux, après une conversation avec sa belle-sœur et son frère, il se détermina au mariage.

Sans doute, cette assertion est contraire aux affirmations réitérées de Louis, Louis a cherché à prouver qu'il avait été contraint ; il a prétendu plus tard en réunir des preuves pour suivre l'annulation de son mariage ; il a provoqué à ce sujet des dépositions ; il a écrit lui-même : que « dans ce bal à Malmaison, sa

belle-sœur l'avait pris à part, que son frère était survenu et qu'après une longue conférence, on lui avait fait donner son consentement » ; « le jour de la cérémonie fut fixé, ajoute-t-il, et le 4 janvier 1802, le contrat, le mariage civil, la cérémonie religieuse eurent lieu... Louis se trouva marié. »

Tout cela est inexact, dates comme faits ; quelque bonne volonté qu'apportassent à le satisfaire les anciens amis de Louis, ils ne purent jadis lui fournir en conscience les témoignages qu'il réclamait, et à présent des pièces authentiques permettent de rétablir exactement la vérité.

Il s'écoula trois mois entre le bal à Malmaison et les cérémonies. Dès vendémiaire (octobre), Joséphine avait fait part du mariage désormais décidé, et Hortense recevait les compliments. Elle se préparait sans grand enthousiasme, mais avec la volonté d'être une honnête femme et de remplir tous ses devoirs, à une union qu'elle n'eût point souhaitée, mais qu'elle acceptait « parce qu'elle serait le lien de deux familles qui devaient n'en faire qu'une seule ». Quant à Louis, il était amoureux, et il l'était juste à la façon que comportait sa nature : avec des rêves de bonheur à deux, d'entière confidence, de solitude partagée. Cela allait au point qu'il éprouvait le besoin de faire à sa fiancée une confession générale en règle : il remettait à Hortense une lettre de vingt pages contenant l'histoire entière de sa vie sentimentale avec des détails circonstanciés sur toutes les émotions d'amour qu'il avait éprouvées.

De la part d'un homme tel que lui, c'est, sans doute, la preuve de confiance la plus extrême qui se puisse donner, la plus dangereuse en même temps, une preuve d'amour qui certes est convaincante. Mais il en est d'autres : durant ces trois mois de cour, Louis eut sans doute des vacillements, des alternatives, des regrets. Il eût pu se reprendre s'il l'eût voulu, mais, pour se justifier de ne l'avoir pas fait, outre qu'il supprime ces trois mois et rapproche les événements au point de les confondre, pour mieux établir la contrainte, il semble indiquer qu'on l'a isolé des siens, qu'on l'a chambré jusqu'au mariage. Or, justement durant ces trois mois, tous ou presque tous les membres de sa famille se trouvent réunis à Paris ou aux environs : Mme Bonaparte revenue de Vichy où elle est allée après Plombières; Élisa revenue de Barèges, de Carcassonne et de Montpellier où elle a pris des consultations et suivi des traitements; Lucien revenu de son ambassade d'Espagne; Murat revenu en congé de Milan où il commande depuis un an; Leclerc appelé par un courrier extraordinaire de Bordeaux et de son Armée de Portugal pour prendre la direction de l'expédition de Saint-Domingue; Joseph tout à portée puisqu'il va et vient d'Amiens à Mortefontaine; Louis n'a donc point manqué d'avis, de conseils et d'appuis : il n'ignorait point que ce mariage déplaisait à tous les siens, à sa mère en particulier, qui « y voyait le triomphe d'une famille étrangère sur la sienne »; il a eu à subir de rudes assauts, de la part de Lucien spécialement,

qui n'a point hésité à se faire contre Hortense et Napoléon l'écho des plus basses calomnies [1], qui par deux fois, a-t-il dit lui-même, l'a mis en garde; mais, une troisième fois, « Louis revint à la charge ». « Que veux-tu ? dit-il, mais... c'est que... parce que... enfin, je suis amoureux. »

Voilà la vérité : Louis était amoureux et c'est contre quoi tout s'est brisé : même les insinuations, qu'infirment à présent les dates les plus précises [2], au sujet de l'urgence d'un mariage qu'on a dit bâclé en huit jours et qui en réalité avait été précédé de trois mois d'attente.

A la fin, tout est convenu : dès le 21 frimaire (12 décembre) les bans sont publiés, et le 8 nivôse (29 décembre) Napoléon annonce à Joseph qu'aussitôt après le mariage, Louis, quittant son appartement de la cour de l'Orangerie, ira s'installer dans l'hôtel de la rue de la Victoire. Le 13 nivôse (3 janvier 1802) le contrat est passé avec solennité, au Palais du gouvernement, en présence de Mme Bonaparte la mère, de Lucien qualifié ex-ministre de l'Intérieur, de Mme Bacciochi, de Joachim et de Caroline Murat, de Fesch, de M. et Mme Lavallette, de Cambacérès, de Lebrun, de Portalis et de Bessières.

[1] Lucien prétend « qu'on lui a offert Hortense, qu'on l'a presque jetée dans ses bras », que Joséphine a tout fait pour la lui faire épouser. — Or, sans parler des autres raisons, Lucien est arrivé à Paris à la fin de brumaire an IX et depuis le commencement de vendémiaire les fiançailles de son frère avec Hortense étaient officielles.

[2] Voir *Napoléon et les femmes. L'amour*, p. 178.



Louis, qui stipule pour lui-même, déclare pour ses apports le domaine de Baillon et une somme de cent quatre-vingt mille francs, tant en deniers comptants qu'en mobilier, argenterie, armes et équipages. Hortense a ses droits dans la succession de son père, mais, « pour éviter aux futurs époux les embarras et les frais d'une liquidation et d'un partage long et dispendieux, » Joséphine en remplit sa fille moyennant la donation d'une somme de cent mille francs, à la condition qu'elle renoncera dans les trois mois à la succession paternelle. Hortense, de plus, apporte ses habits, linges, dentelles et bijoux, provenant en partie de présents de noces, d'une valeur de cent mille francs, et quinze actions de la Banque de France pour le doublement desquelles elle a payé un acompte de 3.180 francs. A cause de mariage enfin, le Premier Consul fait à sa belle-fille donation d'une somme de 250.000 francs, qui comme celle de cent mille constituée par Joséphine, devra être incessamment employée en acquisitions de biens ruraux. Le douaire, si la future survit, est fixé à huit mille francs de rente annuelle et viagère. Le surplus des stipulations est de style.

Le lendemain, 14 nivôse (4 janvier) — non le même jour, comme l'a dit Louis — vers les neuf heures du soir, l'acte de mariage est passé par-devant Huguet de Montaran, maire du Ier arrondissement, en présence des témoins qui avaient signé au contrat. Vers onze heures du soir « toute la compagnie, consistant dans les deux fiancés, la mère de l'épouse, la

mère et l'oncle du Premier Consul, le Premier Consul avec les deux autres consuls, Lucien Bonaparte avec sa sœur et l'époux de celle-ci, Bacciochi, le général Murat avec la Caroline, l'officier qui commande aux Tuileries et le conseiller d'Etat Portalis », se transporte rue de la Victoire où le cardinal-légat Caprara a été, à son grand étonnement amené à neuf heures par Portalis et où « il a fait établir, dans une chambre à part, une espèce d'autel ». A l'arrivée du Premier Consul, Caprara quitte l'habit cardinalice, revêt des habits pontificaux et procède, selon le rite romain, à l'administration du sacrement. « Cette fonction terminée, le général Murat s'approche de lui et lui dit qu'il est seulement marié civilement avec Caroline et qu'il désire contracter un mariage *in facie Ecclesiæ.* » Caprara lui confère immédiatement le sacrement en présence des mêmes témoins qui ont attesté le marige d'Hortense : Cambacérès, Lebrun et Portalis Puis on monte à l'étage supérieur où est disposé un souper qui dure fort peu de temps et où n'assistent ni les Consuls, ni le légat. Le lendemain, s'il faut en croire une tradition locale, les nouveaux époux partent pour Baillon.

Ainsi, se trouve réalisé le vœu le plus ardent qu'ait formé Joséphine ; ainsi, elle peut se croire non seulement consolidée en sa place pour le présent, mais certaine d'une place meilleure pour l'avenir : de cette famille si constamment unie contre elle depuis son mariage, dont à chaque instant elle a dû repousser l'attaque ; dont, à mesure que grandit la fortune de



Bonaparte, elle a eu davantage à redouter les mesures, elle vient de détacher, pour le rendre à son estime son allié nécessaire, le membre le plus important, celui qui de tous tient le plus au cœur du Consul, le seul qu'en pensée il accepte pour son héritier. Sans doute, pour se mieux garantir de toute malchance, lorsqu'elle a cru que Louis lui échappait, elle a croisé cette principale intrigue de plusieurs autres dont elle n'a plus guère de souci une fois le mariage accompli : elle n'a dédaigné rien ni personne pour se créer des appuis dans des camps si différents, dans des conditions si contradictoires qu'une telle rouerie semblerait improbable chez une femme, si l'on ne pensait qu'il lui en faut bien plus pour tromper un amant que pour leurrer trois factions : mais elle a toujours regardé comme la vraie, la partie qu'elle jouait ici ; elle l'a suivie avec cette opiniâtreté et cette adresse que donne l'idée fixe aux femmes réputées les plus indolentes — ce qui leur est un avantage en surcroît et leur sert mieux à dissimuler leur marche. Et pourtant elle l'eût perdue, si l'amour n'était venu tirer la bonne carte.

De scrupules ici elle n'en saurait avoir : outre que, certes, le mariage est de tous points convenable aussi bien pour Hortense que pour Louis, n'est-ce point une garantie de bonheur pour sa fille d'épouser un homme qui l'aime ? N'est-ce point même une satisfaction réelle pour Joséphine de penser que son mari pourra confondre dans la même tendresse deux êtres auxquels il porte une paternelle affection ? Sans doute, Louis a résisté et s'est fait prier ; mais n'est-ce point

le cas pour la plupart des jeunes gens médiocrement désireux d'engager si jeunes leur liberté, et plus il a pris de temps pour réfléchir, mieux doit-on augurer d'une résolution prise ainsi avec maturité et sans contrainte. S'il se mêle à la joie profonde que lui apporte une telle victoire, le regret de n'avoir pas osé demander ou de n'avoir pas pu obtenir que le Premier Consul fit bénir religieusement son mariage en même temps que ceux de Louis et de Murat, le souci qu'elle en peut prendre n'est point pour obscurcir son triomphe. Tout peut se réparer : entre femmes et prêtres il se rencontre de telles affinités que, pour faire triompher les unes, les autres trouvent toujours des ressources. Caprara ne doit-il pas être bien disposé pour la mère de Mlle de Beauharnais, « l'exemple du monde qui va à Saint-Roch ». Pour réparer ce que l'Eglise appelle un scandale, il n'est rien qui ne soit licite. Pour obtenir ce que Joséphine croit une garantie, il n'est rien qu'elle ne fasse : l'alliance est donc comme forcée, et il ne s'agit que de trouver occasion pour la conclure.



APPENDICE AUX CHAPITRES IV ET V

LES BONAPARTE ET LA CORSE

AN V AN VII

En décrétant, le 12 messidor an II, que la Corse serait désormais divisée en deux départements, correspondant aux traditionnelles provinces de l'Ile, l'*En-deça* et l'*Au-delà des Monts*, la Convention n'avait obéi qu'à des exigences locales et à des influences personnelles. Méconnaissant les principes qui avaient prévalu dans la Constituante, elle avait laissé subsister, au détriment de l'unité nationale, les habitudes de l'ancien régime et presque ses anciennes formules. Sans doute, n'avait-elle point maintenu les cinq évêchés de Mariana, Nebbio, Aleria, Sagone, et Ajaccio, mais deux administrations pour une population de 160000 âmes, inférieure à celle du moindre département de la France continentale, offraient déjà une double sportule aux insulaires qui seraient du bon parti.

Si l'on prend que, d'après l'Acte constitutionnel du 5 fructidor an III, il fallait cinq membres pour chaque Administration centrale, plus un commissaire du Directoire, un suppléant et un secrétaire en chef ; que, près de chaque Administration cantonale municipale, formée d'autant d'agents municipaux qu'il y avait de communes dans le canton, il y avait encore un commissaire du Directoire ; que quatorze sièges étaient préparés au Tribunal



criminel, bien plus dans les Tribunaux de première instance et les justices de paix ; que les conservations, inspections, directions s'accroissaient en proportion de la situation maritime, de l'état de guerre, des lois surannées, des règlements nouveaux, quelle proie à offrir et quelle curée à sonner !

Casabianca et Buonaroti s'y sont employés avec l'activité qui convient et, selon les clans, les parts sont faites : Saliceti et les Arena auront le Golo ; Casabianca, Arrighi, Moltedo et les Bonaparte auront le Liamone. Si aucun des Bonaparte ne siège à la Convention, leur puissance est déjà établie : Joseph est commissaire de la République en Corse avec Buonaroti, et Napoléon, qui vient de prendre Toulon, est un des chefs de l'Expédition maritime. On compte avec eux comme avec les Arena qui ne sont pas davantage députés, bien plus qu'avec Andréi mis en accusation comme les Girondins, qu'avec Bozzi et Chiappe qui ont épargné Louis XVI.

Combien plus en l'an V, lorsque Napoléon, l'Italie conquise, détache de son armée Gentili pour reprendre la Corse ! Alors, Miot, chargé de l'organisation du Liamone, adopte toutes les propositions de Joseph, devenu son associé pour la pêche du corail. Les trois ressorts principaux étant l'Administration centrale, le Tribunal criminel qui est en même temps tribunal d'appel pour les tribunaux correctionnels, et le Commandement militaire à l'Administration centrale, Joseph met comme commissaire du Directoire, François-Marie Costa, de Bastelica, médecin à Ajaccio, puis juge de paix à Bastelica, ami intime des Bonaparte, qui a sauvé Mme Bonaparte en 1793, et qui, réfugié à Aix, y a exercé la médecine jusqu'à la reprise de l'Ile. Il compose l'administration de Pietri, Pandolfi, Leca, Conti, Ceccaldi, nommés par Miot, le 27 pluviôse an V, en vertu de ses pouvoirs discrétionnaires et élus par l'assemblée électorale de la même

année ; il y adjoint, comme secrétaire en chef, ce Campi, qui, dès lors, est le plus fervent ami des Bonaparte. Dans cette administration, on a dû admettre des gens de Vico, car la rivalité entre Vico et Ajaccio exige des ménagements : Moltedo est de Vico, et aussi, et surtout, Ciettadella, commissaire près le Tribunal, tout à l'heure député aux Anciens ; de même, a-t-on réservé quelque chose à Sartène dans le Tribunal criminel. Mais, là aussi, par Peraldi, l'accusateur public, et Leca Ondella, directeur du jury, les Bonaparte sont les maîtres. Ils ont répandu dans tous les services leurs amis, les Braccini, les Ternano, les Tortoroli, les Tagliafico, les Bertora, les Barberi. Ils ont mis leur viel ami Levie à la mairie d'Ajaccio, Baciocchi à la citadelle, et Lucien va arriver qui, par son emploi de commissaire ordonnateur de la division, dirigera les troupes et les généraux. Vaubois, qui a succédé à Gentili dans le commandement, est d'ailleurs un fidèle de l'armée d'Italie et n'opposera nulle résistance au frère de son général.

Rien de mieux organisé et, dans le Liamone, le règne du clan dure ainsi deux pleines années, du 27 pluviôse an V au 20 pluviôse an VII. Le premier effet qu'il produit est l'élection de Joseph aux Cinq-Cents par l'unanimité des votants. Mais bien que, dans les assemblées électorales, le clan se soit assuré de la majorité par une série de mesures d'exclusion qui, sous prétexte de fonctions acceptées des Anglais durant l'occupation de l'Ile, frappent intelligemment les adversaires, il n'en a pas moins à compter avec le sentiment populaire. Campi qui, sous un titre médiocre, est le maître de l'Administration centrale, a été employé par les Anglais dans leur commissariat où il a été connu de Hudson Lowe, mais il n'en est que plus désireux de signaler son zèle républicain et surtout, comme on dirait, anticlérical. En vendémiaire an VI, à la suite d'une application inopinée et violente qu'il a faite de la loi sur la police des Cultes, une révolte éclate ;



trois cents paysans marchent sur Ajaccio ; ils sont dispersés par la troupe. « Quelques chefs, écrit Campi, ont perdu lâchement la vie ; d'autres ne l'ont conservée que par une fuite précipitée hors de l'Ile. »

Ce premier mouvement n'est qu'un indice précurseur : bien que Vaubois ait l'intention d'aller très doucement « sur cet article », il est obligé de suivre, dans le Golo, l'exemple du Liamone, d'interdire les sonneries de cloches et de sommer le commissaire du Directoire de mettre en vente les biens d'Eglise. Ces mesures, et d'autres semblables où se mêlent les factions locales, amènent une insurrection dont le chef est Augustin Giafferi, fils de Louis Giafferi, l'ancien lieutenant de Paoli, ci-devant maréchal de camp au service de Naples et président du Parlement formé dans l'Ile par le vice-roi britannique. Les insurgés qui portent, sur leur chapeau ou leur béret, une petite croix blanche — d'où le nom de révolte de la *Crocetta* — ont de sérieux avantages sur les troupes françaises au pont du Golo, à Lento, à Santo Pietro, au Borgo, à la Porta, ils cernent Corte et l'assiègent. Les troupes sont obligées de se concentrer à Bastia et à Saint-Florent et leur position n'est pas sans donner des inquiétudes : par bonheur, à ce moment même (pluviôse VI), débarquent, envoyés de Gênes par le ministre Faipoult, un bataillon de la 86e et un de la 28e demi-brigade, en tout 2.000 hommes. Vaubois reprend aussitôt l'offensive. Une de ses colonnes entre dans le Nebbio, s'empare de Lento sans coup férir et pousse jusqu'à Corte qu'elle ravitaille ; une autre enlève Borgo ; Vaubois lui-même force le passage du Golo, pénètre dans la Casinca, occupe Vescovato qui n'a point suivi l'insurrection, et, à la Porta, après avoir brûlé la maison de Vittini, un des premiers rebelles, s'empare, dans un combat assez vif, de Giafferi et de ses principaux adhérents.

Lucien, qui est resté à Bastia, se fait le narrateur offi-

cieux de ces exploits « des braves de l'armée d'Italie », et ne manque point de communiquer ses rapports à ses amis d'Ajaccio. « Veillez, leur écrit-il, à ce que l'épidémie politique du Golo ne se communique dans le Liamone. En un mot, continuez de bien servir la République. » Pour achever la leçon, il ajoute un mois plus tard : « Dans quelques jours, on fusillera une vingtaine de ces messieurs, à commencer par le généralissime Giafferi. »

Piquée d'honneur, « pour prévenir de nouvelles manœuvres et obliger les habitants des communes les moins soumis à reconnaître les lois de la République, l'administration départementale du Liamone fait marcher, vers la fin de ventôse, une commission — composée uniquement du secrétaire général Campi — qui parcourt, avec une force imposante, la plupart des cantons, éclaire le peuple, désarme les villages suspects ou déchirés par les inimitiés de famille, fait rentrer les contributions, découvre les biens nationaux, abat et brise les cloches, replante les arbres de la liberté, poursuit les émigrés, les chefs de la rébellion et les réfractaires et démontre que le gouvernement républicain sait atteindre le méchant dans ses retraites les plus obscures. » L'autorité militaire s'émeut de cette dictature assumée par un individu sans pouvoirs, sans fonction légale, sans autre règle que son bon plaisir. Campi n'en a cure. Le récit qu'il fait des mesures qu'il a prises contre les réfractaires et les émigrés, des amendes qu'il a imposées aux villes et aux villages qui lui paraissent suspects de froideur, de la forme dans laquelle il a établi et recouvré les contributions directes, montre assez qu'il se croit ou se sent le maître et qu'il entend en user. Ainsi dresse-t-il des listes de chefs rebelles, sur lesquelles, à son gré, et selon les opportunités, il ajoute ou retranche des noms ; c'est sa façon de reviser la liste électorale et il importe que celle-ci soit bien composée, car Lucien va se présenter aux élections annoncées pour le 21 germinal an VI. « Y



aura-t il des concurrents ou serai-je seul? » écrit Lucien avec inquiétude. Il faut d'abord qu'il y ait des élections. Les Conseils ont décidé qu'il n'y en aurait point, mais l'Administration départementale s'arrange de façon à n'avoir pas reçu, à la date du 23 germinal, la loi rendue le 12 pluviôse, soixante-huit jours auparavant, et elle l'ignore. Elle ignore bien d'autres choses : entre autres, que l'âge légal pour la députation est de vingt-cinq ans et que Lucien n'en a que vingt-trois. Cela importe peu en effet, dès qu'on a pour soi les Conseils épurés, le Tribunal criminel et, comme on dit encore en Corse, le Sigillo, le cachet qui authentique les plus audacieuses affirmations. En effet Lucien, ainsi élu, est validé et installé par le Conseil des Cinq-Cents. Il est député parce qu'il est de la faction ou qu'on le croit tel.

Mais d'autant le clan se trouve affaibli. Napoléon est loin, perdu dans les déserts, Joseph et Lucien sont installés à Paris et ne peuvent plus veiller sur les affaires, donner des conseils de prudence ou couvrir les illégalités : Vaubois, qui était de l'Armée d'Italie et sur qui les Bonaparte pouvaient compter, est remplacé par le général Ambert, qui est de l'Armée du Rhin, nettement hostile et formellement adverse; Baciocchi a quitté Ajaccio pour Marseille; partout le clan se repose sur sa conquête, et, n'admettant point qu'on puisse la lui contester, ne se garde plus. Or, par combien de côtés il donne prise !

En matière de finances, il a eu des facilités qui n'étaient qu'à lui; au début, pour pourvoir aux dépenses des divers services intérieurs, Miot, par un arrêté du 30 pluviôse an V, avait mis à la disposition du département une somme de 10 000 francs à prendre sur les biens nationaux et sur la totalité du produit des contributions indirectes; mais c'était là une avance exceptionnelle et sans doute pensait-il que, les contributions directes une fois établies, le département, en échange des fonds reçus de France pour les



services publics nationaux, reverserait quelques sommes au receveur général. Il s'est trouvé loin de compte : de la contribution foncière fixée pour l'an V (principal et centimes additionnels) à 80 040 francs, il n'a été recouvré en l'an VII que 41 036 fr. 30 ; à la fin de l'an VII, il n'a rien été recouvré pour l'an VI ; mais le département a absorbé pour son service les 41 036 francs de l'an V. Rien n'a été recouvré à la fin de l'an VII de la cote personnelle, fixée à 23 875 francs pour l'an V et à 19 895 francs pour l'an VI. La perception des contributions indirectes a été opérée de façon que, n'ayant rien rapporté pour l'an V, le produit, en l'an VI, a été de 12 fr. 57 pour le timbre, 350 fr. 50 pour l'enregistrement, 4 958 fr. 71 pour les patentes : au total, 5 321 fr. 78 ; mais on a cessé de les percevoir en l'an VII. Le produit net des douanes pour l'an V et l'an VI s'est élevé à 15 320 fr. 02, sur quoi l'Administration départementale a requis pour ses besoins 1 905 fr. 70 Elle a vendu, arbitrairement et sans observer aucune forme, des domaines nationaux pour une somme de 45 996 francs, sur laquelle 12 025 francs sont impayés en l'an VII, et elle a appliqué ce produit à ses dépenses, ainsi que 6 000 francs provenant de la vente de 24 000 pieds d'arbres dans la forêt de Libio, à raison de 25 centimes l'arbre.

Elle s'est appliqué bien d'autres fonds obtenus d'une façon aussi légale : Emprunt forcé sur les villes, contributions de guerre à payer par les villages déclarés rebelles, changement de destination des fonds affectés par l'État pour des dépenses d'ordre public ; réquisitions sur la caisse du receveur général ; emprunts à la caisse de l'Armée d'Italie ; et, non contente de ces étranges procédés, elle réclame à l'Etat, comme lui étant due, une somme de 213 220 francs pour supplément applicable aux dépenses municipales et départementales.

Le Compte rendu par l'Administration centrale du Liamone (ans V, VI et VII) imprimé à l'imprimerie de la Ré-



publique en l'an IX, ne révèle pas seulement des faits et des chiffres, il permet de constater un état d'esprit : c'est que la France doit au département du Liamone de l'entretenir ; en 1791, Monestier, l'un des commissaires civils envoyés en Corse, constatait que la Corse qui, sous l'ancien régime, coûtait annuellement à la France de 7 à 800 000 livres, ne pourrait pas, sous le nouveau, coûter annuellement moins de 3 milllions, alors que la totalité des contributions foncière et mobilière ne s'élevait qu'à 284 800 livres. » Sur ces contributions il était plus sage à présent de ne point compter ; mais, mises à part les dépenses du culte portées jadis pour 1 200 900 livres et désormais supprimées, les évaluations données par Monestier se trouvaient encore dépassées, puisque, en dehors de l'armée, de la gendarmerie et de tous les services de l'État, elles montaient, pour le seul département du Liamone, selon l'évaluation des administrateurs, rien que pour la justice et l'administration à plus de 150 000 francs pour les dépenses départementales et à 218 000 francs pour les dépenses municipales et communales.

Cette exploitation eût pu sembler aux vainqueurs de l'an V une suffisante occupation, mais ils n'eussent point été de leur race si, entre eux, ils ne se fussent point querellés. Autant qu'on le démêle des lettres de Lucien, les Ajacciens, après avoir écarté les gens de Sartène et donné une bonne leçon à ceux de Vico, devaient, de ceux-ci, rallier ceux qui pouvaient leur être utiles. « Chiappe, Abbatucci, voilà les intrigants contre lesquels tu dois être naturellement en garde, écrivait Lucien à Costa le 8 messidor an VI. Si notre éloignement les enhardit, que ta présence et *ton art de réunir les patriotes* les réduise à leur élément naturel ; l'impuissance... Moltedo et Cittadella et toi, vous êtes nos amis naturels... Il ne faut donc pas vous diviser, sans quoi vous deviendrez faibles et dupes... Maintiens donc l'équilibre, réunis les Vicolaï,



défends-les, éloigne et défie-toi de l'ardeur toute nouvelle avec laquelle t'entourent les méchants, joyeux de pouvoir détruire Moltedo aujourd'hui, plus heureux s'ils pouvaient te détruire demain et qui, malgré l'immensité qui nous sépare, ne seraient heureux qu'en pouvant nous donner le coup de pied de l'âne. »

Et il ajoutait avec cette robuste confiance en soi qui ne l'abandonna jamais : « Cittadella que j'ai rallié et qui est un bon enfant, *lorsqu'on le serre de près*, se réunira à moi. Nous t'écrirons de concert ainsi qu'à l'Administration : répondez-nous collectivement et sans aigreur. S'il y a des plaintes à porter, qu'elles soient tranquilles comme la justice. Écrivez avec confiance, parce que je veille... »

Costa eût encore suivi ces conseils, mais Pietri et Campi avaient engagé la lutte avec les Vicolaï ; ils avaient été suivis par Leca et Pandolfi, et Costa se laissa entraîner. Ils n'avaient pas besoin d'un ennemi tel que Cittadella qui, fort avant dans l'intimité de Merlin, passait pour donner des leçons d'italien à la fille du directeur et qui, sachant à merveille tout ce qui s'était passé en Corse durant l'occupation anglaise, connaissait le faible de chacun. Les façons dont l'Administration du Liamone gérait les deniers publics avaient attiré l'attention du ministre des Finances ; les plaintes que faisaient les juges de n'être point payés, trouvaient des échos au ministère de la Justice et le ministre de l'Intérieur prenait ombrage, non pas tant de la désinvolture avec laquelle on traitait les lois que les dénonciations portées contre certains administrateurs, soupçonnés d'avoir exercé les fonctions publiques au temps des Anglais.

Les Bonaparte firent tête violemment : au ministre des Finances, ils écrivaient le 8 thermidor : « Nous vous observons, citoyen ministre : 1° que si le travail des contributions n'est pas fait, la faute n'en est pas aux administrateurs dont la conduite politique et administrative ne laisse



rien à désirer, mais que ce retard a été causé par les révoltes sans cesse renaissantes et vous sentez que, lorsqu'un département est troublé par des rebelles, il est impossible d'asseoir le service des contributions. Les administrateurs y travaillent à présent avec ardeur; 2° quant aux fonds qu'on les accuse de détourner pour s'en servir, ils ne se sont servis que des fonds mis à leur disposition par le commissaire du Gouvernement Miot et de ceux que vous-même leur avez accordés par votre dépêche du 27 fructidor an V, en les autorisant à imposer sur les personnes les plus aisées les sommes nécessaires à leurs dépenses urgentes. Au reste, citoyen ministre, le commissaire du Directoire exécutif près le département du Liamone nous annonce qu'il vous a écrit à ce sujet une longue lettre en date du 19 prairial dernier. Nous vous prions de vous la faire représenter et de juger avec indulgence les opérations de notre administration centrale dont le zèle égale le civisme. » Au ministre de la Justice, ils écrivaient : « L'on doit attribuer le retard dont se plaignent les juges à la pénurie de fonds dans laquelle se trouve continuellement ce département et non à l'Administration centrale. Le civisme des membres qui la composent est assez connu. Je prie le ministre de la Justice de ne pas s'arrêter à ce que pourraient lui suggérer contre eux quelques intrigants qui, depuis la dernière assemblée électorale, voyant d'un œil jaloux le vœu du peuple prononcé en faveur de l'Administration, se sont déclarés ouvertement contre elle et emploient toute sorte de moyens pour la desservir auprès du gouvernement »... « La cause de la pénurie où languit le département du Liamone provient en grande partie, ajoutait Lucien, de ce que, pendant que je me trouvais à la tête de l'administration militaire dans cette division, les administrateurs du département fournirent plus de 60 000 francs pour la solde des troupes et pour lesquels ils ont même engagé leur crédit



personnel (1). Voilà la seule réponse que l'on peut faire aux juges qui ont l'injustice de se plaindre d'une manière si peu convenable à des républicains. »

Ces arguments eussent porté sans doute, quelques bizarres qu'ils dussent paraître, si Lucien avait imité la conduite de Joseph et qu'il fût « resté en bon accord avec le Directoire »; mais il ne perdait aucune occasion de l'attaquer; le 19 thermidor, il avait prononcé un discours pour repousser comme mesure inquisitoriale et tyrannique la proposition d'ordonner la fermeture des boutiques le dimanche; le 27, il s'était élevé violemment contre la proposition d'un impôt sur le sel; le 29, il avait flétri « la faction des dilapidateurs » et fait arrêter par le Conseil qu'il se formerait toujours en comité général lorsqu'il s'agirait de discuter sur les finances; le 3 fructidor, il avait, avec une extrême violence, dénoncé les innovations que le Directoire préparait dans la Cisalpine et déclaré que les atteintes portées à sa constitution ne seraient qu'un essai pour renverser la Constitution en France; le 8 fructidor, il s'était opposé, pour plus de trois mois, à la prorogation de la loi qui mettait les presses sous la surveillance du Gouvernement. Il se posait en adversaire; au Conseil, il prenait une importance, puisque le 2 fructidor, il avait été élu le premier l'un des quatre secrétaires et il ne se faisait pas faute de s'en donner, témoin

[1] Cette assertion est encore inexacte. Si, « en germinal an V, le général commandant le département requit l'Administration de verser, dans le plus court délai, à la caisse militaire, la somme de 40 000 francs et ce par le moyen d'un emprunt », si, le 5 floréal, la perception de cet emprunt fut ordonnée, il ne fut perçu en réalité que 1 900 francs à Bonifacio et 11 400 francs à Ajaccio. Encore ces 11 400 francs furent-ils remboursés aux citoyens d'Ajaccio sur le produit d'une lettre de change de 40 000 francs expédiée par le général Bonaparte sur les fonds de l'armée d'Italie. Ces 40 000 francs diminués des 11 400 francs remboursés, furent employés par les administrateurs « à acquitter les dettes qu'ils avaient d'ailleurs contractées ».



les manifestations auxquelles il se livrait le 1er vendémiaire an VII, lorsqu'il invitait ses collègues à renouveler le serment de mourir pour la Constitution de l'an III. Ces démonstrations n'avançaient point les affaires de Costa et des administrateurs, de plus en plus menacés. Par Barras, on parviendrait peut-être à parer le coup : Joseph et Lucien lui écrivent le 5 vendémiaire : « Nous sommes ici, les défenseurs naturels des citoyens inculpés. Leur patriotisme est au-dessus des soupçons. Ils ont constamment combattu les Anglais, durant le temps qu'ils ont été les maîtres de l'île, ou les ennemis de la République dans le Continent et n'ont pas plié un front soumis sous les ennemis du nom français. ».

Cela fait, Lucien, à son ordinaire, se rassure : Sans doute il conseille à Costa une certaine modération. « Il ne faut pas, lui écrit-il, que l'Administration centrale pousse à bout ceux qui se sont montrés contre elle : faites-leur connaître, sans les aigrir, les lois et la rigueur qu'elles exigent que l'on emploie contre les ennemis de l'ordre et du gouvernement et soyez persuadés qu'ils ne s'écarteront jamais de leur devoir. » Il le met en garde contre des demandes qui, par leur exagération ou leur illégalité, donneraient prise aux ennemis, mais il continue à porter beau : « De la fermeté et de la vigueur, s'écrie-t-il, mais pas de l'outrance ! » Il ne met pas en question qu'il ne fasse nommer par le Directoire les commissaires près les administrations municipales que le clan aura désignés, alors que, déjà, une contre-liste a été dressée par Cittadella qui a exclus, sous prétexte qu'ils sont parents d'émigrés ou qu'ils ont servi les Anglais, les meilleurs amis des Bonaparte.

Faut-il croire que, le 22 vendémiaire, en s'avisant de porter la parole au nom du Conseil, qui ne lui a donné aucun mandat, pour féliciter Jourdan quittant son siège de député pour le commandement de l'armée, Lucien



achève sa brouille avec le Directoire, ou la mesure qui va frapper ses amis est-elle déjà prise? Quoi qu'il en soit, le 27, le Directoire destitue Costa et le remplace par un nommé de Franchi, ci-devant prêtre et depuis commissaire près une administration de canton. En même temps, les administrateurs Leca, Pandolfi et Pietri sont déclarés provisoirement atteints par les lois des 19 fructidor an V, 9 frimaire et 5 ventôse an VI, sur les ex-nobles et les partisans des Anglais, et ils sont remplacés par trois ennemis des Bonaparte, Maestroni, Rusterucci et Philippi. Le coup est rude. N'ayant pu le prévenir, Lucien s'efforce d'abord de faire rapporter l'arrêté. « Ses instances » et celles de Joseph sont vaines. « Le Directoire persiste en majorité pour la destitution. » Alors, tant bien que mal, il cherche une explication qui, s'il est possible, augmente son prestige et il assigne, à cette diminution de son crédit, de ces causes majeures qui intéressent la politique entière de l'Europe. « Le Directoire, écrit-il à Costa, a voulu changer la constitution de la Cisalpine. Tu sais que je m'y suis opposé. — Le citoyen Merlin, dont le secrétaire rédige un journal, s'est avisé de faire insérer une diatribe à ce sujet contre moi. Je lui ai répondu, dans le Journal des Représentants du Peuple, d'une manière à imposer silence aux calomniateurs. Ne pouvant pas répondre, il a songé à se venger et, se ressouvenant que Cittadella demandait la destitution des administrateurs que nous défendons, il a appuyé sa demande *rejetée jusqu'alors*, et il a induit ses collègues à signer l'arrêté. Ainsi, les causes de votre destitution sont votre attachement à nous, la bassesse de Cittadella qui va donner des leçons d'italien à la fille de Merlin et joint la lâcheté à l'audace, l'amour-propre blessé d'un directeur et la faiblesse des autres. — Des raisons aussi coupables ne peuvent pas longtemps résister et j'espère que bientôt vous démasquerez vos accusateurs et que le Directoire réparera son injustice. »



Vis-à-vis du Directoire et des ministres, l'attitude que Joseph et Lucien ont adoptée est celle du dédain. Ils se désintéressent et, de haut, ils ont signifié la rupture : « Comme je ne veux point entrer en lutte avec le citoyen Cittadella, écrit Lucien au ministre de la Justice, et que nous ne pouvons plus répondre de la tranquillité du département depuis que la religion du Directoire a été surprise au point d'en destituer contre notre avis les administrateurs et le commissaire dont le patriotisme nous en était un garant certain, nous vous prévenons, citoyen ministre, que nous nous déclarons absolument étrangers à tout ce qui pourrait arriver de fâcheux dans Liamone, les hommes qui seuls avaient droit à la confiance du gouvernement et à la nôtre, surtout dans ces moments où les Anglais menacent toute la Corse, venant d'être destitués et ne pouvant partant plus inspirer au peuple la haine qu'ils ont tant de fois fait paraître contre les ennemis de la République. » Et au ministre de l'Intérieur qui, d'après les avis antérieurs de l'Administration départementale et les sollicitations des Bonaparte eux-mêmes, a prononcé le désarmement des habitants, Lucien répond en élevant cette distinction subtile. « Cette mesure n'aurait pu que tourner à l'avantage de tout le département si l'Administration était toujours composée des membres qui l'ont sollicitée et qui avaient su mériter la confiance de leurs administrés; mais nous croyons que, depuis qu'on a surpris la religion du Directoire et qu'on l'a porté à destituer les administrateurs, ainsi que le commissaire, elle ne peut qu'y mettre le feu et encourager les ennemis de la République rentrés dans l'ordre par l'exécution sévère des lois. Au reste, citoyen ministre, comme le gouvernement a pris cette détermination contre notre avis nous nous déclarons étrangers à tout ce qui pourrait y arriver de fâcheux. »

Cette passivité dans l'attitude ne va pas toutefois, de la

part de Lucien, jusqu'à lui faire négliger ses intérêts. A défaut de l'Administration départementale qui semble bien lui échapper, le clan tient encore les tribunaux et, par là, une portion importante du pouvoir. Cittadella, continuant son travail, a remontré que certains des juges sont « d'ex-nobles », et, par suite, qu'ils ne peuvent siéger. « Ils sont dans l'exception portée par les lois, réplique Lucien ; le tribunal leur a en conséquence ordonné de reprendre leurs fonctions. Ces juges, ajoute-t-il, sont très républicains et très estimables, mais ils sont le jouet de l'intrigue et nous n'aurons peut-être pas plus la force de les défendre que nous n'avons eu celle de défendre les braves administrateurs du Liamone... Cependant, nous vous déclarons encore que la justice, l'intérêt public et notre suffrage sont également en faveur des juges que l'on avait faussement dénoncés et dont nous vous demandons la réintégration. — Au reste, si leur attachement pour nous est un crime aux yeux de certaines personnes, nous sommes assurés qu'ils seront fiers de ce crime-là et que notre estime les dédommagera de l'acte qui les destituerait injustement. »

L'utilité qu'il y a pour le clan à conserver la main sur les tribunaux est démontrée à Ajaccio, presque au moment où Lucien en témoigne. Aussitôt que les administrateurs du département ont appris la destitution de Costa et son remplacement par de Franchi, avant que la nouvelle ne fût publique, ils se sont concertés avec les juges du Tribunal criminel, ont fait arrêter de Franchi comme prêtre réfractaire et ont ordonné qu'il fût incarcéré à la citadelle. Cela est bon, mais ils ont compté sans Lafon, le général commandant la subdivision qui, s'il n'a point reçu d'expédition officielle de l'arrêté du Directoire, en connaît l'existence ; comme la citadelle dépend de lui et du chef de brigade Ramand qui commande la place, il en assigne l'enceinte pour prison à de Franchi (11 frimaire) ;



il avise le général Ambert, commandant en chef dans l'Ile, qui, en proclamant l'état de siège dans le Liamone, place l'Administration départementale et les administrations de cantons sous la main des autorités militaires; dès le même jour, en vertu de ses nouveaux pouvoirs, Lafon met de Franchi en liberté et, le 14 nivôse, déférant à la réquisition des administrateurs nommés en remplacement de Pietri, Leca et Pandolfi, il les fait installer par le commandant de place. De Franchi prend possession de ses fonctions de commissaire du Directoire. L'Administration départementale est « régénérée ».

Mais les choses ne peuvent en rester là : le Directoire, averti de cette étrange rébellion, a pris, le 7 nivôse, un arrêté ordonnant l'annulation des procédures ouvertes contre de Franchi et l'arrestation de Pietri, Leca, Pandolfi et Costa « prévenus de conspiration contre la sûreté de l'État et d'usurpation de pouvoirs ». Les prévenus devraient être traduits devant le Tribunal criminel du Liamone et leur acquittement dès lors ne serait pas douteux; mais Cittadella veille : il remontre au Directoire « qu'il est à craindre que le directeur du jury et les tribunaux de l'île de Corse ne puissent procéder dans cette affaire avec la liberté et l'impartialité que demande la justice ». Le Directoire saisit donc le Tribunal de cassation d'une demande de renvoi devant un autre tribunal pour cause de suspicion légitime et, dès le 13 nivôse, le Tribunal de cassation, faisant droit, renvoie les inculpés devant le directeur du jury de Brignoles (Var).

Après cinq semaines, l'arrêté parvient en Corse — cela nous montre la poste deux fois plus rapide et les employés deux fois plus empressés que lors de l'élection de Lucien — et il est mis à exécution le 21 pluviôse, sur l'ordre du général Lafon, par les soins du chef de brigade Ramand, sauf en ce qui concerne Antoine-Jean Pietri qui, muni d'un passeport régulier, se trouve sur le conti-



nent, près des Bonaparte, auxquels il est venu porter les nouvelles et exposer les faits. Au dire des nouveaux administrateurs, sur ces arrestations, le clan manifeste et s'insurge.

Dans la nuit du 22, « des brigands armés, en troupes, au son du tambour et poussant des cris alarmants : Vivent les Terroristes ! Merde pour les Modérés ! parcourent toute la ville ; le 23, d'autres brigands entrent en ville, à cheval, armés et le sabre à la main et excitant par (ses ?) opérations le peuple à l'anarchie » ; le 30, lorsque Ramand escorte les inculpés jusqu'au port où ils doivent être embarqués pour Brignoles sur l'aviso la *Dorade*, il est suivi à distance par un rassemblement qui jette des cris de Vive la Liberté ! Vive Bonaparte ! Le cri de Merde pour les Modérés ! ayant aussi été proféré, Ramand « se porte rapidement à l'endroit d'où il est parti et annonce, d'une façon vive, que ce cri est inconstitutionnel ». Toutefois, il s'en tient à des harangues, tandis que l'Assemblée départementale, sur la réquisition de de Franchi, ordonne l'arrestation et la détention dans les prisons de la citadelle, « jusqu'à ce que la paix publique soit assurée, de neuf individus insubordonnés » qui tâchent toujours de semer la discorde et jeter le trouble parmi le peuple. Ce sont tous parents ou amis des Bonaparte et non des moindres : Barberi, Ucciani, Suche, Gallinaccio, Donzella, Rocco Bastelica, Follacci, Rocco et Lorica ; la plupart occupent des fonctions publiques ou remplissent des charges municipales.

Tout aussitôt le Tribunal criminel riposte. Le directeur du jury inculpe, pour adresse et réunion séditieuse, un nommé Ponte qui a fait signer une adresse de remerciements au Directoire pour les changements opérés dans l'Administration centrale, et, sur la réquisition du directeur du jury, l'Administration municipale fait incarcérer, dans les prisons de la ville, Ponte et sept individus qui ont signé

l'adresse. En même temps, l'accusateur public invite dans les termes les plus forts le commandant de place à relâcher les neuf « insubordonnés ».

L'Administration départementale, n'osant s'en prendre au Tribunal criminel, suspend trois membres de l'Administration municipale et les remplace immédiatement par des hommes de son choix. Ramand, au milieu de ces conflits auxquels un continental ne peut rien comprendre, perd la tête et lance des proclamations annonçant des mesures terribles, car, dit-il, « mon caractère et mon état ne me permettent de faiblir devant aucune puissance et ma seule crainte pourrait être de manquer à la loi ». Croyant voir dans l'administration départementale « l'organe du gouvernement », il s'attache à elle et, d'accord en tout avec Lafon, son général, il suit son impulsion. L'autorité militaire ordonne donc la mise en liberté de Ponte et de ses amis, inculpés par le directeur du jury; elle maintient en prison les neuf « insubordonnés », amis et parents des Bonaparte; elle déclare Paolo Follacci *chef de révolte*, et enjoint qu'il soit poursuivi comme tel, et elle expulse du département le citoyen Planche, ci-devant secrétaire de l'Administration centrale du département et actuellement employé du bureau de l'Administration municipale. Sous le régime de l'état de siège, l'arbitraire le plus brutal règne dans Ajaccio.

Ce qui pousse de Franchi, Maestroni et leurs amis à organiser à Ajaccio ce régime de terreur, c'est l'approche des assemblées primaires qui doivent être tenues le 1er germinal, pour désigner les électeurs par qui seront élus, le 21, trois membres de l'Administration départementale, un juré près la Haute-Cour nationale et trois juges. C'est là le coup de partie qu'il leur faut gagner pour renverser définitivement l'autorité du clan. Aussi, viennent-ils de suspendre, comme ex-nobles et inaptes aux fonctions publiques, six des juges civils et criminels,



et comptent-ils s'emparer ainsi des tribunaux. Alors, ils tiendraient tous les ressorts : l'Administration départementale où, même s'ils sont acquittés à Brignoles, Costa, Pietri, Pandolfi et Leca ne peuvent être à temps à Ajaccio pour se présenter aux élections; les administrations municipales que l'Administration départementale suspend à son gré; l'autorité militaire où Lafon et Ramand sont leurs hommes; l'autorité judiciaire où les ex-nobles suspendus ne seront pas éligibles. Mais là, ils ont compté sans les tribunaux, qui enjoignent aux juges suspendus de reprendre leurs fonctions et sans les Bonaparte, avec qui Lambrechts, le ministre de la Justice, ne se soucie pas de rompre.

D'ailleurs, s'ils travaillent en vue des élections, de leur côté, Joseph et Lucien ne restent pas inactifs. Au moment où ils ne connaissaient encore que la destitution de leurs amis de l'Administration départementale et où ils ignoraient l'arrêté du Directoire et le jugement du Tribunal de cassation ordonnant leur arrestation et leur traduction devant le jury de Brignoles, les Bonaparte, dès le 15 pluviôse, ont décidé d'envoyer à Ajaccio Ramolino et Fesch, pour conduire la manœuvre; sur la nouvelle de l'arrestation et de l'embarquement des inculpés, Ramolino a reçu l'ordre de rester à leur portée, mais Fesch a dû continuer sa route. Lucien, courant au ministère de la Justice, a arraché de Lambrechts l'ordre d'élargir Costa, mais cet ordre est arrivé trop tard à Toulon; il faudrait, pour que Costa fût relaxé, un jugement du Tribunal de cassation. « Pour l'obtenir, écrit Lucien, il faudrait solliciter les lâches qui vous oppriment, et nous croyons plus honorable, et pour nous et pour toi, de ne devoir ta liberté qu'au jury. » Mais la revanche est proche, Lucien l'atteste et il en tire occasion pour exercer son éloquence et rappeler, sans trop de souci d'une vaine exactitude, sa propre histoire! « Lorsqu'on est persécuté par l'intrigue et le pouvoir arbitraire,



s'écrie-t-il, on doit redoubler de courage : à peu de distance de la prison qui vous renferme, on voit le fort Saint-Jean, où j'ai été enfermé pour la même cause que vous, dans des cachots teints du sang de ceux que l'on venait d'égorger depuis peu de jours... Je n'avais pour juges que des assassins et vous avez un jury qui sans doute vous rendra bientôt à la liberté. » Malgré cette confiance qu'il affecte, il sait qu'il faut s'aider pour réussir et il n'y manque pas. D'abord, son beau-frère Boyer qui, dans le Var, est devenu un personnage d'importance, sera mis en mouvement; les prisonniers pourront lui demander tout ce dont ils auront besoin, même les fonds nécessaires pour obtenir leur liberté sous caution. Un parent des Clary, Ricard, est commissaire du Directoire : « Il ne négligera rien pour presser le jugement. Pietri partira dans quelques jours avec copie du contre-ordre pour Costa et d'autres lettres de recommandation pour Brignoles. » Ramolino reviendra de Corse « avec un jeune homme très instruit qui pressera la décision de l'affaire ». Par les Clary, Joseph a quantité de parents et d'alliés dans le Var; il les requiert tous — en particulier les administrateurs et les juges du Tribunal criminel — et c'est à eux, bien plus qu'aux prisonniers, qu'il s'adresse quand il écrit à ceux-ci : « Citoyens, le citoyen Pietri, parti hier de Paris, arrivera auprès de vous en même temps que ma lettre. Il vous instruira des intrigues obscures auxquelles vous devez attribuer les vexations dont vous êtes les victimes. Heureusement, elles s'approchent de leur terme, puisque vous êtes au moment d'être jugés par un jury qui sera sans doute composé de républicains intègres et vertueux. Je ne doute pas que leur conviction ne soit bientôt formée.

« Il ne nous restera plus qu'à gémir d'actes aussi injustes qui se multiplient malheureusement beaucoup trop pour le régime de la liberté. Faut-il que des patriotes qui,

comme vous, ont tout sacrifié à sa cause soient les premiers frappés. L'on dirait que le pouvoir arbitraire se venge en cherchant ses victimes dans les rangs de ses ardents ennemis. Il ne parviendra pas sans doute à vous faire dire : Vertu ! Liberté ! Patriotisme ! Seriez-vous des chimères ?... L'homme avili, l'ennemi du système représentatif saisit le premier trait que la malveillance lui envoie pour le diriger, avec ce blasphème, contre le système et les principes libéraux qui ne sont pas comptables de l'erreur de quelques individus, de l'injustice de quelques autres. — L'homme libre souffre et se tait. — Le moment de parler arrive enfin : tel est celui que vous offre le jury de Brignoles. Il se livre alors à toute la chaleur d'une âme forte et passionnée pour la Liberté et la République. L'innocence finit par triompher.

« Quel que soit le résultat des élections dans un département auquel on vous a arrachés, vous devez vous convaincre que les habitants de nos montagnes, pour qui la justice n'est pas un terme dérisoire ni un dogme obscur, vous tiendront compte des persécutions auxquelles on vous livre pour vous faire perdre leur confiance ; les âmes avilies qui ont conçu cet infernal projet ne savent pas que la persécution fortifie dans les âmes fortes, ardentes et généreuses, telles que celles de nos insulaires, l'amitié, l'estime, la confiance et tous les sentiments affectueux. Croyez aux miens ; donnez-moi de vos nouvelles. La déclaration du jury de Brignoles est la seule réponse digne de votre cœur et de vous. »

Une telle profession de foi, d'un ton qui ne souffre point de réplique et qui, se parant du nom de Bonaparte, s'appuie aussi dans le Var de l'influence très réelle des Clary, ne peut manquer de produire son effet, mais, lorsque les administrateurs du Liamone et Costa ont été innocentés par le jury, c'est vers le 18 germinal, et les adversaires des Bonaparte ont gagné les élections.



Costa, Pandolfi, Leca et Pietri ont manqué à la bataille, mais leurs ennemis n'ont pourtant pas eu le champ libre et la lutte a été chaude.

Si, pour la soutenir, le clan n'a pu compter ni sur le général Lafon, ni sur le chef de brigade Ramand et encore moins sur le général Ambert, il s'est arrangé pour chercher des auxiliaires dans les rangs de la 86ᵉ. Il s'est dit que, dans les Bonaparte menacés, les soldats verraient d'abord le Général et qu'ils ne résisteraient pas à son nom. Le plan formé, restait à l'exécuter et à pratiquer la garnison. Sous prétexte d'exercer sa charge, l'accusateur public Peraldi s'est introduit dans la citadelle ; grâce à son titre, il est entré dans les prisons où un certain nombre de grenadiers étaient détenus par ordre de l'autorité militaire; il a causé avec eux, il les a endoctrinés et les a séduits. Le commandant de place lui a bien interdit, au mépris de la loi, l'entrée de la citadelle où sont détenus, sur l'ordre de l'Administration départementale, les prétendus « insubordonnés », il est trop tard, et les soldats savent ce qu'ils doivent savoir. En même temps, Fesch, arrivé du continent et rejoint bientôt par Ramolino, a apporté, avec les dernières instructions de Joseph et de Lucien, les munitions nécessaires pour la bataille électorale — ce qui n'a pas été sans rétablir la confiance et relever les espérances qui s'attestent chaque jour par des manifestations tumultueuses. Mais il faut compter avec Lafon et Ramand, que l'Administration départementale sait inspirer et diriger.

En vue des troubles pouvant résulter des Assemblées primaires, le général a ordonné des précautions inusitées. Le commandant de place a visité avec le plus grand soin les locaux où elles doivent se tenir ; la garnison tout entière est sur pied ; les postes de police sont doublés ; des sentinelles sont posées partout. Grâce à l'état de siège, de Franchi et Maëstroni se bercent de l'idée que les bona-

partistes intimidés n'oseront pas paraître ou que, s'ils se présentent aux électeurs primaires, ceux-ci n'oseront pas leur donner de suffrages.

Pourtant il en faut si peu ! Sous le régime de la Constitution de l'an III, le procédé usité par les partis qui se trouvent en minorité dans les assemblées primaires ou électorales, consiste à proclamer la scission, à tenir, parfois dans le même local où siège la majorité, une assemblée particulière et à procéder à des élections tout comme l'autre assemblée; et ce sont les élections de la minorité qui se trouvent validées lorsqu'on a le gouvernement pour soi. Le procédé est trop judicieux pour n'avoir pas été aussitôt adopté par les Corses qui l'ont déjà mis en pratique dans le département du Golo : et les primaires d'Ajaccio ne manquent pas de proclamer la scission, aussi bien dans l'assemblée *intra muros* réunie aux Jésuites, que dans l'assemblée *extra muros* réunie à l'église Saint-François. Dans chacune, deux présidents sont nommés, et chacun de ces présidents, prétendant son élection seule légale, réquisitionne la force armée. Dans l'assemblée de Saint-François où Levie s'est établi président, comme dans l'assemblée des Jésuites où c'est Fesch, entrent sur cette réquisition, pour peu de temps d'ailleurs, des grenadiers de la 86e; à leur apparition dans l'église des Jésuites, les parents d'émigrés et les ex-nobles qui se sont emparés d'une partie de la salle, s'empressent de fuir, et, à l'église Saint-François, où l'on se bat « à coup de planches et de morceaux de bois », il suffit d'un lieutenant et de cinq à six militaires pour enlever aux combattants les armes qu'ils se sont faites.

Mais ces soldats de la 86e n'ont-ils pas favorisé les bonapartistes en obéissant aux réquisitions de Fesch et de Levie? L'Administration départementale le soutient : elle allègue que vingt-cinq grenadiers, subornés par des bourgeois, se sont promenés tumultueusement par la ville en



insultant les modérés et les administrateurs et en criant : Vive la République ! Vive Bonaparte ! Le lendemain, 2 germinal, les mêmes scènes se sont renouvelées. Les administrateurs protestent violemment près de l'autorité militaire qui se détermine à faire sortir d'Ajaccio la compagnie de grenadiers et à l'envoyer à Bocognano. Mais il faut que les grenadiers obéissent, et Ramand leur adresse à cet effet une proclamation persuasive : « Mes camarades, leur dit-il, *la force armée est essentiellement obeissante ;* c'est sur ce principe que repose la République ; la République repose sur le gouvernement; le gouvernement sur les chefs militaires qu'il a nommés et qu'il surveille, et ceux-ci sur vous. Soyez donc obéissants, si vous êtes républicains, ou craignez d'encourir la disgrâce de votre patrie. » Ces arguments puissants sont écoutés, la compagnie de grenadiers part pour Bocognano, et Ramand se flatte qu'un tel exemple intimidera les mutins. La tenue de l'assemblée électorale est fixée au 20 germinal; Lafon ne néglige rien pour y faire triompher de Franchi et ses amis qu'il estime les protégés du Directoire. Sur leur réquisition, il ordonne l'arrestation de sept partisans des Bonaparte, qu'il fait conduire dans les prisons de la citadelle « pour y être tenus au secret jusqu'à nouvel ordre, comme prévenus d'être fauteurs ou complices des troubles qui ont eu lieu dans la commune d'Ajaccio le 2 germinal. » Cela porte à dix-huit le nombre des bonapartistes incarcérés ou expulsés en vertu de l'état de siège, hors de toutes formes légales, malgré les protestations des autorités judiciaires et sur la seule dénonciation des autorités administratives, et ces incarcérations sont si peu justifiées que, le 17 germinal, sans autre forme de procès, Lafon remit en liberté les individus qu'il a fait arrêter le 6 ventôse et qui, après quarante et un jour de secret, n'ont été inculpés d'aucun délit.

Ce n'est point là pour l'arrêter ou changer ses opinions.



Il propose au général Ambert, en vue de l'Assemblée électorale, des mesures de terreur qui sont immédiatement adoptées : Considérant, décrète Ambert le 11 germinal, que l'époque de l'Assemblée électorale, en amenant dans cette commune un grand nombre de citoyens, pourrait entraîner de grands inconvénients pour la sûreté publique ; qu'il y aurait tout à craindre que les partis qui se sont déclarés dans cette commune n'emploient tous les moyens pour y attirer tous ceux qui seraient assez faibles pour se laisser gagner » ; l'entrée dans la commune d'Ajaccio est interdite à quiconque n'est pas électeur ou n'est pas muni d'un passeport délivré par l'administration municipale de son canton et approuvé par le commandant militaire de l'arrondissement ; toute réunion au-dessus de trois personnes sera dissipée par la force et les contrevenants seront traduits devant le conseil de guerre ; tous les postes seront doublés ; des patrouilles nombreuses et fréquentes parcourront les rues pour protéger la liberté des électeurs ; deux brigades de gendarmerie veilleront aux portes des salles ; deux compagnies de la 80e, avec deux de la 23e légère, appelées de l'intérieur, occuperont les abords de l'église des Jésuites et de l'église Saint-François ; nulle troupe armée ne pourra pénétrer dans le lieu de réunion des électeurs sans une réquisition écrite du président. Mais quel président ? A peine, le 21, l'assemblée électorale est-elle réunie aux ci-devant Jésuites que la scission est déclarée et qu'il se trouve deux présidents d'âge, qui protestent l'un contre l'autre. La majorité des électeurs nomme, pour président définitif, Grimaldi, avec Maestroni et de Franchi pour assesseurs, et Grimaldi s'empresse de réquisitionner la force armée pour expulser la minorité, composée, dit-il, de sept électeurs véritables et d'une quarantaine de faux électeurs : cette minorité se met en défense. Le premier soin des électeurs en entrant dans l'église a d'ailleurs été de briser les chaises, les



bancs, les planches qui s'y trouvaient et de s'armer des débris ; les deux partis, rangés en face l'un de l'autre, s'observent et s'injurient, sans pourtant se porter des coups. Le capitaine commandant le piquet, sur une nouvelle réquisition de Grimaldi, revêtue de toutes les formes légales, et sur l'ordre du commandant de place, entre dans l'église avec trente hommes. Il est accueilli par les cris de : « Vive la République ! Vive Bonaparte ! » poussés par la minorité. Il interpose, entre les deux partis, une haie de grenadiers, et exige que d'abord les électeurs déposent les morceaux de bois dont ils se sont armés. Les cris continuent : d'un côté : « Vive Bonaparte ! Vive la République ! » de l'autre : « A bas Bonaparte ! Vive le Roi ! » Les grenadiers attestent que le cri a été proféré ; les officiers disent ne l'avoir pas entendu. Les soldats obéissent pourtant, lorsque Grimaldi ordonne que l'on jette dehors les scissionnaires ; mais c'est d'une telle humeur que leur commandant juge à propos de leur faire quitter l'église. Au dehors, les scissionnaires, qui ont élu pour président provisoire Santucci, entourent les soldats, que Fesch et Pô haranguent et déterminent. Ils rentrent dans l'église baïonnette en avant et fusil chargé, pour disperser les royalistes, les émigrés et les ennemis de leur général. Les officiers s'interposent, parviennent à les ramener à la citadelle, et, sous la protection des gendarmes, l'assemblée électorale que préside Grimaldi continue sa séance. Mais il a fallu que Ramand et Lafon cédassent quelque chose aux soldats ; eux-mêmes se sont effrayés de prêter les mains à une mesure sur laquelle ils ont des doutes et ils laissent, après l'assemblée Grimaldi, l'assemblée Santucci dont Bacciolo Conti, gendarme en activité, a été élu président définitif, tenir ses séances. Et alors, successivement, dans le même local, les deux assemblées fonctionnent, pour élire chacune un juré près la Haute-Cour nationale, trois membres de l'Administration départemen-



tale et trois juges. Grimaldi multiplie en vain ses réquisitions au général Lafon pour qu'il fasse arrêter Coti, Santucci, Fesch et les électeurs qui les ont suivis. Lafon recule devant un acte qui achèverait d'exaspérer la troupe qu'il contient à si grand'peine et il laisse s'opérer en paix les opérations de l'assemblée scissionnaire. A peine celle-ci est-elle terminée que, le 27 germinal, le commissaire du Directoire et l'Administration départementale dénoncent, pour être poursuivis selon la rigueur des lois : « 1° les autorités judiciaires du département comme étant généralement vendues à l'anarchie, livrées depuis longtemps à la vénalité et aux passions diverses et ne pouvant que contribuer au malheur du peuple ; 2° le nommé Joseph Fesch, résidant à Ajaccio, comme chef de la faction anarchique qui se couvre du nom de Bonaparte dont il est l'oncle maternel, retiré en Italie depuis l'an IV, où il a ramassé d'immenses richesses qui ont contribué à la réussite de ses projets » ; Fesch est accusé « d'avoir accepté, contrairement à la loi du 9 frimaire an VI, la présidence d'une scission d'une section de l'assemblée primaire du canton d'Ajaccio et, par suite, les fonctions d'électeur ; d'avoir, dans le lieu des séances de l'assemblée électorale, tenu des discours incendiaires tendant à révolter les troupes sous les armes contre l'assemblée électorale et contre les chefs militaires et à compromettre ainsi la sûreté intérieure et extérieure de la République. »

L'Administration départementale dénonce encore Pô, commissaire du Directoire exécutif près l'administration municipale du canton d'Ajaccio, Péraldi, accusateur public, Luchini, président du Tribunal criminel, Poggi, juge, Etienne Conti, membre de l'Administration centrale, Boiron, substitut du commissaire du Directoire près les tribunaux, sans parler de Ramolino, qui n'est point directement inculpé, mais accusé « d'avoir été l'émissaire

depuis longtemps attendu et venant de Paris même, « ce Ramolino, né pour l'intrigue et la fraude ».

Devant l'arrestation de l'oncle du général Bonaparte, sa mise en accusation sous l'inculpation d'un crime capital, les folies de persécution que l'Administration départementale propose, Lafon hésite et recule. Ambert a cru donner satisfaction à de Franchi en ordonnant l'arrestation de Normand, chef de la 86e demi-brigade « qui va être transféré en France pour rendre compte de sa conduite au gouvernement ». Mais les officiers de la 86e partagent tous les opinions de leur chef ; à l'exception de Lafon, de son aide de camp et du commandant de place, nul militaire ne consent à fréquenter les ci-devant prêtres et les émigrés qui forment l'Administration départementale et celle-ci multiplie les dénonciations. « La troupe insubordonnée et en révolte nous a remplis d'effroi, écrit Maestroni au général Ambert, mais nous sommes au désespoir maintenant de voir ses chefs se mêler des mêmes désordres ; outre une fréquentation impolitique des chefs militaires avec les anarchistes, les ribotes qu'ils font ensemble chaque jour partiellement, les promenades, etc. ; hier nous avons vu avec surprise une quarantaine de personnes se rassembler dans une maison de campagne où un repas était préparé et nous les avons vues venir attroupées jusqu'à la place, dans le café où ils ont fait la seconde réunion. Parmi les assemblés, étaient tous les chefs militaires, les neuf que vous avez fait sortir de prison dernièrement et d'autres chefs d'anarchistes. » Maestroni conclut en demandant l'arrestation de trente-deux citoyens, amis ou parents de Bonaparte : « Si ces scélérats sont punis et arrêtés, dit-il, la paix se rétablira dans ce département. Mais ce n'est pas assez de les arrêter, ajoute-t-il, car les dernières mesures seront dangereuses, comme nous en avons eu des exemples, il faut opposer des mesures fortes à une intrigue effrontée qui menace



une révolte capable de compromettre avec les citoyens paisibles ce malheureux département. »

Ainsi, avec l'appui d'Ambert, de Lafon et de Ramand, les ennemis des Bonaparte préparent on ne sait quel régime de terreur contre quiconque tient au clan, et, avec une âpreté souvent maladroite, ils retournent contre lui les mesures arbitraires que lui-même a exercées contre eux. Le clan comprend à présent tous les *réfugiés*, c'est-à-dire les Corses proscrits par Paoli qui ont dû fuir sur le continent et qui ont ainsi marqué leur attachement à la France. On les appelle anarchistes ; ils se déclarent patriotes : peut-être, au parti qu'ils ont pris jadis, ont-ils été amenés par des intérêts personnels plutôt que par des passions généreuses ; néanmoins, en face de leurs ennemis, ces prêtres ou ces émigrés, partisans de Paoli ou serviteurs des Anglais, ils ont droit à quelques égards — tout au moins à la justice — et, grâce à l'état de siège, et à la façon dont il est appliqué par Ambert, ils sont sous le couteau.

Le clan dépossédé en Corse, la puissance des Bonaparte va s'écrouler, non seulement dans l'île, mais à Paris. Déjà, le 21 germinal, Joseph est sorti du Conseil des Cinq-Cents et, par suite de l'élection hors tour de Lucien, il n'a point à chercher un nouveau mandat que, d'ailleurs, les assemblées primaires et électorale, telles qu'elles sont à présent constituées et dirigées, ne lui confèreraient point. Lucien, quelle que soit sa fatuité habituelle, est inquiet, il se sent menacé, il sait qu'on prétend réveiller contre lui de mauvaises affaires : jadis, en l'an VI, il s'est associé à quelques amis pour armer un corsaire, *le Patriote*, et ce corsaire, plutôt pirate, a, dit-on, massacré l'équipage d'un navire marocain qui n'eût point été de bonne prise. Peu argenté comme il était alors, c'était pour lui une grosse question que l'argent qu'il en pouvait tirer. « Je te recommande l'affaire de ma prise, écrivait-il à Costa, le 22 nivose an VI. Ramolino va à Ajaccio exprès. Si elle est

déclarée bonne, il me revient au moins 20 000 livres pour mon quart. Aussi je te prie de défendre mes intérêts avec le zèle qu'exige l'amitié. » A chaque lettre qu'il écrivait de Bastia, à Costa, il ajoutait en post-scriptum : « Je te recommande mes prises. » De Paris encore, il pressait Costa, et lorsque, à la fin, intervenait une solution conforme à ses désirs, il s'en déclarait très heureux ; que ne donnerait-il à présent pour qu'elle eût été différente ; et comment un homme tel que lui a-t-il pu se compromettre pour un si mince profit ? Il n'en est pas moins vrai qu'il se trouve tenu à des ménagements, de crainte qu'on ne lance contre lui ces brûlots. Il faut qu'il gagne du temps, qu'il tire en longueur, qu'il cherche d'utiles complicités, pour anéantir les preuves qui peuvent témoigner contre lui. Alors seulement il sera libéré et relèvera le front. Ce n'est pas que, comprenant la gravité de la situation en Corse, il ne s'emploie à remporter à Paris une victoire qui, en changeant la marche du gouvernement, en écartant les ennemis qu'il s'est faits au Directoire et dans les ministères, lui assure, pour ses affaires insulaires, un appui dont il a d'autant plus besoin qu'elles sont moins régulières. S'il prend part, en pluviôse, aux débats sur le rétablissement de l'impôt du sel, on ne le voit presque point paraître à la tribune en germinal, floréal et prairial, mais, pour jouer son rôle dans la coulisse, il ne le tient pas moins utilement. Dès que Sieyès, élu au Directoire en remplacement de Rewbell, arrive à Paris de Berlin où il était ambassadeur, Lucien s'abouche avec lui ; peut-être a-t-il contribué à sa nomination. On ne voit pas quel rôle il joue dans la destitution de Treilhard, mais lorsque, le 28 prairial, s'engage la lutte entre les Conseils et les directeurs, Merlin et Revellière, Arena, qui est alors un de ses amis et qui autant que lui est intéressé à la destitution de Merlin, protecteur de Cittadella, intervient avec la même énergie que Boulay (de la Meurthe). Le 30, Lucien est élu un des membres de la



Commission des Onze, laquelle a, de fait, des pouvoirs dictatoriaux pour arracher à Merlin et à Revellière leur démission et qui s'en acquitte au mieux.

Faut-il croire, peut-on dire, que le coup d'État du 30 prairial a eu pour objet de sauver le clan et, par là même, les Bonaparte? Ce serait aller un peu loin; mais, dans la préparation et l'accomplissement du coup d'État, l'intérêt du clan a été du moins pour quelque chose. Avec les Directeurs tombent les ministres adverses. Quinette est ministre de l'Intérieur le 4 messidor au lieu de François de Neufchateau, et son premier acte est de destituer de Franchi et de nommer commissaire du Directoire Ramolino lui-même. Bernadotte, beau-frère de Joseph, remplace le 14 messidor, Milet Mureau à la guerre et, dès le 23, il délivre à Costa, ainsi réhabilité, l'emploi de médecin de l'hôpital d'Ajaccio. Il fait mieux : le même jour, 23 messidor, neuf jours après sa nomination, — combien de temps après sa prise de pouvoir? deux, trois jours au plus — il octroie, au général Lafon, un congé qu'il n'a pas demandé, il met brutalement en réforme Ramand qui n'y comprend rien, et il ordonne à Normand, mis en liberté, de reprendre le commandement de sa demi-brigade. Le 17 thermidor, Lucien écrit à Costa : « Ramolino te remettra, mon cher Costa, ta commission et ma lettre. Il te dira notre condition et la circonstance qui m'oblige à garder des ménagements avec nos ennemis... Il te dira ce qu'il faut faire. — Embrasse nos amis. Lafon part en congé, mais il ne retournera plus en Corse, nous y enverrons un patriote décidé. — Le coquin de Remand est réformé. — Normand est mis en liberté.

« Ramolino porte l'ordre de mettre en activité Bonelli, Poggi, Coetoni, Ternano, etc., etc.

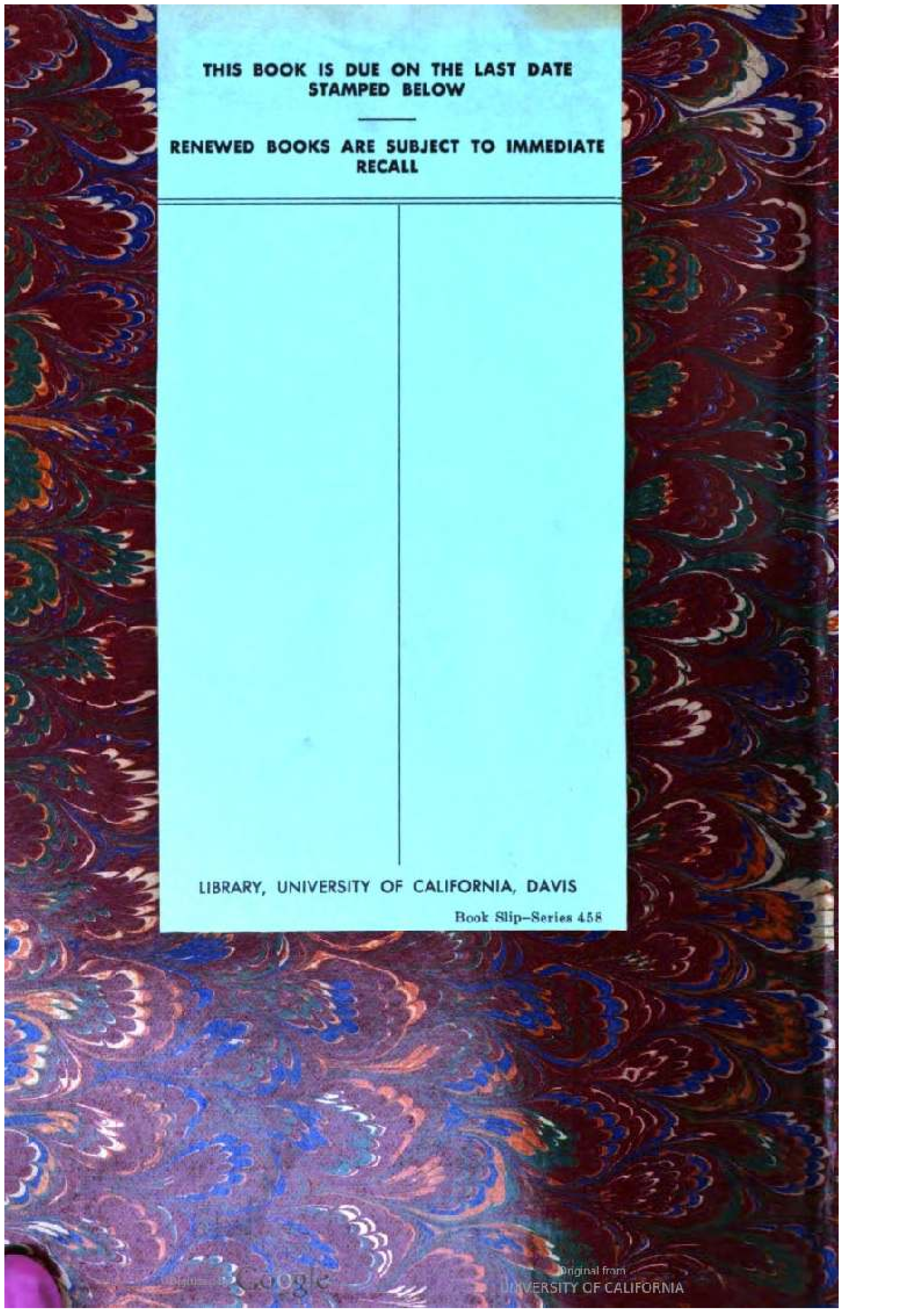
« Nous nous portons tous bien ; je te prie de ne rien épargner avec Ramolino pour détruire ce qui existe sur mon compte. — Alors tout ira plus rondement. »

Ainsi, expédition à Lafon de son congé, à Ramand de sa mise en réforme, à Normand de l'ordre de reprendre le commandement de sa demi-brigade; ainsi, les élus de l'assemblée-scissionnaire sont mis en place des élus de la majorité et l'Administration centrale du Liamone retourne aux mains du clan; ainsi, Costa et Ramolino ont toute facilité pour rechercher et détruire les papiers gênants. Que fut-il arrivé si le *Journal des Hommes libres,* au lieu d'allégations sans preuves, avait publié, en thermidor, « ce qui existait sur le compte de Lucien, » Lucien eût-il résisté? Eût-il été nommé président des Cinq-Cents? Eût-il pu prendre aux événements de Brumaire cette part qui fut prépondérante?

Par cette suite de faits médiocres qui ne semblent intéresser que le plus médiocre des départements de la République, il se peut que le cours des événements ait été changé et que sans eux, point de Consulat, ni d'Empire.

TABLE

ÉVREUX, IMPRIMERIE DE CHARLES HÉRISSEY



Masson, Frédéric, 1847-1923.
Napoléon et sa famille ... Paris, P. Ollendorff, c. 1910- [v.1, 1911]
13 v.

Contents:- I. 1769-1802. 11. éd. rev. et aug. 1911.- II. 1802-1805. 9. éd. rev. 1911.- III. 1805-1807. 10. éd. rev. 1911.- IV. 1807-1809. 9. éd. 1910.- V. 1809-1810. 8. éd. 1911.- VI. 1810-1811. 8. éd. 1911.- VII. 1811-1813. 7. éd. 1910.- VIII. 1812-1813. 6. éd. 1910.- IX. 1813-1814. 6. éd. 1910.- X. 1814-1815. 2. éd. 1913.- XI. 1815. 1914.- XII. 1816-1821. 1918.- XIII. 1816-1821. 2. éd. 1919.

